

MAURITANIE,
CROISSANCE & EMPLOIS
RAPPORT 2025

Mauritanie

Au-delà des Industries
Extractives : Libérer le
Potentiel de la Mauritanie
pour une Croissance Durable,
Inclusive Et Résiliente

MAURITANIE, **CROISSANCE & EMPLOIS** RAPPORT 2025

© 2025 The World Bank
1818 H Street NW, Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

Ce travail est un produit de l'équipe de la Banque mondiale. Les constats, interprétations et conclusions figurant dans le présent rapport ne représentent pas nécessairement les points de vue des Directeurs exécutifs de la Banque mondiale ni des gouvernements qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données qui figurent dans le présent rapport. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes n'impliquent aucun jugement de la part de la Banque mondiale quant au statut juridique d'un quelconque territoire, ni l'aval ou l'acceptation de ces frontières.

Droits et autorisations

Le contenu de ce travail est protégé par les droits d'auteur. Parce que la Banque mondiale encourage la diffusion de ses connaissances, ce travail peut être reproduit, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, à condition que les références soient dûment mentionnées.

Attribution—veuillez citer l'ouvrage comme suit : "World Bank. 2025. Au-delà des Industries Extractives : Libérer le Potentiel de la Mauritanie pour une Croissance Durable, Inclusive Et Résiliente © World Bank."

Toutes les demandes sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, doivent être adressées à Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA, fax 202-522-2422, e-mail pubrights@worldbank.org. 202-522-2625 ; e-mail : pubrights@worldbank.org.

SOMMAIRE

Remerciements	III
Acronymes	IV
Résumé	V
APERÇU : Au-delà du modèle de croissance tiré par les industries extractives	1
Les défis de la croissance dans l'économie mauritanienne axée sur les industries extractives	2
Comment la Mauritanie peut-elle tirer profit de ses atouts pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ?	8
Potentiel de croissance et opportunités de création d'emplois au niveau sectoriel	11
Impact potentiel des réformes politiques sur la croissance et l'emploi	12
Chapitre 1 Comprendre la croissance, la transformation structurelle et la dynamique de l'emploi en mauritanie ..	16
Introduction	17
A. Croissance, réduction de la pauvreté et transformation structurelle	17
B. Emplois et dynamique du marché du travail	21
C. Les obstacles à la croissance de la Mauritanie et ses perspectives d'avenir	24
Chapitre 2 Améliorer la productivité pour soutenir la croissance à moyen terme	36
Introduction	37
A. Le manque de dynamisme du secteur privé et les inefficacités du marché limitent le potentiel de croissance de l'économie	38
B. Favoriser et maintenir la croissance de la productivité grâce à la modernisation des entreprises, à la concurrence, aux IDE et au commerce	44

Chapitre 3 Diversifier les opportunités commerciales pour une croissance et un emploi plus élevés.	49
Introduction	50
A. Renforcement de l'environnement favorable aux entreprises	50
B. Tirer parti des technologies numériques pour développer et diversifier les opportunités commerciales.....	58
Chapitre 4 Faciliter la transition vers une économie à faible émission de carbone et résiliente au climat	62
Introduction	63
A. Le défi climatique de la Mauritanie : gérer les impacts et renforcer la résilience ..	63
B. Les avantages nets des investissements dans l'adaptation sont positifs	65
C. Élargir l'espace budgétaire pour investir dans l'adaptation tout en encourageant la transition vers une économie à faible intensité de carbone.....	66
D. Évaluation des impacts macroéconomiques et budgétaires du développement à faible intensité de carbone	70
E. Combler le déficit de financement de la transition vers une économie à faible intensité de carbone.....	72
Chapitre 5 Un programme de réforme global pour stimuler une diversification tirée par le secteur privé et la création d'emplois.....	74
A. Options de réforme pour renforcer la croissance et la création d'emplois en Mauritanie	75
B. Hiérarchiser les réformes et estimer leur impact sur la production et l'emploi.	78
Références.....	86
Annexes Chapitre 1	88
Annexes Chapitre 3	92
Annexes Chapitre 4	95
Annexes Chapitre 5	99

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été préparé sous la direction de Pablo Saavedra (Vice-président, GGEVP), Ousmane Diagana (Vice-président, AFWVP), Keiko Miwa (Directrice de Division, AWCF1), Abebe Adujna (Directeur Régional, EAWDR), Manuela Francisco (Directrice Globale, EMFDR), Hans Anand Beck (Responsable de pratique, EAWM1), Douglas Pearce (Responsable de pratique, EAWF1), Ibou Diouf (Représentant Résident, AWMMR), Genevieve Boyreau (Economiste en Chef, EAWM1) et dirigé par une équipe centrale composée d'Urbain Thierry YOGO (TTL, Economiste Principal, EAWM1), Camilla Sacchetto (Jeune professionnelle, EAWM1), Edouard Al-Dahdah (Economiste en Chef, EAWDR) et Daniela Marotta (Economiste en Chef, EAWM1). Jorge Thompson Araujo (consultant, DFIVP). Le chapitre 1 a été dirigé par Thierry YOGO avec la contribution de Lazar Milivojevic (Economiste, EMFJG), Andreas Eberhard (Economiste Principal, EMFJG), Djibril Ndoye (Economiste, EAWPV), Moritz Meyer (Economiste Principal, EAWPV) et Camilla Sacchetto (Jeune Professionnelle, EAWM1). Le chapitre 2 a été rédigé par Thierry Yogo, Besart Avdiu (Economiste Principal, EMFJG) et Nicolo Dalvit (Economiste Principal, EMGJG). Le chapitre 3 a été rédigé par Michael Engman (Economiste en Chef, EAWF1), Frédéric Meunier (Economiste Principal, ETIIC) et Teslem Zein (Consultante ET, EAWF1), avec la contribution de Friederike Uta Rother (Spécialiste Principale en Protection Sociale, HAWS2) et Amina Denboba (Spécialiste Principale du Secteur de l'éducation, HAWE2). Le chapitre 4 a été rédigé par Samuel Jovan Okullo (Spécialiste du Changement Climatique, SCCFE) et Florent McIsaac (Economiste Principal, EMFJG), avec la contribution de Manaf Touati (Spécialiste Principal du Secteur de l'énergie, IAWE2). Le chapitre 5 a été rédigé par Thierry Yogo (Economiste Principal, EAWM1) et Jorge Araujo (consultant, DFIVP), avec la contribution de Charl Jooste (Economiste Principal, EMFJG), Camilla Sacchetto (Jeune Professionnelle, EAWM1) et Lazar Milivojevic (Economiste, EMFJG). L'analyse de genre intégrée dans l'ensemble du rapport a été préparée par Maria Emilia Cucagna (Analyste, AFEGI) et Lulit Mitik Beyene (Economiste Principal, EMFJG) et a bénéficié du soutien du Fonds fiduciaire UFGE.

L'équipe remercie Aart Kraay (Economiste en chef, EFICE), Frederico Gil Sander (Responsable de Pratique, EMFJG), Ekaterina Vostroknutova (Economiste en Chef, EMFJG), James Sampi (Economiste principal, GGEVP), Souleymane Coulibaly (Economiste en Chef, ESAC2), Cristina Savescu (Economiste en Chef, EAEM2) et Barbara Cunha (Economiste en Chef, ELCMU). L'équipe remercie également Etsehiwot Berhanu (Assistante de Programme, EAWM1) et Micky Ananth (Responsable des opérations) pour leur soutien administratif et opérationnel.

ACRONYMES

ANSADE	Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique
BOS	Système d'exploitation commercial
CAPEX	Dépenses en capital
IDE	Investissement direct étranger
PIB	Produit intérieur brut
IDH	Indice de Développement Humain
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
IPL	Indice de Performance Logistique
MW	Mégawatt
OPEX	Dépenses Opérationnelles
REER	Taux de Change Réel Effectif
ToT	Termes de l'échange
TWh	Térawattheure
UMIC	Pays à Revenu Intermédiaire Supérieur
WDI	Indicateurs du Développement Mondial
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

RÉSUMÉ

La voie de développement de la Mauritanie, axée sur l'extraction minière, a atteint ses limites. Malgré une main-d'œuvre jeune en pleine croissance et un potentiel inexploité chez les femmes, les avantages du développement fondé sur les ressources n'ont pas bénéficié à la majorité de la population ; une petite fraction de celle-ci ayant accès à des emplois productifs offrant des moyens de subsistance durables, au-delà des industries minières et connexes. La Mauritanie doit relever quatre défis persistants pour réaliser ses ambitions de développement et s'engager sur la voie d'une croissance plus forte et de la création d'emplois : premièrement, la faiblesse de la demande de main-d'œuvre dans les secteurs productifs et le faible taux d'activité, en particulier chez les femmes et les jeunes ; deuxièmement, la faible croissance de la productivité, qui limite les revenus du travail et la diversification économique ; troisièmement, l'investissement limité dans les secteurs non extractifs, qui se traduit par un développement insuffisant du secteur privé ; quatrième, la forte volatilité de la croissance et des recettes, exacerbée par les risques climatiques et la dépendance vis-à-vis des matières premières. Ces défis trouvent leur origine dans i) la faiblesse des infrastructures de base (y compris le capital humain et le numérique), ii) les insuffisances de la réglementation et l'empreinte excessive de l'État qui affectent la concurrence, l'accès à la terre, la politique budgétaire et la dynamique du marché du travail, et iii) le dynamisme limité du secteur privé, au-delà des industries extractives traditionnelles.

Un ensemble complet et réalisable de réformes peut stimuler la création d'emplois et ouvrir la voie à une croissance diversifiée, résiliente et inclusive afin d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur (PRIS) d'ici 2050. Ces réformes s'articulent autour de trois piliers principaux : (i) l'établissement d'une base solide en matière de capital physique, humain et naturel ; (ii) la création d'un environnement réglementaire prévisible ; et (iii) la promotion d'un secteur privé dynamique, qui favorisera la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité dans les secteurs non extractifs, tels que l'énergie, l'agroalimentaire et le tourisme (tableau O.1). Le renforcement des infrastructures de base de la Mauritanie passe par la modernisation des systèmes de paiement, l'augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance, la promotion de la participation des femmes au marché du travail et l'augmentation des ressources fiscales consacrées aux investissements dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. En outre, des réformes telles que la création et la mise en place d'une agence indépendante de lutte contre la corruption, la révision du Code du travail de 2004 afin de simplifier le recrutement et promouvoir l'égalité des sexes sur le marché du travail, la mise en œuvre d'un système électronique de gestion foncière et l'application de la nouvelle loi sur la concurrence contribueront à créer un environnement réglementaire stable qui favorise la croissance des entreprises et de l'emploi. Afin de soutenir un secteur privé dynamique, les politiques devraient se concentrer sur un meilleur accès au financement, un transfert de technologie plus fluide et des environnements favorables à l'innovation. Cela comprend l'investissement dans les Sciences, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STEM), la création d'agences d'évaluation du crédit et de registres efficaces, et le développement de systèmes de formation professionnelle axés sur la demande (EFTP).

En évaluant les réformes en fonction de leur faisabilité, de leur capacité à catalyser des changements supplémentaires et de leurs effets prévus sur la croissance et l'emploi, cinq priorités de réforme ont été identifiées : (i) augmenter les investissements dans l'éducation de la petite enfance afin de constituer une main-d'œuvre qualifiée, (ii) systématiser le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers, (iii) mettre à jour le code du travail, (iv) rendre opérationnelle l'autorité de la concurrence et (v) augmenter les investissements dans les STEM et soutenir l'adoption des technologies. Une approche progressive devrait commencer par des mesures immédiates en matière de transparence, telles que les transactions foncières électroniques, suivies de réformes législatives et éducatives à moyen terme, pour aboutir à des investissements à long terme dans le capital humain. Les simulations de l'impact des politiques proposées indiquent que la création d'une autorité de la concurrence stimulera le plus fortement l'emploi, tandis que les investissements dans l'éducation préscolaire auront le plus grand effet sur le PIB, les salaires et la productivité, positionnant ainsi la Mauritanie pour une croissance économique durable et diversifiée.

APERÇU : AU-DELÀ DU MODÈLE DE CROISSANCE TIRÉ PAR LES INDUSTRIES EXTRACTIVES

L'ascension de la Mauritanie au rang de pays à revenu intermédiaire inférieur au cours des deux dernières décennies est largement attribuable à ses industries extractives. Le pays est doté de ressources précieuses - minerais de fer, or, cuivre et gaz naturel - qui dominent son paysage économique, représentant plus de 70 % des exportations et un cinquième du PIB. La géographie de la Mauritanie s'étend des étendues semi-arides aux zones humides et côtières, ce qui ajoute un plus à son potentiel économique. Une grande partie de l'accumulation de richesse du pays est liée à la découverte et à l'extraction de ressources non renouvelables, notamment depuis le début de la production pétrolière en 2006 et l'expansion de l'exploitation aurifère et minière au début des années 2010. À l'échelle mondiale, la Mauritanie figure parmi les pays ayant les stocks de métaux et de minéraux par habitant les plus élevés, aux côtés de l'Australie, du Chili, du Suriname, de la Mongolie et du Pérou.

Cependant, ce modèle de croissance a fait son temps et le statu quo ne permettra pas au pays de réaliser son ambition d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2050. La volatilité inhérente à un modèle axé sur l'extraction se traduit par une croissance du revenu par habitant qui est à la traîne¹ par rapport à celle de pays comparables dont l'économie est plus stable et diversifiée (Pouokam 2022), une dynamique qui semble être à l'œuvre en Mauritanie. La population jeune et en forte croissance est confrontée à un marché du travail où les industries extractives à forte intensité de capital offrent peu d'emplois (seulement 1,2 % du total), malgré leur part importante dans le PIB. Pour assurer des moyens de subsistance durables et capitaliser sur la démographie, il est indispensable de réinvestir les revenus issus des industries extractives dans des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre afin de diversifier l'économie et d'augmenter les possibilités d'emploi productif.

La Mauritanie n'a pas encore exploité tout son potentiel économique national pour stimuler un développement résilient et diversifié avec un secteur privé dynamique, en tirant profit des industries extractives. Des contraintes structurelles entravent la diversification menée par le secteur privé. L'insuffisance des investissements dans les infrastructures de base (transports, énergie, éducation et santé)², conjuguée à un environnement réglementaire restrictif et à une activité entrepreneuriale limitée en dehors des secteurs extractifs traditionnels, freine la croissance du secteur privé. Les chocs fréquents, notamment ceux déclenchés par les facteurs liés au changement climatique, à l'insécurité dans certains pays voisins et à l'incertitude macroéconomique, compliquent encore davantage les efforts de diversification.

Le rapport sur la croissance et l'emploi en Mauritanie est conçu pour fournir aux décideurs politiques une analyse diagnostique et des recommandations concrètes susceptibles de faire progresser la stratégie du pays pour une croissance accélérée et une prospérité partagée (SCAPP). Il est structuré comme suit :

- Chapitre 1 : examine la trajectoire de croissance de la Mauritanie, identifie les facteurs à l'origine de la faiblesse et de la volatilité des performances (tels que les tendances en matière de productivité, le climat des affaires et les défis climatiques) et explore les implications pour la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.
- Chapitre 2 : examine les tendances et les déterminants de la productivité au niveau des entreprises.

1 La richesse en ressources naturelles est souvent associée à une croissance plus lente du PIB et à une plus grande volatilité macroéconomique. Voir Pouokam (2022) pour une revue récente de la littérature. Pouokam, N. (2022). « Sharing Resource Wealth and Addressing Fragility », dans *How to Achieve Inclusive Growth*. Sous la direction de Valerie Cerra, Barry Eichengreen, Asmaa El-Ganainy et Martin Schindler. Oxford University Press. Si le syndrome hollandais est relativement courant dans les pays riches en ressources naturelles, il ne semble pas particulièrement significatif en Mauritanie. Bien que l'inflation ait augmenté plus rapidement que dans les pays comparables, le taux de change réel s'est légèrement apprécié. En outre, la valeur ajoutée du secteur manufacturier n'a pas diminué de manière significative par rapport à celle des industries extractives.

2 Conformément au document du Comité du développement d'avril 2025 intitulé « Emplois : la voie vers la prospérité », les infrastructures fondamentales englobent les soins de santé, l'éducation, la formation professionnelle, la qualité de l'air et de l'eau, les transports et les systèmes énergétiques, tout en garantissant une terminologie cohérente dans l'ensemble du rapport.

- Chapitre 3 : présente des options de politiques visant à favoriser un environnement propice à l'investissement et à faire progresser l'économie numérique, deux éléments essentiels à la diversification.
- Chapitre 4 : Évalue les stratégies visant à soutenir la croissance et à favoriser le développement du secteur privé dans le contexte des risques climatiques et de la transition écologique, en mettant l'accent sur le rôle des recettes provenant de la taxe carbone et de la réforme des combustibles fossiles dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.
- Chapitre 5 : Propose un cadre pour la croissance et l'emploi basé sur le Cadre stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour le développement du secteur privé et la création d'emplois³, et fournit des estimations des impacts potentiels des réformes recommandées.
- Dans tous les chapitres, l'analyse examine comment les disparités entre les sexes freinent la croissance et identifie les politiques permettant de combler ces écarts.

Les défis de la croissance dans l'économie mauritanienne axée sur les industries extractives

Au cours des deux dernières décennies, la croissance économique de la Mauritanie n'a pas été à la hauteur des ambitions nationales. Les performances économiques de la Mauritanie sont restées à la traîne par rapport à celles de pays comparables tels que le Maroc, l'Algérie, la Côte d'Ivoire et le Vietnam. Avec un taux de croissance annuel moyen de 3,5 %, bien inférieur à l'objectif de 7,5 % fixé par le SCAPP et à la moyenne de 4,2 % des pays comparables, le pays a eu du mal à atteindre une croissance durable et inclusive. Ce déficit est aggravé par des fluctuations importantes, qui reflètent la forte exposition de l'économie aux industries extractives et aux chocs extérieurs.

La Mauritanie doit relever quatre défis majeurs pour réaliser ses ambitions de développement et s'engager sur la voie d'une croissance plus forte et riche en emplois :

- Faible demande de main-d'œuvre dans les secteurs productifs et faible participation au marché du travail, particulièrement chez les femmes et les jeunes.
- Faible croissance de la productivité, limitant les revenus du travail et la diversification économique.
- Investissements limités dans les secteurs non extractifs, entraînant un développement insuffisant du secteur privé.
- Forte volatilité de la croissance et des recettes, exacerbée par les risques climatiques et la dépendance vis-à-vis des matières premières.

Faible demande de main-d'œuvre dans les secteurs productifs et faible participation au marché du travail

La persistance de la pauvreté et les progrès inégaux en matière de réduction de la pauvreté mettent en évidence les défis auxquels la Mauritanie est confrontée pour parvenir à une croissance économique inclusive. Plus de 30 % de la population reste pauvre, et les estimations suggèrent que la pauvreté serait passée de 31,8 % en 2019 à 34,3 % en 2023, en raison de la pandémie et des pressions inflationnistes. La croissance économique a contribué à la réduction de la pauvreté, mais les progrès ont été inégaux selon les régions. La croissance a représenté 60 % des gains nationaux entre 2014 et 2019. La réduction de la pauvreté urbaine est largement tirée par la croissance, tandis que la redistribution joue un rôle plus important dans les zones rurales. Les écarts de revenus avec les pays comparables se creusent et les indicateurs de développement humain restent stagnants (Figure O.1.a & Figure O.1.b).

La participation au marché du travail est particulièrement faible : seulement 42 % de la population en âge de travailler est économiquement active, avec des disparités notables entre les sexes, 27 % des femmes contre 58 % des hommes. De multiples facteurs contribuent à la faible participation des femmes, notamment les possibilités d'emploi limitées, les normes culturelles, les dispositions légales discriminatoires à l'égard des femmes dans le Code

3 Banque mondiale. (2025). L'emploi : la voie vers la prospérité. https://www.devcommittee.org/content/dam/sites/devcommittee/doc/documents/2025/Final_DC2025-0002.pdf

Figure O.1.a : L'écart de revenu entre la Mauritanie et les pays comparables se creuse

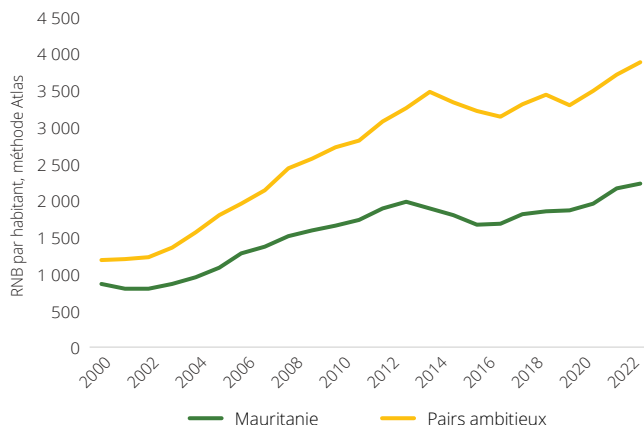
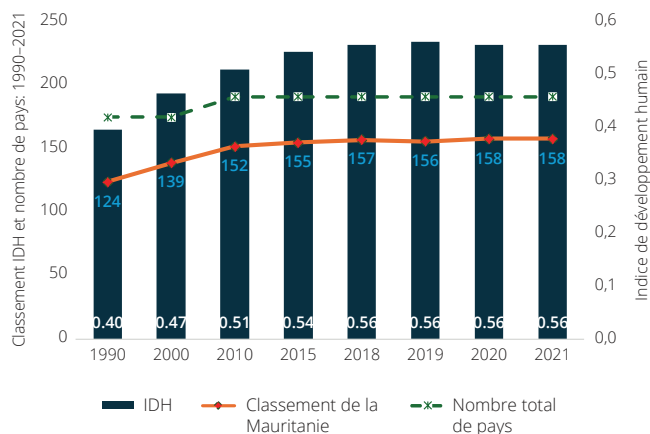


Figure O.1.b : ... et les progrès en matière d'indicateurs de développement humain ont été lents



Source : Calculs du personnel sur la base des données du WDI, des rapports de l'ANSADE et de l'IDH.

Figure O.2.a : La Mauritanie est en retard par rapport à ses pairs en termes d'emploi (2022)

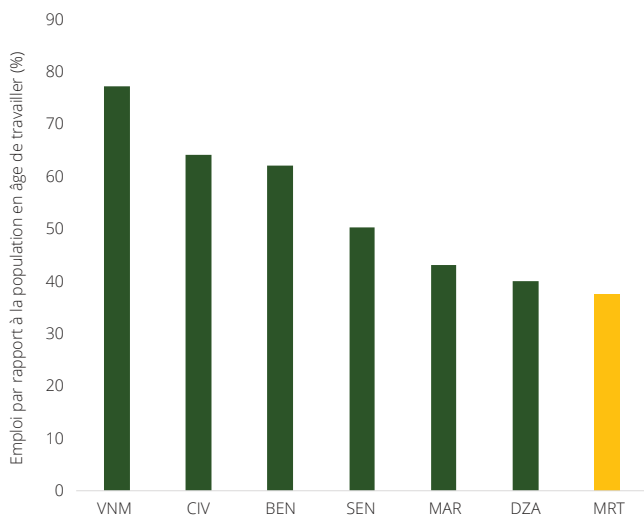
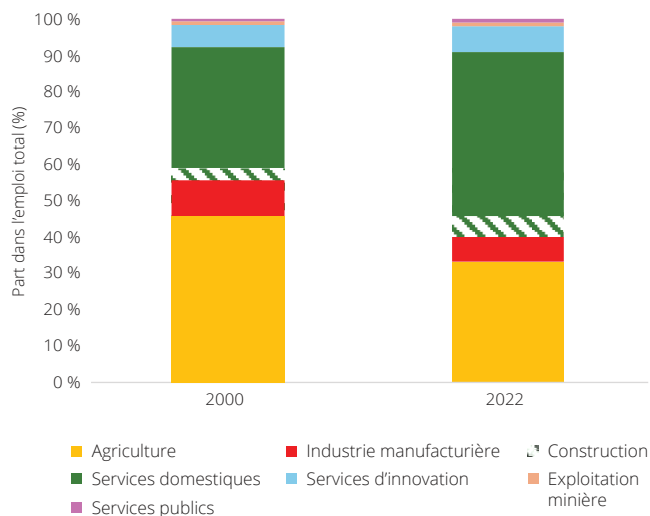


Figure O.2.b : Les services domestiques ont le plus contribué à la croissance de l'emploi



Source : Ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi, ILOSTAT et calculs du personnel de la Banque mondiale.

du travail et l'exposition disproportionnée à des emplois moins bien rémunérés, non rémunérés et informels. Les chocs climatiques exacerbent encore ces disparités.

La transformation structurelle a été lente et la plupart des emplois créés l'ont été dans des services informels à faible productivité plutôt que dans des secteurs à forte valeur ajoutée. L'emploi salarié reste limité et le travail indépendant prédomine, reflétant le mouvement de la main-d'œuvre de l'agriculture et, dans une certaine mesure, de l'industrie vers des services urbains à bas salaires, par opposition aux services commercialisables et innovants (par exemple, les services numériques, informatiques, financiers et logistiques) associés à une productivité plus élevée. Cela est illustré par la part de l'emploi en Mauritanie dans la population en âge de travailler, qui est inférieure à celle de ses pairs (figure O.2.a). En outre, la qualité des emplois créés a été relativement faible, comme en témoigne le niveau salarial inférieur à celui des pays pairs.

Une approche globale est nécessaire pour stimuler à la fois la création d'emplois et la participation au marché du travail, en particulier pour les femmes et les jeunes. Les mesures clés comprennent des interventions tant du côté de la demande que de l'offre sur le marché du travail :

- Améliorer la productivité dans le secteur informel grâce à un développement ciblé des compétences et à un soutien à l'entrepreneuriat.
- Aligner les systèmes d'éducation et de formation sur les besoins du marché du travail, en mettant l'accent sur le développement de la petite enfance, l'apprentissage fondamental et l'enseignement technique/professionnel répondant aux besoins de diversification économique.
- Supprimer les rigidités du marché du travail, moderniser la réglementation du travail et investir dans les infrastructures et les technologies numériques.
- Mettre en œuvre des réformes réglementaires et de gouvernance favorables à la croissance afin de stimuler le dynamisme du secteur privé.
- Prendre des mesures spécifiques pour réduire les écarts entre les sexes et accroître la participation des femmes au marché du travail.

Faible croissance de la productivité

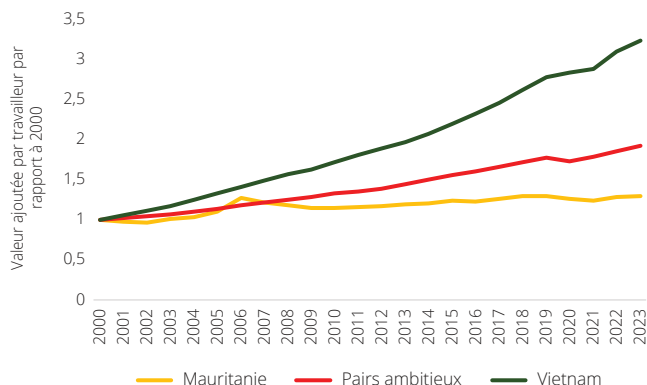
La productivité du travail a augmenté lentement, générant de faibles revenus. La productivité globale du travail n'a augmenté que de 26 % en 22 ans, ce qui est bien inférieur à celle d'économies comparables (Figure O.3), telles que le Vietnam, qui a enregistré une hausse de 140 %. La plupart des gains de productivité ont été spécifiques à certains secteurs (par opposition aux mouvements entre secteurs), en particulier pendant le super cycle des matières premières (2005–2014), avec des retombées limitées sur les secteurs non extractifs. L'industrie, et en particulier le secteur des mines et des services publics, ont connu une baisse de productivité, tandis que les services ont progressé, mais principalement dans les segments à faible valeur ajoutée.

La productivité des entreprises est freinée par la combinaison de plusieurs facteurs : (i) la faible expansion et le manque de dynamisme des entreprises formelles ; (ii) l'informalité massive du marché et la répartition inadéquate de la main-d'œuvre ; (iii) la forte concentration du marché et la faible concurrence ; (iv) les faibles taux d'adoption des technologies et d'innovation. Les entreprises formelles se développent à un rythme modeste et la forte concentration du marché étouffe la compétitivité. La prédominance des entreprises publiques et l'informalité généralisée freinent également la croissance. Avec plus de 90 % de la main-d'œuvre dans le secteur informel, le nombre d'entreprises formelles est faible, et leur formalisation fait face à des obstacles majeurs (Figure O.4). Les entreprises formelles connaissent une croissance lente : celles existant depuis 10 à 14 ans ne sont que 52 % plus grandes que celles âgées de 1 à 4 ans—un taux bien inférieur à celui observé dans des économies dynamiques comme le Vietnam. La productivité des entreprises formelles stagne en raison de l'insuffisance des investissements dans l'amélioration de l'efficacité, de la forte concentration du marché et de la présence dominante de l'État, qui crée une concurrence déloyale. Les entreprises informelles bénéficient de coûts moins élevés, ce qui désavantage les entreprises formelles et entrave l'innovation et la productivité.

Les investissements Directs Etrangers (IDE) hors secteur extractif sont rares et modestes, avec seulement quatre projets approuvés par an entre 2014 et 2023. Les IDE dans le secteur extractif tendent à être volatils, offrent des retombées minimales en matière de productivité, sont très intensifs en capital et offrent des opportunités d'emploi limitées pour la population locale. Il est à noter qu'une part significative des quelques emplois générés est pourvue par des travailleurs étrangers, et les perspectives d'emploi direct devraient diminuer une fois que les projets seront pleinement opérationnels.

Les disparités entre les sexes en matière d'entrepreneuriat et de participation économique constituent un obstacle important à la croissance inclusive de la Mauritanie. Les femmes restent sous-représentées parmi les entrepreneurs (seulement 11 % des entrepreneurs sont des femmes) et leur participation économique plus large est entravée par des obstacles juridiques et pratiques. La participation économique limitée des femmes contribue à la faible densité des entreprises dans le pays, ce qui limite le dynamisme de l'économie. Seulement 26 % de la population féminine en âge de travailler participe au marché du travail. Cette sous-représentation indique un potentiel important inexploité en matière de croissance et de création d'emplois.

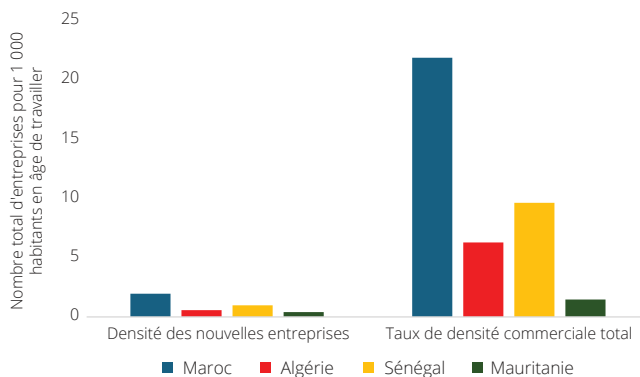
Figure O.3 : La croissance de la productivité en Mauritanie a été décevante



Source : Indicateurs du développement mondial (IDM) de la Banque mondiale.

Remarque : le groupe de référence « Pairs ambitieux » comprend le Vietnam.

Figure O.4 : La densité des entreprises est nettement plus faible en Mauritanie

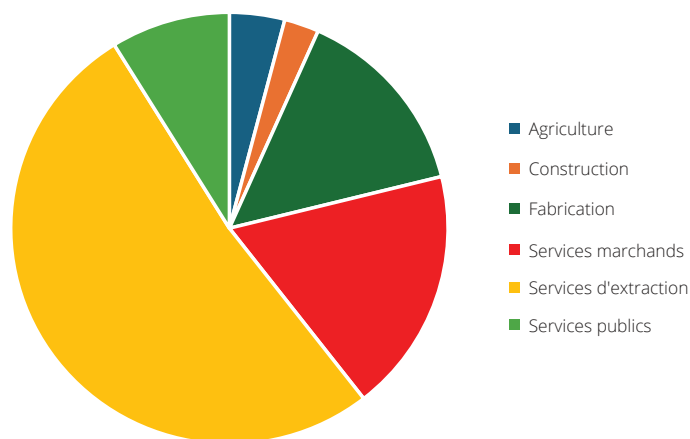


Source : Base de données sur l'entrepreneuriat, calculs du personnel de la Banque mondiale.

Pour stimuler la productivité, les politiques devraient se concentrer sur :

- La promotion de la modernisation des entreprises, l'innovation, l'amélioration des pratiques de gestion et les compétences de la main-d'œuvre ;
- Le renforcement de la politique de concurrence afin de lutter contre la domination du marché par quelques groupes d'entreprises et entreprises publiques dans des secteurs clés tels que la construction, la banque et l'agriculture, et de stimuler l'investissement ;
- L'attraction des IDE stables et non extractifs et le soutien à la diversification des exportations ;
- La mise en œuvre de réformes juridiques et la levée des obstacles pratiques tels que l'accès à la propriété et l'accès au crédit pour les femmes, afin de renforcer l'entrepreneuriat féminin.

Figure O.5 : Les investissements dans le secteur extractif représentent la moitié du total des IDE



Source : Agence de promotion des investissements (APIM), base de données sur le marché des IDE et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Investissements limités dans les secteurs non extractifs

Les investissements étrangers en Mauritanie sont fortement concentrés dans le secteur extractif. Au cours de la dernière décennie, les industries extractives ont représenté 52,6 % du total des IDE, les flux vers l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services étant nettement moins importants (figure O.5). Ce déséquilibre sectoriel met en évidence le sous-développement du secteur privé non extractif en Mauritanie, ce qui contribue à la volatilité économique, à la création limitée d'emplois et à la faible croissance de la productivité. Il est donc essentiel d'encourager davantage d'investissements dans les secteurs non extractifs pour assurer le développement durable du pays.

La faiblesse du secteur privé mauritanien résulte en partie d'un environnement des affaires défavorable [voir chapitre 3]. Parmi les problèmes rencontrés figurent l'inefficacité de l'administration

foncière, la rigidité de la réglementation du marché du travail, la lourdeur des procédures fiscales, les contraintes commerciales et logistiques, la faiblesse des politiques de concurrence et le manque de fiabilité dans l'application des contrats. Le flou entourant les titres de propriété foncière et l'opacité des processus de transaction créent une incertitude qui dissuade les investisseurs potentiels. De même, des règles du travail obsolètes et complexes, associées à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, entravent la croissance des entreprises. Le système fiscal est aussi perçu comme un obstacle à l'investissement en raison de la complexité des procédures de déclaration et de paiement en ligne, ainsi que des délais dans le remboursement de la TVA, qui découragent la formalisation et freinent les initiatives d'investissement. La diversification du commerce et des exportations est entravée par la lenteur des procédures douanières, l'inefficacité des ports et les barrières non tarifaires, tandis que les structures de marché oligopolistiques et les comportements anticoncurrentiels limitent le dynamisme et freinent l'adoption des technologies. La confiance dans l'exécution des contrats demeure limitée en raison de la lenteur des procédures judiciaires et du manque de transparence, ce qui entrave davantage la confiance des entreprises, freine la diversification économique et compromet la création d'emplois.

En outre, la faiblesse du capital humain entrave la création et l'expansion de nouvelles entreprises.

L'indice de capital humain de la Mauritanie s'élève à 0,38 ce qui signifie qu'un enfant né aujourd'hui ne devrait atteindre que 38 % de son potentiel de productivité à l'âge adulte, une performance en dessous des moyennes de l'Afrique subsaharienne et des pays à revenu intermédiaire inférieur. Ce déficit est largement dû aux lacunes du système éducatif, beaucoup d'enfants ne maîtrisant pas les compétences de base en lecture, écriture et calcul, ce qui se traduit par une main-d'œuvre mal préparée. Il existe également un décalage important entre les compétences transmises par le système éducatif et les besoins du marché du travail. De plus, la formation technique ou professionnelle est très limitée, représentant moins de 10 % de l'ensemble des inscriptions post-enseignement de base. Il en résulte une pénurie de travailleurs qualifiés, ce qui entrave ainsi la croissance et la capacité d'innovation des entreprises.

Pour favoriser la diversification, la Mauritanie a besoin de réformes globales qui améliorent l'environnement des affaires et attirent les IDE dans les secteurs non extractifs. Il s'agit notamment des réformes suivantes, qui sont toutes essentielles pour soutenir les activités économiques non extractives.

- Amélioration générale de la gouvernance et de la qualité des institutions,
- Réformes réglementaires, telles que des marchés du travail plus flexibles, des droits de propriété bien définis, une meilleure application des contrats et une concurrence plus forte sur les marchés

Croissance et volatilité des recettes exacerbées par la vulnérabilité climatique

La volatilité de la croissance et des recettes de la Mauritanie est étroitement liée à sa dépendance à l'égard des industries extractives et à son exposition aux fluctuations des prix des matières premières, deux facteurs qui sont exacerbés par des politiques budgétaires procycliques. Bien que ce secteur contribue de manière significative à l'économie, les recettes publiques provenant des industries extractives sont relativement faibles (seulement 3,1 % du PIB) et soumises à d'importantes fluctuations. Les approches passées, telles que l'affectation des recettes exceptionnelles provenant des matières premières à des dépenses irréversibles et à des investissements inefficaces, se sont avérées non viables. Le fonds de stabilisation du Fonds national des ressources de l'hydrocarbure (FNRH) n'a pas accumulé d'économies substantielles, ce qui souligne la nécessité d'une réforme.

Les chocs climatiques fréquents contribuent également à la volatilité économique. Sans adaptation, le changement climatique devrait réduire considérablement le PIB annuel d'ici 2050, ce qui aura des répercussions sur la main-d'œuvre, l'agriculture, les infrastructures et les ressources en eau (Banque mondiale, 2022). La hausse des températures, qui suit les moyennes mondiales, entraîne la dégradation des sols et la désertification, le pays connaissant des sécheresses, des inondations et des épisodes de chaleur extrême plus fréquents. Depuis les années 1950, la température annuelle moyenne a augmenté d'environ 1,5 °C, et il y a désormais près de 45 jours supplémentaires par an où l'indice de chaleur dépasse 35 °C. Parallèlement, les précipitations annuelles sont passées d'environ 85 mm en 1950 à 63 mm en 2020, et le nombre de jours secs consécutifs a augmenté, passant d'environ un jour par décennie entre 1950 et 2020 à quatre jours par décennie entre 1991 et 2020. Selon le rapport de la Banque Mondiale sur le Climat et le Développement (CCDR) du G5 Sahel, d'ici 2050, les chocs climatiques pourraient faire baisser le PIB de la Mauritanie de 9,3 % par rapport à un scénario sans changement

climatique, les principaux impacts provenant du stress thermique sur la main-d'œuvre, des mauvaises récoltes, de l'élévation du niveau de la mer, des dommages causés aux infrastructures par les inondations, des sécheresses et de l'intensification de la pénurie d'eau.

Les risques climatiques aggravent également les disparités entre les sexes sur le marché du travail, affectant en particulier la participation des femmes à la population active. Dans les régions touchées par la sécheresse⁴, les taux d'achèvement de l'enseignement primaire ont chuté de 12 points de pourcentage en moyenne, en particulier pour les femmes rurales, limitant davantage leurs perspectives économiques et leur participation future à la population active. Les sécheresses ont également entraîné une augmentation des taux de mortalité maternelle et des grossesses précoces chez les jeunes femmes.

La dépendance de la Mauritanie vis-à-vis du pétrole importé accroît sa vulnérabilité aux fluctuations des prix des matières premières et entrave l'atténuation du changement climatique, malgré l'avantage comparatif dont bénéficie le pays dans le domaine du gaz et des énergies renouvelables. La hausse des prix internationaux du pétrole au cours de la dernière décennie a entraîné une augmentation des coûts d'importation des carburants et nécessité d'importantes subventions énergétiques nationales, ce qui a pesé sur les finances publiques et les performances économiques. Bien que la contribution de la Mauritanie aux émissions mondiales de gaz à effet de serre soit faible, celles-ci ont presque doublé, passant de 6,9 Mt en 1990 à 12,9 Mt en 2020, en grande partie à cause du méthane provenant du bétail. La transition vers des sources d'énergie nationales, en particulier le gaz naturel, comme le souligne le plan directeur énergétique du pays, offre une opportunité de réduire à la fois la vulnérabilité et l'intensité des émissions. En exploitant le gaz offshore pour produire de l'électricité domestique, la Mauritanie vise à réduire sa dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles importés et à soutenir les objectifs de durabilité de l'initiative M300 de la Banque mondiale.

Le financement de l'adaptation au changement climatique reste difficile compte tenu de la marge de manœuvre budgétaire limitée de la Mauritanie. Les contributions déterminées au niveau national (CDN) prévoient un plan d'atténuation de 34,3 milliards de dollars américains, principalement pour des investissements dans les énergies renouvelables couvrant jusqu'à 80 % des réductions d'émissions inconditionnelles prévues (11 %), et 10,6 milliards de dollars américains nécessaires à l'adaptation dans des domaines tels que l'eau, l'assainissement et le logement. Si elles étaient financées au niveau national, les coûts d'adaptation représenteraient en moyenne 123 % des recettes fiscales de 2023 chaque année. Même avec les efforts visant à augmenter les recettes, notamment en réduisant les dépenses fiscales, un déficit de financement important persiste.

Une gestion budgétaire saine peut réduire la volatilité et la procyclicité des dépenses publiques, optimiser les recettes fiscales au fil du temps et créer une marge de manœuvre budgétaire pour des investissements essentiels dans le capital physique et humain, soutenus par une gestion renforcée des investissements publics. Un cadre budgétaire plus solide devrait inclure des prévisions des recettes tirées des ressources naturelles, une attention particulière au solde primaire non extractif pour évaluer l'orientation budgétaire, et des règles budgétaires qui limitent la volatilité des recettes. Il est également essentiel d'optimiser l'allocation intertemporelle des ressources et de gérer l'incertitude des recettes. Les décideurs politiques devraient mettre en place des institutions budgétaires, telles que des fonds d'épargne ou des fonds souverains, et constituer des réserves d'épargne et des coussins financiers préventifs, notamment pour se prémunir contre le risque de perte prématurée de la valeur d'actifs fossiles. Une meilleure gestion des recettes créera une marge de manœuvre budgétaire pour investir dans les infrastructures de base.

Des réformes budgétaires devraient compléter ce cadre afin d'élargir la marge de manœuvre budgétaire de la Mauritanie. Le budget 2025 du gouvernement introduit une taxe carbone, tandis que des réformes parallèles visent à rationaliser les dépenses fiscales, à améliorer le recouvrement des impôts et à revoir les subventions aux combustibles fossiles, avec la possibilité de les supprimer progressivement. Ces mesures pourraient générer des recettes supplémentaires, ce qui renforcerait les investissements dans la résilience climatique et l'adoption de technologies à faible émission de carbone.

4 Telles que Guerrou, Kankossa, Maghama, Ould Yenge, Selibaby, Amourj, Bassikounou, Djigueni, Nema, Oualata, Timbedra, Aioun, Kobeni, Tamchekett, Tintane, R'kiz et Rosso.

Comment la Mauritanie peut-elle tirer profit de ses atouts pour créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité ?

L'ambition de la Mauritanie d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRIS) d'ici 2050 nécessite un changement significatif par rapport à sa trajectoire de développement actuelle. Sur la base des politiques existantes, le pays a peu de chances d'atteindre le statut de PRIS dans les délais souhaités, car la poursuite du modèle de croissance actuel, axé sur l'extraction, retarderait cette étape importante de près d'un siècle. La stratégie du gouvernement pour une croissance accélérée et une prospérité partagée (SCAPP) vise à atteindre une croissance forte, durable et inclusive d'ici 2030, avec un taux de croissance moyen de 7,5 % entre 2022 et 2030, soit près du double du rythme des deux dernières décennies. La Mauritanie s'est également engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2030, sous réserve d'un soutien financier extérieur, tout en investissant de manière stratégique dans l'adaptation aux effets du changement climatique.

Un ensemble complet de réformes peut permettre de surmonter les défis posés par la dépendance à l'égard des industries extractives. Ces réformes s'articulent autour de trois piliers principaux : (i) la mise en place d'une base solide en termes de capital physique, humain et naturel ; (ii) la création d'un environnement réglementaire prévisible ; et (iii) la promotion d'un secteur privé dynamique. Chaque pilier aborde les principaux défis du modèle économique actuel de la Mauritanie. Le tableau O.1 détaille l'ensemble des réformes proposées et leur alignement sur ces piliers.

Tableau O.1 : Approche globale pour le développement du secteur privé et la création d'emplois en Mauritanie

Défis de croissance du modèle mauritanien axé sur les industries extractives	Principales contraintes	Principaux domaines de réforme	Piliers correspondants dans le cadre stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour le développement du secteur privé et la création d'emplois
Faible demande de main-d'œuvre dans les secteurs productifs et faible participation au marché du travail, particulièrement chez les femmes et les jeunes	Faible participation des femmes au marché du travail	Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance Élimination des inégalités entre les sexes dans l'enseignement secondaire et supérieur Augmentation des investissements dans les services de santé maternelle et reproductive pour les adolescentes et les jeunes femmes Mise à jour du code du travail.	Mise en place d'une infrastructure solide reposant sur le capital physique, humain et naturel Créer un environnement réglementaire prévisible
	Accès limité à une main-d'œuvre qualifiée et inadéquation importante des compétences	Mise en place d'un système d'information sur le marché du travail (LMIS) Mise à jour du code du travail. Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance	Mise en place d'une infrastructure solide reposant sur le capital physique, humain et naturel Création d'un environnement réglementaire prévisible
Faible croissance de la productivité, limitant les revenus du travail	Forte concentration du marché	Généralisation de l'utilisation des marchés publics électroniques Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce à celles de ses pairs Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	Création d'un environnement réglementaire prévisible

(continue)

Tableau O.1 : Approche globale pour le développement du secteur privé et la création d'emplois en Mauritanie (Suite)

Défis de croissance du modèle mauritanien axé sur les industries extractives	Principales contraintes	Principaux domaines de réforme	Piliers correspondants dans le cadre stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour le développement du secteur privé et la création d'emplois
	Accès limité à la technologie et adoption limitée de la technologie	Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce à celles de ses pairs Moderniser l'infrastructure du système de paiement	Création d'un environnement réglementaire prévisible Mettre en place une infrastructure solide reposant sur le capital physique, humain et naturel
	Capacités d'innovation limitées des entreprises	Augmenter les investissements dans les STEM Soutenir le développement des compétences en fonction des besoins locaux	Favoriser un secteur privé dynamique
Investissements limités dans les secteurs non extractifs	Concurrence limitée au niveau des entreprises et prévalence des barrières non tarifaires, en particulier dans le secteur agricole	Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce à celles de ses pairs	Créer un environnement réglementaire prévisible
	Asymétries persistantes en matière de propriété des actifs et d'accès au crédit.	Amélioration de l'accès des entreprises au financement. Amélioration de l'accès sécurisé à la terre.	Favoriser un secteur privé dynamique
	Inefficacité dans l'application des décisions de justice et manque de transparence	Renforcement de l'indépendance et de l'intégrité du système judiciaire Créer et rendre opérationnelle une agence indépendante chargée de lutter contre la corruption	Créer un environnement réglementaire prévisible
	Accès limité à la terre et mauvaise qualité de la gestion foncière	Amélioration de l'accès sécurisé à la terre.	Création d'un environnement réglementaire prévisible
	Accès limité à une main-d'œuvre qualifiée	Soutenir le développement des compétences en fonction des besoins locaux. Mettre à jour le code du travail. Augmenter les investissements dans les STEM Augmenter les investissements dans l'éducation de la petite enfance	Favoriser un secteur privé dynamique (1 et 3) Construire une infrastructure solide fondée sur le capital physique, humain et naturel (2 et 4)
	Cadre réglementaire obsolète et inefficace du marché du travail	Mettre à jour le code du travail.	Créer un environnement réglementaire prévisible
Volatilité de la croissance et des recettes, exacerbée par les risques climatiques	Marge de manœuvre budgétaire limitée pour investir dans l'adaptation	Suppression des subventions aux combustibles fossiles et introduction d'une taxe carbone pour financer les investissements dans l'adaptation	Mise en place d'une infrastructure solide reposant sur le capital physique, humain et naturel
	Planification urbaine inadéquate	Mise en œuvre du code de l'urbanisation et opérationnalisation du nouvel observatoire côtier	Création d'un environnement réglementaire prévisible

Source : Banque Mondiale

Construire une base infrastructurelle solide

La mise en place d'infrastructures numériques, physiques et humaines solides est essentielle pour libérer le potentiel du secteur privé et créer des opportunités d'emploi. Les réformes associées à ce pilier visent à promouvoir la diversification économique au-delà des industries extractives et à atténuer la vulnérabilité au changement climatique tout en préservant et en améliorant le capital naturel de la Mauritanie.

Il est essentiel de renforcer le capital humain, d'assurer son efficacité et d'exploiter le potentiel de la main-d'œuvre féminine sous-utilisée afin de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité. La promotion de la création d'emplois nécessite des investissements stratégiques dans l'éducation de la petite enfance, des services de santé de haute qualité et des interventions sur le marché du travail. Pour améliorer le déploiement efficace du capital humain, il faut élaborer des programmes ciblés pour les femmes et les jeunes, et mettre en place un système d'information sur le marché du travail (LMIS) efficace. En outre, l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail peut être soutenue par des mesures incitatives visant à faciliter leur emploi. À moyen terme, les réformes devraient se concentrer sur la mise en place d'un cadre solide d'apprentissage tout au long de la vie en collaboration avec le secteur privé et sur l'expansion des initiatives d'apprentissage.

Le développement de la production énergétique nationale, en particulier des énergies renouvelables, peut être un moteur essentiel du développement du secteur privé et de la diversification économique en Mauritanie. Le vaste potentiel énergétique du pays, notamment en gaz naturel et en énergies renouvelables telles que l'hydroélectricité, l'énergie solaire et l'énergie éolienne, offre d'importantes possibilités de production d'une énergie fiable, essentielle pour alimenter les industries, réduire les coûts et attirer les investissements privés. Le gouvernement a l'intention d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national de 44 % en 2023 à 70 % d'ici 2030, en mettant l'accent sur les zones rurales où l'accès à l'électricité n'est que de 6 %. Le développement des énergies renouvelables peut soutenir la transition vers une économie à faible intensité de carbone, faisant de la Mauritanie une plaque tournante potentielle pour le commerce des énergies renouvelables, le gaz comme combustible de transition et la production d'hydrogène vert. L'intégration des technologies à faible intensité de carbone dans le mix de production offre un potentiel important de création d'emplois, notamment des emplois directs liés à l'installation et à l'exploitation, des emplois indirects dans la chaîne d'approvisionnement et des emplois induits par l'augmentation de l'activité économique.

Les technologies numériques peuvent transformer l'économie mauritanienne et favoriser la diversification. Elles stimulent l'efficacité des entreprises, facilitent l'expansion vers de nouveaux marchés et permettent la participation à l'économie collaborative. Elles développent le commerce en supprimant les barrières géographiques et en élargissant la clientèle. L'amélioration des services numériques entre les administrations et les entreprises (G2B) renforcera la transparence, réduira les coûts et élargira les opportunités d'affaire. Les réformes clés comprennent l'adoption d'un système de paiement rapide (FPS), la mise à jour de la réglementation sur les services de paiement et la monnaie électronique, et le renforcement de la collecte de données sur l'économie numérique.

Les investissements dans des infrastructures résilientes au changement climatique permettent d'atteindre plusieurs objectifs de politique économique. Tout d'abord, ils constituent une source supplémentaire de croissance économique, tout en atténuant l'impact du changement climatique sur les personnes et les biens. En outre, la construction de routes et de ponts résilients au changement climatique contribue à maintenir la qualité des actifs, réduit les coûts de transaction pour les entreprises et crée des emplois à court et moyen terme grâce aux projets de construction. De plus, l'extension des systèmes d'irrigation a un impact positif sur la production agricole, ce qui favorise encore davantage la croissance et la création d'emplois.

Créer un environnement réglementaire prévisible

Un environnement réglementaire prévisible et fondé sur le respect des règles est essentiel pour une croissance tirée par le secteur privé dans les secteurs non extractifs, car il réduit les risques et permet aux entreprises d'investir en toute confiance. Les réformes prioritaires comprennent la facilitation de l'entrée sur le marché et la limitation des privilèges anticoncurrentiels (octroi opaque de licences, distorsions dues aux aides d'État, avantages accordés aux entreprises publiques) ; le renforcement de la gouvernance et de la transparence réglementaire ; l'amélioration de l'allocation des ressources publiques grâce à des marchés publics transparents et à des Partenariats Public Privés (PPP) compétitifs ; et la clarification et l'accélération de l'attribution des titres fonciers et des droits d'utilisation. Il est essentiel de rationaliser les régimes commerciaux et d'investissement (permis, douanes, normes)

et les réglementations financières qui élargissent l'accès au crédit (transactions garanties, registres de garanties, insolvabilité prévisible). Les règles du travail doivent faciliter l'embauche formelle, garantir l'égalité des sexes et la sécurité, et permettre une flexibilité équilibrée, tandis que des réglementations claires et interopérables en matière de numérique, de données et de paiements favorisent l'entrée sur le marché, l'innovation et la croissance.

La diversification au-delà des industries extractives dépendra de la mise en place d'un cadre réglementaire prévisible et de conditions équitables pour tous les investisseurs. Le secteur extractif restera un secteur clé pendant de nombreuses années, mais la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité résultera probablement du développement de secteurs non extractifs et à forte intensité de main-d'œuvre. Des stratégies proactives visant à attirer les IDE vers les secteurs non extractifs et à forte intensité de main-d'œuvre stimuleront la création d'emplois et la croissance économique. Il est nécessaire de mettre en place un cadre réglementaire favorisant la concurrence sur les marchés, l'indépendance judiciaire et la transparence fiscale afin de renforcer la confiance des investisseurs et de soutenir le développement durable. En démontrant sa capacité à attirer davantage d'IDE axés sur les marchés pour compléter ceux axés sur les ressources naturelles, la Mauritanie peut également contribuer de manière significative à générer des retombées positives qui favorisent la création d'emplois et améliorent leur qualité.

Favoriser un secteur privé dynamique

Un secteur privé dynamique et une mobilisation efficace des capitaux privés sont des moteurs essentiels de la croissance économique et de l'emploi, principalement grâce à l'augmentation des investissements, à l'innovation et à l'expansion des entreprises. Les réformes menées dans ce cadre, qui permettent le transfert de technologies, améliorent l'accès des entreprises au financement et alignent le développement des compétences sur les besoins du marché local, s'attaquent directement aux problèmes de faible productivité et de création d'emplois limitée. Ces initiatives contribuent également à rendre les secteurs non extractifs plus attrayants pour la mobilisation de capitaux privés, y compris les IDE.

La croissance de la productivité dans le secteur privé et l'amélioration du rendement du travail peuvent être obtenues grâce à des réformes axées sur la promotion de l'innovation, l'élargissement de l'accès au financement et le développement des compétences pertinentes au niveau des entreprises. Le transfert de technologies peut être encouragé en investissant dans l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) afin de renforcer l'innovation nationale et en soutenant des programmes qui encouragent l'adoption des technologies numériques. L'amélioration de l'efficacité des agences d'évaluation du crédit et des registres de crédit, ainsi que l'optimisation de la gestion des fonds de garantie des PME et la mise en place de mécanismes de partage des risques couvrant à la fois les banques et les PME, peuvent contribuer à atténuer les asymétries d'information et à améliorer l'accès au crédit. Le renforcement des compétences au niveau des entreprises peut être réalisé en développant un système national de formation et de certification des compétences (EFTP) axé sur la demande et applicable aux secteurs formel et informel.

Potentiel de croissance et opportunités de création d'emplois au niveau sectoriel

En s'appuyant sur des moteurs fondamentaux – la mise à niveau du capital humain et des infrastructures (y compris les énergies renouvelables et les technologies numériques), la garantie de l'efficacité réglementaire, et le soutien à l'écosystème des entreprises – des opportunités sectorielles spécifiques offrent des voies concrètes pour la transformation économique de la Mauritanie. En orientant stratégiquement les réformes et les investissements vers des domaines clés tels que l'agroalimentaire, le tourisme et les services numériques, cette approche ciblée complète également les initiatives de politiques intersectorielles.

Le secteur agroalimentaire mauritanien, qui comprend l'horticulture et les produits d'origine animale transformés, représente un domaine important pour la diversification et le développement économiques. En 2022, l'agriculture contribuait à hauteur de 21 % à la valeur ajoutée totale et représentait 34 % de l'emploi. Le secteur horticole, principalement géré par des femmes (90 % de la main-d'œuvre), approvisionne le marché national grâce à plus de 4 600 agriculteurs. La résolution de problèmes tels que les pratiques agricoles traditionnelles, les infrastructures limitées, les coûts énergétiques élevés et les obstacles au financement et à la formalisation des titres

fonciers pourrait améliorer la productivité et réduire la dépendance vis-à-vis des importations. L'amélioration des compétences techniques, des infrastructures et des méthodes écoénergétiques est considérée comme importante. Le secteur de l'élevage est également important : 80 % de la population possède du bétail et 16 % travaille dans ce domaine. Si la Mauritanie couvre ses besoins en viande rouge, il existe un potentiel de développement supplémentaire dans les produits animaux transformés, les produits laitiers et la production de cuir. Des défis liés à l'éducation des agriculteurs, au changement climatique, à l'isolement géographique et aux infrastructures subsistent. Grâce à des investissements ciblés, le secteur agroalimentaire pourrait soutenir la diversification, la création d'emplois et une croissance durable.

La Mauritanie est considérée comme ayant un avantage comparatif dans le domaine du tourisme en raison de son patrimoine culturel, de ses sites historiques et de ses paysages désertiques. Cependant, le potentiel de croissance dudit secteur reste sous-exploité. Le développement de l'industrie touristique pourrait contribuer à la diversification économique si des questions telles que les infrastructures, la qualité des services et la connectivité étaient résolues. L'intégration du tourisme dans des stratégies commerciales et d'investissement plus larges pourrait également améliorer les performances du secteur.

L'adoption des technologies numériques offre des opportunités de transformation de l'économie mauritanienne, en particulier dans le secteur privé, même si des défis subsistent. Le pays a connu une augmentation de l'accès à l'internet mobile et de l'utilisation des applications numériques, la pénétration de l'internet passant de 2 % en 2012 à 80 % en 2024, et la part des utilisateurs passant de 5 % à 44 % au cours de la même période. Des obstacles structurels ont empêché la Mauritanie d'égaliser ses pairs dans l'indice de développement numérique 2024 de l'Union internationale des télécommunications. Les principales limites sont le faible niveau de culture numérique, l'insuffisance des infrastructures, la petite taille du marché, les lacunes réglementaires et les déficiences du marché. Le développement numérique a le potentiel d'accroître l'efficacité, de faciliter l'expansion des entreprises et d'améliorer l'accès aux marchés mondiaux. Le secteur des services numériques présente un potentiel de croissance, soutenu par les récentes améliorations des infrastructures numériques, notamment en matière de connectivité mobile. Le secteur privé, largement engagé dans le commerce et les services, a commencé à adopter des modèles commerciaux numériques. Les efforts politiques axés sur la résolution des problèmes liés à l'offre et à la demande pourraient favoriser davantage l'adoption du numérique.

Impact potentiel des réformes politiques sur la croissance et l'emploi

Les réformes décrites dans le présent rapport ont le potentiel d'améliorer considérablement la croissance économique et la création d'emplois, tant en termes de quantité que de qualité (Tableau O.2). Notre cadre de hiérarchisation des réformes comprend une analyse de faisabilité, d'effet de levier et d'impact quantitatif. Cette dernière s'appuie sur le modèle macro-fiscal de la Banque mondiale pour la Mauritanie et évalue l'impact de réformes spécifiques sur la croissance, l'emploi, les salaires et la productivité en établissant une base de référence claire et en intégrant des données solides issues de la littérature. Le cadre de hiérarchisation aide les décideurs politiques à donner la priorité aux réformes qui offrent les meilleurs rendements.

Définir les priorités en matière de réforme

Si un ensemble complet de réformes est essentiel, une mise en œuvre efficace nécessite de définir des priorités, en particulier lorsque les ressources et les capacités sont limitées. L'exercice de hiérarchisation des priorités présenté dans ce rapport s'appuie sur une analyse diagnostique et une connaissance du contexte mauritanien. Les critères de hiérarchisation des réformes sont les suivants :

- **Faisabilité** : alignement sur les stratégies nationales (telles que la SCAPP), appropriation par le gouvernement et capacité de mise en œuvre démontrée ;
- **Potentiel de levier** : capacité de la réforme à déclencher d'autres changements de politiques ou à amplifier son impact dans tous les secteurs ;
- **Impact sur la croissance et l'emploi** : estimations quantitatives de l'influence de chaque réforme sur la croissance et l'emploi, basées sur des simulations à l'aide de modèles macroéconomiques ;

Tableau O.2 : Sélection d'options de réformes pour une croissance inclusive et résiliente

	Priorité sur l'ensemble de la période	PIB réel	Emploi	Salaire réel	Productivité du travail
Impact (% d'écart par rapport au scénario de référence)		2030			
Effet combiné		3,08	2,65	1,78	1,66
<i>Solides infrastructures</i>					
Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance	Long terme	2,00	0,16	2,73	2,65
<i>Environnement réglementaire prévisible</i>					
Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	Court terme	0,13	0,01	0,07	0,06
Mettre à jour le code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes.	À moyen terme	0,57	1,47	-0,58	-0,63
Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	Court terme	0,33	1,01	-0,51	-0,48
<i>Dynamisme du secteur privé</i>					
Augmenter les investissements dans les STEM et soutenir l'adoption des technologies	À moyen terme	0,05	0,00	0,06	0,06
Impact (% d'écart par rapport au scénario de référence)		2040			
Effet combiné		7,44	5,03	4,87	5,25
<i>Solides infrastructures</i>					
Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance	Long terme	4,84	0,19	6,51	6,47
<i>Environnement réglementaire prévisible</i>					
Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	Court terme	0,28	0,01	0,33	0,24
Mettre à jour le code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes.	À moyen terme	0,85	1,65	-0,47	-0,47
Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	Court terme	1,36	3,18	-1,64	-1,13
<i>Dynamisme du secteur privé</i>					
Augmenter les investissements dans les STEM et soutenir l'adoption des technologies	À moyen terme	0,10	0,00	0,14	0,14
Impact (% d'écart par rapport au scénario de référence)		2050			
Effet combiné		10,33	6,86	6,61	8,38
<i>Solides infrastructures</i>					
Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance	Long terme	6,42	0,14	8,65	9,21
<i>Environnement réglementaire prévisible</i>					
Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	Court terme	0,41	0,01	0,56	0,44
Mettre à jour le code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes.	À moyen terme	1,04	1,85	-0,42	-0,31
Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	Court terme	2,34	4,86	-2,34	-1,13
<i>Dynamisme du secteur privé</i>					
Augmenter les investissements dans les STEM et soutenir l'adoption des technologies	À moyen terme	0,12	0,00	0,16	0,17

Source : Banque Mondiale

En appliquant ces critères, les réformes clés suivantes ont été identifiées, chacune soutenant le cadre stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour le développement du secteur privé et la création d'emplois :

- **Infrastructures pour le capital humain : augmenter considérablement les investissements dans l'éducation de la petite enfance car cela jette les bases d'une main-d'œuvre qualifiée et adaptable.** Dans une économie mondiale en rapide évolution, une éducation de qualité permet à la prochaine génération d'acquérir les outils cognitifs et sociaux nécessaires pour stimuler l'innovation et soutenir la croissance. Cela permet non seulement de remédier aux disparités actuelles en matière d'éducation, mais aussi de garantir que la Mauritanie puisse être compétitive sur la scène internationale ;
- **Modernisation de la réglementation : rendre obligatoire le traitement électronique des transactions foncières, encourager l'enregistrement officiel des titres fonciers, mettre à jour le code du travail afin d'améliorer l'embauche et de réduire les écarts d'opportunité entre sexes, et rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence.** Ces réformes moderniseront le paysage institutionnel mauritanien, renforceront la transparence et consolideront l'état de droit, favorisant ainsi la confiance des investisseurs et des citoyens. Des systèmes fonciers efficaces et des pratiques de travail équitables encouragent directement la participation du secteur privé, tandis qu'une autorité de concurrence solide crée des conditions équitables, stimulant la productivité et le dynamisme économique ;
- **Développement du secteur privé : accroître les investissements ciblés dans l'enseignement des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) et soutenir l'adoption généralisée des technologies afin de stimuler l'innovation et la productivité.** En se concentrant sur ces domaines, le pays peut diversifier son économie, réduire sa vulnérabilité aux chocs liés aux matières premières et créer de nouvelles opportunités d'emploi. Le renforcement des capacités dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques conduira à l'émergence de nouveaux secteurs et soutiendra une croissance durable à long terme.

Ensemble, ces réformes sont essentielles pour la Mauritanie, car elles s'attaquent aux contraintes structurelles et humaines qui ont historiquement limité le potentiel économique du pays. En mettant en œuvre ces mesures, la Mauritanie se positionne pour passer d'un modèle dépendant des ressources à une économie diversifiée et résiliente, capable d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2050.

Avantages fondés sur des données probantes

Les simulations des politiques proposées mettent en évidence leur potentiel de transformation. L'impact potentiel des réformes proposées dans ce rapport sur la croissance, la quantité et la qualité des emplois est considérable :

- La mise en place de l'autorité de la concurrence devrait avoir le plus grand impact sur l'emploi en favorisant la concurrence sur le marché, en stimulant la productivité et en encourageant l'innovation ;
- Les investissements dans l'éducation de la petite enfance auront l'effet le plus significatif sur le PIB, les salaires réels et la productivité, jetant ainsi les bases solides d'une croissance future ;
- La mise en place d'un cadre budgétaire solide pour la gestion des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles contribuera à stabiliser l'économie et à soutenir la diversification.

Séquençage pour un impact maximal

Une approche par étapes permettra de maximiser l'efficacité des réformes, en équilibrant l'urgence et la prévoyance stratégique, et en veillant à ce que les mesures immédiates contribuent aux objectifs à long terme :

- À court terme : mettre en œuvre des réformes visant à renforcer la transparence et le marché, telles que les transactions foncières électroniques et la mise en place d'une autorité de concurrence opérationnelle.
- À moyen terme : se concentrer sur les changements législatifs et les réformes éducatives, notamment la mise à jour du code du travail et le développement des programmes STEM.
- Long terme : donner la priorité aux investissements fondamentaux dans le capital humain (à commencer par l'éducation de la petite enfance), qui auront des retombées substantielles sur les résultats scolaires et la productivité économique à long terme.

Une vision pour l'avenir de la Mauritanie

Si ces réformes sont soigneusement séquencées et pleinement mises en œuvre, la Mauritanie pourrait atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2050. Cet ensemble stratégique de réformes permettra de faire passer la Mauritanie d'une économie extractive à une économie plus diversifiée, plus résiliente et plus inclusive, notamment en investissant dans des secteurs tels que l'agriculture, le tourisme, la pêche et les infrastructures. Les réformes permettront d'améliorer les compétences et la productivité et de réduire la volatilité, tandis que les politiques foncières et de concurrence devraient stimuler les investissements et la création d'emplois. L'accent mis sur l'éducation précoce et les STEM permettra de préparer la main-d'œuvre aux besoins futurs et à l'adoption des technologies. Une gestion rigoureuse des finances publiques permettra de progresser vers les objectifs climatiques et économiques, en réduisant la dépendance vis-à-vis des prix des matières premières. Une mise en œuvre efficace des politiques est essentielle pour que ces réformes soutiennent la vision de développement de la Mauritanie, en établissant une base solide pour une croissance économique durable et la création d'emplois.

CHAPITRE 1

COMPRENDRE LA CROISSANCE, LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI EN MAURITANIE

MESSAGES CLÉS :

- La croissance économique de la Mauritanie a été plus faible et plus volatile que celle de ses pairs, et n'a pas permis d'améliorer durablement le niveau de vie.
- Le modèle de croissance dépendant des industries extractives, caractérisé par une diversification limitée des exportations, a rendu l'économie très vulnérable aux chocs, exacerbant la volatilité et compromettant la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité.
- La lenteur de la transformation structurelle entrave la productivité, limite la demande de main-d'œuvre et contribue à un taux de chômage relativement élevé, au sous-emploi et à de faibles revenus moyens du travail.
- Les contraintes pesant sur l'offre de main-d'œuvre, notamment la participation faible et stagnante au marché du travail, en particulier chez les femmes, les jeunes et les populations rurales, ainsi que le faible niveau de qualification de la main-d'œuvre, freinent encore davantage la croissance et l'emploi.
- Le chapitre met en évidence quatre défis fondamentaux qui caractérisent l'économie mauritanienne : (i) La faible demande de main-d'œuvre dans les secteurs productifs et un faible taux de participation à la population active, particulièrement chez les femmes et les jeunes ; (ii) La faible croissance de la productivité, qui limite les revenus du travail et la diversification économique ; (iii) L'investissement limité dans les secteurs non extractifs, entraînant un développement insuffisant du secteur privé ; (iv) La forte volatilité de la croissance et des recettes, exacerbée par les risques climatiques et la dépendance vis-à-vis des matières premières.
- Pour accélérer l'amélioration du niveau de vie, il faudra s'orienter vers un modèle de croissance plus inclusif et diversifié, tiré par une productivité plus élevée et des possibilités d'emploi accrues.

Introduction

Malgré ses ressources naturelles abondantes, la croissance économique de la Mauritanie a été en deçà des attentes. Si la forte dépendance à l'égard du secteur extractif a généré des revenus importants, permettant au pays d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), elle a également rendu l'économie très vulnérable aux fluctuations des prix des matières premières, exacerbant la volatilité de la croissance. Les politiques budgétaires procycliques et l'extrême volatilité des recettes tirées des ressources naturelles ont aggravé ces effets, limitant la capacité de l'État à atténuer les chocs et à soutenir la diversification économique. Pour améliorer durablement le niveau de vie et passer au statut de pays à revenu intermédiaire supérieur (PRIS), il faudra mettre en place des politiques qui favorisent la diversification économique, stimulent la productivité et créent des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Ce chapitre examine les performances de la Mauritanie en matière de croissance et d'emploi au cours des deux dernières décennies, en mettant l'accent sur les principaux moteurs de la croissance, les modèles de transformation structurelle et la dynamique du marché du travail. L'analyse fait ressortir quatre défis majeurs, qui déterminent les priorités de réforme abordées tout au long du rapport : (i) Faible demande de main-d'œuvre dans les secteurs productifs et faible participation au marché du travail, particulièrement chez les femmes et les jeunes ; (ii) Faible croissance de la productivité, limitant les revenus du travail et la diversification économique ; (iii) Investissements limités dans les secteurs non extractifs, entraînant un développement insuffisant du secteur privé ; et (iv) Forte volatilité de la croissance et des recettes, exacerbée par les risques climatiques et la dépendance vis-à-vis des matières premières. Le chapitre explore également des scénarios de croissance potentielle et présente des stratégies pour parvenir à une croissance plus résiliente et inclusive.

A. Croissance, réduction de la pauvreté et transformation structurelle

La croissance économique de la Mauritanie a été plus faible et plus volatile que celle de ses pairs (figures 1.1 et 1.2)⁵. Au cours des deux dernières décennies, la croissance du PIB a été en moyenne de 3,5 %, soit un niveau inférieur à celui des pays comparables (4,2 %) et fréquemment perturbée par des chocs externes (Tableau 1.3). Cela contraste fortement avec l'objectif de croissance moyenne de 7,5 % pour la période 2022–2030 fixé par le plan d'action SCAPP 2021–2025, un taux que la Mauritanie n'a atteint que deux fois au cours des deux dernières décennies⁶.

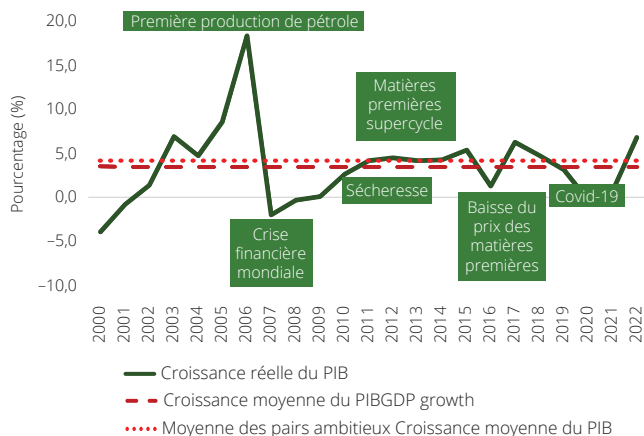
Cette dynamique de croissance reflète un cycle classique d'expansion et de ralentissement, alimenté par une forte concentration des exportations dans le secteur des minéraux. Plus de 70 % des exportations du pays proviennent du secteur extractif, dominé par le minerai de fer (36 % des exportations en 2023) et l'or (40 % des exportations en 2023). Cette forte dépendance à l'égard des exportations de matières premières rend la croissance économique très vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux, ce qui entraîne des périodes d'expansion rapide suivies de ralentissements brutaux.

Au cours des deux dernières décennies, la trajectoire de croissance de la Mauritanie a suivi quatre phases distinctes. De 2000 à 2004, la croissance a été en moyenne de 1,7 % en raison du ralentissement mondial exacerbé par les événements du 11 septembre 2001 et les conditions météorologiques défavorables. La période 2005–2014 a vu la croissance atteindre 4,4 %, tirée par la production de pétrole, de cuivre et d'or malgré la crise financière mondiale. Au cours de la période post-super-cycle des matières premières, de 2015 à 2019, la croissance a ralenti pour s'établir à 4,2 % en raison de la baisse des prix des matières premières. Cependant, l'augmentation de la production d'or, la reprise de l'activité agro-pastorale, les exportations nettes légèrement positives et la consommation privée

5 Nous faisons référence à des pays pairs structurels et aspirationnels. Les pays pairs structurels sont des pays qui présentent des caractéristiques économiques similaires à celles de la Mauritanie sur la période 2015-2021. Il s'agit du Bénin, du Congo et du Sénégal. Le choix des pays pairs aspirationnels (Maroc, Algérie, Côte d'Ivoire, Vietnam) est le résultat d'une approche fondée sur des données et d'une consultation avec les autorités mauritaniennes. Voir l'annexe A1.4 pour une explication de la méthodologie adoptée pour identifier les pairs structurels et les pairs aspirationnels.

6 Cela s'est produit en 2005 et 2006, au début de la production et de l'exportation de pétrole.

Figure 1.1 : La croissance du PIB de la Mauritanie a été volatile en termes absolus



Source : Indicateurs du développement mondial, Macro Poverty Outlook et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Figure 1.2 : ... et par rapport à ses pairs

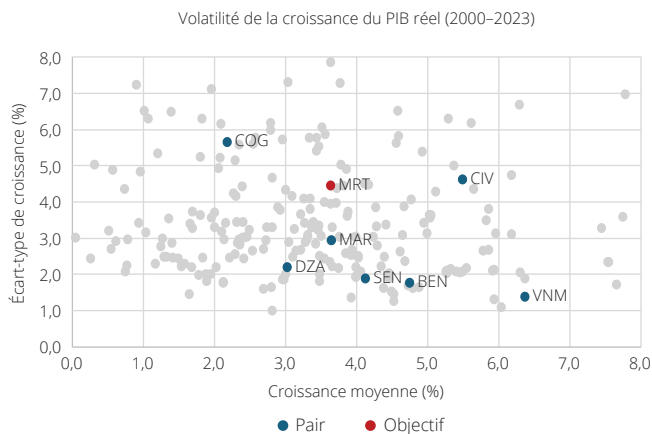
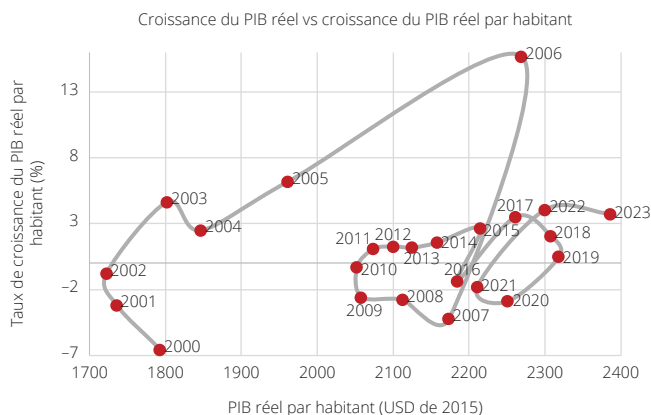
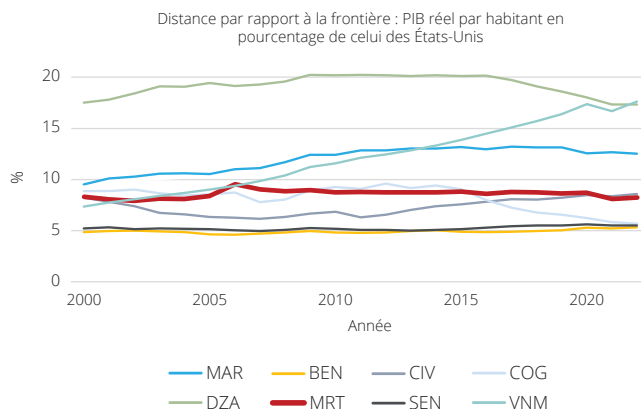


Figure 1.3: La croissance inégale de la Mauritanie n'a pas entraîné d'amélioration durable du niveau de vie



Source : Macro Poverty Outlook et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Figure 1.4 : ... empêchant le pays de rattraper son retard par rapport à la frontière mondiale et à ses pairs aspirationnels



stable soutenue par la demande de services liée à l'urbanisation ont contribué à soutenir l'activité économique. La pandémie de COVID-19 a provoqué une récession, avec une croissance moyenne de 2,3 % entre 2020 et 2022.

En conséquence, la croissance en termes de PIB par habitant s'est écartée de celle des pays comparables, fluctuant entre des valeurs positives et négatives, sans parvenir à améliorer durablement le niveau de vie (figure 1.3). La lenteur de la convergence économique de la Mauritanie l'a empêchée de rattraper les pays comparables auxquels il aspire (figure 1.4). Des taux de croissance inférieurs à la moyenne ont maintenu le PIB par habitant (PPA) à environ la moitié de la moyenne des pays comparables aspirationnels et en dessous de la moitié du seuil de revenu intermédiaire supérieur (4 515 en 2022, méthode Atlas USD).

Malgré ces défis, la croissance entre 2014 et 2019 a été favorable aux pauvres, contribuant à la réduction de la pauvreté, mais avec des différences significatives entre les zones urbaines et rurales⁷. Les courbes d'incidence

7 Si les données sur la pauvreté couvrent une période plus longue, les enquêtes auprès des ménages de 2014 et 2019 sont les plus comparables car elles utilisent la même méthodologie.

Figure 1.5 : En moyenne, la croissance explique une part plus importante de la réduction de la pauvreté que la redistribution

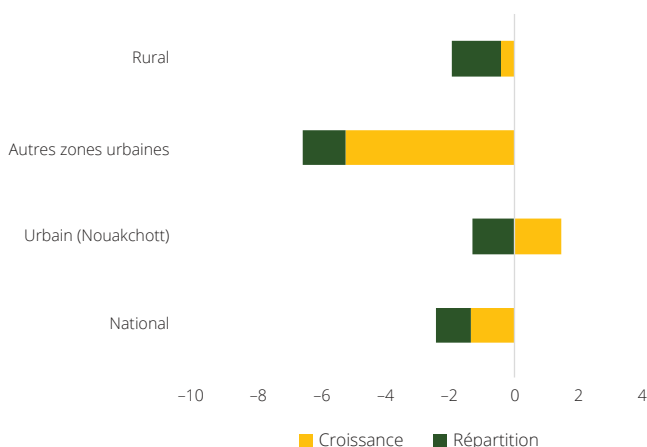
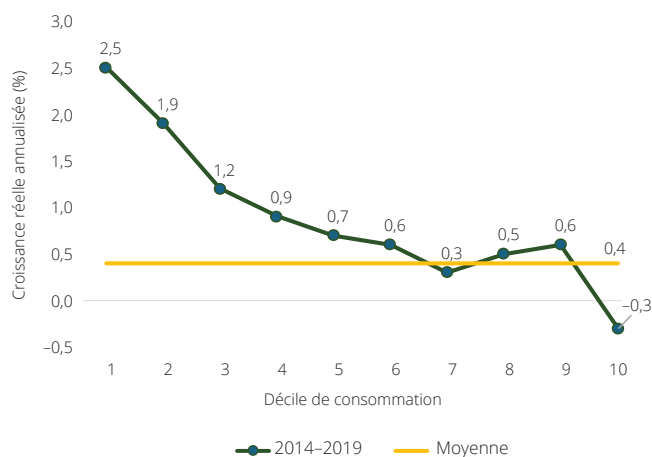


Figure 1.6 : La croissance favorable aux pauvres a conduit à une réduction des inégalités



Source : Rapport d'évaluation de la pauvreté et du genre en Mauritanie, Banque mondiale, 2022.

de la croissance illustrent le taux de croissance annualisé du revenu par habitant pour chaque décile au cours de cette période (figure 1.6). Au niveau national, la croissance a représenté près de 60 % de la réduction de la pauvreté (figure 1.5), favorisant les déciles inférieurs et contribuant ainsi à réduire les inégalités. Dans les zones urbaines (à l'exclusion de la capitale), la croissance a expliqué environ 80 % de la réduction totale de la pauvreté, tandis que dans les zones rurales, la redistribution a joué un rôle plus important que la croissance, les déciles de revenus inférieurs ayant connu des taux de croissance plus élevés, tandis que les déciles supérieurs ont enregistré une croissance négative. Dans la capitale Nouakchott, la redistribution a eu un impact plus important sur la réduction de la pauvreté que la croissance économique (Banque mondiale, 2022). Ici, les premier et dixième déciles ont connu des taux de croissance négatifs de 0,1 % et 2,3 % par an, respectivement, tandis que les deuxième à neuvième déciles ont affiché une croissance relativement stable d'environ 0,3 % par an. En raison de la contraction de la croissance causée par la pandémie de COVID-19, on estime que la pauvreté est passée de 31,8 % en 2019 à 33,6 % en 2021. Cette augmentation a été plus prononcée dans les zones rurales, et la pauvreté globale s'est élevée en moyenne à environ 34 % pendant la période 2022-2024.

Les investissements ont représenté la plus grande part de la croissance, tandis que la consommation privée a joué un rôle secondaire (figure 1.7). L'expansion économique de la Mauritanie a été largement alimentée par les investissements publics, qui ont quintuplé entre 2004 et 2015, soutenus par un boom des industries extractives et un allègement de la dette. Cependant, après la fin du super cycle des matières premières et la baisse des recettes minières, l'assainissement budgétaire a entraîné une forte réduction des investissements, qui sont passés de 11 % du PIB en 2015 à 6,7 % en 2022. La consommation privée a également contribué à la croissance, tandis que les exportations nettes ont eu un impact négatif, reflétant une baisse des exportations minières et une augmentation des importations de biens d'équipement.

La croissance a été intensive en capital, avec une contribution minimale de la productivité totale des facteurs (PTF) (figure 1.8). L'expansion économique s'est appuyée principalement sur les ressources naturelles et l'accumulation de capital tirée par les matières premières plutôt que sur les gains de productivité. Les investissements publics et les investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur extractif ont joué un rôle central dans l'expansion du capital physique, tandis que la PTF n'a que peu contribué à la croissance, souvent de manière négative ou négligeable. La faible contribution de la productivité, malgré l'augmentation de l'accumulation de capital, reflète la nature intensive en capital du secteur extractif et la mauvaise allocation persistante des ressources (voir chapitre 2).

La Mauritanie a réalisé certains progrès en matière de transformation structurelle, l'activité économique s'étant progressivement déplacée des secteurs à faible productivité vers ceux à plus forte productivité.

Figure 1.7 : Les investissements et la consommation privée ont représenté la plus grande part de la croissance

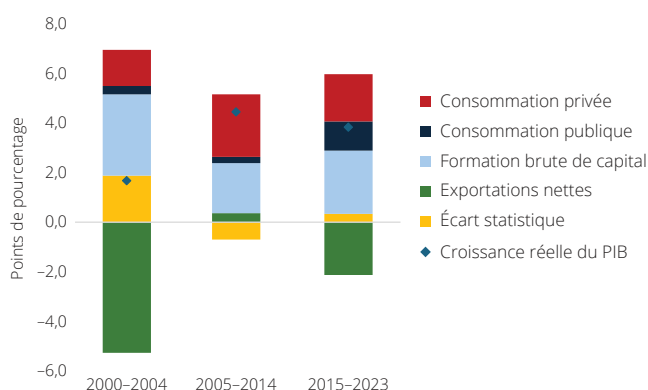
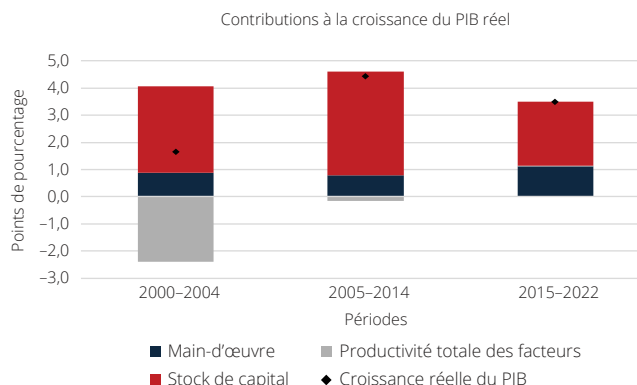


Figure 1.8 : La croissance a toujours été tirée par l'accumulation de capital



Source : Tableau de bord du rapport sur la croissance et l'emploi dans les pays et comptes nationaux de la Mauritanie.

Figure 1.9 : L'emploi s'est déplacé de l'agriculture vers les services domestiques.

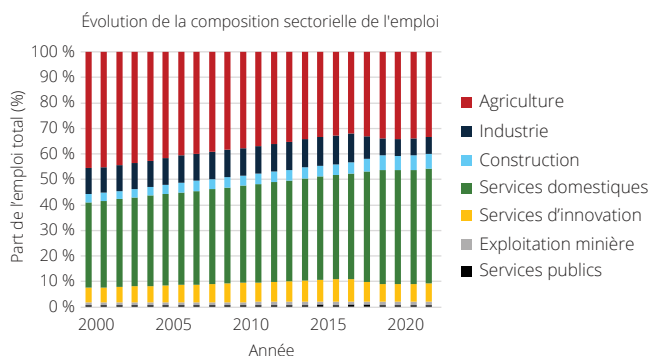
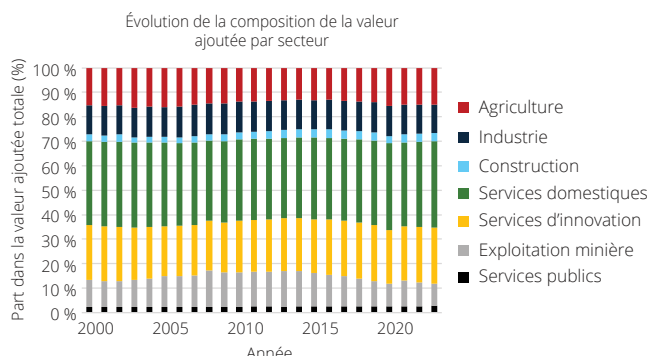


Figure 1.10 : Les contributions sectorielles à la valeur ajoutée n'ont que très peu évolué



Source : Ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi.

La main-d'œuvre est passée de l'agriculture⁸ à des services domestiques à faible productivité (principalement le commerce de détail) et, dans une moindre mesure, à la construction et à des services innovants⁹ tels que la finance et les TIC (figure 1.9). En termes de valeur ajoutée, le changement sectoriel a été encore moins prononcé (figure 1.10). Bien qu'il y ait eu une certaine évolution vers des activités plus productives, les progrès globaux restent lents, influencés par des facteurs externes tels que la variabilité des précipitations, les cycles des prix des matières premières et la pandémie de COVID-19.

En conséquence, la part de l'emploi dans les services domestiques et l'agriculture reste bien supérieure à celle d'économies comparables, tandis que la part de la valeur ajoutée de l'agriculture est relativement plus faible (figures 1.11 et 1.12). Le secteur minier suit le schéma attendu d'une économie basée sur les ressources

8 Dans cette analyse, l'agriculture fait référence au secteur primaire et comprend l'agriculture, l'élevage et la pêche. La valeur ajoutée est mesurée en dollars constants de 2015.

9 À la suite de Nayyar, Gaurav ; Hallward-Driemeier, Mary ; et Davies, Elwyn (2021), At Your Service : The Promise of Services-Led Development (Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale), nous faisons la distinction entre : i) les services d'innovation (transports, technologies de l'information et de la communication (TIC), services financiers et services aux entreprises), qui ont tendance à être plus commercialisables et à forte intensité d'innovation, et peuvent offrir des avantages d'échelle, et ii) les services domestiques, qui englobent le commerce de gros et de détail, l'hôtellerie, l'administration publique, l'éducation, la santé et d'autres services (tels que les arts, les loisirs, les divertissements et divers services sociaux, communautaires et personnels).

Figure 1.11 : La transformation structurelle a été plus lente que dans les pays ayant des niveaux de revenu similaires

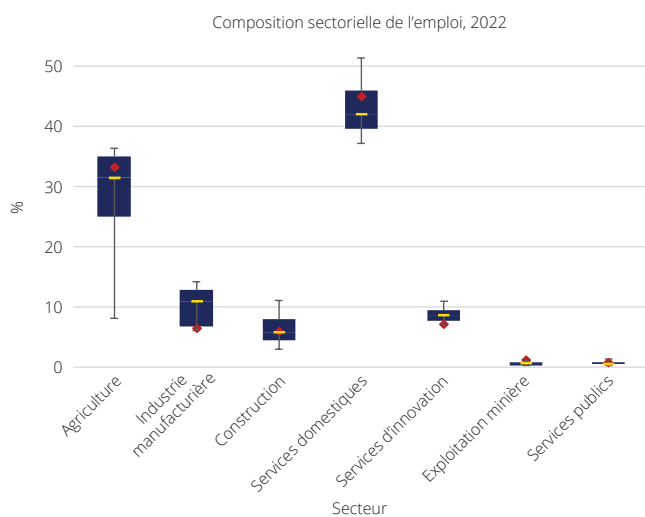
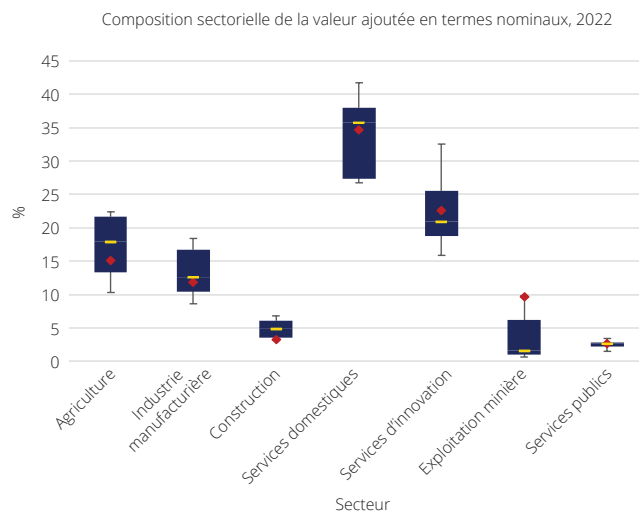


Figure 1.12 : Comme on peut s'y attendre dans une économie riche en ressources naturelles, la part du secteur minier est élevée, tandis que celle du secteur manufacturier reste inférieure à celle de pays comparables



Source : Ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi et calculs du personnel de la Banque mondiale.

naturelles, avec une part de valeur ajoutée élevée (environ 10 %) mais un faible taux d'emploi (environ 1 %). Les services plus productifs et axés sur l'innovation affichent des niveaux de valeur ajoutée par travailleur similaires à ceux des économies comparables, mais emploient relativement peu de travailleurs, ce qui suggère une certaine rigidité dans l'expansion du secteur moderne. Dans le même temps, le secteur manufacturier représente une part relativement faible de l'emploi et de la valeur ajoutée, et rien n'indique que cette situation soit sur le point de changer.

La lenteur de la transformation structurelle a peu contribué à la croissance de la productivité du travail. Au cours des 22 dernières années, la productivité du travail n'a augmenté que de 26 %, ce qui est nettement inférieur à celui de nombreux pays comparables à la Mauritanie et ne représente qu'une fraction des 140 % atteints par le Vietnam (figure 1.13). La plupart des gains de productivité proviennent d'améliorations au sein des secteurs, en particulier pendant le boom des matières premières (2005–2014) (figure 1.14). Au cours de cette période, la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité, tels que l'agriculture, vers des secteurs à plus forte productivité (réaffectation statique) et, dans une moindre mesure, vers des secteurs capables de maintenir des gains de productivité dans le temps (réaffectation dynamique), a également contribué positivement à la productivité globale. Cependant, cette tendance s'est inversée dans les années qui ont suivi.

B. Emplois et dynamique du marché du travail

La lenteur de la transformation structurelle a également freiné la demande d'emplois, contribuant à un taux de chômage relativement élevé (figure 1.15), en particulier chez les jeunes et les femmes¹⁰. Cela se reflète dans le taux d'emploi par rapport à la population en âge de travailler (PAT), qui reste nettement inférieur à

10 En l'absence d'enquêtes récentes sur les ménages ou la population active en Mauritanie, les principales statistiques du marché du travail (participation à la population active, chômage, emploi salarié, etc.) présentées dans ce rapport sont basées sur des estimations modélisées de l'OIT.

Figure 1.13 : Valeur ajoutée par travailleur par rapport au niveau de 2000, Mauritanie par rapport à ses pairs

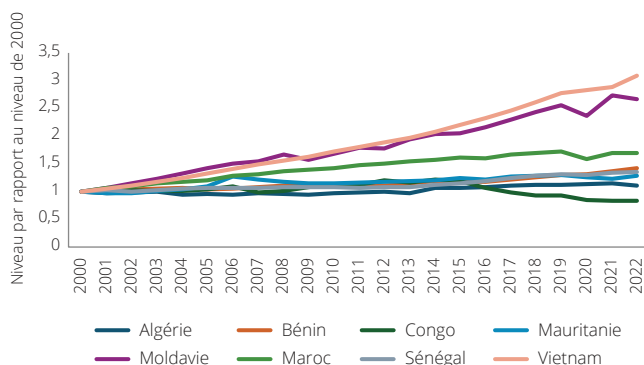
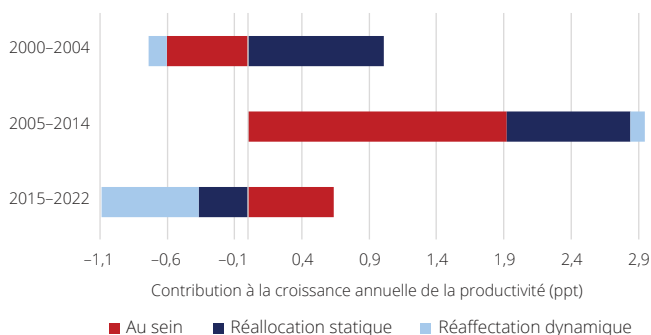


Figure 1.14 : La productivité intra-sectorielle a été le principal moteur de la productivité du travail



Source : WDI et ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi, et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Figure 1.15 : Les taux d'emploi par rapport à la population active en âge de travailler et à la population active en Mauritanie sont inférieurs à ceux d'économies comparables

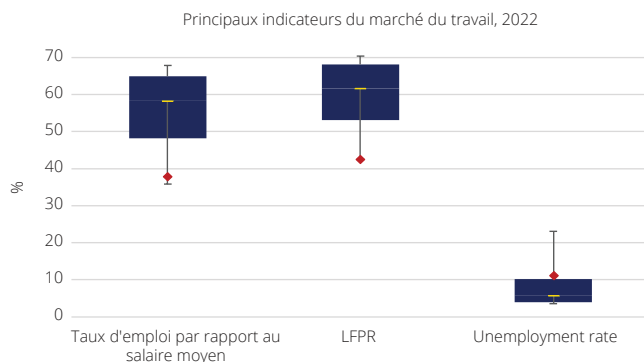
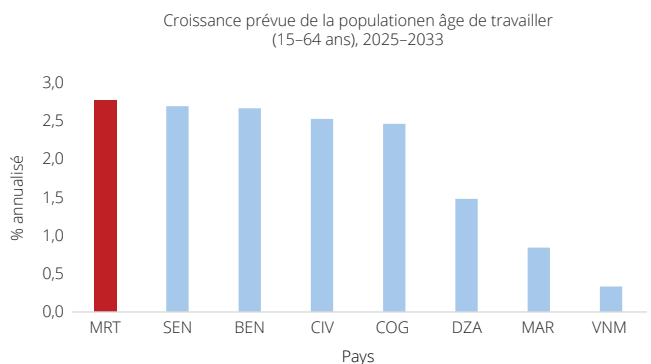


Figure 1.16 : ... et le pays devrait connaître la plus forte croissance du PAT parmi ses pairs au cours de la prochaine décennie



Source : Ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi, ILOSTAT et calculs du personnel de la Banque mondiale.

celui d'économies comparables. D'ici 2025, la population mauritanienne devrait atteindre cinq millions d'habitants, soit cinq fois plus qu'au moment de l'indépendance en 1960, et le pays devrait connaître la plus forte croissance de sa population en âge de travailler parmi ses pairs au cours de la prochaine décennie (figure 1.16). Si l'augmentation de la population en âge de travailler crée des opportunités d'expansion économique, elle intensifie également la pression pour générer suffisamment d'emplois, tant en quantité qu'en qualité, afin d'absorber la main-d'œuvre croissante.

La croissance de l'emploi au cours des deux dernières décennies a été relativement modeste, la création d'emplois étant largement concentrée dans les services domestiques. Le commerce de gros et de détail, ainsi que d'autres services, ont été les principaux contributeurs à cette tendance (figure 1.17). Sous l'effet de l'urbanisation, les services domestiques à faible productivité sont devenus le premier employeur, représentant environ 45 % de l'emploi total (tableau A1. Annexe). En revanche, les services innovants - tels que la finance, les services aux entreprises, les transports et les TIC n'emploient que 7,2 % de la main-d'œuvre, les deux derniers secteurs ayant connu un ralentissement de la croissance de l'emploi par rapport à la décennie précédente (figure 1.18). Les principaux exportateurs, à savoir les industries extractives et la pêche offrent des possibilités d'emploi limitées, en particulier le secteur extractif, qui reste très capitalistique (voir figure 1.10 ci-dessus).

Figure 1.17 : Le commerce de gros et de détail, ainsi que d'autres services, ont été les principaux moteurs de la croissance de l'emploi

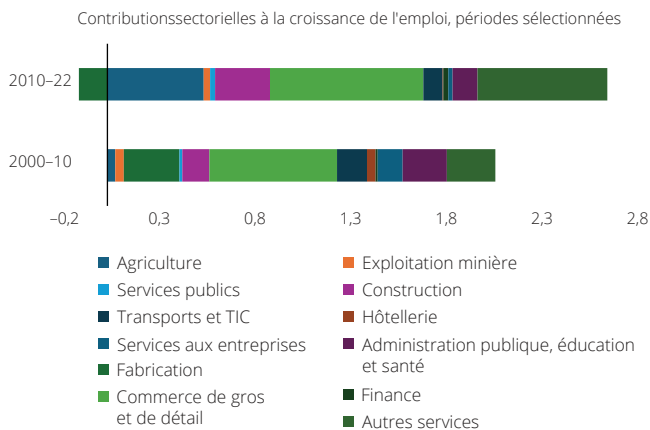
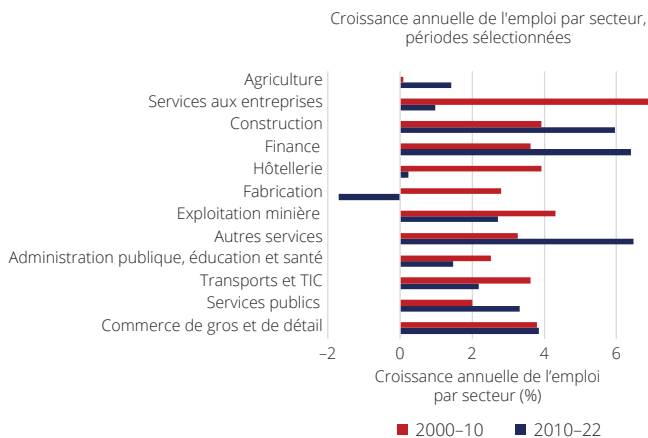


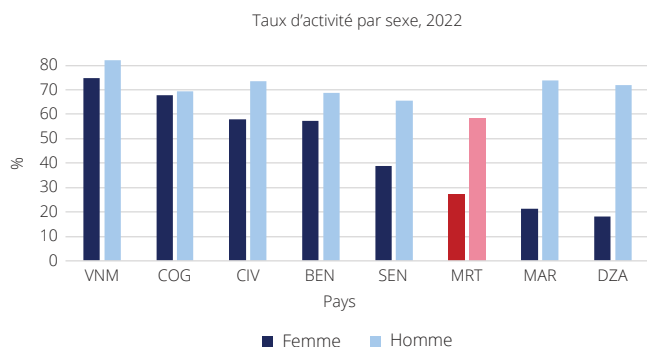
Figure 1.18 : Alors que le secteur manufacturier affiche une croissance négative de l'emploi au cours de la dernière décennie



Source : Ensemble de données de la Banque mondiale sur les changements structurels et l'emploi, ILOSTAT et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Dans le même temps, les défis liés à l'offre de main-d'œuvre restent importants, notamment le faible taux d'activité et sa stagnation, en particulier chez les femmes, les jeunes et les populations rurales, ainsi que le faible niveau de qualification de la main-d'œuvre. Par rapport à ses pairs, la participation au marché du travail en Mauritanie est particulièrement faible : en 2022, seuls 42 % de la population en âge de travailler participaient au marché du travail, avec des disparités importantes entre les sexes, puisque seulement 27 % des femmes et 58 % des hommes étaient économiquement actifs (figure 1.19). Si les disparités entre les sexes restent marquées, le taux d'activité des hommes est inférieur à celui de tous les pays comparables et est en baisse depuis 1991, en particulier chez les jeunes (âgés de 15 à 24 ans), contrairement à la tendance plus stable observée chez leurs homologues féminines. Cela met en évidence des inefficacités structurelles du marché du travail qui vont au-delà des obstacles culturels et juridiques généralement associés au faible taux d'emploi des femmes. Ces inefficacités comprennent la structure de l'économie dominée par les industries extractives, qui limite la création d'emplois de qualité et restreint les possibilités d'entrée sur le marché du travail pour les jeunes travailleurs ; des disparités géographiques importantes, le taux d'activité des hommes variant de 72 % dans les districts riches en ressources comme Tichit à des niveaux nettement inférieurs dans les régions où la diversification économique est limitée ; et des écarts persistants en matière d'éducation.

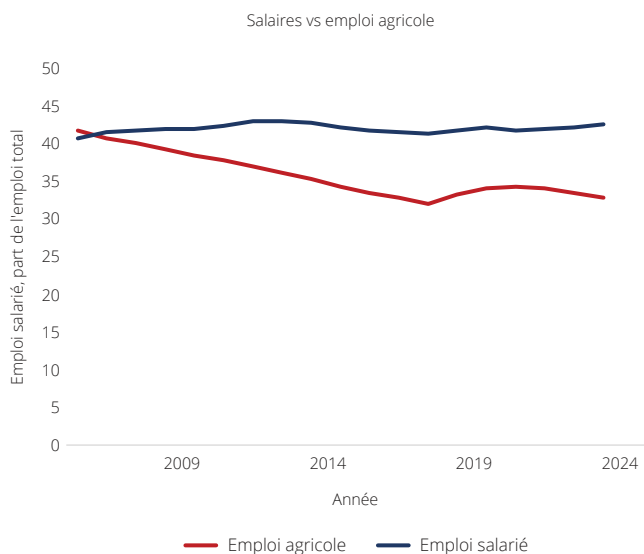
Figure 1.19 : Le taux d'activité des femmes est faible par rapport à celui des pays comparables



Source : Indicateurs du développement mondial ; ILOSTAT et calculs du personnel de la Banque mondiale.

La Mauritanie affiche également l'indice de capital humain (ICM) le plus bas parmi ses pairs. Un niveau d'éducation élevé est généralement associé à une plus grande probabilité de passer de l'agriculture et d'autres secteurs à faible productivité à des activités à forte intensité de compétences et à haute productivité. Cependant, la durée moyenne de scolarisation en Mauritanie reste inférieure aux attentes compte tenu de son niveau de revenu (WDI 2020). De nombreuses femmes quittent prématurément le marché du travail pour se marier et élever leurs enfants, ce qui réduit considérablement leur participation. L'éducation contribue également à réduire l'écart entre les sexes en matière de participation au marché du travail, mais parmi les personnes mariées, cet écart se creuse considérablement, atteignant 57 % dans l'ensemble et culminant à 59 % chez les jeunes mariés.

Figure 1.20 : L'emploi salarié n'a augmenté que de façon marginale



Source : Indicateurs du développement mondial et ILOSTAT.
Remarque : la Mauritanie est représentée par un point rouge.

Figure 1.21 : La plupart des travailleurs sont indépendants



La qualité des emplois reste relativement faible, malgré une certaine amélioration ces dernières années. La part des travailleurs salariés dans l'emploi total, qui est un indicateur de la qualité des emplois, n'a augmenté que marginalement, malgré une baisse de l'emploi agricole (figure 1.20 et figure 1.21), et reste inférieure aux niveaux observés dans les pays comparables. La main-d'œuvre mauritanienne reste majoritairement auto-employée (figure 1.21), beaucoup de travailleurs passant de l'agriculture à des emplois informels et peu rémunérés dans le secteur des services en milieu urbain. Cette caractéristique est encore plus marquée chez les femmes, qui sont surreprésentées dans le travail familial non rémunéré et gagnent nettement moins que les hommes¹¹.

C. Les obstacles à la croissance de la Mauritanie et ses perspectives d'avenir

La dépendance excessive de la Mauritanie à l'égard des ressources naturelles et le manque de complexité de ses exportations (figure 1.22 à figure 1.24) rendent son économie très vulnérable aux chocs sectoriels, qu'ils soient internes ou externes, ce qui contribue à la faiblesse de la croissance et de la création d'emplois. Au cours des deux dernières décennies, plus de 90 % des exportations se sont concentrées sur des produits peu complexes tels que les minéraux et le poisson (figure 1.24). Si la Mauritanie a doublé la part de ces produits dans ses exportations, elle a perdu du terrain dans le secteur agricole et a introduit moins de nouveaux produits que des pays comparables comme le Maroc et la Côte d'Ivoire (figure 1.22). La faible diversification économique se reflète également dans les modèles d'investissement, en particulier les IDE, qui sont restés fortement concentrés dans le secteur extractif (figure 1.23) et ont fait preuve d'une grande volatilité.

L'inflation élevée et l'appréciation du taux de change effectif réel (TCER) ont exercé une pression supplémentaire sur la compétitivité et le potentiel d'exportation. Entre 2000 et 2022, l'indice des prix à la consommation a presque triplé¹², entraînant une inflation cumulée nettement supérieure à celle des pays structurellement comparables. Cette hausse soutenue des prix a été largement alimentée par l'augmentation des coûts alimentaires et la hausse de la demande intérieure, alimentée par les recettes exceptionnelles provenant des

11 Accélérer la croissance grâce à l'égalité des sexes en Mauritanie, note d'information sur le genre, octobre 2024.

12 Les données sur l'inflation proviennent du WDI et du Macro Poverty Outlook ; les données REER proviennent de Bruegel.

Figure 1.22 : La complexité de l'économie mauritanienne est faible . . .

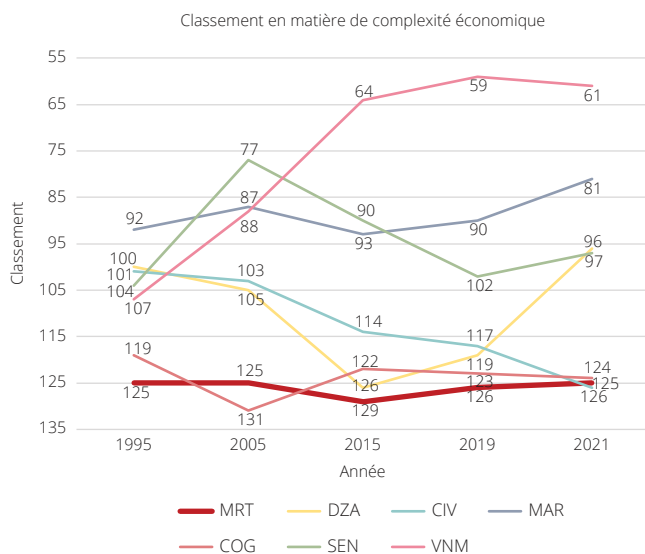
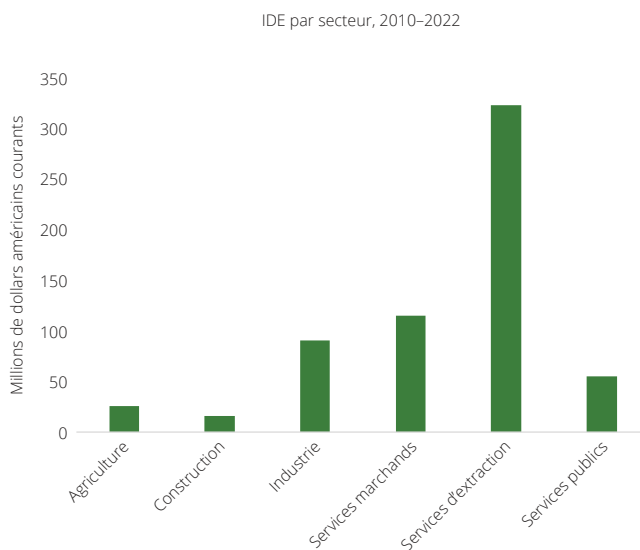
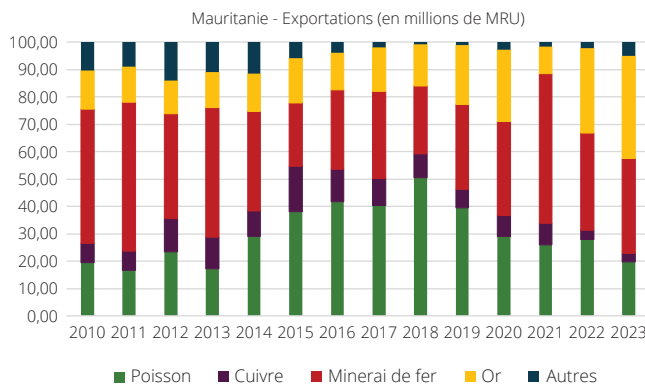


Figure 1.23 : . . . reflétant la concentration des IDE dans le secteur extractif . . .



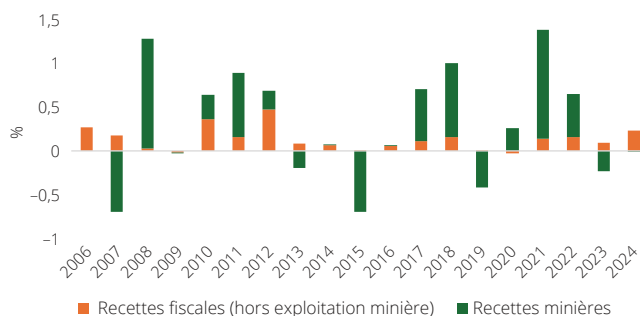
Source : Harvard Growth Lab, Indicateurs du développement mondial, Agence de promotion des investissements (APIM) et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Figure 1.24 : . . . et la concentration des exportations sur les industries extractives



Source : Harvard Growth Lab, Indicateurs du développement mondial, Agence de promotion des investissements (APIM) et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Figure 1.25 : Les recettes tirées de l'extraction minière affichent une volatilité importante d'une année sur l'autre



Source : Données du ministère des Finances et calculs du personnel de la Banque mondiale.

activités extractives. Une inflation élevée persistante, combinée à un taux de change nominal fixe, a entraîné une appréciation de 16 % du TCER au cours de la même période, contribuant à une légère surévaluation de la monnaie (FMI, 2024), affaiblissant la compétitivité et exacerbant les déficits commerciaux. Conjuguée à la disponibilité limitée de main-d'œuvre qualifiée et à un environnement commercial complexe (voir chapitre 3), cette appréciation a partiellement freiné la diversification économique.

La politique budgétaire de la Mauritanie a toujours été procyclique et mal équipée pour atténuer la volatilité inhérente aux recettes du secteur extractif, ce qui a compromis les efforts visant à favoriser la transformation structurelle et la diversification économique. Les recettes du secteur extractif ont affiché une volatilité beaucoup plus élevée (écart-type de 56,0 en 2007–24) que les recettes non liées aux ressources (14,8) (figure 1.25). Cela a compliqué la gestion macroéconomique et la planification budgétaire. Pendant les périodes de forte croissance

des matières premières (par exemple, 2011–2015), les recettes ont souvent été affectées à des dépenses irréversibles (par exemple, augmentations de salaires, subventions) ou à des investissements publics inefficaces, notamment des projets « éléphants blancs » à faible productivité, sans mesures de protection adéquates pour atténuer les chocs budgétaires. La faiblesse de la gestion des investissements publics (PIM) a encore atténué l'impact sur la croissance, tandis que les dépenses hors budget des entreprises publiques ont contourné la surveillance, exacerbant les risques liés à la gouvernance. Malgré des investissements importants dans le secteur social, les progrès en matière de développement humain ont été lents et l'accumulation de richesses s'est concentrée dans des segments restreints de la population, en particulier dans des actifs non productifs tels que l'immobilier.

Il convient de noter que le Fonds national des revenus des hydrocarbures (FNRH), initialement créé pour garantir une gestion efficace, équitable et intergénérationnelle des ressources issues de l'hydrocarbures, a eu du mal à atteindre ses objectifs initiaux. En raison de la baisse de la production pétrolière et des rendements conservateurs des investissements, le fonds n'a pas réussi à accumuler des économies substantielles et s'est plutôt transformé en un outil discrétionnaire de stabilisation budgétaire, principalement utilisé pour couvrir les déficits fiscaux. La faiblesse des systèmes de gestion des finances publiques (GFP) a encore compromis son efficacité, car les transferts du FNRH restent mal intégrés dans le processus budgétaire, ce qui limite leur potentiel de financement du développement. En outre, des lacunes en matière de gouvernance, notamment des structures institutionnelles inadéquates, un manque d'expertise technique et une transparence et une responsabilité insuffisantes, ont limité l'impact du fonds (encadré 1.1).

La faiblesse de la gouvernance en Mauritanie entrave la croissance en créant des inefficacités sur les marchés du travail, dans la détermination des prix, l'accès aux biens et services, la valeur des actifs, la prestation des services publics et l'environnement réglementaire. Comme nous le verrons plus en détail au chapitre 3, la Mauritanie est en retard par rapport à la moyenne des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRFI) et à la plupart des pays comparables pour des indicateurs clés tels que la qualité de la réglementation, l'efficacité du gouvernement, la lutte contre la corruption et la réglementation des entreprises (figures 1.26 et 1.27). La question de la corruption est importante et découle principalement de conflits d'intérêts généralisés, car de puissants groupes d'entreprises ayant des liens politiques contrôlent les monopoles commerciaux et dominent les marchés publics, en particulier dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie manufacturière. Cela nuit à la croissance en raison des inefficacités, de la baisse de productivité et de l'augmentation des coûts des activités commerciales.

Les distorsions sectorielles¹³ constituent un obstacle important à la croissance à long terme. Selon les estimations, une réduction de 1 % des distorsions nationales pourrait entraîner une augmentation du PIB de plus de 1,5 % (figure 1.28). Ces distorsions perturbent le commerce intersectoriel, ce qui conduit à une allocation inefficace des ressources. Les distorsions de source domestique comprennent les politiques qui favorisent un secteur par rapport à un autre, telles que les taxes ou réglementations spécifiques à un secteur, ou les considérations spéciales en matière de crédit. Elles semblent particulièrement pertinentes dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, où une réduction de 1 % entraînerait une augmentation du PIB de 0,49 % et 0,18 % respectivement (figure 1.29). Les distorsions de source externe, qui affectent le commerce transfrontalier, comprennent les coûts commerciaux, les droits de douane sur les importations ou les exportations, les taxes à la frontière ou les différences dans l'application des contrats. Une réduction de 1 % des distorsions de source externe pourrait augmenter le PIB de 0,25 %.

La forte vulnérabilité de la Mauritanie au changement climatique peut considérablement limiter ses perspectives de croissance. Le score de vulnérabilité indique que la Mauritanie est confrontée à un degré de vulnérabilité climatique plus élevé que tous ses pays homologues¹⁴. Le rapport 2022 sur le climat et le développement dans les pays du G5 Sahel prévoit une hausse des températures et une variabilité croissante des précipitations au cours des prochaines décennies. D'ici 2050, le changement climatique pourrait réduire le PIB annuel de la Mauritanie de 5,7 % à 9,3 %, selon le scénario retenu (figures 1.30 et 1.31). Le chapitre 4 examine les incidences budgétaires, sur la croissance et sur l'emploi de la lutte contre les défis liés au climat auxquels la Mauritanie est confrontée.

13 Cette estimation s'appuie sur la méthodologie développée par Caliendo, Parro et Tsyvinski (2022).

14 D'après les données de la Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN).

Encadré 1.1 : Comment les recettes fiscales provenant des industries extractives peuvent stimuler les investissements essentiels à la diversification et à la croissance

Le niveau historiquement bas de la mobilisation des recettes provenant des industries extractives et la gestion inadéquate des recettes et des dépenses ont entravé la conversion de la richesse naturelle en capital productif pour des investissements publics essentiels en Mauritanie. Le renforcement de la gestion des recettes provenant des ressources aiderait à ouvrir un espace budgétaire pour des dépenses d'investissement indispensables dans l'éducation et la santé, les infrastructures physiques et la résilience climatique, tous essentiels à la diversification économique, à la croissance et à la création d'emplois. La Mauritanie est membre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et sa loi n° 2008-20 relative à la gestion des recettes provenant des hydrocarbures prévoit le transfert des ressources en hydrocarbures vers son fonds de stabilisation, le Fonds National des Revenus des hydrocarbures (FNRH). Dans la pratique, cependant, une gestion inadéquate des recettes tirées des ressources a empêché la Mauritanie de tirer pleinement parti de ses richesses naturelles. La Mauritanie a été confrontée à des problèmes interdépendants liés (i) à la volatilité des recettes et aux dépenses budgétaires procycliques ; (ii) au cadre budgétaire pour la gestion des recettes tirées des ressources ; (iii) à l'efficacité de son fonds de stabilisation ; et (iv) à l'absence de règles budgétaires adaptées aux caractéristiques macroéconomiques du pays. En outre, la gestion des investissements publics présente plusieurs faiblesses, notamment une mauvaise sélection des projets, des procédures de passation des marchés publics inefficaces, des capacités limitées du personnel et des mécanismes d'évaluation ex ante et ex post insuffisants.

Le secteur extractif, en particulier l'exploitation minière, contribue de manière significative à l'économie mauritanienne (20 % du PIB en 2023), mais les recettes qu'il génère sont relativement faibles (3,1 % du PIB) et très volatiles (voir figure 1.25). La Mauritanie a réagi à cette volatilité par des politiques budgétaires procycliques, dans le cadre desquelles les investissements publics suivent de près les fluctuations des marchés des métaux. L'absence de planification à long terme a entraîné un rythme irrégulier des investissements publics, ce qui a eu un impact négatif sur la qualité des infrastructures.

Le fonds de stabilisation de la Mauritanie, le FNRH, alimente le budget annuel de l'État conformément aux lignes directrices définies dans la loi de finances annuelle, mais des réformes clés sont nécessaires pour accroître son efficacité. En particulier, le FNRH devrait être élargi afin de gérer l'ensemble des recettes du secteur extractif, avec pour rôle principal de stabiliser le budget de l'État. En outre, sa transparence et sa gouvernance doivent être considérablement améliorées (Rahim *et al*, 2021). Une approche de la politique budgétaire fondée sur des règles et axée sur le solde primaire non extractif est actuellement testée dans le cadre du programme en cours du FMI, mais elle doit être institutionnalisée.

L'amélioration de la gestion des investissements publics en Mauritanie peut considérablement renforcer la capacité du pays à affecter les recettes tirées des ressources à des investissements cruciaux dans le capital humain et physique. Les mesures clés comprennent une meilleure sélection des projets, un suivi et une évaluation plus efficaces, ainsi que des processus de passation des marchés publics plus efficaces. Des critères rigoureux de sélection des projets permettront de donner la priorité aux investissements offrant les meilleurs rendements en termes de croissance économique et de développement social. Un suivi et une évaluation renforcés garantissent que les projets sont exécutés efficacement et produisent les résultats escomptés. Des pratiques d'approvisionnement efficaces réduisent les coûts et renforcent la transparence. Ces mesures créent un environnement d'investissement solide, propice à l'attraction des investissements privés.

Figure 1.26 : La Mauritanie affiche des performances inférieures à celles de ses pairs pour la plupart des indicateurs de gouvernance ...

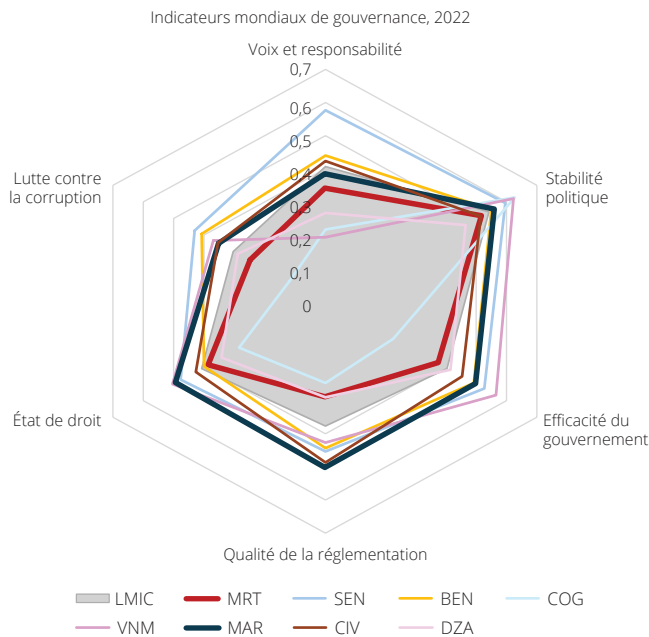
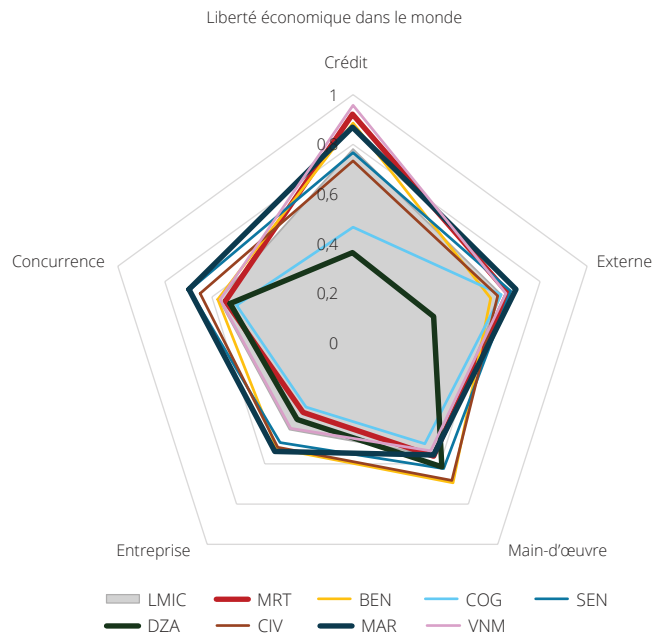


Figure 1.27 : ... mais aussi dans les domaines de la réglementation des entreprises et de la concurrence ...



Source : Indicateurs mondiaux de gouvernance, Institut Fraser et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Figure 1.28 : Les distorsions sectorielles freinent la croissance ...

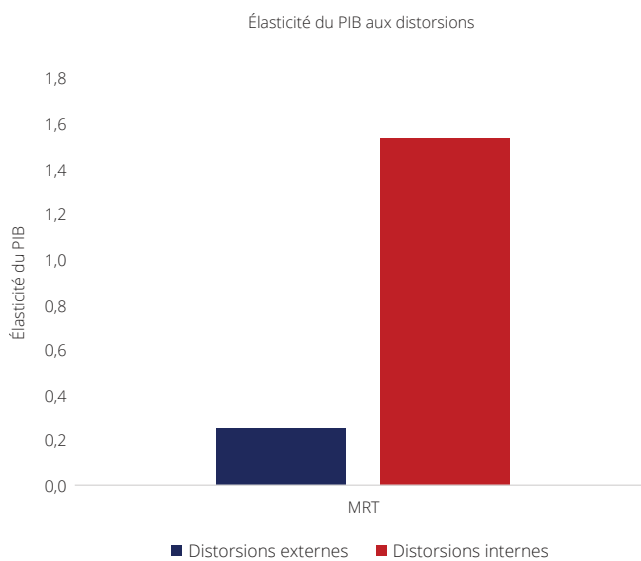
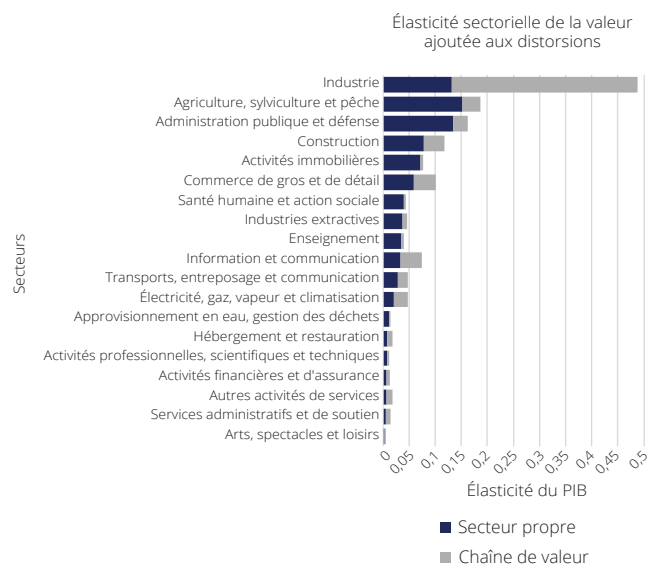


Figure 1.29 : ... principalement dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'agriculture et de la pêche



Source : base de données GLORIA et calculs du personnel de la Banque mondiale.

Figure 1.30 : La Mauritanie pourrait perdre 9,3 % de son PIB d'ici 2050 dans le scénario pessimiste . . .

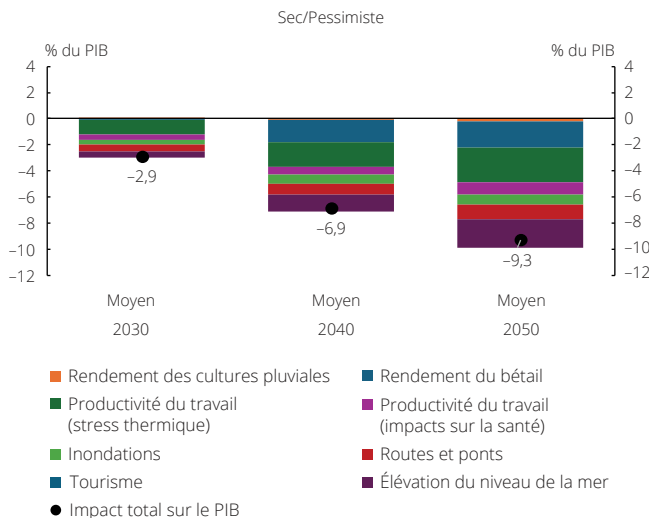
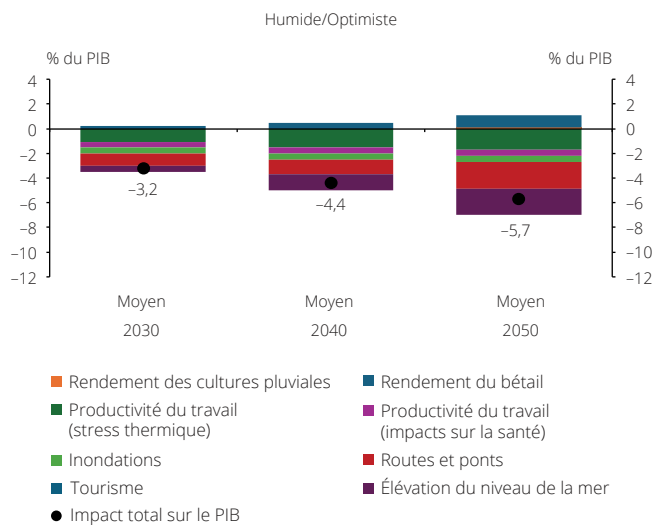


Figure 1.31 : . . . et 5,3 % de son PIB d'ici 2050 dans le scénario optimiste



Source : Rapport sur la Situation Economique de la Mauritanie : Naviguer dans la Tempête - Comment l'Urbanisation et le Changement Climatique Affectent les Risques d'Inondation en Mauritanie (français). Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.

Figure 1.32 : L'ambition de la Mauritanie est de devenir un pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2050 . . .

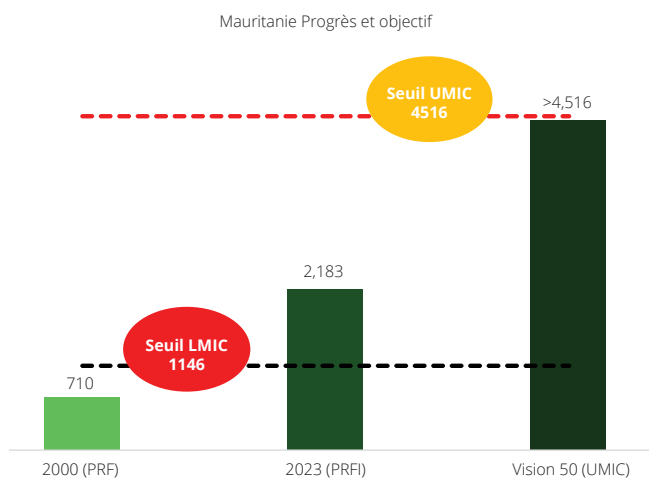
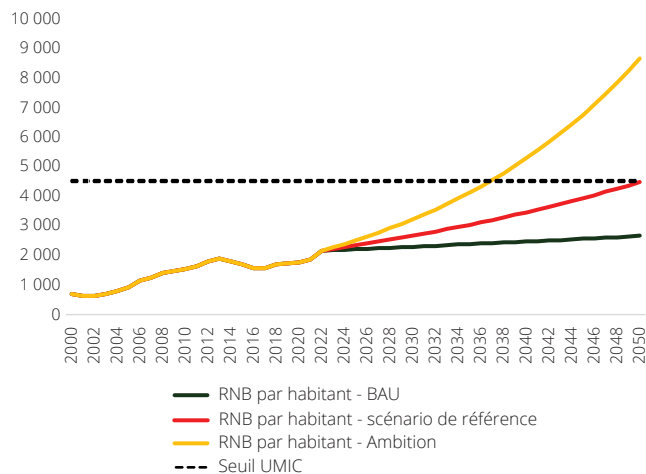


Figure 1.33 : . . . mais le statu quo ne suffira pas



Source : MFMod-GJ, classification des revenus de la Banque mondiale et calculs du personnel. Les valeurs en dollars américains sont basées sur le RNB (revenu national brut) calculé selon la méthode Atlas.

La Mauritanie aspire à devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2050 (figure 1.32), mais une approche « business as usual » (BAU) ne suffira pas pour atteindre cet objectif. Au cours des deux dernières décennies, la Mauritanie est passée au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, principalement grâce aux revenus tirés de l'exploitation minière et aux recettes exceptionnelles provenant des minerais. Cependant, la prochaine transition sera plus difficile, car le maintien du modèle de croissance actuel axé sur l'extraction et des taux de croissance historiques signifierait que la Mauritanie n'atteindrait le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRIS) que dans un siècle (figure 1.33). Cela souligne le besoin urgent d'un nouveau modèle de croissance qui favorise la diversification économique, les gains de productivité et la création d'emplois inclusifs à grande échelle.

Tableau 1.1 : Trajectoire de croissance de certains pays ayant atteint le statut de PRIS

	Nombre d'années nécessaires pour atteindre le statut de PRIS	Croissance moyenne du PIB (en pourcentage)	Croissance moyenne du PIB par habitant (en pourcentage)	Fréquence des années de croissance (pourcentage)
Botswana (2005)	16	5,1	2,6	100
Namibie (2010)	20	4,1	1,7	94
Vietnam (proche du seuil UMI)	11	6,1	5	10
Moldavie (2019)	9	4,2	5,0	80
Mauritanie (moyenne historique 2000-2022)		3,5	0,9	74,6

Source : Calculs du personnel de la Banque mondiale basés sur les indicateurs du développement mondial

Figure 1.34 : Des réformes ambitieuses seront nécessaires en matière de capital humain . . .

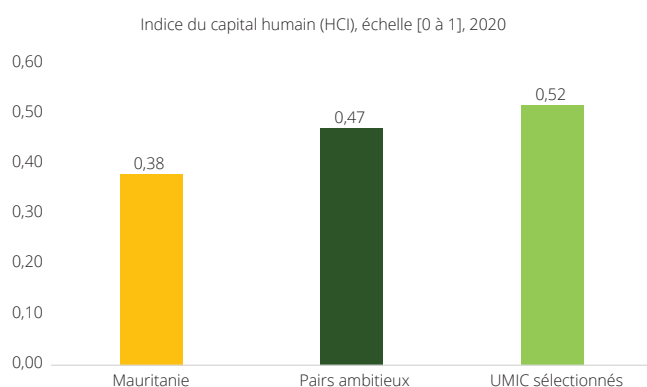
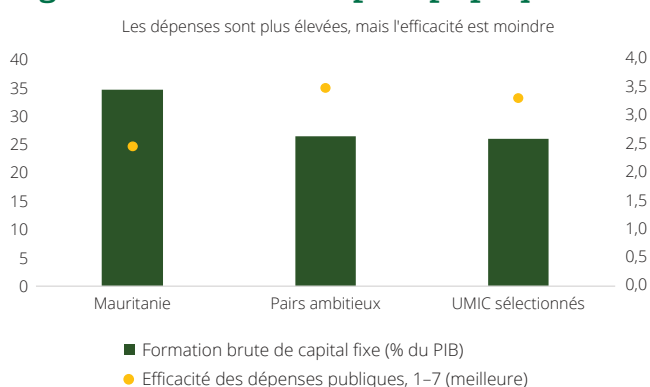


Figure 1.35 : . . . sur le capital physique



Les comparaisons avec la Namibie, le Botswana et le Vietnam soulignent l'importance d'une croissance élevée et soutenue du PIB par habitant pour atteindre le statut de PRIS (tableau 1.1). Même la Namibie, le comparateur le plus faible, a atteint un taux de croissance moyen du PIB par habitant de 1,7 % pendant sa période de convergence (1990-2020), soit deux fois le taux historique de la Mauritanie, qui est de 0,9 %. De plus, la Mauritanie a été moins régulière, comme l'illustre le nombre relativement faible d'épisodes de croissance positive du PIB par habitant.

Les scénarios à long terme envisagés supposent la suppression ou la réduction des écarts actuels entre la Mauritanie et certains PRIS en matière de moteurs de croissance clés (figures 1.34 à 1.37). Le pays accuse un retard important en matière de capital humain, avec un indice de capital humain de 0,38 en 2020, contre 0,47 pour les pays comparables et 0,52 pour les PRIS. Malgré des investissements plus élevés en pourcentage du PIB, les inefficacités se traduisent par une qualité moindre des infrastructures. En outre, l'informalité généralisée¹⁵, le faible niveau de compétences de la main-d'œuvre et les défis en matière de gouvernance continuent d'entraver le progrès économique.

Pour évaluer les trajectoires de croissance potentielles de la Mauritanie, trois scénarios sont envisagés, chacun reflétant une approche différente de la transformation économique et aboutissant à des vitesses de convergence différentes vers l'obtention du statut de PRIS (tableau 1.2). Le scénario BAU repose fortement sur les industries extractives, ce qui se traduit par des niveaux de croissance et de productivité conformes aux tendances historiques. Le scénario de croissance moyenne vise à établir les bases d'une économie diversifiée en tirant parti des ressources extractives pour investir dans des secteurs non extractifs et à forte intensité de main-d'œuvre tels que l'agriculture, la pêche et les infrastructures. En outre, il met l'accent sur le développement

15 Cependant, l'informalité peut également être un symptôme des défis économiques sous-jacents.

Figure 1.36 : . . . sur les marchés du travail

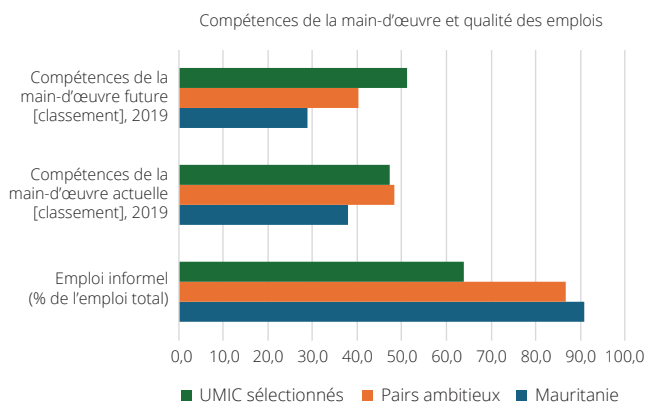
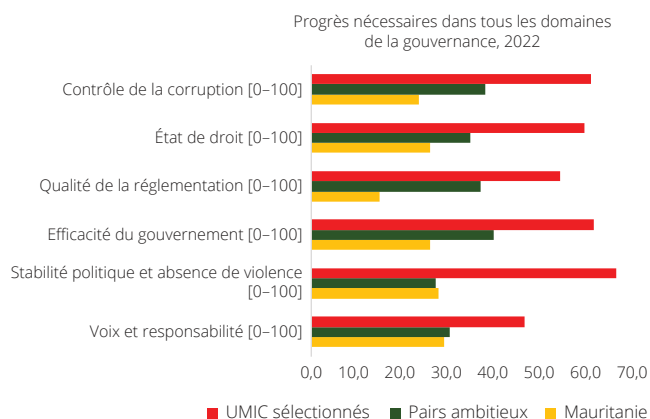


Figure 1.37 : . . . et en matière de gouvernance



Source : Indicateurs du développement mondial, Indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial (WEF), ILOSTAT.

Tableau 1.2 : Voies possibles de croissance à long terme

Principaux résultats/intrants	BAU (moyenne 2023–2050)	Scénario de croissance moyenne (moyenne, 2023–2050)	Scénario ambitieux (moyenne 2023–2050)
Croissance du PIB	3,6	5,5	7,9
Croissance du PIB par habitant	0,9	2,8	5,6
Croissance de la productivité-PTF	0,5	1,5	1,9
Croissance de l'indice du capital humain	1	1,7	2,2
Investissement (pourcentage du PIB)	23,7	24,0	30,6
Nombre d'années d'études	6,2	7,9	9

Source : MFMod-GJ

des compétences et des institutions afin d'améliorer la croissance de la productivité et de réduire la volatilité économique. La réalisation de ce scénario nécessite de presque doubler le taux d'accumulation du capital humain et de tripler la croissance de la productivité totale des facteurs (PTF). Le scénario de croissance ambitieux vise à poursuivre la diversification et le progrès technologique, en augmentant la sophistication. Dans ce scénario, la Mauritanie devrait atteindre le statut de PRIS dans les 16 prochaines années, à condition de mettre en œuvre des réformes approfondies pour porter la croissance de la PTF et le capital humain aux niveaux moyens des pays PRIS.

Pour accélérer l'amélioration durable du niveau de vie, la Mauritanie doit stimuler la productivité et multiplier les possibilités d'emploi productif en s'attaquant aux grands défis structurels identifiés dans le présent chapitre. Si de multiples obstacles à la croissance et à la création d'emplois ont été diagnostiqués, quatre défis majeurs se dégagent, reflétant les limites du modèle de croissance actuel, dépendant des industries extractives : (i) Faible demande de main-d'œuvre dans les secteurs productifs et faible participation au marché du travail, particulièrement chez les femmes et les jeunes ; (ii) Faible croissance de la productivité, limitant les revenus du travail et la diversification économique ; (iii) Investissements limités dans les secteurs non extractifs, entraînant un développement insuffisant du secteur privé ; (iv) et Forte volatilité de la croissance et des recettes, exacerbée par les risques climatiques et la dépendance vis-à-vis des matières premières.

Pour relever ces défis, il faut mener une réforme à plusieurs volets, assortie de plusieurs mesures politiques complémentaires. Premièrement, pour favoriser la croissance de la productivité, il faut supprimer les obstacles à l'adoption des technologies et remédier aux distorsions qui conduisent à une mauvaise allocation des ressources (chapitre 2). Deuxièmement, pour promouvoir la diversification économique, la Mauritanie doit attirer davantage d'investissements dans le secteur privé non extractif (chapitre 3). L'encadré 1.2 montre le potentiel de l'agroalimentaire

pour soutenir le processus de diversification en Mauritanie. Pour mettre en place un secteur privé qui stimule à la fois la croissance économique et la création d'emplois de qualité, il faut éliminer les obstacles transversaux et sectoriels qui entravent le développement d'entreprises formelles à grande échelle en dehors des secteurs minier et halieutique, où se concentrent actuellement la plupart des emplois formels. Il faut également renforcer le capital humain, veiller à son utilisation efficace et mieux intégrer la main-d'œuvre féminine sous-utilisée. Seule une trajectoire de croissance résiliente au climat, qui tienne compte à la fois des risques physiques et des risques de transition liés au changement climatique, peut permettre à la Mauritanie de converger vers ses pairs ambitieux et d'atteindre le statut de PRIS (chapitre 4). Compte tenu des risques liés à la volatilité des recettes, il est essentiel de mettre en place un cadre budgétaire solide pour gérer les recettes minières et assurer la stabilité macro-budgétaire afin de soutenir ces efforts. Les éléments clés comprendraient des règles budgétaires, telles qu'un solde primaire hors ressources (NRPB), un plafond de la dette publique et un objectif d'ancrage de la dette, ainsi que des mécanismes de lissage des dépenses fondés sur des principes qui affectent les recettes supérieures à un certain seuil à un fonds de stabilisation ou orientent les fonds vers la réduction de la dette. Le chapitre 5 présente un ensemble complet de recommandations politiques et fournit un cadre pour quantifier leur impact sur la croissance et l'emploi.

Encadré 1.2 : L'agroalimentaire offre des perspectives prometteuses pour la diversification de l'économie mauritanienne

L'agroalimentaire mauritanien, en particulier dans les domaines de l'horticulture et des produits transformés de sources animales, présente un potentiel de croissance économique. L'agroalimentaire en Mauritanie est un secteur qui offre un potentiel de développement important. Grâce à ses vastes terres arables et à sa situation géographique le long du fleuve Sénégal, le pays pourrait connaître une transformation agricole. La résolution de problèmes tels que le déficit en infrastructures, le financement et le manque d'expertise technique pourrait renforcer ce potentiel, diversifier l'économie mauritanienne et améliorer la sécurité alimentaire. Des sous-secteurs tels que l'horticulture et les produits transformés **de sources animales** pourraient offrir des opportunités de croissance.

1-Horticulture. L'industrie horticole en Mauritanie opère à la fois en amont et en aval, et dessert principalement le marché national. Il s'agit d'une activité principalement exercée par des femmes, qui représentent 90 % de la main-d'œuvre dans ce secteur. En 2017, la Mauritanie comptait plus de 4 600 horticulteurs (ANSADE, 2017). Face à la demande croissante en légumes (la consommation devrait augmenter de 123 % entre 2020 et 2030), le pays vise à réduire sa dépendance vis-à-vis des produits horticoles importés (ENABEL, 2020). Le secteur horticole en Mauritanie est confronté à plusieurs contraintes qui entravent sa modernisation et sa productivité. Les agriculteurs s'appuient sur des méthodes traditionnelles en raison d'un manque d'expertise technique. L'insuffisance des infrastructures et la mauvaise qualité du réseau routier entraînent des pertes importantes après la récolte, avec jusqu'à 90 % des produits gaspillés. L'absence de réseau électrique oblige les agriculteurs à utiliser des pompes diesel coûteuses, ce qui augmente les dépenses énergétiques de 70 %. La consommation élevée d'eau due à l'absence d'irrigation goutte à goutte limite les rendements et les profits. L'accès au financement est difficile en raison des taux d'intérêt élevés et des exigences strictes en matière de garanties. En outre, la création d'entreprises formelles est entravée par des obstacles liés à la formalisation des titres fonciers, au chevauchement des mandats gouvernementaux et à l'absence d'un système d'administration foncière.

2-Produits animaux transformés. L'élevage est un secteur crucial pour l'économie mauritanienne, puisque 80 % de la population possède du bétail et 16 % travaille dans ce secteur. La consommation nationale de viande bovine devrait quadrupler entre 2020 et 2100 (APIM, 2022). La Mauritanie produit 40 % de viande rouge de plus que ses besoins nationaux, ce qui démontre sa force dans ce domaine. L'industrie des produits animaux transformés, qui dessert principalement le marché national, présente un fort potentiel de croissance. Si la Mauritanie est autosuffisante en viande, ses industries laitières et du cuir ne parviennent pas à répondre à la demande. Les défis à relever comprennent le faible niveau d'éducation des agriculteurs, le changement climatique, l'isolement géographique, les exigences élevées en matière de garanties pour les prêts et l'insuffisance des infrastructures laitières. Les banques n'acceptent pas le bétail comme garantie, ce qui limite l'accès des agriculteurs au crédit. Avec des investissements et un soutien approprié, l'industrie peut surmonter ces problèmes en utilisant les ressources foncières et hydriques pour stimuler la productivité et la durabilité, réduisant ainsi la pauvreté et favorisant la croissance économique.

Tableau 1.3 : Indicateurs économiques sélectionnés, 2000–2023

	Mauritanie					Comparaisons (moyenne 2014–2023)		Source
	2005–2014	2015–2023	2021	2022	2023	Structurel	Aspirationnel	
Réel/Revenu								
Croissance réelle du PIB, prix du marché	4,4	3,8	0,7	6,8	6,5	3,7	4,6	Personnalisé
Investissement, variation en %	4,6	0,3	12,1	3,4	-15,3	8,7	6,9	Personnalisé
Public	4,6	0,3	12,1	3,4	-15,3	9,2	9,9	MPO
Privé	4,6	0,3	12,1	3,4	-15,3	10,3	8,1	MPO
Consommation, variation en %	4,2	4,4	7,5	6,1	5,6	3,5	4,8	MPO
Public	2,6	8,6	26,8	14,3	10,6	3,4	5,2	Personnalisé
Privé	4,6	3,4	3,3	3,9	4,2	3,7	4,8	Douanes
Exportations nettes, variation en %	-134,5	129,6	19	12,7	-10,3	-283,2	62,1	MPO
Exportations	9,1	2,6	-12,9	16,8	3,5	4,1	5,1	Douanes
Importations	7	6,6	-3,3	15,3	-1,5	5,4	6,5	Personnalisé
Investissements, % du PIB	34,2	29,5	30,8	29,8	23,7	26,6	29,5	MPO
Public	7,9	6,8	7,1	6,9	5,5	5,3	7,5	MPO
Privé	26,3	22,7	23,7	22,9	18,2	21,3	22,4	MPO
Consommation, % du PIB	68,3	70,7	73,9	73,5	72,9	73,1	69,2	MPO
Public	12	13,8	15,7	16,8	17,4	12,8	13,6	MPO
Privé	56,4	56,9	58,2	56,7	55,4	60,3	55,6	MPO
Exportations nettes, % du PIB	-2,6	-12,2	-21,4	-22,6	-19	-0,5	-3,3	MPO
Exportations	45	41,4	36,3	39,7	38,6	36,2	40,7	MPO
Importations	47,7	53,6	57,7	62,3	57,6	36,7	44	MPO
								MPO
Croissance potentielle du PIB	4	3,8	3,2	3,7	3,7	4,2	5,1	MPO
Distance par rapport à la frontière, PIB par habitant en % du PIB par habitant des États-Unis	8,9	8,6	8,1	8,2		6,1	13,1	CT
Croissance réelle du PIB (LCU)	4,4	3,8	0,7	6,8	6,5	3,7	4,6	Personnalisé
TFP, contribution (ppt)	-0,2	0	-2,3	2,7		-1,1	0,2	MPO
Accumulation de capital, contribution (ppt)	3,8	2,3	1,6	2,1	2,1	3,6	3,6	MPO
Main-d'œuvre, contribution (ppt)	0,8	1,1	1,4	2,1		1,2	0,8	MPO
								MPO
Inclusion								
Taux de pauvreté, seuil de pauvreté de 2,15 dollars	6,5	5,9	5,7	6,2	6,4	28,1	5,3	MPO
Indice de Gini	34,2	32				41,4	36,9	WDI

(continue)

Tableau 1.3 : Indicateurs économiques sélectionnés, 2000–2023 (Suite)

	Mauritanie					Comparaisons (moyenne 2014–2023)		Source
	2005–2014	2015–2023	2021	2022	2023	Structurel	Aspirationnel	
Démographie et emplois								
Taux de dépendance des personnes âgées (% de la population en âge de travailler)	90,7	89,3	88,1	87,1	86,1	82,8	58,8	WDI
Rapport entre l'emploi et la population en âge de travailler	40,6	37,8	37,1	37,7	37,6	58,8	57,4	
Hommes	57,4	53,5	52,8	53,7	53,5	64,6	72,3	OIT
Femmes	24,9	23,4	22,8	23	23	53,1	42	OIT
Taux d'activité	45	42,2	41,8	42,1	42	64,4	61	OIT
Hommes	62,7	58,7	57,8	58,5	58,2	70,1	77,1	OIT
Femmes	28,4	27,2	27,1	27,2	27,1	58,8	44,4	OIT
Taux de chômage	9,8	10,5	11,1	10,5	10,4	8,4	6,8	OIT
Hommes	8,6	8,8	8,7	8,2	8,1	7,9	6,3	OIT
Femmes	12,4	14	15,9	15,3	15,1	9	9	OIT
Transformation structurelle								
Croissance réelle du PIB, prix des facteurs, variation en %	4,2	3,7	0	9,8	4,3	3,8	4,7	Personnalisé
Agriculture	2,5	4,2	-2,9	8,7	-1	4,3	4,3	Personnalisé
Fabrication	3,2	1,2	-11,5	12,5	5,8	3,2	5	Personnalisé
Services	9,2	5,8	10,7	8,6	5,8	4,4	5,1	Personnalisé
Agriculture, % du PIB	17,5	20,8	19,1	21,2	18,7	15,9	13	WDI
Industrie manufacturière, % du PIB	37	27,7	32,1	29,1	30,6	31,6	30,2	WDI
Services, % du PIB	39,2	43,3	41,3	44,6	43,8	44,4	46,1	WDI
Composition sectorielle de l'emploi								
Agriculture	38	33,3	33,9	33,3	32,7	34,9	34,4	WDI
Industrie manufacturière	16,7	15,7	14,6	14,5	14,7	20,8	22,1	WDI
Services	45,3	51,1	51,5	52,2	52,6	44,3	43,5	WDI
Structure de l'emploi								
Part de l'emploi salarié dans la population totale en âge de travailler	17	15,8	15,5	15,9	16	12,1	24,5	OIT
Moyenne d'années de scolarité, part de la moyenne des pays à revenu élevé	34,8	38,9				38	50,1	PWT
Externe								
Solde du compte courant, en % du PIB	-16,9	-11,1	-8,5	-14,9	-9,1	-3,9	-0,6	
IDE, % du PIB	9,6	7,3	11,6	14,7	8	5,3	2,4	
Taux de change, LCU/USD	27,4	35,8	36,1	36,9	36,6			Douane
REER	104,6	97,1	94,1	104,7	108,8			MPO
Réserves, mois d'importations	2,5	3,9	5,4			4,6	11,5	WDI

(continue)

Tableau 1.3 : Indicateurs économiques sélectionnés, 2000–2023 (Suite)

	Mauritanie					Comparaisons (moyenne 2014–2023)		Source
	2005–2014	2015–2023	2021	2022	2023	Structurel	Aspirationnel	
Postes pour mémoire								
Crédit au secteur privé, % du PIB	17,8	21,4				16,7	49,6	
Taux d'intérêt, moyenne annuelle	8,6	7,2	5	7	8	3,5	4,2	Personnalisé
Inflation, IPC	4,3	3,6	3,6	9,5	5,1	2,6	4	MPO
Déficit budgétaire, % du PIB	-1,9	0	2,3	-3,8	-2,4	-0,5	-2,7	MPO
Dette publique, % du PIB	42,5	54,9	52,4	48,5	46,4	57,8	42,1	MPO
-dont externe, % du PIB	38,4	48,9	45,8	42,3	40	39,1	13,7	MPO

Remarque : les pairs structurels comprennent le Bénin, le Congo et le Sénégal. Les pairs ambitieux comprennent le Maroc, l'Algérie, la Côte d'Ivoire et le Vietnam. CT : outil de convergence.

Tableau 1.4 : Croissance de l'emploi et part sectorielles

	Croissance annualisée de l'emploi						Part de l'emploi			
	2005–2014	2015–2022	2020	2021	2022	Moyenne structurelle des pairs 2015–2022	Moyenne ambitieuse des pairs 2015–2022	2022 (dernière année disponible)	Moyenne structurelle des pairs (2023)	Moyenne des pairs ambitieux (2023)
Emploi total	2,0	2,9	1,6	3,4	5,1	3,7	0,4			
Agriculture	-0,2	2,8	1,9	2,9	3,1	2,4	-3,1	33,3	31,6	25,5
Exploitation minière	3,3	4,3	9,0	3,5	5,8	9,8	1,3	1,3	0,8	1,0
Fabrication	2,7	-4,6	2,2	3,0	5,1	3,2	3,8	6,6	12,1	15,3
Services publics	3,0	1,7	1,5	1,8	4,5	0,3	6,4	0,8	0,4	0,8
Construction	3,6	7,4	3,7	6,8	4,9	7,4	3,0	5,9	4,9	10,3
Commerce de gros et de détail	3,6	4,0	0,2	4,2	6,2	6,1	2,1	22,6	23,7	18,4
Transports et TIC	3,7	1,0	0,6	4,8	8,0	6,3	1,9	4,6	5,4	4,8
Hôtellerie	4,1	-2,8	-0,1	4,5	8,3	5,2	1,0	0,9	4,9	3,4
Finance	3,8	8,3	5,1	2,7	6,4	8,1	3,4	0,6	0,5	0,8
Services aux entreprises	6,4	-2,5	2,7	3,3	6,9	-3,3	5,9	2,0	1,4	2,0
Administration publique	1,6	3,3	2,6	1,0	2,1	0,5	-1,5	3,1	0,9	6,3
Éducation	2,5	-1,1	0,9	2,4	4,8	2,6	0,4	3,9	3,0	5,4
Santé	3,3	4,0	3,1	3,3	6,3	2,5	1,3	1,2	1,3	1,8
Autres services	3,4	8,9	1,2	2,6	7,9	2,3	2,0	13,2	9,1	4,4

Source : Banque mondiale

CHAPITRE 2

AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ POUR SOUTENIR LA CROISSANCE À MOYEN TERME

MESSAGES CLÉS :

- Le secteur privé mauritanien manque du dynamisme nécessaire pour stimuler le processus de croissance du pays. La création d'entreprises formelles reste faible, et les quelques entreprises formelles opérant dans le pays croissent à un rythme plus lent que celles des économies comparables.
- Ces dernières années, les entreprises formelles n'ont pas gagné en productivité ; elles ont au contraire perdu en compétitivité en raison de leur incapacité – ou de leur réticence – à investir dans l'amélioration de leur efficacité productive.
- On observe des signes d'une allocation coûteuse et inefficace des ressources productives au sein du secteur privé formel, qui freine la croissance de la productivité et signale d'importantes inefficiences du marché.
- Les capacités des entreprises sont faibles, reflétant la nécessité de politiques favorisant leur modernisation.
- La Mauritanie présente un environnement concurrentiel faible, caractérisé par une forte concentration du marché et une présence significative de l'État, ce qui contribue à une mauvaise allocation des ressources.
- La Mauritanie a bénéficié d'importants flux d'investissements directs étrangers, mais principalement concentrés dans le secteur extractif, avec des retombées positives limitées sur l'économie dans son ensemble.
- Bien que la Mauritanie soit relativement ouverte au commerce, son impact positif sur la croissance est atténué par la concentration des échanges dans le secteur extractif et une faible ouverture au commerce des services.
- La croissance de la productivité peut être stimulée par des réformes qui facilitent ou encouragent la modernisation des entreprises (notamment l'innovation, l'adoption de technologies et le développement des compétences de la main-d'œuvre), réduisent la mauvaise allocation des ressources et favorisent l'entrée et la sortie d'entreprises productives.

Introduction

La croissance léthargique de la productivité en Mauritanie souligne la nécessité de s'attaquer aux défis sous-jacents qui empêchent le pays d'atteindre un processus de croissance plus durable. Comme le montre le chapitre 1, la croissance de la productivité en Mauritanie – principal moteur de la croissance globale à long terme – a été inférieure à celle de ses pairs, notamment dans le secteur non agricole. Cette situation s'accompagne de performances insuffisantes du marché du travail, comme en témoignent une participation réduite et stagnante de la main-d'œuvre active, en particulier chez les femmes et les jeunes, une création d'emplois limitée et une détérioration de la qualité des emplois. Comprendre les causes de cette faible performance et mettre en œuvre des politiques efficaces pour y remédier est essentiel pour améliorer les perspectives à long terme pour l'économie mauritanienne.

La croissance au niveau des entreprises repose sur trois principaux moteurs, qui guident l'analyse, sous réserve des limites des données disponibles. Le premier moteur est le gain de productivité au sein des entreprises existantes, ce qui reflète leur capacité d'innovation, leur sophistication technologique, leurs pratiques managériales et commerciales, ainsi que les compétences de leurs travailleurs. Le deuxième moteur est la réallocation de la main-d'œuvre et du capital des entreprises moins productives vers les entreprises plus productives. Si les entreprises hautement productives ne connaissent pas de croissance, cela peut indiquer que l'économie n'alloue pas les ressources aussi efficacement que possible. Enfin, le troisième moteur est la sortie du marché des entreprises moins productives et l'entrée d'entreprises plus productives pour les remplacer. Sous réserve de la disponibilité des données, l'analyse présentée dans ce chapitre fournit des éléments probants sur l'importance de ces canaux pour stimuler la performance de la productivité du secteur privé mauritanien et met en évidence les principaux domaines d'intervention pour renforcer leur contribution. Le chapitre 3 fournit des informations supplémentaires et approfondies sur les défis mis en évidence dans l'analyse.

S'appuyant sur l'analyse du chapitre 1, ce chapitre identifie les principaux obstacles microéconomiques à la croissance de la productivité dans les entreprises mauritaniennes et met en évidence les orientations politiques pour y remédier. Le chapitre précédent a présenté une analyse des tendances historiques et des facteurs de la productivité globale de la Mauritanie, révélant un schéma de croissance lente qui place le pays derrière ses pairs ambitieux, en raison de la stagnation du secteur non agricole. Ce chapitre présente une analyse microéconomique plus approfondie des principaux moteurs de la croissance et de la productivité au niveau des entreprises, en s'appuyant sur les trois leviers de croissance de la productivité présentés dans le paragraphe précédent (Encadré 2.1). La section A donne un aperçu de la démographie des entreprises, de la dynamique et de la décomposition de la productivité, ainsi que des preuves de mauvaise allocation. La section B examine plus en détail les facteurs possibles à l'origine de ces conclusions, qui sont développés plus en détail au chapitre 3.

Encadré 2.1 : Données et définitions utilisées pour l'analyse du chapitre 2

L'analyse de ce chapitre s'appuie principalement sur les sources de données microéconomiques suivantes :

- *Données du bilan au niveau des entreprises.* Les données au niveau des entreprises utilisées pour l'analyse sont basées sur les déclarations fiscales des entreprises collectées par l'administration fiscale et élaborées par l'office statistique de Mauritanie (ANSADE). Les données contiennent des informations standard sur le bilan des entreprises formelles qui déposent des déclarations fiscales. Bien que les données contiennent des informations sur l'emploi et les immobilisations, ces variables comportent une part importante de valeurs manquantes, ce qui empêche de fait l'estimation de la productivité totale des facteurs (PTF). La productivité est donc estimée à partir de la valeur ajoutée par travailleur, le nombre relatif d'employés des entreprises étant estimé à partir de la masse salariale relative des entreprises.
- *Base de données sur l'entrepreneuriat.* Les données sur l'entrepreneuriat comprennent des données de couverture mondiale sur les sociétés à responsabilité limitée (SARL) enregistrées, obtenues auprès des offices statistiques locaux et d'autres administrations publiques.
- *Indice de compétitivité mondiale du Forum Économique Mondial (FEM) (2019).* Cet ensemble de données crée des indicateurs dérivés d'une enquête menée auprès de dirigeants d'entreprises et exprimés sous forme de notes sur une échelle de 1 à 7, 7 étant le résultat le plus souhaitable. Il convient toutefois de noter que ces données reposent sur les perceptions subjectives des personnes interrogées. Cependant, des indicateurs similaires provenant d'autres sources ne sont pas disponibles ou sont obsolètes pour la Mauritanie, comme la dernière enquête de la Banque mondiale sur les entreprises, qui date de 2014.

A. Le manque de dynamisme du secteur privé et les inefficacités du marché limitent le potentiel de croissance de l'économie

Les données disponibles au niveau des entreprises sur le secteur privé formel suggèrent que le secteur privé mauritanien manque de dynamisme nécessaire pour stimuler la croissance du pays. En premier lieu, les données montrent que la Mauritanie n'est actuellement pas en mesure de générer suffisamment d'entreprises formelles – un moteur essentiel de la croissance à long terme et de la création d'emplois de qualité – pour stimuler son processus de croissance à long terme. Parallèlement, les quelques entreprises formelles actives dans le pays affichent un dynamisme limité, avec une croissance plus lente que celle des entreprises des économies comparables. En second lieu, au cours des années récentes, ces entreprises formelles ont stagné en termes de gains de productivité, perdant même en compétitivité, étant incapables – ou peu disposées – à investir dans l'amélioration de leur efficacité productive. En troisième lieu, certains signes indiquent une allocation sous-optimale et coûteuse des ressources productives dans le secteur privé formel, ce qui souligne l'existence d'importantes inefficacités du marché qui contribuent à ralentir la croissance.

Il y a peu d'entreprises formelles actives en Mauritanie, et celles qui se formalisent manquent de dynamisme.

Le nombre d'entreprises formelles en Mauritanie reste très faible, signe d'obstacles substantiels à la création d'entreprises formelles. La création d'entreprises formelles est faible en Mauritanie, avec seulement 0,4 société à responsabilité limitée (SARL) créée pour 1 000 adultes (figure 2.1). En conséquence, la taille de l'économie informelle reste très importante. En 2017, plus de 90 % des emplois étaient informels (figure 2.2) et, en 2020, la Banque mondiale estimait que l'économie informelle représentait entre 30,5 % et 32,6 % de la production totale du pays¹⁶. La création limitée d'entreprises dans le secteur formel indique que les bénéfices nets de la formalisation restent marginaux pour la plupart des entreprises et des entrepreneurs du pays. Plusieurs facteurs affectant l'environnement des affaires peuvent conduire à ce résultat, notamment les obstacles législatifs qui augmentent le coût de la formalisation – tels que les procédures juridiques fastidieuses de création d'entreprises – ainsi que des facteurs – tels que ceux qui maintiennent un environnement concurrentiel faible – qui réduisent les opportunités de croissance pour les entreprises formelles nouvellement créées ou qui augmentent l'incertitude de leurs investissements. Le manque de création d'entreprises formelles est donc un premier signe de problèmes structurels importants dans l'environnement des affaires mauritanien. Le chapitre 3 de ce rapport présente une analyse plus en détail de certains de ces facteurs.

La participation économique limitée des femmes contribue à la faible densité d'entreprises dans le pays, limitant le dynamisme de l'économie. Les femmes qui souhaitent créer leur entreprise sont confrontées à un écosystème peu propice au sein du secteur formel, révélant les défis liés au genre sur le marché du travail mauritanien. En conséquence, bien que les femmes représentent plus de la moitié de la population mauritanienne, seulement 26 % des femmes en âge de travailler participent au marché du travail. De plus, à peine 11 % des entrepreneurs sont des femmes, un taux inférieur à celui de la plupart des pays comparables (figure 2.3). Cette sous-représentation marquée des femmes dans le paysage entrepreneurial signale un potentiel important et largement inexploité qui, s'il était valorisé, pourrait promouvoir la création d'entreprises, libérer le potentiel entrepreneurial et innovant d'une grande partie de la population, contribuant ainsi à une croissance à long terme¹⁷. Bien que les obstacles juridiques formels ne représentent généralement qu'un des défis à la participation économique des femmes, la base de données « Women, Business and the Law » de la Banque mondiale met en évidence plusieurs domaines dans lesquels des réformes juridiques pourraient favoriser l'entrepreneuriat féminin – et plus largement la participation économique des femmes – en Mauritanie. En particulier, des asymétries juridiques substantielles entre les hommes et les femmes persistent en matière de propriété des actifs et d'accès au crédit, deux facteurs clés de l'entrepreneuriat¹⁸.

16 Les estimations proviennent de la base de données de la Banque mondiale sur l'économie informelle, sur la base de la méthodologie décrite dans Elgin et al. (2021).

17 Wodon, de la Brière (2018) pour une discussion sur le coût global élevé de l'inégalité entre les sexes.

18 Aperçu de l'économie mauritanienne : les femmes, les entreprises et la loi 2.0.

Figure 2.1 : La Mauritanie crée moins d'une SARL pour 1 000 adultes par an

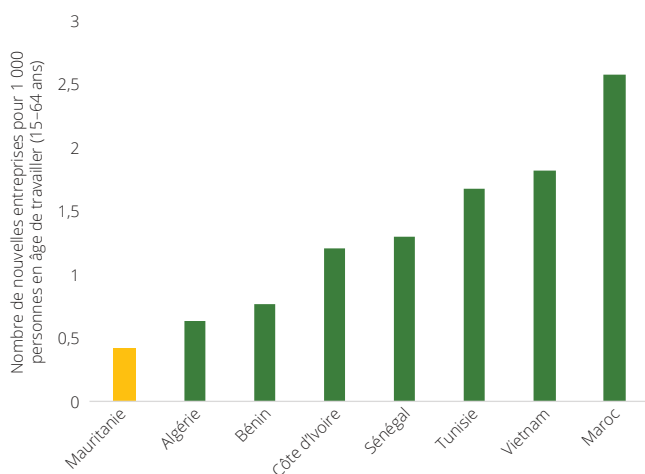
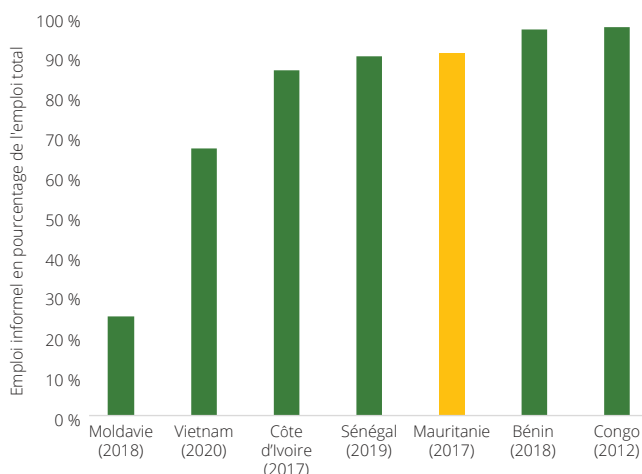


Figure 2.2 : Emploi informel en pourcentage de l'emploi total



Source : Base de données de la Banque mondiale sur l'entrepreneuriat et base de données de la Banque mondiale sur l'économie informelle.

Remarque : Données de 2022 ou de la dernière année disponible pour chaque pays. Les données de la Banque mondiale sur l'entrepreneuriat sont basées uniquement sur les sociétés à responsabilité limitée (SARL).

Figure 2.3 : La proportion de femmes entrepreneurs en Mauritanie reste faible

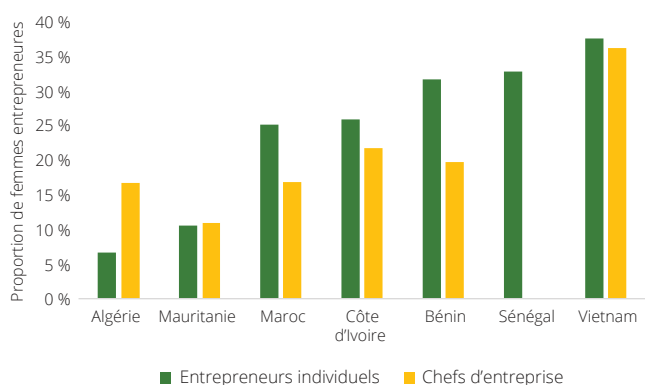
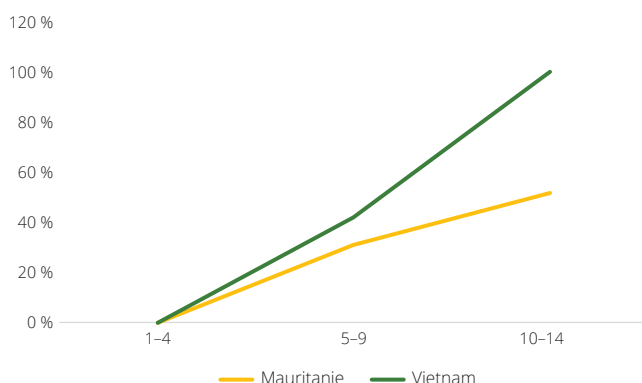


Figure 2.4 : Taille moyenne des effectifs des entreprises par classe d'âge



Source : Base de données sur l'entrepreneuriat de la Banque mondiale (panneau de gauche), données au niveau des entreprises de l'ANSADE basées sur les registres fiscaux et base de données pilote PSDD de la Banque mondiale (à droite).

En vieillissant, les entreprises formelles en Mauritanie se développent à un rythme relativement lent, un signe de dynamisme insuffisant des entreprises. Après avoir démarré leurs activités, les entreprises formelles mauritaniennes augmentent en taille, mais ce processus d'expansion est lent par rapport à celui observé dans des économies comparables plus dynamiques. Par exemple, la figure 2.4 montre que les entreprises formelles mauritaniennes opérant depuis 10 à 14 ans ne sont en moyenne que 52 % plus grandes (en termes d'emploi) que celles actives depuis 1 à 4 ans, soit un taux de croissance deux fois moins élevé que celui observé chez les entreprises formelles vietnamiennes (taux de croissance de 101 %). Le taux de croissance du cycle de vie des entreprises est un indicateur important du dynamisme des entreprises (WDR 2024). Des taux de croissance plus élevés chez les jeunes entreprises et celles en phase de maturation sont généralement le signe d'une réallocation dynamique des ressources dans l'économie. Cela reflète une concurrence plus forte pour les marchés et les consommateurs, moteur essentiel de la croissance tirée par le secteur privé. Les données présentées dans la figure 2.4 suggèrent que les entreprises mauritaniennes sont soit peu disposées, soit incapables de croître aussi rapidement que les entreprises dans les économies plus dynamiques, ce qui indique que d'importants défis à

la croissance des entreprises subsistent dans le pays. Ces défis peuvent soit limiter l'accès des entreprises aux intrants et/ou aux marchés nécessaires à leur croissance – par exemple, l'accès au financement, aux technologies et aux compétences nécessaires pour se développer et accéder aux marchés internationaux – soit réduire les incitations des entreprises à se développer – par exemple, en protégeant les acteurs historiques et les leaders du marché. Les données récentes appariées sur les entreprises formelles et leurs employés (encadré 2.2) révèlent en outre que la rémunération tend à progresser plus rapidement avec l'ancienneté dans les grandes entreprises (figure 2.5). Cette tendance suggère l'existence d'opportunités de formation professionnelle continue et d'évolution de carrière interne au sein des entreprises, souvent absentes dans les petites entreprises. En freinant la croissance des entreprises, ces défis limitent également la capacité des entreprises mauritaniennes à tirer parti des économies d'échelle, ce qui freine encore davantage la croissance globale. L'analyse plus approfondie présentée au chapitre 3 apporte un éclairage supplémentaire sur certains des défis à l'origine de ce résultat.

Encadré 2.2 : Analyse de la croissance et de l'emploi en Mauritanie : utilisation de données appariées employeurs-employés

La croissance et la taille des entreprises ont une incidence non seulement sur la productivité et la création d'emplois, mais aussi sur la qualité de l'emploi, une dimension essentielle du développement économique. Dans plusieurs économies en développement, de nombreux travailleurs perçoivent des revenus insuffisants et la rotation généralisée des emplois les empêche de gravir les échelons professionnels. Les données disponibles en Mauritanie confirment cette tendance : les récentes données appariées employeurs-employés révèlent que les grandes entreprises offrent des profils de rémunération plus élevés avec l'ancienneté. La réduction des obstacles à l'expansion des entreprises, tels que l'accès limité au financement et la faible concurrence, permettrait simultanément de dynamiser les firmes et d'améliorer les conditions d'emploi.

Parmi les entreprises formelles, les grandes entreprises, bien que relativement peu nombreuses, ont joué un rôle disproportionné dans la création d'emplois en Mauritanie, représentant systématiquement plus de la moitié de l'emploi total dans l'échantillon. En revanche, si les micro-entreprises sont majoritaires en nombre, leur contribution totale à l'emploi est restée stable et faible, ce qui suggère un rôle plus limité dans la création d'emplois formels¹⁹. La pandémie de COVID-19 a eu un impact notable sur les secteurs formels, non pas par une destruction massive d'emplois, mais par une réduction des salaires réels et des heures de travail. En 2020, les entreprises de toutes tailles ont connu une baisse de leurs revenus. En 2021, les revenus des moyennes et grandes entreprises ont rebondi, tandis que les microentreprises ont continué à enregistrer une baisse des niveaux de rémunération. Cette divergence suggère un écart croissant entre les conditions du marché du travail selon la taille des entreprises, les microentreprises étant confrontées à des défis plus importants pour se redresser. En outre, depuis 2020, une part importante et croissante des travailleurs des entreprises formelles ne déclarent pas travailler à temps plein (Figure 2.6). Cela vaut quelle que soit la taille de l'entreprise, ce qui suggère un sous-emploi même au sein des entreprises formelles.

La dynamique de croissance des revenus varie considérablement selon la taille des entreprises, les grandes entreprises offrant des perspectives plus claires d'évolution salariale. Comparées aux petites entreprises, les grandes entreprises présentent un profil de rémunération nettement plus élevé, en particulier au cours des dix premières années d'ancienneté, malgré des salaires de départ plus faibles. Cela suggère que les grandes entreprises peuvent offrir une « échelle professionnelle », caractérisée par des opportunités d'apprentissage sur le terrain, d'évolution de carrière et de stabilité de l'emploi—autant de facteurs qui soutiennent la croissance des revenus à long terme. En revanche, les profils de rémunération dans les entreprises moyennes restent relativement stables, indiquant une progression salariale limitée pour les travailleurs qui y restent. De manière cohérente, les travailleurs des grandes entreprises commencent avec des salaires annuels plus faibles que ceux des petites et moyennes entreprises, mais leurs salaires augmentent beaucoup plus rapidement avec l'ancienneté. Étant donné que le jeu de données ne suit pas les travailleurs entre les entreprises au fil du temps, il est également possible que les travailleurs les plus productifs soient progressivement associés aux grandes entreprises, et que la croissance observée des salaires reflète une meilleure adéquation. Globalement, l'ancienneté est positivement corrélée aux revenus, avec un taux de rendement décroissant au fil du temps.

19 Cette tendance doit toutefois être interprétée avec prudence, car les grandes entreprises sont surreprésentées dans l'ensemble de données.

Figure 2.5 : Revenus réels moyens par ancienneté des travailleurs et taille des entreprises

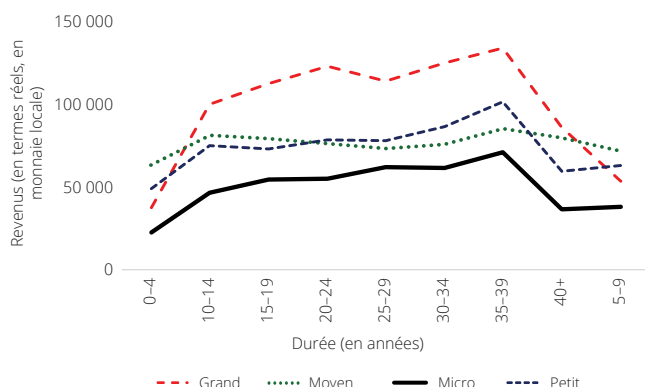
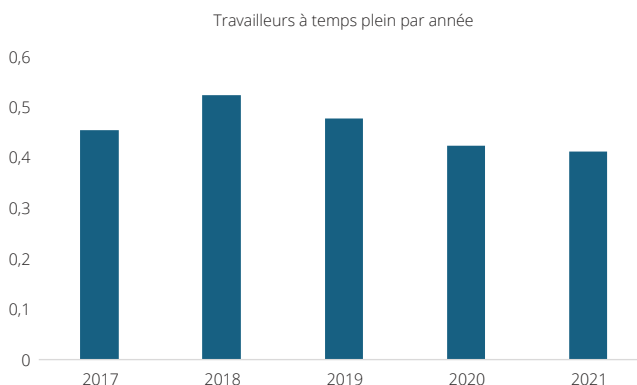


Figure 2.6 : Part des travailleurs à temps plein par année



Source : Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Remarque : les données utilisées dans l'analyse couvrent la période 2017–2021. L'emploi à temps plein est défini comme un travail de 250 jours ou plus par an. Les observations comportant plus de 365 jours de travail sont exclues de l'échantillon (environ 1 % des cas). Pour plus de détails, voir Li (2025) : Analyse de la croissance et de l'emploi en Mauritanie : utilisation de données appariées employeur-employé (note d'information).

Les entreprises formelles ne sont pas devenues plus productives ces dernières années

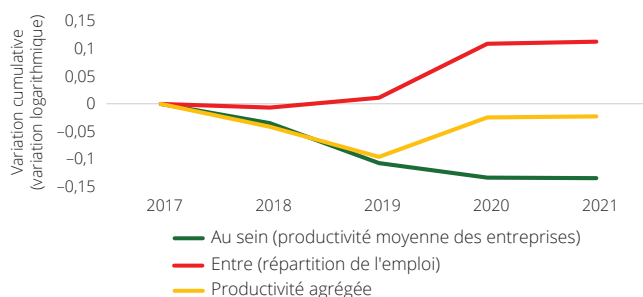
Outre leur faible dynamisme, les entreprises formelles mauritaniennes ont affiché une baisse de productivité et ont perdu en compétitivité ces dernières années²⁰. Entre 2017 et 2019, la productivité agrégée du travail estimée du secteur des entreprises formelles en Mauritanie a diminué de 9,2 %, une tendance entièrement due à la baisse de la productivité de l'entreprise moyenne (ligne verte, figure 2.7 et tableau 2.1)²¹. Les changements dans la répartition de l'emploi entre les entreprises ayant des niveaux de productivité différents, c'est-à-dire les changements dans l'efficacité de l'allocation de la main-d'œuvre, ont eu un impact limité sur la productivité globale du secteur des entreprises avant la pandémie de COVID-19 (ligne rouge, figure 2.7)²². Dans l'ensemble, les données semblent indiquer que les entreprises formelles en Mauritanie n'ont pas été en mesure (ou n'ont pas voulu) investir dans l'efficacité productive avant la pandémie de COVID-19, ce qui a eu des répercussions négatives sur la productivité de l'économie, tant en termes absolus qu'en comparaison avec les pays pairs ou similaires (figure 2.8). Plusieurs facteurs mis en évidence dans le présent rapport peuvent avoir contribué aux performances récentes décevantes des entreprises formelles dans le pays, notamment l'accès limité à une main-d'œuvre qualifiée, la faible adoption des technologies numériques et un environnement réglementaire contraignant, comme examiné au chapitre 3. S'attaquer à ces facteurs et promouvoir un plus grand dynamisme dans le secteur privé du pays peut contribuer à inverser la tendance observée dans la figure 2.5 et à alimenter un processus plus fort de croissance de la productivité globale.

20 Cette section utilise la productivité du travail – définie comme le logarithme de la valeur ajoutée par travailleur – comme mesure de la productivité. En raison de la mauvaise qualité de la variable « emploi » dans les données au niveau des entreprises utilisées pour l'analyse, la note utilise le total des salaires comme indicateur de l'emploi. Intrinsèquement, toute mesure de la productivité présente certains inconvénients spécifiques dans des contextes où l'informalité est élevée. En particulier, toute déclaration erronée concernant la main-d'œuvre (ou les salaires) ou la valeur ajoutée (ou ses composantes) générera un biais dans la mesure de la productivité. Par exemple, toutes choses égales par ailleurs, une entreprise dont la productivité du travail mesurée est plus élevée est soit une entreprise qui est effectivement plus productive, soit une entreprise qui sous-déclare l'emploi (ou les salaires) par rapport à sa valeur ajoutée. Il est important de garder cette mise en garde à l'esprit lors de l'interprétation des résultats de l'analyse présentée dans la présente note.

21 L'analyse présentée dans cette section se concentre sur la période antérieure à la Covid pour laquelle des données sont disponibles. Le choc lié à la Covid a généré une forte dynamique cyclique qui, en raison des différences de vitesse d'ajustement de l'emploi et des ventes aux chocs cycliques, a considérablement modifié l'interprétation de la dynamique de la productivité après 2019.

22 La productivité globale du travail est une combinaison de la productivité moyenne du travail d'une entreprise dans l'économie et de la répartition de l'emploi entre les entreprises ayant des niveaux de productivité du travail différents.

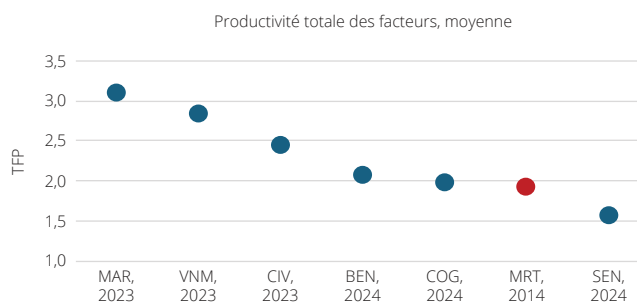
Figure 2.7 : Décomposition d'Olley-Pakes de la croissance de la productivité globale (parmi les entreprises ayant survécu deux ans seulement)



Source : données ANSADE au niveau des entreprises basées sur les registres fiscaux.

Remarques : la décomposition est basée uniquement sur les entreprises ayant une ancienneté de deux ans.

Figure 2.8 : Productivité totale des facteurs



Source : données ANSADE au niveau des entreprises basées sur les registres fiscaux.

Tableau 2.1 : Décomposition de la croissance de la productivité globale

	Mauritanie 2018–2022	Vietnam 2015–2020	Moldavie 2012–2020	Cameroun 2018–2022
Entre	0,11	0,25	-0,09	-0,20
À l'intérieur	-0,14	-0,13	0,06	0,00
Total	-0,02	0,12	-0,03	-0,20

Source : Tableau de bord des données du secteur privé, calculs du personnel de la Banque mondiale.

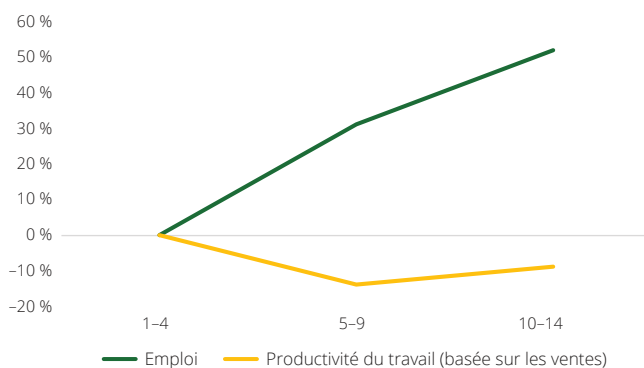
Remarque : le tableau présente la décomposition de la productivité du travail (valeur ajoutée par travailleur).

Il existe des signes d'une mauvaise allocation coûteuse des ressources productives dans l'économie

À mesure qu'elles gagnent en ancienneté, les entreprises formelles mauritaniennes tendent à croître en taille mais deviennent également moins efficaces, une dynamique qui contribue à une allocation inefficace et coûteuse des ressources productives dans l'économie. La figure 2.9 montre qu'à mesure que les entreprises se développent avec l'âge (bien qu'à un rythme plus lent que dans les économies comparables), elles deviennent également moins productives, en moyenne. Cette dynamique du cycle de vie des entreprises est une source directe de mauvaise allocation dans l'économie, car elle implique une réaffectation de l'emploi des entreprises plus jeunes et plus productives vers les entreprises plus anciennes et moins productives. Elle indique également que les marchés ne récompensent pas toujours les entreprises les plus productives et les plus compétitives. Au contraire, les entreprises plus anciennes semblent être confrontées à une baisse de la concurrence et peuvent, par conséquent, maintenir leur position sur le marché tout en ayant peu d'incitations à investir dans l'efficacité et la modernisation²³.

23 Il est important de noter que ces tendances sont déduites d'un échantillon transversal d'entreprises et ne tiennent donc pas compte des effets potentiels spécifiques à chaque cohorte sur la productivité moyenne des entreprises à différents âges. Les informations combinées sur l'âge et l'emploi ne sont disponibles que pour 2019 dans les données au niveau des entreprises utilisées pour l'analyse. Il n'est donc pas possible de contrôler les effets de cohorte dans l'analyse.

Figure 2.9 : Effectif moyen et productivité des entreprises par classe d'âge



Source : Données ANSADE au niveau des entreprises basées sur les registres fiscaux.

La relation entre la taille des entreprises et leur productivité montre des signes d'une mauvaise répartition de la main-d'œuvre entre les entreprises, ce qui peut freiner la productivité de l'économie dans son ensemble. Les entreprises mauritaniennes les plus productives emploient en moyenne moins de travailleurs (formels) que leurs homologues moins productives (ligne rouge, figure 2.10). Si cela peut s'expliquer en partie par la plus forte intensité capitaliste des entreprises les plus productives – une hypothèse qui reste à vérifier en raison du manque d'informations fiables sur les données relatives aux immobilisations – les données disponibles suggèrent que les distorsions du marché jouent probablement un rôle dans la relation entre la taille des entreprises et leur productivité présentée dans la figure 2.7. Comme le montre la figure 2.11, la part moyenne des bénéfices – un indicateur de la capacité des entreprises à pratiquer des prix supérieurs à leurs coûts de production – augmente avec la productivité,

mais suit une courbe en U inversé. Cela suggère que les entreprises plus productives (au moins jusqu'au troisième quintile de productivité) sont susceptibles d'être confrontées à une pression concurrentielle moindre que leurs homologues moins productives, une situation qui leur permet de pratiquer des prix inefficacement élevés et, par conséquent, de réduire leur production globale et de ralentir la croissance de l'emploi. En d'autres termes, la figure 2.11 suggère que les entreprises plus productives ont tendance à être inefficacement petites par rapport à leur niveau de productivité, ce qui est le signe d'une inefficacité allocative coûteuse²⁴. L'analyse plus approfondie de l'environnement commercial et concurrentiel présentée au chapitre 3 apporte un éclairage supplémentaire sur les facteurs possibles de cette dynamique, montrant clairement que le pouvoir de marché est effectivement un problème qui freine la productivité en Mauritanie.

Figure 2.10 : Taille moyenne et productivité des entreprises dans chaque quintile de la distribution de la productivité

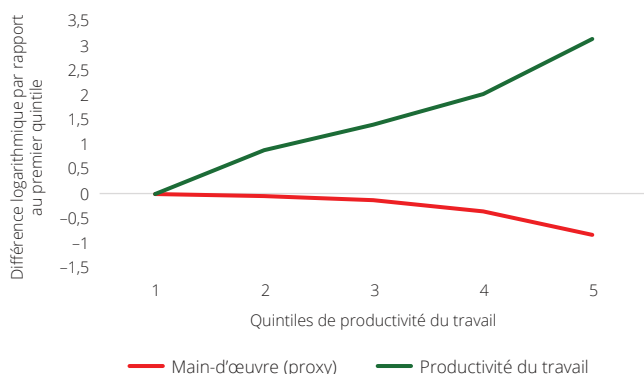
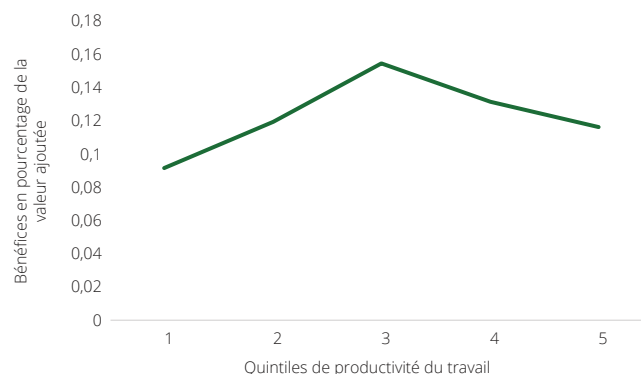


Figure 2.11 : Part moyenne des bénéfices des entreprises dans chaque quintile de la distribution de la productivité



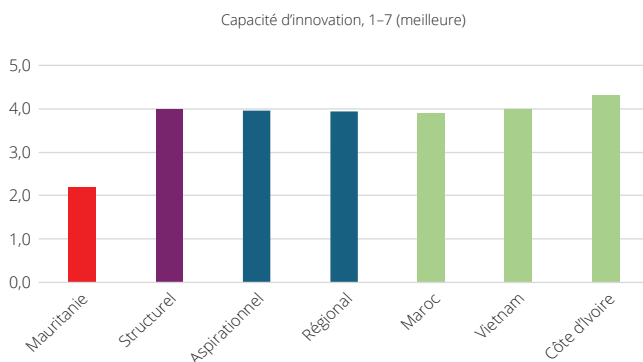
Source : Données ANSADE au niveau des entreprises basées sur les registres fiscaux.

24 Le fait que les entreprises plus productives soient plus importantes en termes de valeur ajoutée n'exclut pas une mauvaise allocation des ressources productives dans l'économie. Par définition, les entreprises plus productives génèrent plus de valeur ajoutée pour une quantité donnée de ressources utilisées, et la ligne verte de la figure 11 reflète largement cet effet mécanique. Dans une économie dynamique et concurrentielle, selon l'hypothèse standard sur la forme de la fonction de demande pour les produits vendus par les entreprises et où celles-ci ont des fonctions de production similaires, on devrait s'attendre à une tendance similaire pour la ligne orange, ce qui n'est pas le cas.

B. Favoriser et maintenir la croissance de la productivité grâce à la modernisation des entreprises, à la concurrence, aux IDE et au commerce

Cette section fournit une analyse plus approfondie des facteurs à l'origine des modèles de productivité établis, qui seront également développés plus en détail au chapitre 3. La section A de ce chapitre a identifié les défis microéconomiques liés à la productivité, en mettant l'accent sur le rôle des entreprises et la mauvaise allocation des ressources. La présente section examine plus en détail les facteurs susceptibles d'expliquer ces conclusions. Elle suit le cadre de productivité établi dans l'introduction (c'est-à-dire la croissance intra-entreprise, inter-entreprises et liée aux entrées-sorties d'entreprises) dans la mesure où les données disponibles le permettent. Elle prépare également le terrain pour une discussion encore plus détaillée sur les politiques au niveau des entreprises, qui sera approfondie au chapitre 3, axé sur l'environnement des affaires.

Figure 2.12 : La capacité d'innovation des entreprises est la plus faible en Mauritanie par rapport aux pays comparables



Source : Forum économique mondial (FEM) (2019).

Remarque : les indicateurs sont calculés par le FEM à partir d'une enquête menée auprès de dirigeants d'entreprise et sont exprimés sous forme de notes sur une échelle de 1 à 7, 7 étant le résultat le plus souhaitable.

et sur l'adoption du numérique (qui est traitée plus en détail) et qui présente une voie de croissance potentielle pour la Mauritanie.

Les problèmes de concurrence sont un facteur à l'origine de la mauvaise allocation des ressources qui freine la croissance de la productivité, ce qui rend nécessaire une réforme urgente de la concurrence, comme l'expliquent les études de fond et le chapitre 3. Comme indiqué dans la section A, la concurrence est un facteur susceptible de contribuer à la mauvaise allocation des ressources. Cela est confirmé par les données du FEM, qui montrent que la Mauritanie obtient les plus mauvais résultats en matière de concentration du marché par rapport

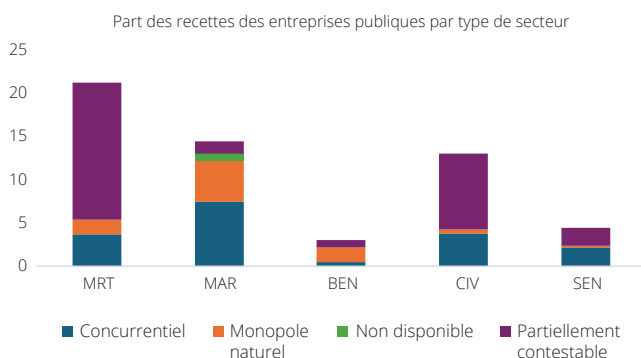
Les capacités des entreprises mauritaniennes sont faibles, ce qui souligne la nécessité de mettre en place des politiques permettant leur modernisation. De meilleures capacités au sein des entreprises, notamment en matière d'adoption des technologies, de capacité d'innovation, de bonnes pratiques de gestion et commerciales, ainsi que de compétences de la main-d'œuvre, améliorent la productivité et, par conséquent, la croissance des entreprises et l'emploi. Toutefois, comme indiqué précédemment, la croissance de la productivité au sein des entreprises a été négative en Mauritanie ces dernières années, ce qui reflète la nécessité de mettre en place des politiques favorisant la modernisation des entreprises. Cela est également confirmé par les dernières données de l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial (FEM). Par exemple, la capacité d'innovation de la Mauritanie²⁵ est la plus faible parmi tous ses pairs (figure 2.12). Il n'existe pas de microdonnées exhaustives sur les capacités des entreprises permettant une analyse complète²⁶. Toutefois, le chapitre 3 fournit une analyse plus approfondie, notamment sur les compétences de la main-d'œuvre (qui sont partiellement abordées)

25 Dans le contexte actuel, l'innovation inclut la capacité des entreprises mauritaniennes à absorber et à intégrer les nouvelles technologies.

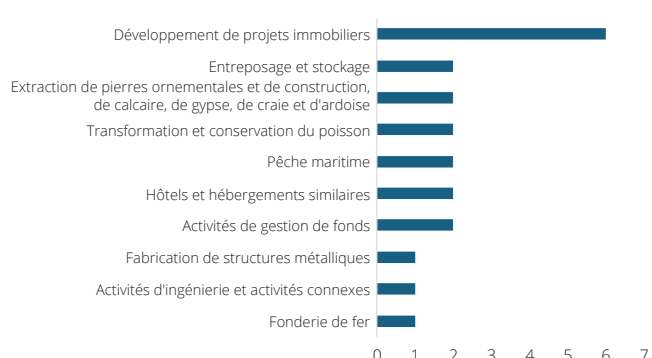
26 Par exemple, la dernière enquête de la Banque mondiale sur les entreprises date de 2014 et est donc obsolète.

Figure 2.13 : Les entreprises publiques contribuent à une concurrence déloyale en Mauritanie, en particulier dans le secteur de la construction

a. L’empreinte des entreprises publiques est importante dans les secteurs (partiellement) concurrentiels



b. Les 10 principales activités dans les secteurs concurrentiels en fonction du nombre d’entreprises publiques



Source : Tableau de bord « Business of the State » (BOS) de la Banque mondiale (2019).

Remarque : l’ensemble de données « Businesses of the State » utilise les données ORBIS comme point de départ et les complète à l’aide d’autres sources de données et d’un algorithme novateur, comme décrit dans la boîte à outils BOS. La longueur totale de chaque barre du panneau A indique le total des revenus des entreprises publiques en pourcentage du PIB. Cette part peut être ventilée en trois catégories : les monopoles naturels (où il n’est pas viable économiquement pour plusieurs entreprises d’opérer, comme dans certains secteurs d’infrastructure), les secteurs partiellement contestables (secteurs économiques caractérisés par une certaine forme de pouvoir de marché, des externalités ou d’autres défaillances du marché telles que la sous-offre de services, comme l’aviation et la banque) ou les secteurs concurrentiels (tels que la fabrication de produits alimentaires et de vêtements).

à tous ses pairs²⁷. En outre, selon un rapport récent de la Banque mondiale (Banque mondiale, 2020b), un nombre limité de groupes d’entreprises (environ neuf) opèrent sur plusieurs marchés et dominent des secteurs tels que les denrées alimentaires importées (principalement le riz et les céréales), la construction, l’hôtellerie et la banque. La nécessité de réformes en matière de concurrence est donc évidente et plusieurs pistes politiques sont présentées au chapitre 3 et dans le rapport de la Banque mondiale (2020b).

Les entreprises publiques, en particulier dans le secteur de la construction, constituent un domaine particulièrement important pour la réforme de la concurrence. Les entreprises publiques (BOS)²⁸ en Mauritanie représente plus de 20 % du PIB en 2019, soit un pourcentage nettement supérieur à celui de tous les autres pays comparables²⁹. En outre, selon le tableau de bord BOS (2019), les entreprises publiques en Mauritanie emploient une proportion nettement plus importante de salariés formels (18,5 %) que leurs homologues régionales (8,7 % en moyenne)³⁰, ce qui indique un potentiel de sureffectif dans les entreprises publiques. Environ 85 % de ces entreprises publiques opèrent sur des marchés concurrentiels (53 %) et partiellement contestables (32 %) (figure 2.13a), qui pourraient être desservis par des entreprises privées, créant ainsi une concurrence déloyale. Parmi ces secteurs concurrentiels qui ne nécessitent pas de prestation publique, les entreprises publiques (BOS) sont les plus présentes dans le développement de projets de construction (figure 2.13b).

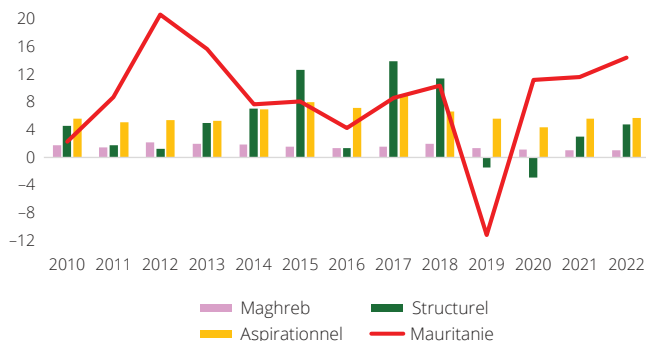
27 Le graphique est omis ici par souci de concision, mais voir le chapitre 3 pour une analyse plus détaillée de l’étendue de la domination du marché et de l’efficacité des politiques antimonopole. Cet indicateur est construit en demandant aux dirigeants de décrire la répartition des activités des entreprises sur une échelle de 1 (dominée par quelques groupes d’entreprises) à 7 (répartie entre de nombreuses entreprises).

28 Une entité est considérée comme une entreprise publique (BOS) aux fins de la base de données BOS de la Banque mondiale si (i) elle est contrôlée par des unités gouvernementales ou d’autres entreprises publiques représentées par une participation de 10 % ou plus, (ii) elle est reconnue par la loi comme une entité juridique distincte de son propriétaire, (iii) elle peut générer des bénéfices ou d’autres gains financiers pour son propriétaire, et (iv) elle est créée dans le but de se livrer à la production marchande. Les dernières données disponibles pour la Mauritanie datent de 2019.

29 Tableau de bord de la Banque mondiale sur les activités de l’État ([ici](#)).

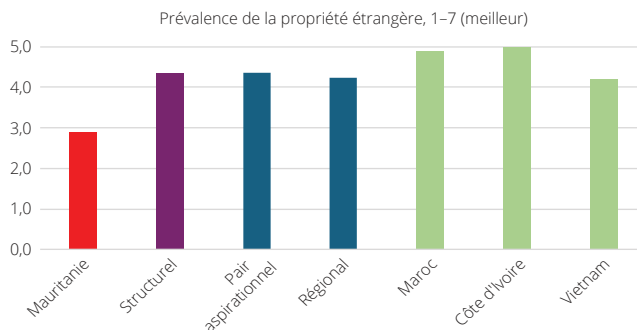
30 Il s’agit d’une moyenne pour l’Angola, le Cap-Vert, le Cameroun, les Comores, Madagascar, le Malawi, Maurice, la Namibie, Sao Tomé-et-Principe et les Seychelles. La Mauritanie a la part la plus élevée parmi tous ces pays comparables, à l’exception des Comores. Le graphique a été omis par souci de concision, mais il est disponible [ici](#).

Figure 2.14 : Les IDE (entrées nettes, en pourcentage du PIB) ont été importants mais volatils



Source : WDI.

Figure 2.15 : La Mauritanie a une prévalence relativement faible d'entreprises à capitaux étrangers



Source : Forum économique mondial (FEM) (2019).

Remarque : les indicateurs sont calculés par le FEM à partir d'une enquête menée auprès de dirigeants d'entreprise et sont exprimés sous forme de notes sur une échelle de 1 à 7, 7 étant le résultat le plus souhaitable.

Les IDE (y compris l'entrée d'entreprises étrangères) ont constitué une source importante, mais volatile, de financement extérieur en Mauritanie et pourraient théoriquement stimuler la croissance de la productivité des entreprises et l'emploi. Il a été démontré que les IDE ont le potentiel de stimuler la croissance de la productivité dans certaines conditions (par exemple, Arnold & Javorcik, 2009 ; Saurav & Kuo, 2020). Entre 2000 et 2022, la Mauritanie a enregistré d'importants flux d'IDE (figure 2.14). Au cours de la décennie précédant 2022, les entrées nettes d'IDE ont représenté en moyenne 8,1 % du PIB, soit un niveau supérieur à celui des groupes de référence structurels (5,5 %) et ambitieux (6,4 %), et bien supérieur à celui du Maghreb (1,5 %). En 2022, la Mauritanie a bénéficié d'un afflux de 1,4 milliard de dollars américains et, sur la décennie, l'afflux net total s'est élevé à 6,3 milliards de dollars américains. Mais les petites économies riches en pétrole et en minerais obtiennent souvent des résultats relativement bons à cet égard : les pays les plus performants parmi les groupes de pays comparables ont été la République du Congo (10,2 %) et la Géorgie (8,4 %). En outre, les entrées nettes d'IDE ont été relativement volatiles en Mauritanie (figure 2.14), ce qui peut présenter des risques.

Cependant, le portefeuille d'IDE de la Mauritanie est dominé par quelques grands projets dans le secteur extractif, avec peu d'éléments indiquant des flux d'investissements axés sur le marché et l'efficacité, qui sont essentiels pour la croissance et l'emploi. Depuis 2010, les deux plus grands projets d'IDE ont été le projet de GNL de Grand Tortue Ahmeyim (GTA) et la mine d'or Kinross Tasiast, ainsi que deux projets d'IDE chinois dans l'exploration pétrolière et l'extension de ports. Bien que ces projets soient importants pour le développement des exportations et des recettes fiscales, les IDE dans le secteur extractif ont des retombées très limitées sur la productivité, sont très capitalistiques et génèrent peu d'opportunités d'emploi pour les Mauritaniens. La plupart des rares emplois créés sont occupés par des travailleurs étrangers, et les possibilités d'emploi direct devraient diminuer une fois que les projets seront opérationnels. À l'inverse, les IDE non extractifs ont été peu nombreux et de faible envergure, avec seulement quatre projets approuvés par an entre 2014 et 2023³¹. En conséquence, la prévalence des entreprises étrangères en Mauritanie est inférieure à celle de tous les pays comparables (figure 2.15).

Par conséquent, la composition actuelle des IDE en Mauritanie est insuffisante pour générer une croissance significative des entreprises et des emplois, ce qui rend nécessaire un changement de politique en matière d'IDE et de climat d'investissement. L'un des principaux moyens par lesquels les IDE peuvent stimuler la croissance consiste à créer des liens avec les entreprises nationales afin d'améliorer leur productivité interne ou à exercer une

31 En 2023, quatre projets à participation étrangère majoritaire se limitaient à la fabrication de crème glacée, à l'hôtellerie et à la production agricole, et employaient directement 195 personnes. Cependant, l'année 2022 a été plus performante, avec douze projets dans les domaines de l'agriculture (cinq), de l'élevage (quatre), du tourisme (un), des bateaux de pêche (un) et des équipements de carrière (un), générant près de 700 emplois directs et plus de 2 700 emplois indirects. En 2021, l'APIM a approuvé quatre projets, dont un complexe touristique, une usine de transformation du poisson, un centre de fabrication de clous et une tannerie, qui ont créé au total 300 emplois directs.

Figure 2.16 : L'ouverture commerciale est relativement élevée par rapport aux pays comparables

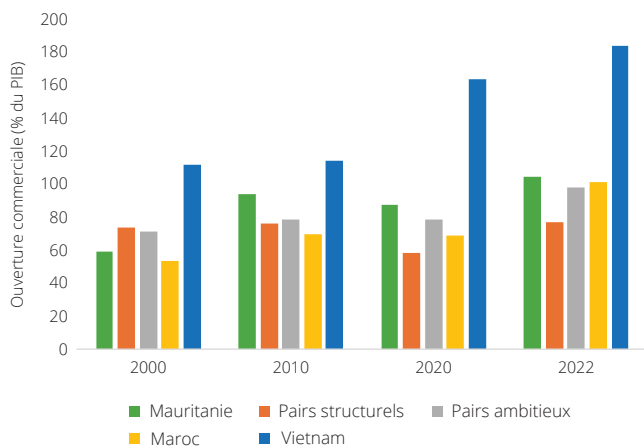
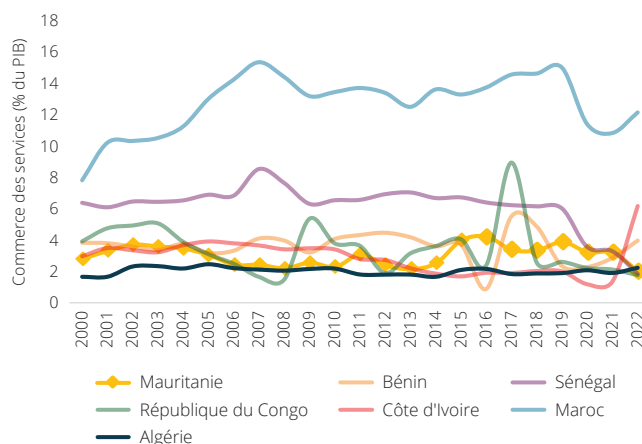


Figure 2.17 : L'ouverture au commerce des services est faible



Source : Indicateurs du développement mondial et Macro Poverty Outlook.

pression concurrentielle qui favorise la croissance entre les entreprises ou le canal d'entrée-sortie de la croissance (par exemple, Arnold & Javorcik, 2009 ; Saurav & Kuo, 2020). Cela génère à son tour des retombées positives en facilitant ou en encourageant la modernisation des entreprises nationales (y compris le transfert de technologies), une meilleure allocation des ressources ou la sortie des entreprises inefficaces. Avec les IDE extractifs, ces canaux font largement défaut, car les liens avec le marché intérieur sont limités, les ressources étant principalement extraites et exportées. La création d'emplois est également limitée en raison de la nature capitaliste de ces investissements. Par conséquent, la composition actuelle des IDE en Mauritanie est insuffisante pour générer des retombées significatives sur la croissance ou l'emploi. Cela suggère la nécessité pour la politique d'attraction des IDE de la Mauritanie d'envisager de se concentrer davantage sur les IDE non extractifs, tout en créant un climat commercial et d'investissement propice à ces derniers, comme expliqué plus en détail au chapitre 3.

La Mauritanie est relativement ouverte au commerce, mais celui-ci est concentré dans le secteur extractif (voir chapitre 1) et ne contribue pas à la croissance, ce qui reflète la nécessité de réformes globales. Le commerce peut stimuler la croissance de la productivité par tous les canaux. Il peut élargir la taille du marché et la demande pour les entreprises, ce qui limite généralement la croissance des entreprises dans les pays en développement. La part du commerce dans le PIB de la Mauritanie a presque doublé au cours des deux dernières décennies, passant de 58 % du PIB en 2000 à 103 % du PIB en 2022, et surpasse la plupart des pays comparables (figure 2.16). Cependant, les minéraux et les pierres représentent plus des deux tiers des exportations, tandis que la pêche représente près d'un quart (Harvard Growth Lab, 2025)³². En conséquence, la complexité des échanges commerciaux est faible et les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance depuis 2020 (WB WDI et IMF BOPS, 2025)³³. Par rapport à ses pairs, la Mauritanie est particulièrement en retard dans le domaine du commerce des services (figure 2.17), ce qui pourrait constituer une piste possible pour la diversification des échanges commerciaux. Par conséquent, des réformes globales visant à accroître la contribution du commerce à la croissance et à l'emploi sont nécessaires. Cela peut inclure l'amélioration de la compétitivité des entreprises nationales grâce à des gains de productivité, comme indiqué tout au long du chapitre. En outre, l'amélioration de l'environnement des affaires, une meilleure connectivité des marchés grâce à l'amélioration de la logistique et de la politique commerciale peuvent jouer un rôle important, comme expliqué au chapitre 3.

Pour que la Mauritanie puisse tirer parti des avantages potentiels liés au commerce découlant de la numérisation accrue, il est essentiel de réduire les restrictions au commerce des services et d'améliorer la connectivité numérique. La pénétration du numérique s'améliore à l'échelle mondiale et les services (numériques) offrent une opportunité de promouvoir la diversification (des exportations), comme indiqué au chapitre 3. Cependant,

32 Le graphique est omis par souci de concision et peut être consulté dans l'analyse par pays. Les dernières données disponibles pour la Mauritanie datent de 2021.

33 Le graphique est omis par souci de concision et peut être consulté dans l'analyse par pays.

Figure 2.18 : L'indice de restriction du commerce des services montre qu'il y a matière à amélioration

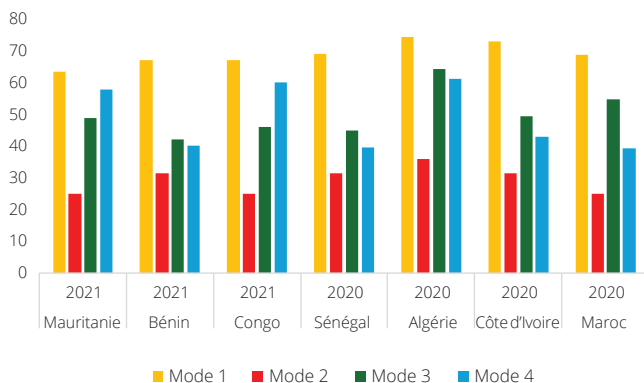
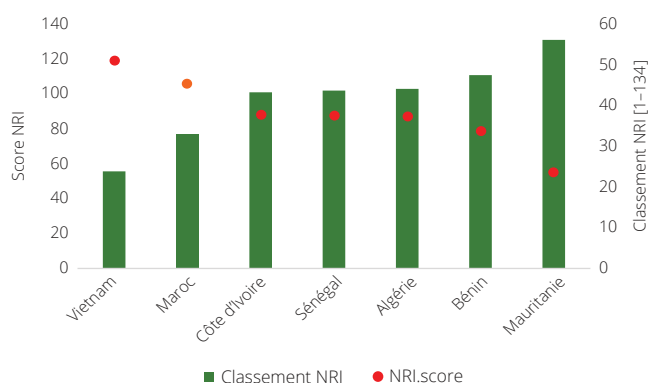


Figure 2.19 : L'indicateur de préparation au réseau révèle des écarts importants en matière de connectivité numérique



Source : Base de données sur les politiques commerciales des services de la Banque mondiale et de l'OMC³⁴ (panneau a) et indice de préparation du réseau, 2023 (panneau b).

Remarque : cet indicateur de préparation au réseau couvre divers aspects connexes, notamment les infrastructures technologiques, les compétences numériques et l'impact de la transformation numérique sur les aspects économiques et sociaux. L'indicateur de préparation au réseau se compose de nombreux sous-indicateurs couvrant des questions telles que le niveau des dépenses en logiciels, l'inclusion numérique, ainsi que la confiance, qui sont importantes pour l'« écosystème » numérique d'un pays. Cet indicateur évalue la connectivité numérique d'un pays, c'est-à-dire sa capacité à fournir des services numériques via des réseaux numériques, ou plus simplement Internet, ce qui reflète le niveau de sophistication de l'infrastructure numérique d'un pays et le cadre dans lequel les solutions TIC (technologies de l'information et de la communication) sont développées. Un score élevé indique de meilleures performances.

d'importantes restrictions réglementaires subsistent en matière de commerce des services en Mauritanie, comme en témoigne l'Indice de l'OCDE sur les restrictions au commerce des services (STRI). Le STRI classe les restrictions sur une échelle de 0 à 100 et la Mauritanie obtient un score de 64 pour le mode 1 du commerce des services, qui concerne le commerce numérique (figure 2.18). Une analyse plus approfondie du STRI dans le cadre de travaux ultérieurs pourrait fournir des recommandations politiques plus détaillées et plus faciles à mettre en œuvre. En outre, la connectivité numérique est une condition préalable au commerce des services par le biais de la fourniture à distance (numérique). Cependant, la Mauritanie se classe 131e sur 134 pays en matière de préparation au numérique (figure 2.19).

Dans l'ensemble, ce chapitre montre que la croissance de la productivité peut être stimulée par un effort de réforme concerté et multiforme, tout en tenant compte de la capacité de mise en œuvre du pays.

En particulier, les réformes devraient viser à : (i) faciliter la création et la formalisation d'un plus grand nombre d'entreprises (voir le chapitre 3 pour les réformes favorables aux entreprises) ; (ii) renforcer l'environnement concurrentiel, notamment en appliquant la nouvelle loi sur la concurrence ; (iii) améliorer la capacité d'innovation en stimulant le capital humain, la formation professionnelle et le transfert de technologie ; et (iv) améliorer l'accès aux intrants et aux marchés grâce à des réformes tarifaires et à une connectivité renforcée.

34 Le STRI varie de 0 à 100, où 0 indique qu'aucune des restrictions sous-jacentes à l'indice n'est appliquée, et 100 signifie que le sous-secteur/mode est complètement fermé aux services étrangers et aux fournisseurs de services. Le commerce des services est défini comme la fourniture d'un service par différents modes :

Mode 1 : fourniture transfrontalière de services, c'est-à-dire du territoire d'un pays vers le territoire d'un autre pays.

Mode 2 : consommation à l'étranger, c'est-à-dire sur le territoire d'un pays pour les consommateurs d'un autre pays.

Mode 3 : Présence commerciale, c'est-à-dire par un fournisseur de services d'un pays par le biais d'un établissement sur le territoire d'un autre pays.

Mode 4 : Présence de personnes physiques, c'est-à-dire par un fournisseur de services d'un pays par le biais de la présence de personnes physiques sur le territoire d'un autre pays. La consommation à l'étranger (mode 2) n'est couverte que pour les services de santé en raison de l'existence de restrictions sectorielles spécifiques à ce mode de fourniture. Cependant, le STRI sur la fourniture transfrontalière (mode 1) comprend également des mesures qui s'appliquent directement au consommateur, telles que la possibilité d'effectuer des paiements transfrontaliers.

CHAPITRE 3

DIVERSIFIER LES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES POUR UNE CROISSANCE ET UN EMPLOI PLUS ÉLEVÉS

MESSAGES CLÉS :

- L'environnement commercial en Mauritanie demeure peu favorable à l'entrepreneuriat et à l'investissement privé. Cela a contribué à une croissance modeste, à une création d'emplois limitée et souvent de qualité insuffisante, ainsi qu'à une productivité du travail réduite dans le secteur privé non extractif.
- Les lacunes et les inefficacités en matière de qualité de la réglementation, d'administration foncière, de règles du marché du travail, d'administration fiscale, de commerce et de logistique, de politique de concurrence et d'exécution des contrats soulignent la nécessité de réformes visant à améliorer le climat des affaires et à stimuler le développement du secteur privé.
- Même si la Mauritanie accuse un retard en matière de développement numérique, l'expansion rapide de la pénétration de l'internet mobile laisse présager une évolution future.
- Cela offre l'occasion de tirer parti des technologies numériques pour transformer les modèles commerciaux et les services aux consommateurs, et de s'aligner sur les dynamiques régionales en matière d'innovation numérique.
- Pour opérer la transition vers une économie plus diversifiée, tirée par le secteur privé, la Mauritanie devrait donner la priorité à des réformes de grande envergure visant à favoriser des conditions équitables pour les investissements au-delà des secteurs extractifs.

Introduction

La croissance économique et les perspectives d'emploi de la Mauritanie sont fortement limitées par un manque de diversification et une productivité stagnante (voir chapitres 1 et 2). Cette faible diversification économique résulte en grande partie de la concentration des investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur extractif, avec des retombées encore modestes pour les entreprises nationales. Il en résulte un manque d'emplois productifs pour une population dont la croissance démographique demeure soutenue (voir chapitre 1). Le chapitre 2 montre que pour stimuler la croissance de la productivité, la Mauritanie peut encourager la modernisation des entreprises (notamment par l'innovation), réduire les inefficiences dans l'allocation des ressources et favoriser la concurrence. Un climat des affaires dynamique et favorable peut servir la diversification économique et de l'amélioration de la productivité, contribuant ainsi au développement durable et au renforcement de la résilience de l'économie (Banque mondiale, 2021)³⁵. De même, le développement de l'économie numérique peut diversifier les opportunités économiques et stimuler la productivité en favorisant l'innovation, en améliorant l'accès aux marchés et en rationalisant les opérations commerciales (Banque mondiale, 2022)³⁶.

Ce chapitre présente les priorités stratégiques visant à favoriser un climat propice aux investissements et à promouvoir l'économie afin de stimuler et de développer le secteur privé non extractif et d'accroître la croissance de la productivité. Il est divisé en deux sections principales : la première porte sur l'environnement des affaires en Mauritanie, mettant en évidence les principaux obstacles juridiques et réglementaires auxquels sont confrontées les entreprises, ainsi que les défis liés à la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, l'accès au foncier, le commerce et la logistique, la concurrence, la fiscalité et l'exécution des contrats. La deuxième section examine l'évolution de l'économie numérique en Mauritanie, en **analysant** les défis et les opportunités pour son développement.

Encadré 3.1 : Défis en matière de données et efforts de validation pour l'analyse de l'environnement des affaires en Mauritanie

L'un des principaux défis liés à l'analyse de l'environnement des affaires en Mauritanie est le manque de données récentes. Par exemple, la dernière enquête sur les entreprises remonte à 2014. Pour relever les défis liés à la disponibilité des données, l'analyse intègre des sources supplémentaires, notamment les indicateurs des statistiques de développement mondial de la Banque mondiale et ceux du Forum économique mondial, et s'appuie sur un travail d'analyse approfondi couvrant le climat des affaires, la concurrence, l'adoption des technologies et le développement du commerce numérique. De plus, afin de valider les informations tirées de ces différentes sources, une mission sur le terrain a été menée à Nouakchott en 2024. Au cours de cette mission, des consultations ont été organisées avec des représentants du secteur privé (y compris diverses organisations sectorielles) et des organismes du secteur public chargés de la mise en œuvre de la réglementation commerciale. Ces discussions ont confirmé la persistance de nombreux défis liés au climat des affaires déjà mis en évidence par les données.

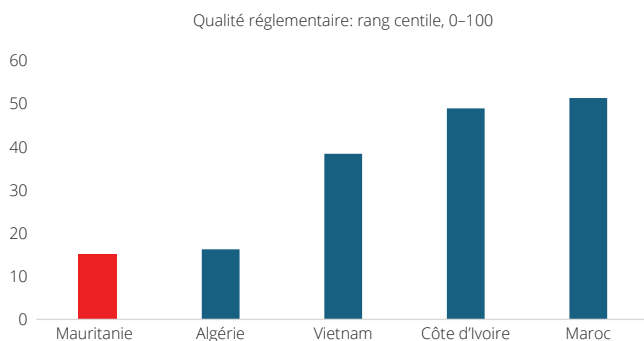
A. Renforcement de l'environnement favorable aux entreprises

L'amélioration de l'environnement des affaires est l'un des piliers du programme de développement économique de la Mauritanie, mené par le Haut Conseil à l'investissement en Mauritanie. La mise en œuvre

35 Banque mondiale. 2021. Mémorandum économique de la Côte d'Ivoire : Maintenir la dynamique de croissance. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.

36 Banque mondiale. 2022. Point sur l'économie philippine : Renforcer l'économie numérique pour stimuler la reprise nationale. Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale.

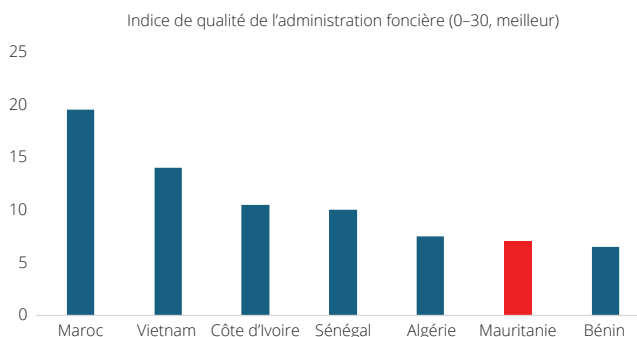
Figure 3.1 : La qualité de la réglementation est moins bonne en Mauritanie que dans les pays comparables



Source : Indicateurs du développement mondial.

Remarque : les dernières données disponibles datent de 2023.

Figure 3.2 : La qualité de l'administration foncière est faible en Mauritanie



Source : Indicateurs du développement mondial.

Remarque : les dernières données disponibles datent de 2019.

de la Feuille de route 2023–2025 pour l'Amélioration du Climat des Affaires est essentielle pour la concrétisation de ce programme³⁷. Comme le souligne la feuille de route, le renforcement de l'environnement réglementaire en vue de favoriser le développement et l'investissement privés est essentiel pour que la Mauritanie atteigne une croissance portée par le secteur privé, attire les investisseurs au-delà du secteur extractif et accélère la diversification et la transformation économiques.

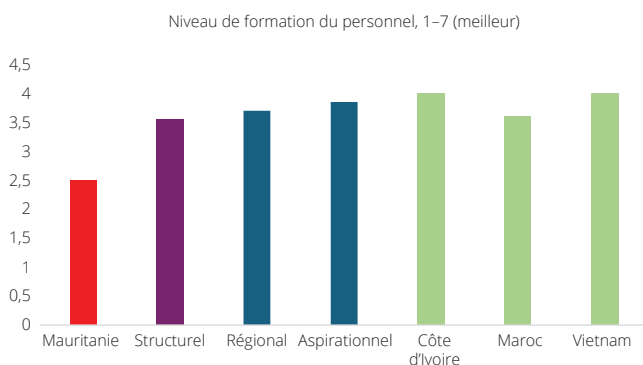
L'environnement juridique et réglementaire demeure fragile et comporte des obstacles importants à l'entrepreneuriat et à l'investissement privé. Cela se traduit par le fait que la Mauritanie accuse un retard par rapport à la plupart de ses pairs en termes de qualité réglementaire (figure 3.1). Les principaux problèmes sont les contraintes liées à l'accès au foncier, des lacunes dans le cadre réglementaire et les compétences en matière de travail, la redondance des processus et le manque de prévisibilité des procédures fiscales, les procédures manuelles et opaques dans les relations entre les pouvoirs publics et les entreprises (G2B), la concurrence limitée dans le secteur formel, l'imprévisibilité dans le règlement des litiges commerciaux et l'insuffisance d'informations fiables et transparentes pour le secteur privé.

La qualité de l'administration foncière en Mauritanie accuse un retard par rapport aux standards internationaux et aux pays comparables en raison d'une numérisation limitée, d'un manque de transparence, d'une couverture géographique insuffisante et du chevauchement entre pratiques coutumières et procédures modernes (figure 3.2)³⁸. Alors que la digitalisation offre un potentiel important pour renforcer l'efficacité des transactions foncières, la Mauritanie ne dispose actuellement ni d'un système électronique d'enregistrement foncier ni d'un système d'information géographique, le cadastre et l'agence cartographique fonctionnant encore sur des systèmes papier. Des efforts sont certes en cours pour mettre en place un système électronique d'information sur la gestion foncière, mais celui-ci n'est pas encore opérationnel. La transparence des informations foncières et la couverture géographique sont toutes deux limitées, le cadastre ne couvrant qu'une petite partie du pays. Enfin, la coexistence des processus coutumiers et modernes d'acquisition foncière crée des doublons, de l'incertitude et des litiges fonciers fréquents et longs, pouvant durer jusqu'à trois ans. Ces problèmes soulignent la nécessité d'établir des réglementations claires, des mécanismes robustes de vérification d'identité et des directives explicites sur les transactions électroniques, telles que les signatures électroniques.

37 <https://apim.gov.mr/wp-content/uploads/2023/10/CSIM-RFUR-FR.pdf>

38 D'après les consultations menées auprès des agences foncières et cadastrales lors d'une mission de la Banque mondiale en Mauritanie en 2024.

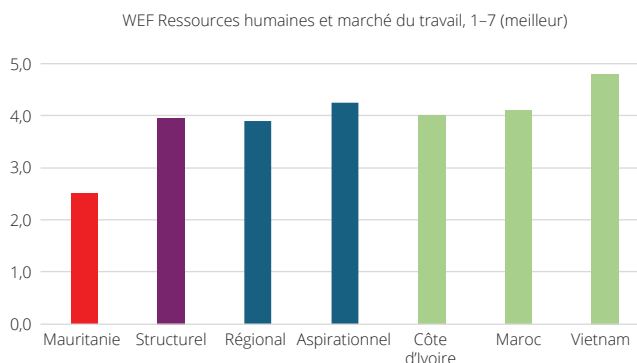
Figure 3.3 : Le niveau de formation du personnel est plus faible en Mauritanie que dans les pays comparables



Source : Forum économique mondial.

Remarque : les dernières données disponibles datent de 2019.

Figure 3.4 : La qualité des ressources humaines et du marché du travail en Mauritanie est inférieure à celle des pays comparables



Les entreprises mauritaniennes sont confrontées à des défis importants pour accéder à une main-d'œuvre qualifiée, comme le montrent les données d'enquête³⁹. En particulier, entre 42,3 % et 63,4 % des entreprises citent des déficits de compétences au sein de la main-d'œuvre comme un obstacle à la croissance, ce qui les conduit à dépendre davantage de la main-d'œuvre immigrée provenant de pays voisins tels que le Sénégal. Cela reflète en partie l'absence d'un système d'information sur le marché du travail (LMIS) fonctionnel qui permettrait de surmonter les asymétries d'information, d'équilibrer l'offre et la demande de main-d'œuvre et d'aider les décideurs politiques et les autres parties prenantes à prendre des décisions éclairées en matière de politique du marché du travail. Ces défis sont particulièrement prononcés pour les grandes entreprises innovantes (voir chapitre 2)⁴⁰. En outre, les pénuries de compétence auxquelles sont confrontées les entreprises touche l'ensemble des secteurs, des tailles d'entreprises et des régions, les secteurs du commerce, de la construction, de l'industrie et des services à Nouakchott étant les plus touchés.

Le déficit de compétences est en partie dû au niveau d'instruction limité d'une partie de la main-d'œuvre, aggravé par l'offre limitée de formation en cours d'emploi proposée par les employeurs. Malgré une scolarisation quasi universelle dans le primaire, la proportion de la main-d'œuvre possédant des compétences de niveau moyen et élevé reste faible. Les programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) demeurent insuffisamment développés, représentant 10 % de l'ensemble des inscriptions dans l'enseignement post-primaire⁴¹. En outre, les possibilités sont rares, peu d'entreprises investissant dans la formation de leurs employés (voir figure 3.3). Si le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a adopté une politique favorable à l'investissement dans les programmes d'EFTP⁴², nécessitent une meilleure adaptation aux besoins du secteur privé.

Un cadre réglementaire ancien et insuffisamment adapté du marché du travail limite encore davantage l'accès à une main-d'œuvre qualifiée. La qualité des règles et des pratiques du marché du travail est inférieure à celle des pays comparables (figure 3.4). Les principaux problèmes sont la nature discrétionnaire de certaines règles, l'imprévisibilité des indemnités de licenciement, le maintien d'exigences devenues inadaptées pour les employeurs, ainsi que et les procédures fastidieuses pour les travailleurs étrangers en raison de la complexité des exigences en

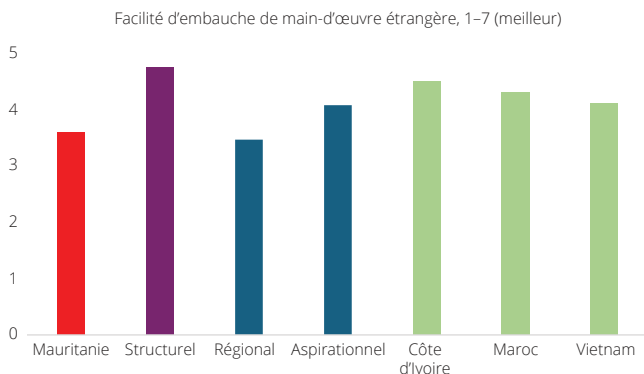
39 Deux enquêtes menées par le Projet pour l'employabilité des jeunes (PEJ) en août 2022 sur les besoins des entreprises des secteurs formel et informel. Les enquêtes ont été réalisées à Nouakchott (y compris ses trois wilayas/gouvernorats) et dans certaines wilayas/gouvernorats du pays (Guidimakha, Trarza, Assaba, Hodh El Gharbi, Hodh El Chargui).

40 Banque mondiale. 2023. « Comment améliorer l'enseignement et la formation techniques et professionnels pour les jeunes ».

41 D'après des consultations avec des chefs d'entreprise lors de la mission de terrain de la Banque mondiale en Mauritanie en avril 2024.

42 Une loi sur la formation professionnelle a été adoptée en 2018 (loi n° 18-038) qui définit des règles claires pour la gouvernance et le financement de la formation professionnelle en Mauritanie, établit un cadre national de qualité et introduit la formation en apprentissage et la formation en alternance.

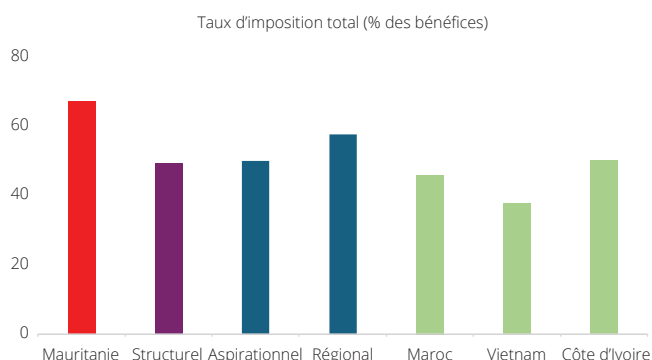
Figure 3.5 : L'embauche de main-d'œuvre étrangère est plus complexe que dans les pays comparables



Source : Forum économique mondial.

Remarque : les dernières données disponibles datent de 2019.

Figure 3.6 : Les entreprises mauritaniennes sont soumises à une charge fiscale lourde par rapport à leurs homologues



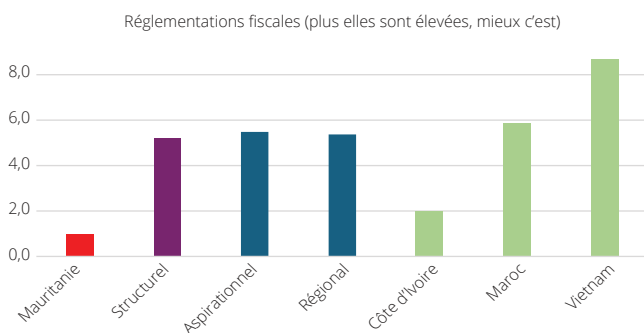
Source : Indicateurs du développement mondial.

Remarque : les dernières données disponibles datent de 2020.

matière de permis et d'autorisations (figure 3.5). En outre, la législation en matière de sécurité et de santé au travail n'est pas suffisamment détaillée pour garantir la sécurité des travailleurs. Ces problèmes sont en partie dus à un cadre réglementaire daté du marché du travail, notamment le Code du travail de 2004 et la Convention collective de Mauritanie de 1974, qui gagneraient à être révisés et davantage harmonisés avec les pratiques internationales.

Le système fiscal mauritanien représente une contrainte importante pour les entreprises. Non seulement la conformité aux exigences fiscales entraîne des coûts de conformité élevés pour les entreprises, mais la charge fiscale pesant sur leurs bénéfices commerciaux est nettement supérieure à celle des pays pairs (figure 3.6). Notamment, la Mauritanie est l'un des rares pays au monde où les entreprises sont tenues de payer des impôts même lorsqu'elles subissent des pertes, en raison d'un impôt minimum de 2 % sur le chiffre d'affaires. Bien que l'impôt minimum sur le chiffre d'affaires ait été modifié en 2019, il figure désormais parmi les modalités minimales dans le cadre de l'impôt sur les sociétés. Cette disposition incite les entreprises à sous-déclarer leurs activités et à maintenir des opérations informelles parallèlement à leurs activités formelles, ce qui finit par réduire l'assiette fiscale et limiter la création d'entreprises.

Figure 3.7 : La qualité de la réglementation fiscale en Mauritanie est très inférieure à celle des pays comparables



Source : Forum économique mondial.

Remarque : les dernières données disponibles datent de 2019.

Le gouvernement mauritanien a pris des mesures pour rationaliser l'administration fiscale, mais des défis subsistent.

En 2019, la qualité de la réglementation fiscale demeurait en deçà de celle des pays comparables, ce qui souligne la nécessité de mieux aligner les cadres existants sur les meilleures pratiques internationales afin de renforcer la transparence et l'équité (figure 3.7). En 2023, l'administration fiscale a mis en place un système de déclaration et de paiement en ligne, obligeant les grandes entreprises à déclarer et à payer leurs impôts par voie électronique à compter de janvier 2024. Cependant, les fonctionnalités de la plateforme sont actuellement limitées, qui fonctionne pour l'instant principalement que pour les impôts sur les salaires et non pour d'autres impôts tels que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les cabinets d'expertise comptable rencontrent encore certaines contraintes, car ils doivent valider les paiements auprès des banques et se rendre occasionnellement en personne à

l'administration fiscale. Le code général des impôts ne contient pas de dispositions garantissant l'égalité des droits des contribuables, telles que l'obligation pour l'administration fiscale de fournir des réponses écrites aux demandes

des contribuables. En outre, il n'existe aucune garantie pour les contribuables lors des contrôles fiscaux, et les paiements provisoires effectués pendant ces contrôles ne peuvent être remboursés. Les chefs d'entreprise signalent que l'administration fiscale tend à privilégier le recouvrement des recettes par le biais de contrôles fiscaux plutôt que de favoriser le respect volontaire des obligations fiscales⁴³.

Selon les entreprises, obtenir le remboursement de la TVA demeure particulièrement complexe⁴⁴. Les restrictions d'accès au remboursement en espèces de la TVA et les retards dans le traitement des demandes de remboursement génèrent des tensions significatives de trésorerie pour le secteur privé. Le processus de remboursement est entravé par les demandes papier et la vérification systématique de toutes les demandes, ce qui entraîne des retards considérables et perturbe les flux de trésorerie. Les retards affectent particulièrement les exportateurs et se traduisent par des retards de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs nationaux. Les petites et moyennes entreprises (PME) sont confrontées à des obstacles supplémentaires, car elles doivent démontrer qu'elles sont sur le point de fermer leur entreprise ou de perdre leur éligibilité à la TVA pour pouvoir bénéficier d'un remboursement en espèces, ce qui déclenche un contrôle fiscal. Pour remédier à ces problèmes, des réformes telles que la modification des règles de remboursement de la TVA, la mise en place d'un système électronique de dépôt et de vérification des demandes de remboursement et l'adoption d'une approche fondée sur les risques pour vérifier les demandes de remboursement de la TVA amélioreraient considérablement le processus de remboursement de la TVA pour les entreprises.

Les entreprises sont également confrontées à d'importants défis commerciaux et logistiques, comme en témoignent l'inefficacité des procédures douanières et portuaires. En 2023, la Mauritanie se classait 123^e sur 139 économies dans l'indice de performance logistique (IPL) de la Banque mondiale (figure 3.8), ce qui reflète des performances insuffisantes en matière d'infrastructures et de dédouanement. À leur tour, des réglementations commerciales et douanières particulièrement contraignantes, associées à l'inefficacité des ports, découragent les activités commerciales des entreprises mauritaniennes⁴⁵.

Les inefficacités portuaires portent atteinte à la compétitivité de la Mauritanie par rapport aux ports voisins, soulignant la nécessité d'améliorer les infrastructures portuaires. Malgré la taille modeste de son marché des conteneurs, la Mauritanie attire les grandes compagnies maritimes et les spécialistes régionaux qui fournissent des services de collecte par le biais d'accords d'affrètement de créneaux. Néanmoins, le trafic portuaire de conteneurs reste faible par rapport à celui de ses homologues (figure 3.9), ce qui entraîne des retards et des coûts élevés pouvant freiner les activités commerciales (figure 3.10). En particulier, le trafic maritime limité et la concurrence réduite entre les compagnies maritimes contribuent à l'augmentation des tarifs de fret maritime. Malgré ces défis, le gouvernement vise à transformer le port de Nouadhibou en un pôle portuaire majeur sur la côte ouest-africaine, soutenant des secteurs clés tels que la pêche, l'exploitation minière, le pétrole et les projets d'énergie verte. Pour y parvenir, il est essentiel d'améliorer l'efficacité des ports de Nouadhibou et de Nouakchott grâce à des investissements dans les infrastructures.

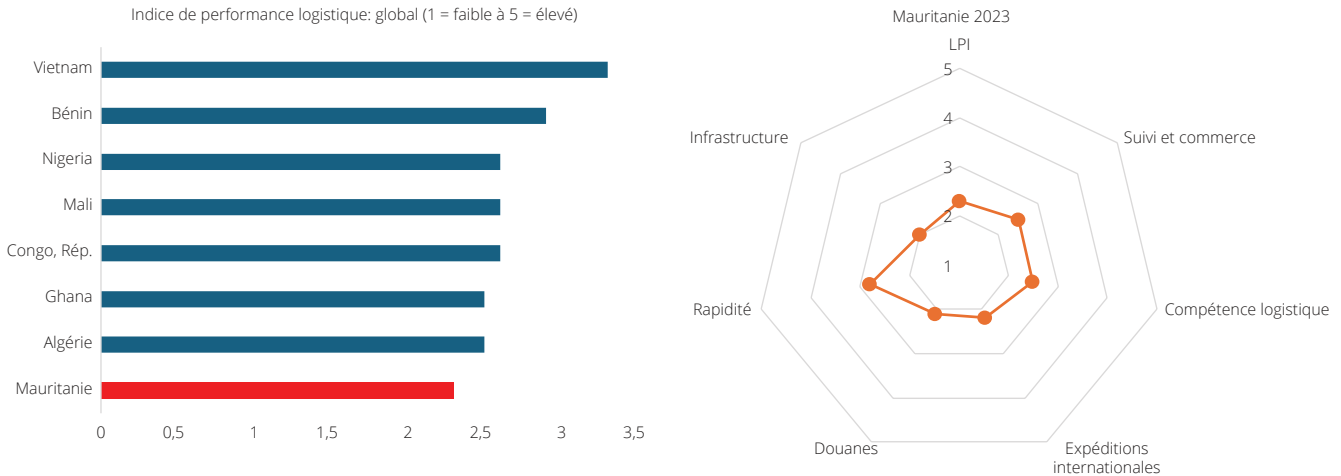
Les barrières commerciales non tarifaires (figure 3.11), la réglementation contraignante et les restrictions à l'importation et à l'exportation contribuent à accroître les coûts des échanges et freinent la diversification des exportations en Mauritanie par rapport à ses pairs (voir également le chapitre 2). Les barrières non tarifaires demeurent particulièrement présentes, en particulier dans le secteur agricole. De plus, les entreprises sont confrontées à des exigences documentaires lourdes et coûteuses pour leurs activités d'importation et d'exportation. Par exemple, le coût de la conformité documentaire s'élève à 400 dollars américains, ce qui est considérablement plus élevé que dans les pays comparables (figure 3.12). La complexité des procédures d'inspection et de certification phytosanitaires, caractérisées par la fragmentation des services et un déficit de coordination interinstitutionnelle, peut entraîner des retards et décourager les activités commerciales des entreprises. La rationalisation de ces

43 D'après les consultations menées auprès de chefs d'entreprise lors de la mission de terrain de la Banque mondiale en Mauritanie en avril 2024.

44 D'après les indicateurs du développement mondial et les consultations menées auprès de chefs d'entreprise lors de la mission de terrain de la Banque mondiale en Mauritanie en avril 2024.

45 D'après les consultations menées auprès de chefs d'entreprise lors de la mission de terrain de la Banque mondiale en Mauritanie en avril 2024.

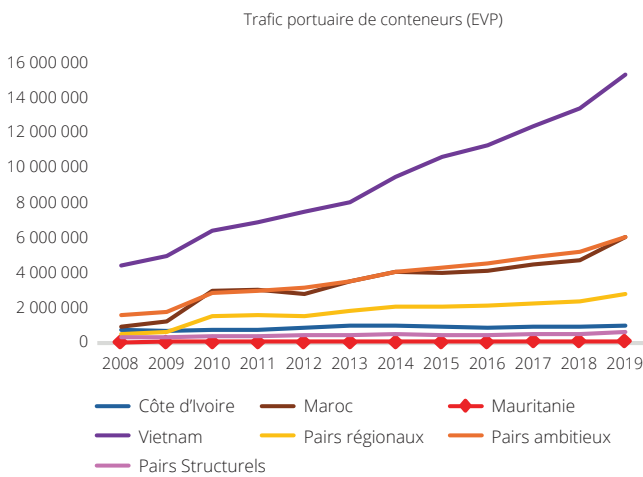
Figure 3.8 : Faibles performances logistiques de la Mauritanie



Source : Banque mondiale.

Remarque : la Côte d'Ivoire, le Maroc et le Sénégal n'ont pas été inclus dans le LPI 2023.

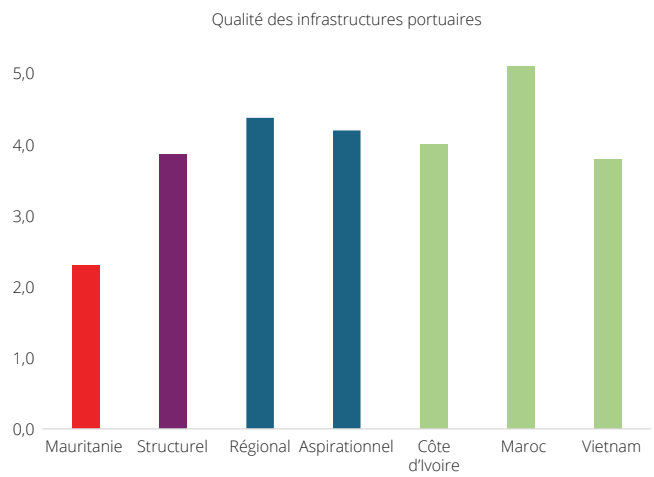
Figure 3.9 : Le trafic portuaire de conteneurs en Mauritanie souffre d'inefficacités



Source : Indicateurs du développement mondial.

Remarque : EVP = équivalent vingt pieds.

Figure 3.10 : La qualité des infrastructures portuaires est bien inférieure à celle de ses pairs



Source : Forum économique mondial.

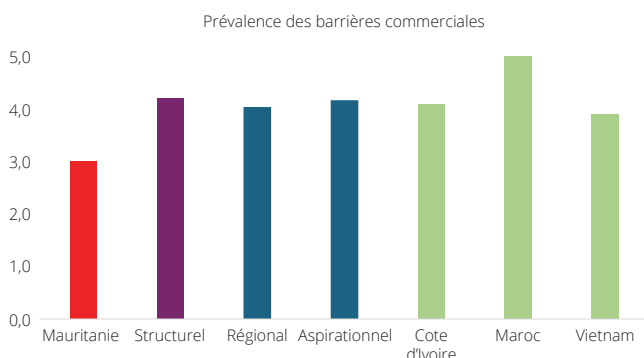
Remarque : les dernières données disponibles datent de 2019.

processus, par exemple en améliorant les inspections sur place et en permettant le scellage des produits au même endroit que celui où ils sont inspectés, permettrait de gagner en efficacité.

Si la Mauritanie a réalisé des avancées dans la numérisation des processus douaniers, des améliorations restent possibles. Dans l'enquête mondiale des Nations unies sur la facilitation du commerce numérique et durable menée en 2023, la Mauritanie a obtenu un score de 33,3/100 en matière de commerce transfrontalier sans papier⁴⁶, soit le score le plus bas parmi les pays étudiés (figure 3.13). Sydonia World, un système de gestion douanière en

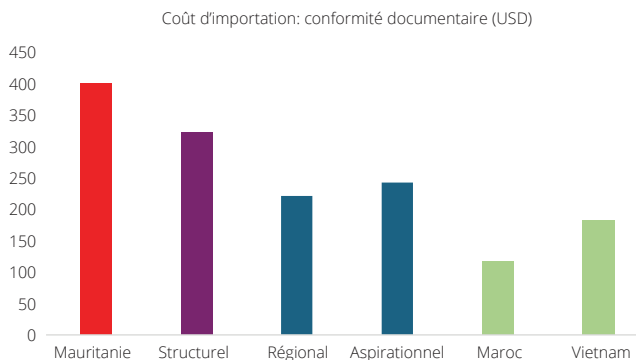
46 <https://www.untfssurvey.org/economy?id=MRT>

Figure 3.11 : Les barrières commerciales sont plus élevées en Mauritanie que dans d'autres économies



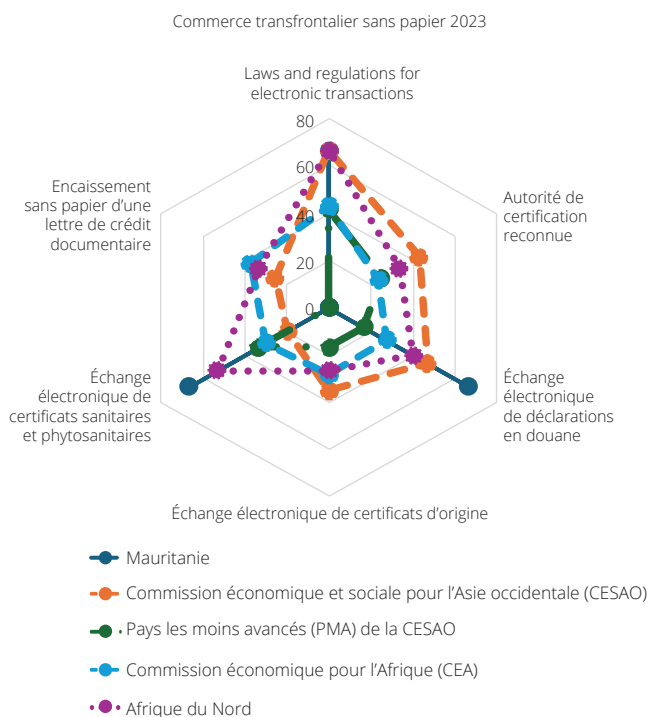
Source : Doing Business de la Banque mondiale.
Remarque : les dernières données disponibles datent de 2020.

Figure 3.12 : Coût inutilement élevé de la conformité documentaire pour les importations



Source : Forum économique mondial.
Remarque : les dernières données disponibles datent de 2019.

Figure 3.13 : Les procédures commerciales sont encore principalement basées sur le papier



Source : Enquête mondiale des Nations unies sur la facilitation du commerce numérique et durable (2023).

tour, la concentration du pouvoir de marché entrave le développement du secteur privé et la diversification économique, comme l'ont examiné en détail la note de politique générale de la Banque mondiale de 2020 sur le rôle de la politique de concurrence pour une économie diversifiée en Mauritanie et le chapitre 2.

ligne adopté par la Mauritanie en 2017, offre la possibilité du dépôt électronique des déclarations en douane, des visites physiques sont toujours nécessaires pour mener à bien le processus de validation, qui implique la collecte d'une douzaine de signatures sur des documents papier. En outre, les options de paiement électronique pour les importations et les exportations restent limitées. La numérisation complète du processus de dédouanement constituerait un levier important pour renforcer l'efficacité et améliorer la transparence pour les entreprises.

La Mauritanie a signé et ratifié l'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), mais sa mise en œuvre revêt une importance capitale afin de permettre aux opérateurs économiques et aux consommateurs de bénéficier pleinement de ses retombées. Pour tirer parti de cet accord, la Mauritanie devra préparer une offre d'engagements tarifaires et identifier les produits d'exportation actuels ou potentiels pour lesquels elle peut négocier des réductions tarifaires accélérées sur les marchés des autres membres. En outre, le pays devra évaluer les défis réglementaires existants en matière de commerce des services et d'investissement qui seront négociés dans le cadre de la ZLECA.

La concurrence au niveau des entreprises est restée mitigée en Mauritanie. Les principaux marchés sont dominés par moins d'une douzaine de grands groupes industriels et commerciaux, aboutissant à des structures oligopolistiques et à la persistance de pratiques anticoncurrentielles⁴⁷ (figure 3.14). À son

47 Banque mondiale, 2020b.

Figure 3.14 : L'économie est dominée par quelques grands groupes industriels et commerciaux

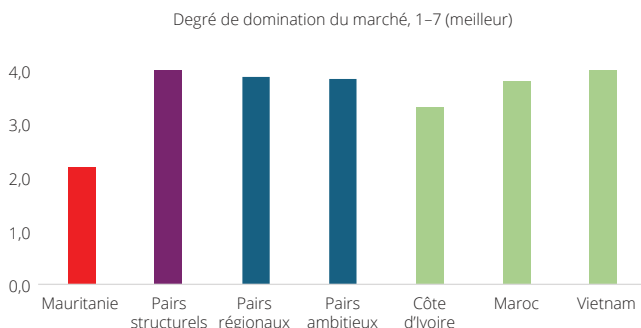
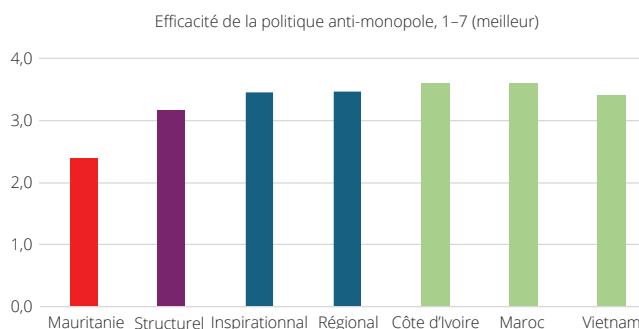


Figure 3.15 : Les politiques antimonopole sont moins efficaces en Mauritanie que dans les économies comparables



Source : Forum économique mondial.

Remarque : les dernières données disponibles datent de 2019.

La nouvelle loi sur la concurrence⁴⁸ adoptée en octobre 2023, devrait, si elle est pleinement appliquée, renforcer améliorer la surveillance de la concurrence et favoriser la prévention des comportements anticoncurrentiels. Actuellement, les arrangements institutionnels entre les agences dotées de pouvoirs en matière de concurrence se recoupent et les ressources pour faire appliquer les règles de concurrence sont limitées. Plusieurs agences se partagent la responsabilité de la surveillance de la concurrence, notamment la Direction de la concurrence, de la protection des consommateurs et de la répression des fraudes au sein du ministère du Commerce, le Comité de surveillance du marché et l'Autorité de régulation multisectorielle. Cette dispersion des responsabilités institutionnelles a limité la mise en œuvre indépendante et efficace des règles de concurrence (figure 3.15). La nouvelle loi sur la concurrence établit un conseil de la concurrence chargé de superviser les questions de concurrence, y compris de prendre des décisions sur les cas d'infraction à la loi sur la concurrence. Cependant, le conseil n'est pas encore opérationnel, dans l'attente de la nomination de son président et de ses membres.

L'état de droit reste perçu comme fragile et l'exécution des contrats demeure restreinte. Selon le World Justice Project, la Mauritanie se classait 133^e sur 142 pays en termes d'état de droit en 2023⁴⁹- le score le plus bas parmi les pays comparables (figure 3.16)⁵⁰. Cela reflète un niveau de confiance restreint des investisseurs dans la qualité de l'exécution des contrats, la protection des droits de propriété, et le fonctionnement du système judiciaire.

Le système judiciaire mauritanien peut susciter des préoccupations parmi les investisseurs, en raison de l'inefficacité de l'exécution des décisions de justice et du déficit de transparence. L'exécution des décisions de justice est souvent longue, imprévisible et, dans certains cas, presque impossible (figure 3.17) en raison de procédures d'appel et de suspension fastidieuses. Ces difficultés découlent en partie des dispositions du Code de procédure civile, commerciale et administrative qui autorisent plusieurs types de suspensions d'exécution. Par exemple, l'article 206 du Code confère à la Cour suprême le pouvoir de suspendre l'exécution d'une décision⁵¹. Enfin, le système judiciaire présente un déficit de transparence, illustré par le fait que toutes les décisions de justice ne sont pas publiées.

Afin de relever les défis du système judiciaire, le Document national sur la réforme et le développement de la justice, qui résume les consultations nationales sur la justice, a été publié en 2023. Il identifie cinq grands objectifs d'amélioration : (i) améliorer le statut et les conditions de travail des professionnels de la justice ; (ii) faciliter l'accès à la justice ; (iii) améliorer la qualité et l'efficacité des services judiciaires ; (iv) réformer les systèmes pénal et pénitentiaire ; et (v) accélérer la numérisation de la justice, réhabiliter les infrastructures

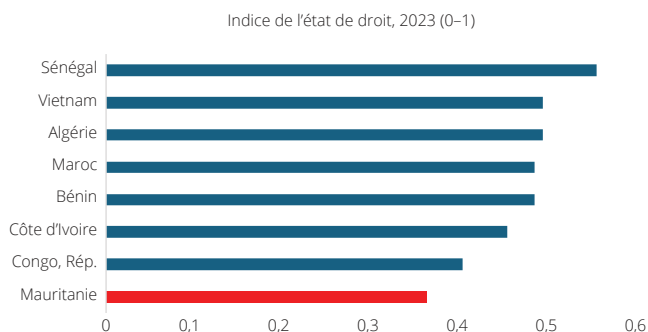
48 Loi n° 023/PR relative à la concurrence et aux prix.

49 <https://worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/country/2023/Mauritania>.

50 World Justice Project 2023.

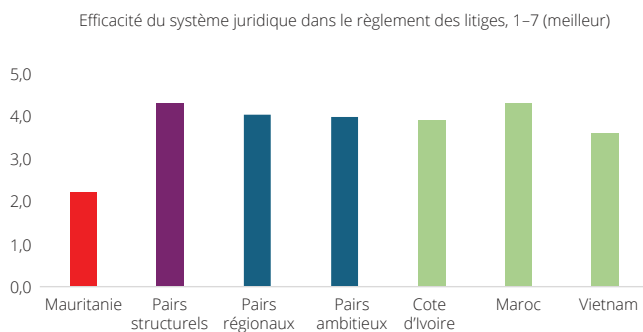
51 Article 206 : « À titre exceptionnel, en dehors des cas prévus à l'alinéa précédent, la Cour suprême peut, à la demande de l'auteur du pourvoi, ordonner, en sa formation de jugement compétente pour le jugement du pourvoi, qu'il soit sursis à l'exécution de la décision attaquée, si cette exécution doit provoquer une situation irréparable.

Figure 3.16 : L'indice de l'état de droit de la Mauritanie est l'un des plus bas au monde



Source : World Justice Project 2023.

Figure 3.17 : Le système judiciaire mauritanien est inefficace dans le règlement des litiges



Source : Forum économique mondial.

Remarque : les dernières données disponibles datent de 2019.

existantes et construire de nouveaux palais de justice. L'un des éléments clés de ces réformes est la révision du Code de procédure civile, commerciale et administrative afin de réduire la marge de pouvoir discrétionnaire et de renforcer le cadre réglementaire. Sans un système judiciaire efficace, transparent et prévisible, la capacité du pays à attirer des investisseurs au-delà du secteur extractif et à promouvoir un écosystème entrepreneurial dynamique demeurera limitée.

B. Tirer parti des technologies numériques pour développer et diversifier les opportunités commerciales

Au cours de la dernière décennie, l'écosystème entrepreneurial numérique de la Mauritanie a considérablement évolué, avec des progrès dans les services financiers numériques tels que les paiements, les transferts d'argent, l'épargne, le crédit, les opérations bancaires, l'investissement et l'assurance via Internet et les canaux mobiles. Malgré ces progrès, le marché numérique reste naissant, avec des défis communs aux pays à faible revenu, tels que des marchés numériques qui restent encore peu développés. Historiquement, les institutions publiques ont travaillé de manière non coordonnée pour soutenir l'entrepreneuriat numérique, même si des améliorations ont été observées ces dernières années. Cependant, des défis tels que l'insuffisance des infrastructures numériques, l'accès limité à la technologie et les défis réglementaires qui freinent encore le plein potentiel du développement numérique. Il est essentiel de traiter ces contraintes pour diversifier les opportunités commerciales et accroître la productivité grâce aux progrès numériques. Cette section se penche sur l'économie numérique, examine les performances récentes et identifie les défis à relever pour poursuivre son expansion.

Le paysage entrepreneurial numérique en Mauritanie : relever les défis et saisir les opportunités

Le paysage entrepreneurial numérique de la Mauritanie s'est développé de manière constante au cours de la dernière décennie, en particulier à Nouakchott. La capitale accueille plusieurs incubateurs et un accélérateur, ainsi que des espaces de coworking qui soutiennent les entrepreneurs numériques par le biais de formations, de coaching et d'événements de réseautage. Malgré les possibilités limitées en matière d'espaces de coworking partagés, certaines entités facilitent la mise en relation des investisseurs et des start-ups. La spécialisation des incubateurs permet d'offrir des services sur mesure, mais ceux-ci restent dépendants de projets à court terme financés par des partenaires de développement.

Le marché numérique mauritanien demeure émergent. Les entrepreneurs numériques sont confrontés à des défis, car les clients, qu'il s'agisse de transactions entre entreprises et consommateurs (B2C) ou entre entreprises (B2B), ont besoin d'informations et de compétences importantes pour adopter les services numériques. Bien qu'il existe des idées commerciales innovantes, le développement du marché est lent et coûteux.

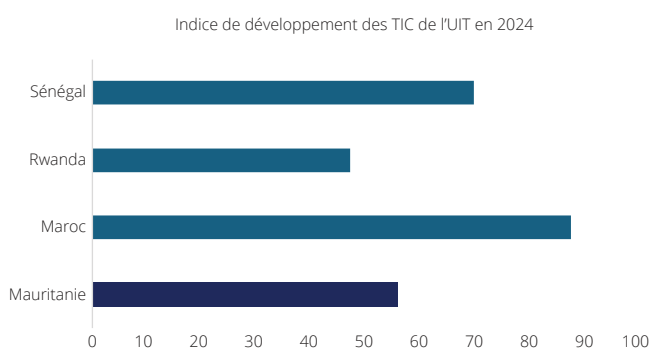
Les institutions publiques mauritaniennes ont longtemps agi de façon fragmentée dans leur soutien à l'entrepreneuriat numérique, mais la situation s'est améliorée depuis 2021. Le gouvernement a pris des mesures pour renforcer la coordination et l'efficacité, en particulier dans les secteurs de l'innovation et du numérique. Parmi les initiatives clés figurent la création de MTNIMA, l'Agenda numérique 2022-2025 et le programme IBTIKAR.

Le marché des services financiers numériques en Mauritanie est encore en développement et couvre les paiements, les transferts d'argent, l'épargne, le crédit, les opérations bancaires, l'investissement et l'assurance via Internet et les canaux mobiles. Les principaux prestataires sont les institutions de microfinance, les banques et les opérateurs de services financiers mobiles. Ces services améliorent la sécurité et la commodité des transactions, ce qui est essentiel pour l'économie numérique. Malgré cela, seuls 23 % des adultes disposaient d'un compte bancaire de base en 2022, contre 55 % en Afrique subsaharienne. Le taux de possession d'un compte d'argent mobile est faible, à 10 %, contre 33 % en Afrique subsaharienne. La possession de cartes de débit (5,5 %), de crédit (0,1 %) et prépayées (1,0 %) est minime. Les lacunes réglementaires ont ralenti la croissance, mais la loi sur la monnaie électronique (2021) et la stratégie nationale d'inclusion financière (2023) constituent des avancées importantes.

Le réveil numérique de la Mauritanie : d'un retard à une économie numérique florissante

Les performances de la Mauritanie en matière de développement numérique et d'innovation accusent un retard par rapport à celles de ses voisins régionaux, comme le montrent les benchmarks internationaux. L'indice de développement des TIC (IDI) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui mesure les progrès des pays en matière de technologies de l'information et de la communication, montre que la Mauritanie accuse encore une certaine lenteur par rapport au Maroc et au Sénégal, mais devance le Rwanda (voir figure 3.18). Et ce, malgré un PIB par habitant supérieur de près de 30 % à celui du Sénégal et plus de deux fois supérieur à celui du Rwanda. De même, l'indice mondial de l'innovation (GII) de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui évalue les performances en matière d'innovation à l'échelle mondiale, classe la Mauritanie au 96^e rang (le 100^e rang étant le pire), loin derrière le Maroc (53^e), le Sénégal (70^e) et le Rwanda (78^e) (figure 3.19).

Figure 3.18 : Score de l'indice de développement des TIC de l'UIT en 2024

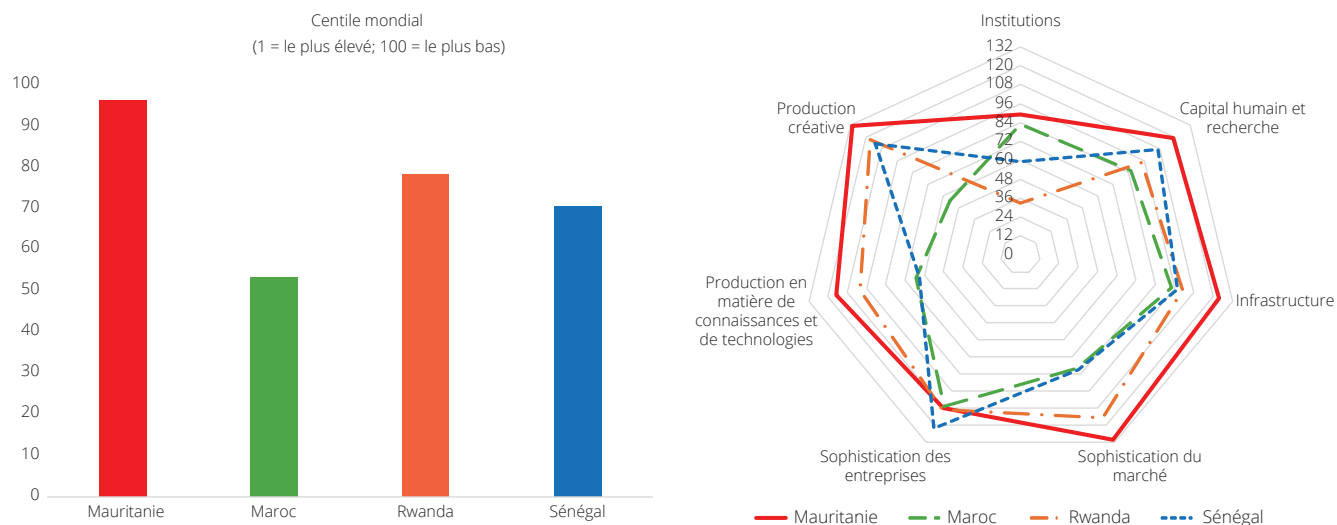


Source : Union internationale des télécommunications.

Bien que la Mauritanie ait adopté plus lentement les technologies numériques, l'accès croissant à l'internet mobile et aux applications numériques commence à susciter des changements. Les technologies numériques offrent un potentiel important de transformation et de diversification de l'économie mauritanienne⁵². Elles peuvent stimuler l'efficacité des entreprises, favoriser la croissance économique et aider les entreprises à investir et à développer leurs activités plus rapidement. Les plateformes numériques élargissent le commerce en supprimant les barrières géographiques et en augmentant la portée des clients, tout en privilégiant l'économie des petits boulots. L'utilisation d'Internet a explosé, avec plus de trois Mauritaniens sur cinq désormais connectés, soit une multiplication par dix au

52 Cette section est en partie dérivée et synthétisée à partir de sections d'une prochaine publication de la Banque mondiale intitulée « Diagnostic de l'économie numérique en Mauritanie », dans le cadre de l'Initiative pour l'économie numérique en Afrique, que les auteurs ont préparée parallèlement à ce chapitre.

Figure 3.19 : Indice mondial de l'innovation 2023 de l'OMPI (classement de 132 pays)



Source : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

cours de la dernière décennie. Cette croissance a jeté les bases d'une économie numérique en pleine expansion pour les années à venir.

Malgré la forte concentration du secteur privé mauritanien dans le commerce et les services, où environ 84 % de la main-d'œuvre travaille dans le secteur informel, les entreprises numériques gagnent du terrain. Selon l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM), environ 6 % de ses 700 membres opèrent dans le domaine numérique. En juin 2024, une campagne gouvernementale visant à créer un registre volontaire des entreprises numériques a attiré 160 candidatures en quelques mois seulement, ce qui témoigne de l'intérêt et de l'activité croissants dans ce secteur. Les nouveaux entrants dans le secteur des entreprises numériques, dans des domaines tels que les transports et les services financiers numériques, ont transformé les marchés traditionnels en Mauritanie, devenant rapidement les leaders nationaux dans les segments des services de transport à la demande et des technologies financières. Face à cette évolution rapide, les autorités ont entrepris des efforts pour organiser et régulariser le secteur, notamment par le biais d'un récent décret gouvernemental exigeant une autorisation préalable et une licence de transport pour exploiter des services de transport public numériques. Le secteur des services numériques est prêt à connaître une croissance rapide dans les années à venir, grâce à l'amélioration des infrastructures numériques de base et à la généralisation de la connectivité mobile⁵³, mais structurels entravent l'adoption des technologies et des modèles commerciaux numériques, comme nous le verrons ci-après.

Défis liés à l'offre et à la demande pour le développement des entreprises numériques en Mauritanie

Les entreprises numériques mauritaniennes sont principalement de petite taille, jeunes et confrontées à de nombreux défis, qui peuvent être classés en deux catégories : les défis liés à la demande et ceux liés à l'offre. Il est important de noter que les chefs d'entreprise consultés pour cette analyse ont souligné la nécessité d'une coordination des efforts du gouvernement et du secteur privé pour relever ces deux types de défis afin d'accélérer l'adoption des technologies numériques.

Le développement du marché des services numériques en Mauritanie est entravé par plusieurs défis structurels liés à la demande, notamment le faible niveau de culture numérique, la faiblesse des infrastructures et la petite taille de la population. Malgré des progrès significatifs en matière d'accès à Internet, la proportion de la population sans accès à Internet est passée de 76 % en 2017 à 20 % en 2024, de nombreux

53 Diagnostic de l'économie numérique de la Mauritanie.

citoyens restent peu familiarisés avec les services numériques. En outre, un tiers des adultes demeurent en situation d'analphabétisme, ce qui limite encore davantage l'adoption des technologies numériques. Les efforts visant à combler les lacunes en matière de compétences numériques, mis en évidence dans le programme national de développement, sont entravés par des déficiences systémiques dans le secteur de l'éducation. Les compétences numériques fondamentales sont absentes des programmes d'enseignement primaire et secondaire, et les écoles manquent d'éléments essentiels, tels qu'une alimentation électrique fiable, du matériel informatique et des enseignants formés. En 2021, 52 % de la population n'avait pas accès à l'électricité, principalement dans les zones urbaines, ce qui limite encore davantage la croissance du marché. Enfin, la faible population de la Mauritanie constitue également un frein naturel à la croissance.

Les défis liés à l'offre qui entravent le développement des services numériques comprennent, quant à eux, les défaillances du marché, les lacunes réglementaires et les insuffisances en matière d'infrastructures. Les asymétries d'information faussent l'analyse du marché et le développement des produits, ce qui décourage l'entrée sur le marché. L'incohérence des politiques et l'absence de mécanismes de consultation structurés amplifient les risques commerciaux et l'incertitude. Les défis en matière de gouvernance, tels que la résistance à la transformation numérique et le déficit des compétences techniques des fonctionnaires, entravent encore davantage les progrès. Des cadres réglementaires datés ou inexistant dans des secteurs clés tels que l'éducation et la santé, associés à des systèmes de paiement numérique fragmentés, créent des goulets d'étranglement supplémentaires. Le secteur des services financiers numériques (DFS) reste insuffisamment développé en raison de lacunes réglementaires et d'infrastructures inadéquates. L'accès limité au financement par capitaux propres, la fragilité des réseaux de télécommunications, les coûts élevés de l'internet haut débit et la fiabilité limitée de l'approvisionnement électrique aggravent ces défis, limitant encore davantage la croissance.

Pour relever les défis liés à l'offre et à la demande en matière de développement numérique, une approche politique globale est essentielle. Du côté de l'offre, la spécialisation des incubateurs permet d'offrir des services sur mesure, mais ceux-ci restent dépendants de projets à court terme financés par des partenaires de développement. Pour assurer un succès durable, il est essentiel de diversifier l'offre de produits et de développer de nouvelles sources de revenus. Le gouvernement peut soutenir le développement du marché, qui est lent et coûteux, en investissant dans l'amélioration des compétences numériques, la diffusion de l'information, la numérisation des services publics et la mise en place d'une réglementation dans les secteurs numériques performants. En outre, les politiques pourraient mettre l'accent sur l'amélioration des infrastructures en élargissant l'accès à une électricité fiable et en promouvant des solutions numériques sur mesure pour surmonter les limites liées à la taille de la population. Du côté de la demande, il convient de s'attaquer à des défis tels que le renforcement de l'application de la loi, le développement du marché, l'interopérabilité et les obstacles tels que le manque de fonds, de téléphones mobiles et d'identification personnelle. L'introduction de nouveaux services numériques et de nouveaux modèles commerciaux adaptés aux préférences locales pourrait stimuler une croissance durable.

Ce chapitre examine les obstacles à l'adoption des technologies numériques et à l'activité commerciale, soulignant la nécessité cruciale de réformes politiques visant à renforcer la compétitivité, à attirer les investissements et à encourager l'esprit d'entreprise. Afin d'améliorer l'environnement commercial, les priorités politiques devraient se concentrer sur la facilitation de l'accès à la terre et à la main-d'œuvre, la rationalisation de l'administration fiscale et des procédures commerciales, et la garantie de la sécurité et de l'efficacité de l'application des contrats et de la politique de concurrence. Le chapitre souligne également le potentiel de transformation de la numérisation pour l'économie mauritanienne, en préconisant des réformes globales qui favorisent la croissance tirée par le secteur privé et l'adoption des technologies numériques (y compris l'interopérabilité entre les acteurs des marchés financiers, la facilitation du commerce des services, qui est essentiel pour le transfert de technologies).

CHAPITRE 4

FACILITER LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE ET RÉSILIENTE AU CLIMAT

MESSAGES CLÉS

- La Mauritanie reste très vulnérable aux chocs climatiques : entre 2000 et 2021, la Mauritanie s'est classée au troisième rang des pays d'Afrique subsaharienne les plus touchés par les événements climatiques.
- La vulnérabilité climatique de la Mauritanie accentue les disparités existantes entre les sexes sur le marché du travail en affectant négativement la participation des femmes à la population active.
- Le recours à du pétrole importé coûteux pour la production d'électricité entraîne une augmentation des coûts énergétiques nationaux, ce qui freine la croissance économique.
- De plus, les subventions importantes accordées à la consommation domestique d'énergie au détail pèsent sur le budget de l'État et limitent la marge de manœuvre budgétaire nécessaire pour investir dans l'adaptation et promouvoir un développement à faible intensité de carbone.
- Investir dans l'adaptation au changement climatique et développer les énergies domestiques à faible intensité carbone (gaz, éolien, solaire) permet de réduire les coûts de transaction, de faire baisser les prix de l'énergie, de créer de nouveaux emplois, d'atteindre les objectifs climatiques et de stimuler la croissance à long terme.

Introduction

La Mauritanie est très vulnérable aux effets du changement climatique, se classant au 12^e rang parmi les pays les plus exposés au monde et au troisième rang en Afrique (Banque mondiale, 2023). Si aucune mesure d'adaptation n'est prise, le changement climatique devrait entraîner une baisse significative du PIB annuel pouvant atteindre 9,3 % d'ici 2050, affectant l'emploi, l'agriculture, les infrastructures et les ressources en eau (Banque mondiale, 2022). La vulnérabilité de la Mauritanie est encore soulignée par son faible classement dans l'indice de préparation (ND-GAIN)⁵⁴, ce qui met en évidence le besoin urgent de stratégies efficaces d'adaptation au changement climatique.

Les contributions déterminées au niveau national (CDN) de la Mauritanie estiment les coûts d'adaptation à 10,6 milliards de dollars américains d'ici 2030, mais en l'absence de stratégie de financement claire, la résilience climatique reste un défi majeur. Si l'on se fie uniquement aux ressources nationales actuelles, il faudrait en moyenne 69 % des recettes totales de 2023 et 123 % des recettes fiscales de 2023 par an. Malgré les efforts déployés pour augmenter les recettes fiscales, notamment en réduisant les dépenses fiscales, le déficit de financement reste important. Pour y remédier, la loi de finances 2025 introduit une taxe carbone de 10 dollars US/tCO₂, et le gouvernement envisage de réformer les subventions aux combustibles fossiles. La taxe carbone devrait générer des recettes supplémentaires destinées à des investissements productifs et la résilience climatique, tout en favorisant les technologies à faible émission de carbone et en maintenant la compétitivité des exportations. La réforme des subventions aux carburants, qui ont représenté 2,9 % du PIB en 2022, peut contribuer à réaliser des économies budgétaires pour les investissements dans l'adaptation et les programmes sociaux, réduire la consommation de carburant et encourager les investissements dans des énergies plus propres. Ces mesures peuvent accélérer la diversification économique, la croissance et la création d'emplois, améliorer l'accès aux services essentiels et renforcer la réputation de la Mauritanie en matière de développement durable, attirant ainsi les investissements étrangers et le soutien international. Cependant, ces politiques ne sont peut-être pas suffisamment structurantes en elles-mêmes.

L'exploitation des ressources énergétiques naturelles de la Mauritanie et la mise en œuvre de réformes politiques clés peuvent stimuler une croissance économique durable et la création d'emplois tout en permettant d'atteindre les objectifs climatiques. Le vaste potentiel du pays en matière de production d'électricité éolienne et solaire, combiné au développement des ressources en gaz naturel, offre une occasion unique de croissance économique rentable et à faible intensité de carbone. En tirant parti de ces ressources et en mettant en œuvre des réformes politiques telles que la tarification du carbone et la restructuration des subventions aux carburants, la Mauritanie peut atteindre ses objectifs climatiques, attirer les investissements étrangers, améliorer ses infrastructures et stimuler la création d'emplois. Ce chapitre évalue de manière systématique les coûts et les avantages attendus de la transition vers une économie à faible intensité de carbone et de l'adaptation au changement climatique en Mauritanie, en abordant les impacts économiques, fiscaux et distributifs de ces réformes essentielles. Il commence par résumer les principaux impacts socio-économiques du changement climatique en Mauritanie et les avantages nets associés à l'investissement dans l'adaptation. Il évalue ensuite l'impact fiscal, sur la croissance et sur la distribution des réformes de la tarification des carburants et de la taxation du carbone. Enfin, le chapitre examine l'impact macro-fiscal de la transition vers une économie à faible intensité de carbone.

A. Le défi climatique de la Mauritanie : gérer les impacts et renforcer la résilience

La Mauritanie est confrontée à de graves conséquences liées au changement climatique, principalement dues à la dégradation des sols, à la désertification et aux inondations. Depuis les années 1950, la température annuelle moyenne a augmenté de 1,5 °C, avec près de 45 jours supplémentaires par an où l'indice de chaleur dépasse 35 °C. La Mauritanie connaît également une aridification accrue, avec des précipitations annuelles

54 L'indice ND-GAIN Country Index résume la vulnérabilité d'un pays au changement climatique et à d'autres défis mondiaux, ainsi que sa capacité à améliorer sa résilience. <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/rankings/>

moyennes passant d'environ 85 mm en 1950 à 63 mm en 2020 et un nombre croissant de jours consécutifs sans pluie (environ 1 jour par décennie entre 1950 et 2020, contre 4 jours par décennie entre 1991 et 2020). Une récente sécheresse qui s'est étendue de juin 2020 à novembre 2022 a touché jusqu'à un tiers de la population, contribuant à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les inondations, qui se produisent désormais à une fréquence de près d'une fois tous les deux ans, ont détruit des villages, entraîné des pertes de bétail, bouleversé au moins 10 000 moyens de subsistance et fait environ 10 morts à plusieurs reprises⁵⁵.

La contribution de la Mauritanie aux émissions mondiales de GES est marginale mais en augmentation, et la réduction de la dépendance du pays aux combustibles fossiles pour l'énergie et les transports pourrait avoir des implications importantes sur le plan budgétaire et du développement. Si les émissions annuelles de GES de la Mauritanie correspondent à 0,03 % des émissions mondiales et que les émissions par habitant sont inférieures de 48 % à la moyenne mondiale, les émissions de GES ont presque doublé, passant de 6,9 Mt en 1990 à 12,9 Mt en 2020. Cette augmentation est principalement due au méthane provenant du bétail, mais les émissions liées aux transports et à la production d'électricité ont également connu une croissance substantielle. Les émissions provenant de l'élevage, de l'agriculture et de l'utilisation des terres représentaient ensemble 66 % des émissions totales en 2023, tandis que celles provenant de l'énergie représentaient 33 %. Les émissions provenant du torchage, bien que limitées, devraient augmenter avec le début de l'exploitation du gaz naturel à partir de 2025. Cette augmentation des émissions souligne la nécessité d'investissements à faible intensité de carbone afin que les efforts de la Mauritanie restent conformes à sa CDN et limitent son exposition à des politiques commerciales telles que les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières (CBAM).

Le rapport sur le climat et le développement des pays du G5 Sahel (CCDR, Banque mondiale, 2022) modélise l'impact économique du changement climatique à travers sept canaux d'impact pour chaque pays pour la période 2021–2050 : (i) Rendements des cultures pluviales ; (ii) Stress thermique et productivité du travail ; (iii) Chocs sanitaires liés à la chaleur ; (iv) Rendements de l'élevage ; (v) Les inondations intérieures ; (vi) Les routes et les ponts ; et (vii) L'élévation du niveau de la mer. Pour tenir compte de l'incertitude, le CCDR modélise l'impact du changement climatique sur la croissance et la pauvreté selon quatre scénarios climatiques : (i) Pessimiste (augmentation plus importante des températures et changements plus importants des précipitations) ; (ii) Optimiste (augmentation plus faible des températures et changements moins importants des précipitations) ; (iii) Humide (augmentation maximale des précipitations) ; et (iv) Sec (changements minimes (ou diminution) des précipitations).

L'analyse indique que sans mesures d'adaptation, les chocs liés au changement climatique entraîneront des pertes importantes de PIB, une volatilité de la croissance et une augmentation de la pauvreté et des inégalités. D'ici à 2050, le PIB annuel de la Mauritanie pourrait baisser de 5,7 % dans les scénarios humides et optimistes et de 9,3 % dans les scénarios secs et pessimistes.

Le changement climatique accentue déjà les disparités entre les sexes sur le marché du travail en influençant les principaux déterminants de la participation des femmes à la population active (PPA). Les résultats d'une analyse causale, montrent que les sécheresses ont un impact significatif sur le capital humain, notamment en matière d'éducation et de santé⁵⁶. Les régions du Sud-Est et de la vallée du Fleuve apparaissent particulièrement vulnérables (voir le portail de connaissances sur le changement climatique de la Banque mondiale). Dans le secteur de l'éducation, les régions touchées par les sécheresses enregistrent une baisse de 12 points de pourcentage du taux d'achèvement de l'enseignement primaire (figure 4.1). Cette baisse est particulièrement marquée chez les filles des zones rurales, où l'écart de niveau d'éducation affecte leurs opportunités économiques et leur participation future à la population active, contribuant ainsi à l'écart entre les sexes sur le marché du travail à court et moyen terme.

Les sécheresses ont contribué à une augmentation de la mortalité maternelle et des grossesses précoces chez les jeunes filles. Les régions touchées par la sécheresse enregistrent un taux de grossesses précoces supérieur de 1,5 point de pourcentage à celui des régions non touchées, avec un impact plus prononcé dans les zones rurales. Les grossesses précoces limitent l'accès des jeunes filles à l'éducation et à l'emploi, perpétuant ainsi les difficultés économiques. Les taux de mortalité maternelle ont également

55 <https://public.emdat.be/data>, consulté en août 2025.

56 Voir les annexes et le document d'information sur le genre pour plus de détails sur la méthodologie et les conclusions.

Figure 4.1 : Les régions touchées par la sécheresse enregistrent un taux d'achèvement du cycle primaire plus faible chez les femmes

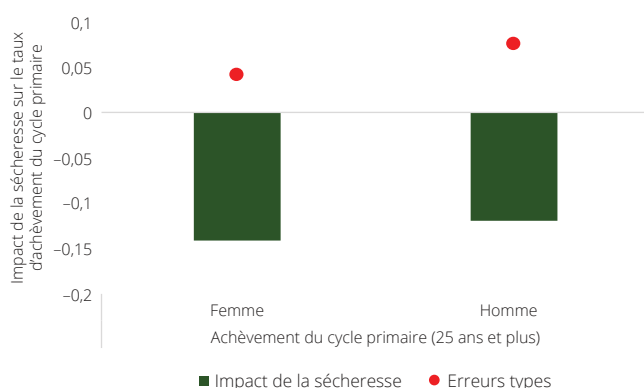
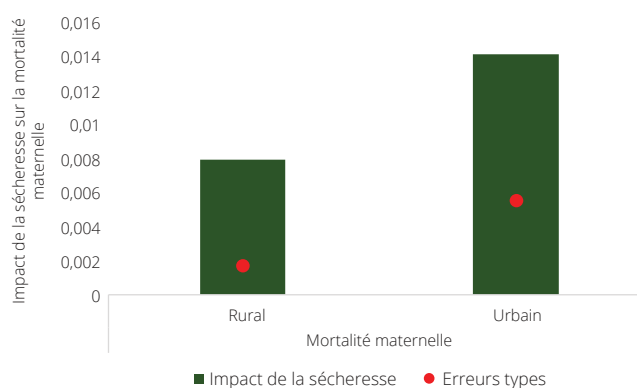


Figure 4.2 : Les régions touchées par la sécheresse enregistrent un taux de mortalité maternelle plus élevé



Source : Personnel de la Banque mondiale à partir des données de l'EDS.

augmenté dans les zones touchées par la sécheresse, intensifiant ainsi les vulnérabilités économiques et sanitaires auxquelles sont confrontées les femmes (figure 4.2). Le risque élevé de mortalité maternelle, en particulier dans les zones rurales, met en évidence les difficultés accrues que le changement climatique fait peser sur la santé et la participation économique des femmes. Si les sécheresses n'ont pas d'effet direct sur le taux d'activité des femmes, l'impact plus large des chocs climatiques sur l'accumulation de capital humain pourrait affecter la participation économique des femmes à l'avenir, ce qui pourrait creuser l'écart entre les sexes en matière de participation au marché du travail et créer des difficultés supplémentaires pour les femmes en Mauritanie, qui se heurtent à des obstacles systémiques à l'emploi.

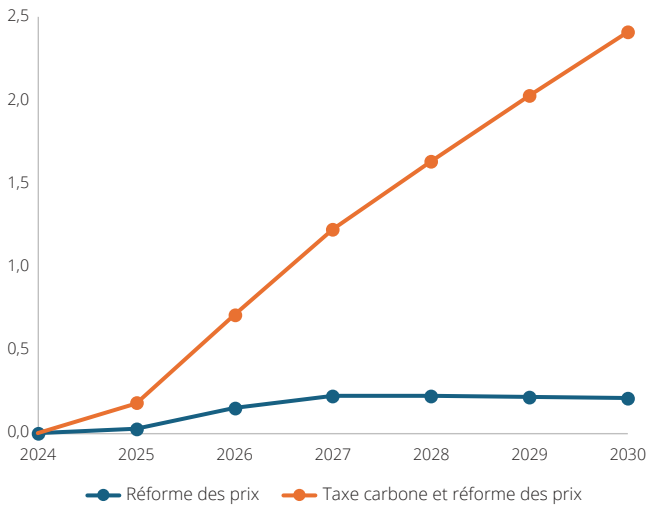
B. Les avantages nets des investissements dans l'adaptation sont positifs

Les avantages liés à l'investissement dans l'adaptation au changement climatique dépassent largement les coûts. Le CCDR a modélisé des interventions d'adaptation potentielles pour trois canaux d'impact : (i) l'extension de l'irrigation pour les cultures pluviales ; (ii) l'amélioration des pratiques d'alimentation du bétail ; et (iii) l'investissement dans des routes et des ponts *résilients face au climat*. L'analyse montre que les dommages causés par le changement climatique peuvent être considérablement réduits, même avec une adaptation partielle. En Mauritanie, les pertes de PIB dues au changement climatique seraient limitées à 5,7 % d'ici 2050 avec une adaptation partielle dans des scénarios climatiques secs et pessimistes, contre 9,3 % sans aucune adaptation. La CCDR contient une discussion plus détaillée sur les avantages nets de l'adaptation.

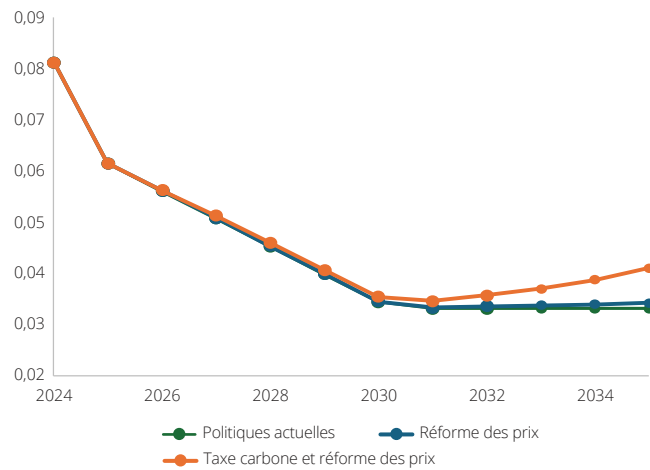
Afin de promouvoir une croissance résiliente au changement climatique, le CCDR du G5 Sahel met en avant des mesures, des politiques et des investissements structures autour de cinq domaines prioritaires : (i) le renforcement des institutions ; (ii) la mobilisation du financement climatique et les mécanismes d'atténuation des risques I ; (iii) le secteur de l'énergie, avec la possibilité d'adopter une trajectoire à faibles émissions de carbone en réduisant l'empreinte du secteur énergétique tout en répondant à la demande croissante d'une économie en expansion ; (iv) la gestion intégrée des paysages, incluant l'agriculture, l'eau et l'environnement ; et (v) le développement urbain résilient. Par ailleurs, la coopération régionale, le recours accru aux financements internationaux ainsi que la mobilisation des capitaux privés constituent des leviers essentiels pour un développement durable et inclusif.

Figure 4.3 : Impact budgétaire et sur la croissance de différents scénarios politiques⁶⁰

Panneau de gauche. Recettes excédant la « politique actuelle » (en pourcentage du PIB)



Panneau de droite. Croissance du PIB supérieure à celle prévue dans le cadre de la « politique actuelle »



Source : Outil d'évaluation des politiques climatiques (CPAT).

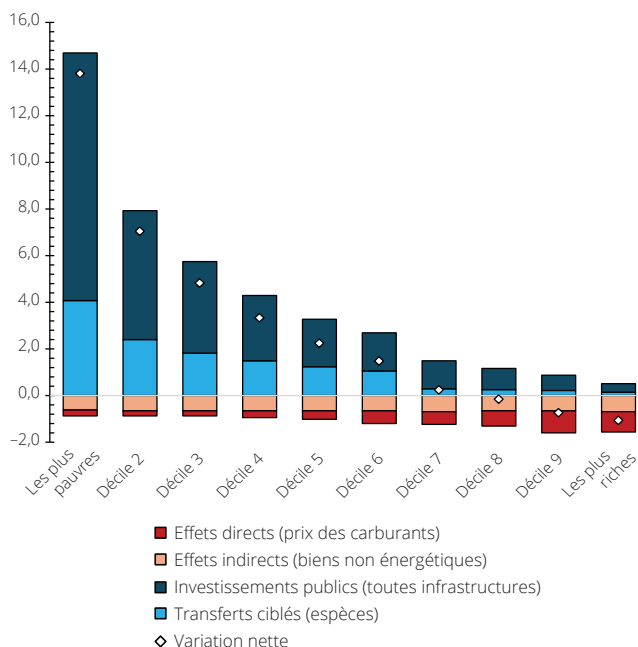
et résiliente au changement climatique, dans les technologies de l'information et de la communication et dans des projets d'assainissement de l'eau, par exemple, sont connus pour avoir des multiplicateurs budgétaires plus élevés et renforcer davantage la résilience au changement climatique que des mesures telles que des réductions d'impôts sur les sociétés ou sur le travail. Les effets estimés sur la croissance, calculés à partir du multiplicateur standard (figure 4.3, panneau de droite), confirment une dynamique de croissance plus forte, validée par des simulations avec le modèle macro-budgétaire de la section D.

Le montant des recettes collectées et la manière dont elles sont recyclées ont une incidence particulière en raison des mécanismes suivants. La suppression du contrôle des prix des carburants permet au gouvernement de récupérer des fonds qui, autrement, auraient été consacrés, à subventionner la consommation de carburants au détail. Ces fonds étant modestes, leur recyclage n'a qu'un effet limité sur la croissance du PIB (figure 4.3, panneau de droite). Toutefois, la taxe carbone, même modeste, couvre un périmètre plus large, ce qui se traduira par des recettes beaucoup plus importantes d'ici 2030, qui pourront être recyclées de manière ciblée pour stimuler la croissance. D'autre part, la taxe carbone, et dans une moindre mesure la réforme des prix, entraîne une hausse des prix de l'énergie, ce qui réduit la consommation des ménages et *pèse négativement* sur la croissance. Elle augmente également les coûts des intrants pour l'industrie, en particulier les *secteurs du transport, de la sidérurgie, de la construction et des industries extractives*, ce qui peut nuire à la compétitivité internationale. En 2030, les prix de l'énergie sont en moyenne 14 % plus élevés en raison de la taxe carbone, ce qui pourrait réduire de moitié le taux de croissance de l'économie par rapport au scénario « politiques actuelles », à moins que les recettes ne soient judicieusement réinvesties pour compenser ces effets négatifs potentiels. La reprise de la croissance à partir de 2031 correspond à l'effet compensatoire du réinvestissement des recettes dans des investissements productifs.

Les recettes provenant de la réforme des prix des carburants et de la taxe carbone créent une capacité budgétaire supplémentaire qui permet également d'investir dans des activités d'adaptation au changement climatique et de renforcer la résilience. Les investissements publics productifs qui renforcent la résilience tout en favorisant la croissance comprennent le renforcement des infrastructures hydriques, la promotion de cultures et d'irrigations résilientes au changement climatique, l'amélioration des pratiques d'alimentation du bétail, l'amélioration des infrastructures sanitaires et la construction d'infrastructures résilientes au changement climatique qui favorisent et garantissent l'interconnectivité même en cas de catastrophes climatiques. L'option de recyclage des recettes associée à la figure 4.3 (panneau de droite) consiste à recycler 70 % des recettes dans des investissements publics susceptibles de renforcer la résilience et d'accroître la productivité, tandis que le reste

60 Le prix international du pétrole sur lequel reposent ces projections est celui de l'Agence internationale de l'énergie et passe d'environ 77 dollars américains en 2024 à 100 dollars américains en 2030. Cela s'applique aux figures 4.1 à 4.6, sauf indication contraire.

Figure 4.4 : Impacts relatifs sur la consommation (en pourcentage de la consommation totale) des ménages par décile résultant des options de taxe carbone et de recyclage des recettes en 2030⁶²



Source : CPAT.

carburants est la réduction des émissions de GES de près de 4 % d'ici 2030 (voir figure A4.1 en annexe). Cela reste toutefois en deçà de l'engagement inconditionnel de la CDN (réduction de 11 %). Si un prix du carbone encore plus élevé pourrait permettre de réduire davantage les émissions, compte tenu de l'état actuel du secteur de l'électricité et des objectifs de la Mauritanie en matière d'accès à l'énergie, des prix plus élevés pourraient être contre-productifs s'ils augmentaient les coûts énergétiques plus qu'ils ne permettraient de réduire les émissions. Une politique gouvernementale visant à promouvoir les investissements dans les ressources nationales, en tirant parti de divers instruments financiers, peut contribuer à garantir un développement sobre en carbone, conformément à la CDN de la Mauritanie.

Si les subventions et la taxe carbone sont généralement positives pour la Mauritanie, le niveau des avantages dépend également des prix effectifs du pétrole brut. En effet, en Mauritanie, la taxation ou la subvention des carburants dépend du niveau des prix internationaux. Les scénarios ci-dessus reposent sur les projections de l'Agence internationale de l'énergie concernant le prix international du pétrole brut, qui devrait rester supérieur à 80 dollars américains jusqu'en 2030. Sur la base des prix actuels du carburant en Mauritanie, cela signifie que le gouvernement devrait subventionner la consommation nationale s'il souhaitait maintenir les prix à leur niveau actuel. Toutefois, si les prix internationaux du pétrole brut réalisés jusqu'en 2030 s'établissent plutôt autour ou en dessous de 70 dollars américains (comme c'est le cas actuellement), le

est destiné à des transferts ciblés au bénéfice de 60 % des ménages les plus pauvres pour les aider à amortir l'impact de la hausse des prix des carburants⁶¹.

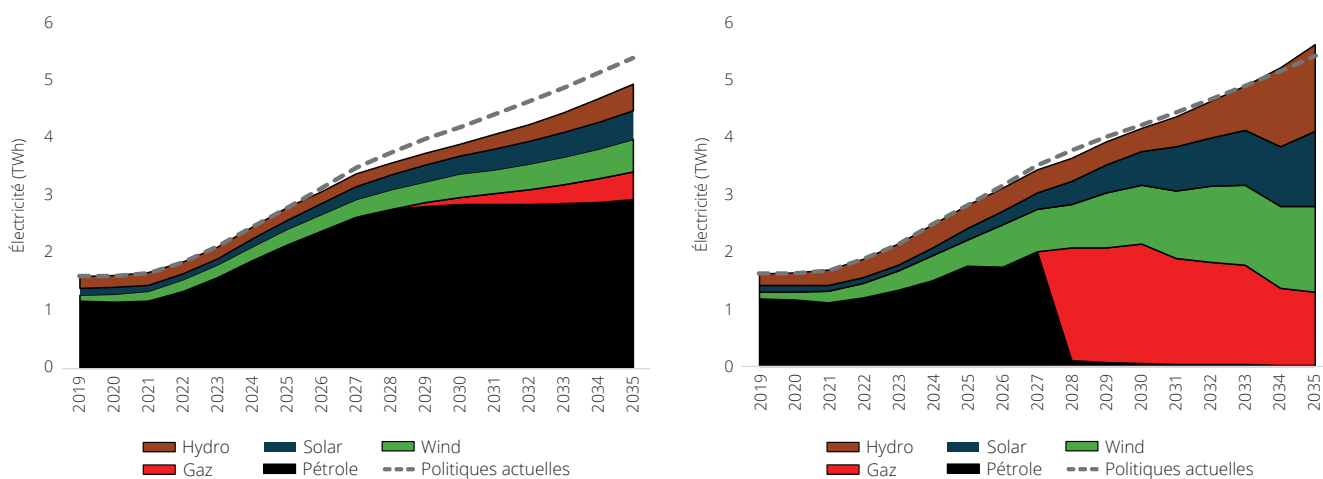
Si les ménages les plus aisés sont légèrement pénalisés par la hausse des prix de l'énergie due à la taxe carbone et à la réforme des prix, la plupart des ménages, en particulier les plus pauvres, pourraient être protégés (figure 4.4). Les transferts ciblés vers les 60 % les plus pauvres améliorent la situation de ces ménages par rapport à celle qui prévalait avant la mise en place de la politique. Les 70 % des ménages les plus pauvres ne voient pas leur situation se dégrader, avec la tarification du carbone qu'avant sa mise en place. De plus, les effets négatifs sur les 30 % les plus riches sont minimes, avec un impact très limité, inférieurs à 1 % sur leur consommation de carburant et de produits non énergétiques. Le système actuel de fixation des prix de détail du carburant en Mauritanie s'apparente à une subvention générale (plutôt que ciblée) et profite donc aux ménages les plus aisés, en raison d'une consommation de carburant par habitant plus élevée. Cela ressort clairement du graphique, car les « effets directs » négatifs de la hausse des prix des carburants sont plus prononcés pour les déciles supérieurs. Les subventions générales perpétuent également les inégalités d'accès, ce qui suggère qu'il est économiquement intéressant pour la Mauritanie d'envisager une approche de subventions ciblées parallèlement à des investissements dans des projets d'infrastructures publiques productives.

Un avantage supplémentaire de la taxe carbone combinée à la réforme des subventions sur les

61 À l'heure actuelle, seuls le programme d'alimentation scolaire et, dans une certaine mesure, le programme Tekavoul, ont un taux de ciblage proche du transfert ciblé proposé. Avec l'ambition d'utiliser des transferts sociaux ciblés pour atténuer l'impact négatif attendu de la taxe carbone sur le bien-être des ménages, le gouvernement doit (i) étendre la couverture des programmes sociaux (horizontalement), (ii) augmenter le montant des transferts pour les ménages bénéficiaires (verticalement), et (iii) étendre le registre social et introduire un texte sur les moyens de substitution pour un meilleur ciblage des transferts. En outre, le gouvernement devra : iv) s'engager à mettre en œuvre une stratégie de financement crédible et durable des programmes sociaux.

62 Cela représente un changement pour le scénario « Taxe carbone et réforme des prix » par rapport au scénario « Politiques actuelles ».

Figure 4.5 : Production (en TWh) dans le scénario « réforme de la taxe carbone et de la tarification », en l'absence (panneau de gauche) ou en présence (panneau de droite) d'une politique d'investissement dans les énergies bas-carbone, conformément au Plan directeur énergétique de la Mauritanie⁶⁴



Source : CPAT.

gouvernement taxerait la consommation nationale, ce qui signifie que, dans le cadre d'une réforme des prix uniquement, cela se traduirait par une perte de recettes d'environ 140 millions de dollars américains, soit 0,8 % du PIB, d'ici 2030. La taxe carbone est essentielle pour compenser cette perte de recettes et élargir l'assiette fiscale afin d'inclure le secteur de l'électricité. Cela permettrait au gouvernement de percevoir jusqu'à 1,4 % du PIB, soit 200 millions, d'ici 2030 en recettes supplémentaires dans le scénario « taxe carbone et réforme des prix » par rapport au scénario « statu quo ». En résumé, la réforme des prix et la tarification du carbone doivent aller de pair pour garantir une augmentation des recettes publiques et créer l'espace budgétaire nécessaire.

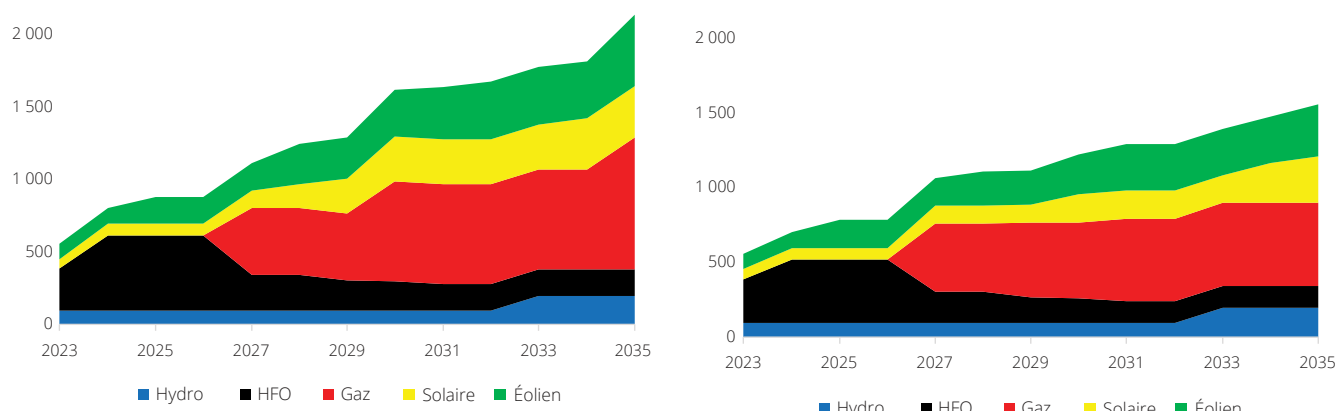
En exploitant ses vastes ressources en énergies propres, la Mauritanie peut diversifier suffisamment son mix énergétique pour rendre la tarification du carbone encore plus efficace et respecter ses contributions déterminées au niveau national (CDN) (inconditionnelles). En encourageant et en facilitant les investissements dans ses ressources sobre en carbone, telles que le gaz naturel, l'énergie solaire et l'énergie éolienne, la Mauritanie peut réorganiser son mix énergétique afin de réduire ses émissions et rendre la tarification du carbone encore plus efficace, tout en encadrant et réduisant ses émissions. En laissant le mix de capacités dans le CPAT suivre le scénario bas (« Scénario Bas ») du plan directeur de production d'énergie de la Mauritanie⁶³ (représenté dans le panneau de droite de la figure 4.6), le gaz naturel remplacera complètement le pétrole dans la production d'électricité d'ici 2028 (panneau de droite de la figure 4.5). Dans le cadre de ce mix énergétique, le prix du carbone est beaucoup plus efficace, ce qui entraîne une réduction des émissions de près de 11 %, contribuant ainsi à la réalisation de la CDN (inconditionnelle), l'un des principaux engagements climatiques de la Mauritanie. À lui seul, un niveau plausible de taxe carbone ne saurait déclencher des investissements considérables dans les énergies sobres en carbone ni reconfigurer les compétences (Figure 4.6, panneau de gauche), mais il peut être efficace pour *réorienter la structure de production* sans réduire la consommation d'énergie une fois qu'une combinaison de capacités suffisamment diversifiée est en place.

Au-delà du potentiel de réduction des émissions, les investissements dans les énergies sobre en carbone favorisent la création de nouveaux emplois dans le secteur de l'énergie et au-delà. Par exemple, le remplacement du pétrole par le gaz dans la production d'électricité pourrait également réduire le coût de production de l'énergie, stimuler les investissements privés et créer des emplois directs et indirects. Les emplois directs sont liés à la construction, au montage, à l'exploitation et à la maintenance des installations. Les emplois indirects sont liés aux

63 « Schéma Directeur Production-Transport de la Mauritanie Étude du Schéma Directeur de la Production ».

64 Il s'agit du scénario « Réforme de la taxe carbone et des prix ». Panneau de gauche : avec les investissements de capacité prévus selon le module CPAT sur l'électricité. Panneau de droite : en supposant que les investissements de capacité suivent le scénario bas (« Scénario Bas ») du plan directeur de production d'électricité de la Mauritanie. Les prix du gaz sont supposés s'élever en moyenne à 4 USD par million de British Thermal Units (MMBtu).

Figure 4.6 : Répartition prévue de la capacité en MW pour les scénarios « de référence » (panneau de gauche) et « bas » (panneau de droite) selon le plan directeur énergétique de la Mauritanie.



Source : Données extraites du plan directeur de la Mauritanie en matière de production d'énergie.

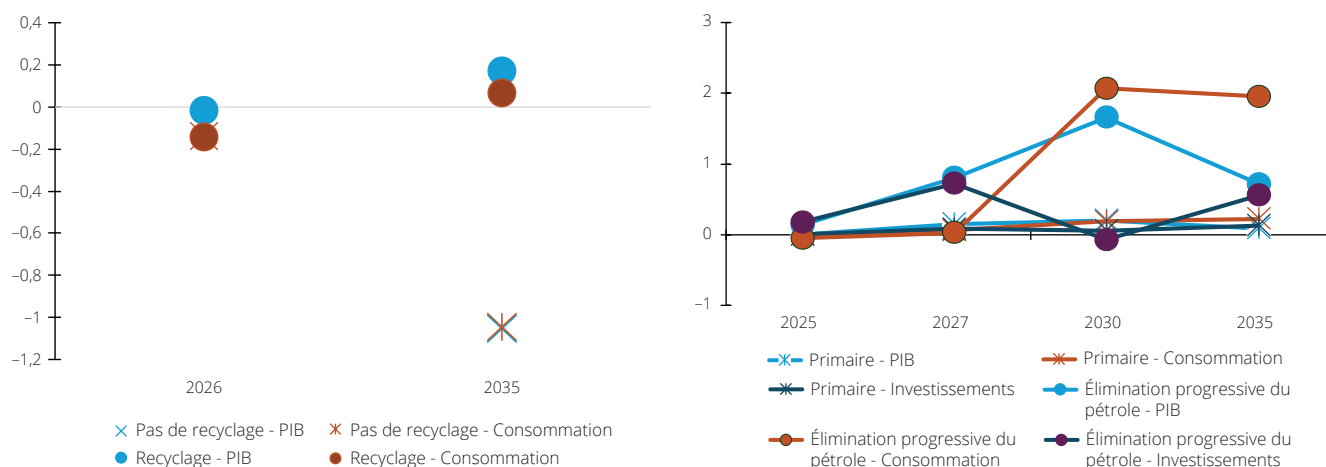
chaînes d'approvisionnement et comprennent la fabrication de composants ainsi que l'importation et le commerce. Les emplois induits sont associés à l'augmentation des dépenses des titulaires d'emplois directs et indirects et des consommateurs bénéficiant de coûts énergétiques plus bas. La Mauritanie devrait bénéficier de toutes ces catégories. De plus, en raison des similitudes entre les tâches liées à la production d'électricité à partir du pétrole et celles liées à la production d'électricité à partir du gaz, les impacts de la transition sur les travailleurs liés à la production d'électricité à partir du pétrole s'annoncent limites.

D. Évaluation des impacts macroéconomiques et budgétaires du développement à faible intensité de carbone

La tarification du carbone et les investissements sobres carbone peuvent chacun contribuer de manière significative à la performance économique de la Mauritanie, mais les pressions exercées sur les prix, les salaires et le coût du financement sont susceptibles d'imposer des compromis importants en matière de croissance. La section C et le panneau gauche de la figure 4.3 ont montré que le recyclage des recettes du carbone dans des projets d'investissement à fort effet multiplicateur budgétaire stimule la performance économique. Ces conclusions s'appuient toutefois sur une analyse partielle. En effet, la rétroaction est à sens unique : des recettes aux investissements, puis à la croissance. Dans un contexte d'équilibre général, la tarification du carbone ou les investissements sobres en carbone peuvent stimuler l'inflation, ce qui risquerait de provoquer une baisse de la consommation et de la croissance par rapport à un scénario contrefactuel. En appliquant le modèle macro-fiscal de la Banque mondiale (MFMod)⁶⁵, il ressort du panneau gauche de la figure 4.7 que si les recettes sont allouées à des

65 Les CAPEX et OPEX du CPAT ont été intégrés dans le MFMOD, reflétant principalement les changements dans les modèles d'importation. En supposant que les CAPEX sont déterminés par les investissements publics, les investissements réels devraient rester constants (aucun capital productif supplémentaire par rapport au scénario de référence, étant donné que la même quantité d'électricité sera produite), tandis que les investissements publics nominaux augmenteront en conséquence. De même, les changements dans les CAPEX sont supposés être importés en ajustant le déflateur des prix à l'importation, ce qui a un impact sur la dynamique macroéconomique par le biais des canaux des prix. L'intégration des OPEX est plus nuancée, car les modèles agrégés sont basés sur la valeur ajoutée, la consommation intermédiaire étant implicite. Un changement dans les OPEX entraînera un changement dans les importations réelles. En outre, il est sous-entendu que ce changement dans les OPEX reflète également un changement dans la technologie de production. Dans les scénarios envisagés, l'abandon progressif du pétrole au profit des technologies à faible émission de carbone entraîne une diminution de la consommation intermédiaire dans la technologie de production. Cela est pris en compte dans le modèle agrégé sous la forme d'une variation de la productivité totale des facteurs, en supposant en outre que la moitié des variations des dépenses d'investissement se traduira par une variation de la consommation intermédiaire afin de tenir compte des coûts d'ajustement.

Figure 4.7 : Écart en pourcentage du PIB et de la consommation pour le scénario « taxe carbone et réforme des prix » par rapport au scénario « politiques actuelles »⁶⁷



Source : MFMOD.

investissements publics de manière neutre sur le plan budgétaire, le PIB et la consommation sont supérieurs par rapport au scénario contrefactuel sans réforme des prix et sans politique de taxe carbone. Il est important de noter qu'avec le recyclage des recettes du carbone dans le budget général, le PIB et la consommation sont inférieurs à la fois à court et à long terme par rapport au scénario de référence.

Le recyclage des recettes de la taxe carbone via des dépenses d'investissement sans incidence sur le budget favorise la croissance économique à long terme sans compromettre les finances publiques⁶⁶. La hausse des prix de l'énergie, même si les recettes de la taxe carbone sont affectées au budget général, risque de freiner la consommation et le PIB, comme le montre le scénario « PIB/consommation sans recyclage » dans le panneau gauche de la figure 4.7. Cependant, en recyclant les recettes de la taxe carbone dans des dépenses d'investissement, le gouvernement peut stimuler suffisamment la demande globale, non seulement pour compenser les effets négatifs potentiels, mais aussi pour attirer des investissements à long terme dans les infrastructures, les technologies et d'autres secteurs critiques, à mesure que le coût du capital diminue. Même si l'effet immédiat de la hausse des prix de l'énergie peut entraîner une réduction temporaire de la consommation, les investissements en capital garantissent que la consommation et le PIB se redressent et dépassent les « politiques actuelles » (figure 4.7, panneau gauche, scénario avec recyclage). L'augmentation des dépenses d'investissement stimule la production, favorisant un environnement économique plus résilient et durable. Par conséquent, cette approche équilibre les effets négatifs potentiels de l'adoption de la taxe carbone avec une croissance économique robuste à moyen terme.

66 Les taxes sur le carbone devraient générer des recettes fiscales importantes pour la Mauritanie, les estimations du modèle CPAT indiquant 20 millions de dollars en 2026 et près de 400 millions de dollars d'ici 2035 (en dollars constants de 2023). Ces projections sont intégrées dans le modèle autonome MFMod pour la Mauritanie, une version mise à jour du modèle précédemment utilisé pour le CCDD du G5 Sahel, avec un scénario de référence dérivé du chapitre 1. Les recettes fiscales, principalement supportées par les ménages et ajoutées au budget général, entraînent des changements dans la consommation et la demande globale. Afin de garantir la neutralité budgétaire, un scénario de recyclage est introduit, dans lequel le gouvernement réaffecte ces ressources pour augmenter les dépenses d'investissement productives, favorisant ainsi la croissance économique et améliorant le développement des infrastructures.

67 Panneau de droite : écart en pourcentage du PIB, de la consommation et des investissements dans les voies technologiques « centrées sur le pétrole » (c'est-à-dire où le pétrole domine la production d'électricité) et « en phase de suppression » (c'est-à-dire où le pétrole est progressivement supprimé au profit du gaz naturel et des énergies renouvelables). Recyclage des recettes de la taxe carbone dans des investissements productifs et des dépenses d'investissement et d'exploitation pour la production d'électricité introduites dans le budget public. Les recettes de la taxe carbone et les dépenses d'investissement et d'exploitation pour la production d'électricité provenant du CPAT sont introduites dans les recettes et les dépenses publiques dans le cadre du MFMOD. « Sans recyclage » alloue les recettes de la taxe carbone au budget général (c'est-à-dire aux dépenses courantes), tandis que « Avec recyclage » alloue les recettes de la taxe carbone de manière neutre sur le plan budgétaire à des investissements productifs.

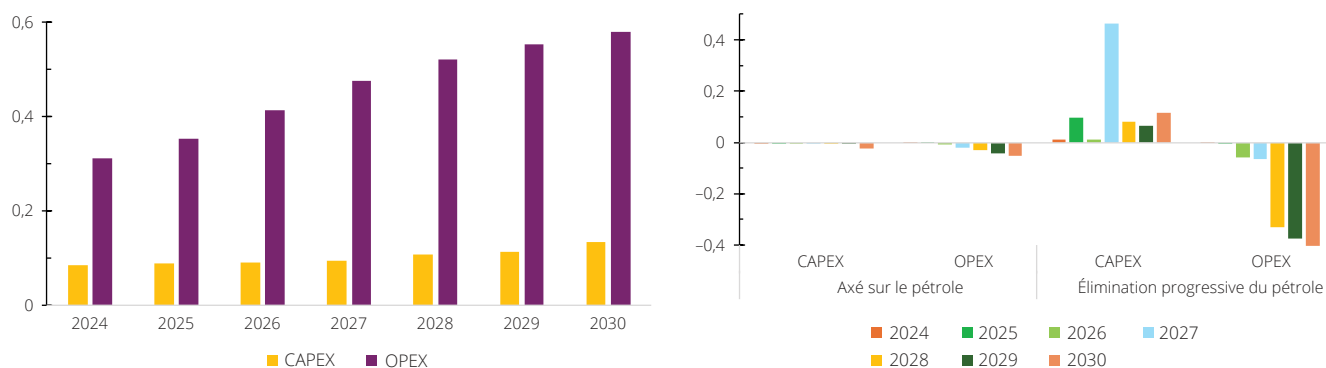
Les investissements sobres en carbone, bien qu'ils soient capables de stimuler l'économie à court terme, sont coûteux à financer, ce qui peut constituer un inconvénient pour les performances économiques à long terme. Cependant, la Mauritanie se trouve dans une situation unique, car elle dépense actuellement environ 1 milliard de dollars (10 % du PIB) pour importer du pétrole afin de soutenir la production d'électricité nationale. Le fait de réorienter vers l'économie nationale les fonds qui auraient autrement été consacrés aux importations de pétrole permet de préserver des réserves de change et de les réallouer à des investissements productifs. Cela élargit également la capacité budgétaire future. Ensemble, ces mesures peuvent stimuler la croissance économique à long terme au-delà de la relance initiale résultant des dépenses d'investissement et des investissements dans les technologies sobres en carbone. Pour explorer cette possibilité, deux scénarios sont introduits dans le MFMod. Dans le premier, la réforme des prix et la taxe carbone sont introduites sans la politique industrielle visant à investir dans des options sobres en carbone qui conduiraient à l'élimination rapide du pétrole dans la production d'électricité, c'est-à-dire le « scénario principal ». Dans le second, la réforme des prix et la taxe carbone sont introduites parallèlement à la politique industrielle visant à éliminer rapidement les investissements sobres en carbone, c'est-à-dire le scénario « élimination du pétrole ». Nous comparons ces deux scénarios au scénario de référence qui ne prévoit ni réforme des prix, ni taxe carbone, ni politique industrielle en matière d'investissements sobres en carbone, c'est-à-dire le scénario du « statu quo ».

L'impact combiné du recyclage des recettes de la taxe carbone et de l'investissement simultané dans les technologies sobres en carbone (c'est-à-dire la voie technologique de l'élimination progressive du pétrole) a un effet positif considérable sur l'économie (figure 4.7, panneau de droite). D'ici 2035, le PIB sera supérieur de près de 1 % à celui du scénario de référence « politiques actuelles », dans lequel le gouvernement ne met en œuvre ni la réforme des prix ni la taxe carbone. La consommation sera encore plus élevée, avec une hausse de 2 %. Les investissements *stimulent immédiatement le PIB en accroissant le stock de capital productif et en favorisant une plus grande participation de la main-d'œuvre au marché du travail.* L'augmentation des revenus du travail soutient à son tour la consommation, *réagit avec un léger décalage par rapport à l'effet des investissements en capital sur la croissance du PIB.* Tout au long de la décennie menant à 2035, ces mécanismes conduisent à une augmentation constante du PIB et de la consommation par rapport au scénario contrefactuel. Comme le gouvernement emprunte pour soutenir les investissements dans les technologies sobres en carbone, la dette publique est supérieure de 5 % du PIB en 2035 par rapport au scénario contrefactuel dans lequel le gouvernement n'investit pas dans ces technologies. Le remboursement de la dette peut ensuite devenir un frein à l'économie. Ce n'est toutefois pas le cas ici, car la Mauritanie a réduit sa dépendance au pétrole et amélioré ses termes de l'échange, grâce à des investissements plus importants dans l'économie.

E. Comblant le déficit de financement de la transition vers une économie à faible intensité de carbone

La croissance verte est dans l'intérêt économique et climatique de la Mauritanie, mais le coût de la transition doit être explicitement pris en compte. D'après sa CDN en matière d'atténuation, la Mauritanie prévoit de financer 2 % de ses 34,3 milliards de dollars américains de prévisions sur des ressources propres, soit un montant légèrement inférieur à 700 millions de dollars américains. La figure 4.8 (panneau de gauche) présente les dépenses d'investissement et les dépenses d'exploitation dans le scénario « statu quo ». Si le prix moyen du pétrole dépasse 77 dollars américains et que la Mauritanie maintient un profil de production d'électricité dominé par le pétrole, elle dépenserait plus de 300 millions de dollars américains par an en dépenses d'exploitation, dont une grande partie serait consacrée aux coûts de carburant. En revanche, si la Mauritanie élimine progressivement le pétrole, la figure 4.8 (panneau de droite) montre que les dépenses d'investissement augmenteraient, avec des coûts culminant à un peu plus de 400 millions de dollars américains en 2027. Les dépenses d'exploitation diminueraient toutefois davantage que l'augmentation des dépenses d'investissement. Le tableau 4.1 montre que le coût combiné des dépenses d'investissement et des dépenses d'exploitation est le plus faible dans le scénario « taxe carbone et réforme des prix » avec élimination progressive du pétrole, ce qui confirme que la transition vers une économie sobre en carbone peut être rentable par rapport au scénario « statu quo ». Les prix internationaux du pétrole devraient chuter bien en dessous de 70 dollars américains pour que le scénario du « statu quo » atteigne le seuil de rentabilité économique par rapport au scénario « taxe carbone et réforme des prix » assorti de l'élimination progressive du pétrole.

Figure 4.8 : Coût de la transition vers une économie à faible intensité de carbone selon différents scénarios politiques⁶⁸



Source : CPAT et calculs des auteurs.

Tableau 4.1 : Somme des dépenses d'investissement (CAPEX) et des dépenses d'exploitation (OPEX) en millions de dollars américains entre 2024 et 2030

« Politiques actuelles »	« Taxe carbone et réforme des prix » dans un contexte centré sur le pétrole	« Taxe carbone et réforme des prix » avec élimination progressive du pétrole
3 904,38	3 728,80	3 519,36

Source : CPAT.

Remarque : le prix international du pétrole sur lequel reposent ces projections est celui de l'Agence internationale de l'énergie et passe d'environ 77 dollars américains en 2024 à 100 dollars américains en 2030. Le prix moyen du gaz est estimé à 4 dollars américains par million de British Thermal Units (MMBtu) sur la même période.

La capacité budgétaire limitée de la Mauritanie pour investir dans l'adaptation et les faiblesses de la planification urbaine accroissent sa vulnérabilité au changement climatique et accentuent la volatilité de la croissance. Ce chapitre indique que la taxation du carbone et la réforme des subventions aux carburants peuvent contribuer à créer l'espace budgétaire nécessaire pour les investissements dans l'adaptation, mais qu'elles demeurent insuffisantes si elles ne sont pas complétées par d'autres mesures. Des mesures supplémentaires visant à accroître la capacité budgétaire seront nécessaires, tandis qu'une allocation appropriée des recettes aux investissements dans l'adaptation et l'atténuation pourrait soutenir la croissance à long terme et la création d'emplois.

68 Le panneau de gauche montre les dépenses d'investissement (CAPEX) et les dépenses d'exploitation (OPEX) en milliards de dollars américains pour les « scénarios de politiques actuelles ». Le panneau de droite montre la différence de coût (CAPEX et OPEX) entre la « réforme de la taxe carbone et des prix » et les « politiques actuelles » pour les scénarios généraux « centrés sur le pétrole » et « d'élimination progressive du pétrole ». Le prix international du pétrole sur lequel reposent ces projections est celui de l'Agence internationale de l'énergie et passe d'environ 77 dollars américains en 2024 à 100 dollars américains en 2030. Les prix du gaz sont supposés s'élever en moyenne à 4 dollars américains par MMBtu sur la même période.

CHAPITRE 5

UN PROGRAMME DE RÉFORME GLOBAL POUR STIMULER UNE DIVERSIFICATION TIRÉE PAR LE SECTEUR PRIVÉ ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

Ce rapport examine l'épuisement quasi total du modèle de croissance actuel de la Mauritanie et identifie quatre défis à relever pour réaliser ses ambitions de développement et s'engager sur la voie d'une croissance plus forte et créatrice d'emplois. Il s'agit des défis suivants : (i) Faible demande de main-d'œuvre dans les secteurs productifs et faible participation au marché du travail, particulièrement chez les femmes et les jeunes ; (ii) Faible croissance de la productivité, limitant les revenus du travail et la diversification économique ; (iii) Investissements limités dans les secteurs non extractifs, entraînant un développement insuffisant du secteur privé ; et (iv) Forte volatilité de la croissance et des recettes, exacerbée par les risques climatiques et la dépendance vis-à-vis des matières premières. Bien que de nombreux autres enjeux spécifiques à la croissance et à la création d'emplois aient également été identifiés tout au long de ce rapport, ces quatre grands défis résument les principales limites du modèle de croissance actuel de la Mauritanie ; un modèle basé sur les industries extractives.

Comme ces facteurs ont conduit à une faible croissance du PIB par habitant et à une convergence lente vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, la Mauritanie doit mettre en œuvre un ensemble de réformes ambitieuses et globales qui s'attaquent de front à ces problèmes. La nécessité de réformes globales est évidente au vu des multiples façons dont les principaux défis structurels affectent les perspectives de croissance économique et de création d'emplois en perpétuant ces caractéristiques :

- La faible participation au marché du travail, en particulier chez les femmes, et l'accès limité des entreprises à des travailleurs possédant les compétences appropriées contribuent à **la faiblesse de la demande de main-d'œuvre** dans les secteurs productifs.
- La forte concentration du marché, l'adoption limitée des technologies et les faibles capacités d'innovation des entreprises expliquent en partie **la faible croissance de la productivité**.
- La concurrence limitée au niveau des entreprises, les asymétries dans la propriété des actifs et l'accès au crédit, l'insuffisante application des décisions de justice, l'accès limité à la terre et la gestion inadéquate du foncier, l'accès limité à une main-d'œuvre qualifiée et un cadre réglementaire relativement obsolète du marché du travail conduisent à **des investissements limités dans les secteurs non extractifs**.
- Un espace budgétaire limité pour investir dans l'adaptation et une planification urbaine inadéquate rendent la Mauritanie plus **vulnérable au climat et à son impact sur la volatilité de la croissance**.

Le reste de ce chapitre est organisé comme suit. La première section de ce chapitre détaille les options politiques proposées pour parvenir à une croissance durable et à la création d'emplois. La deuxième section estime l'impact potentiel sur la croissance et l'emploi de certaines réformes dans les principaux domaines couverts.

A. Options de réforme pour renforcer la croissance et la création d'emplois en Mauritanie

Les réformes s'inscrivent dans un cadre de croissance et d'emploi reposant sur trois piliers, qui vise à remédier conjointement aux caractéristiques du modèle mauritanien mentionnées ci-dessus qui freinent la croissance. Ces trois piliers sont les suivants : (i) *établir une base infrastructurelle solide* en comblant les lacunes en matière de capital physique, humain et naturel ; (ii) *créer un environnement réglementaire prévisible* visant à supprimer les obstacles à l'investissement privé dans les secteurs non extractifs et à favoriser la diversification économique ; et (iii) *favoriser un secteur privé dynamique* en facilitant l'adoption de technologies ainsi que l'accès des entreprises au financement et aux compétences essentielles.

Une attention constante accordée au développement du capital humain imprègne les trois piliers du cadre de croissance et d'emploi, garantissant que la main-d'œuvre mauritanienne soit bien préparée aux réalités économiques actuelles et futures. Cela implique une double stratégie : pour *les emplois actuels*, où le secteur informel prédomine, les efforts doivent viser à améliorer la productivité et la qualité du travail indépendant et des microentreprises grâce à une formation professionnelle sur mesure, à l'inclusion numérique et à des services financiers innovants tels que la microfinance. Parallèlement, afin de préparer *les emplois de demain* et la transition vers une économie plus diversifiée, il est essentiel de réaliser des investissements fondamentaux dans l'éducation de la petite enfance, la santé et la nutrition, associés à des programmes évolutifs axés sur les compétences pertinentes pour le marché, notamment les STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) et les compétences agiles, afin de garantir que la population jeune en pleine croissance puisse occuper des emplois productifs et rémunérés. Cette approche intégrée est cruciale pour libérer tout le potentiel du capital humain de la Mauritanie.

Si le programme de réforme proposé est ambitieux, il tient également compte des capacités de mise en œuvre de la Mauritanie. Il prend notamment en considération le constat selon lequel l'absence de réformes complémentaires et l'insuffisance des capacités de mise en œuvre du secteur public constituent souvent les principaux obstacles à la réussite des réformes (Loayza et Woolcock, 2020). En outre, et conformément au niveau de développement de la Mauritanie, les réformes proposées ouvrent la voie à une augmentation des investissements dans le capital physique et humain ainsi qu'à une adoption plus rapide des technologies plutôt qu'à des innovations de pointe. Ces aspects sont intégrés dans les critères de hiérarchisation décrits dans la sous-section suivante. Les réformes politiques spécifiques proposées dans chaque domaine politique sont décrites ci-dessous. Le tableau 5.1 présente une cartographie détaillée des caractéristiques du modèle mauritanien qui freinent la croissance et des réformes, ainsi que la manière dont ces dernières s'articulent autour du cadre à trois piliers.

Tableau 5.1 : Cadre politique global pour la croissance et l'emploi en Mauritanie

Défis de croissance du modèle mauritanien axé sur l'extraction minière	Principales contraintes	Principaux domaines de réforme	Piliers correspondants dans le cadre stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour le développement du secteur privé et la création d'emplois
Faible demande de main-d'œuvre dans les secteurs productifs et faible participation au marché du travail, particulièrement chez les femmes et les jeunes	Faible participation des femmes au marché du travail	Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance Élimination des inégalités entre les sexes dans l'enseignement secondaire et supérieur Augmentation des investissements dans les services de santé maternelle et reproductive pour les adolescentes et les jeunes femmes Mise à jour du code du travail.	Mise en place d'une infrastructure solide reposant sur le capital physique, humain et naturel Créer un environnement réglementaire prévisible
	Accès limité à une main-d'œuvre qualifiée et inadéquation importante des compétences	Mise en place d'un système d'information sur le marché du travail (LMIS) Mise à jour du code du travail. Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance.	Mettre en place une infrastructure solide reposant sur le capital physique, humain et naturel Créer un environnement réglementaire prévisible

(continue)

Tableau 5.1 : Cadre politique global pour la croissance et l'emploi en Mauritanie (Suite)

Défis de croissance du modèle mauritanien axé sur l'extraction minière	Principales contraintes	Principaux domaines de réforme	Piliers correspondants dans le cadre stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour le développement du secteur privé et la création d'emplois
Faible croissance de la productivité, limitant les revenus du travail	Forte concentration du marché	Généralisation de l'utilisation des marchés publics électroniques Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce à celles de ses pairs Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	Création d'un environnement réglementaire prévisible
	Accès limité à la technologie et adoption limitée de la technologie	Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce à celles de ses pairs Moderniser l'infrastructure du système de paiement	Créer un environnement réglementaire prévisible Mettre en place une infrastructure solide reposant sur le capital physique, humain et naturel
	Capacités d'innovation limitées des entreprises	Augmenter les investissements dans les STEM Soutenir le développement des compétences en fonction des besoins locaux	Favoriser un secteur privé dynamique
Investissements limités dans les secteurs non extractifs	Concurrence limitée au niveau des entreprises et prévalence des barrières non tarifaires, en particulier dans le secteur agricole	Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce à celles de ses pairs	Créer un environnement réglementaire prévisible
	Asymétries persistantes en matière de propriété des actifs et d'accès au crédit.	Amélioration de l'accès des entreprises au financement. Amélioration de l'accès sécurisé à la terre.	Favoriser un secteur privé dynamique
	Inefficacité dans l'application des décisions de justice et manque de transparence	Renforcement de l'indépendance et de l'intégrité du système judiciaire Créer et rendre opérationnelle une agence indépendante chargée de lutter contre la corruption	Créer un environnement réglementaire prévisible
	Accès limité à la terre et mauvaise qualité de la gestion foncière	Amélioration de l'accès sécurisé à la terre.	Création d'un environnement réglementaire prévisible
	Accès limité à une main-d'œuvre qualifiée	Soutenir le développement des compétences en fonction des besoins locaux. Mettre à jour le code du travail. Augmenter les investissements dans les STEM Augmenter les investissements dans l'éducation de la petite enfance	Favoriser un secteur privé dynamique (1 et 3) Construire une infrastructure solide fondée sur le capital physique, humain et naturel (2 et 4)
	Cadre réglementaire obsolète et inefficace du marché du travail	Mettre à jour le code du travail.	Créer un environnement réglementaire prévisible
Volatilité de la croissance et des recettes, exacerbée par les risques climatiques	Marge de manœuvre budgétaire limitée pour investir dans l'adaptation	Suppression des subventions aux combustibles fossiles et introduction d'une taxe carbone pour financer les investissements dans l'adaptation	Mise en place d'une infrastructure solide fondée sur le capital physique, humain et naturel
	Planification urbaine inadéquate	Mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'urbanisation et du nouvel observatoire côtier	Création d'un environnement réglementaire prévisible

Construire une infrastructure solide. Les réformes prévues dans le cadre de ce pilier visent à renforcer les infrastructures de base de la Mauritanie en modernisant l'infrastructure du système de paiement, en développant et en protégeant le capital humain, en améliorant le fonctionnement du marché du travail, en augmentant la participation des femmes à la population active et leurs revenus, en autonomisant les adolescentes et les jeunes femmes, en ouvrant un espace budgétaire pour les investissements dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, et en promouvant la gestion durable du capital naturel du pays.

- **Moderniser l'infrastructure du système de paiement** en mettant en place un système de paiement rapide (FPS) permettant l'interopérabilité entre tous les acteurs du marché financier, en soutenant l'arrivée de nouveaux entrants et de nouveaux modèles commerciaux, et en accélérant le traitement des transactions et le rythme de l'innovation dans l'écosystème.
- **Faciliter l'accès des PME à des services haut débit fiables et abordables** grâce à des efforts continus (tels que le projet de la Banque mondiale « Programme régional d'intégration numérique en Afrique de l'Ouest », WARDIP) et à des partenariats avec des fournisseurs de télécommunications et des initiatives gouvernementales visant à développer les infrastructures numériques.
- **Accroître les investissements dans l'éducation de la petite enfance**, notamment les programmes préscolaires, les crèches et les programmes de santé et de nutrition, afin de développer les compétences de la main-d'œuvre future et de libérer du temps pour favoriser l'augmentation de la participation des femmes au marché du travail.
- **Autonomiser les adolescentes et les jeunes femmes** en améliorant leur accès à l'éducation grâce à des transferts en espèces et en nature, ainsi qu'aux services de santé maternelle et reproductive, et en supprimant les obstacles institutionnels en renforçant la législation sur le harcèlement sexuel au travail et le licenciement des travailleuses enceintes.
- **Créer l'espace budgétaire nécessaire pour investir dans l'adaptation et l'atténuation**, en renforçant la gestion des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles, notamment par l'institutionnalisation d'un ancrage budgétaire ou l'adoption d'une règle budgétaire combinée à la réforme du Fonds national des revenus de hydrocarbures (FNRH). L'augmentation de l'espace budgétaire nécessitera également d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales en ajustant les droits d'accise (tabac, essence et diesel) afin de les aligner sur le coût des externalités, en réduisant les exonérations de TVA et en améliorant l'efficacité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ; en mettant en œuvre la réforme de la tarification des carburants ; et en introduisant une taxe carbone afin de limiter les émissions de GES et de contribuer au financement de l'adaptation.
- **Promouvoir la gestion durable du capital naturel**, en mettant en œuvre le nouveau cadre réglementaire de préparation et de réponse aux situations d'urgence (EPR) et la nouvelle loi sur l'urbanisme ; opérationnaliser le nouvel observatoire côtier. À moyen terme, les principaux domaines d'action pour la réforme comprennent le développement d'une agriculture intelligente face au climat, la décarbonisation du secteur minier et l'augmentation progressive de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Créer un environnement réglementaire prévisible. Les réformes dans ce domaine visent à favoriser des conditions équitables pour les investissements au-delà des secteurs extractifs, en améliorant la gouvernance et en renforçant les institutions, en réformant la réglementation du travail et en appliquant la politique de concurrence et les contrats. Ces réformes contribueraient également à stimuler la création d'entreprises formelles en réduisant les incitations à l'informalité sur les marchés du travail et des produits.

- **Améliorer la gouvernance et renforcer les institutions**, en créant et en rendant opérationnelle une agence indépendante de lutte contre la corruption ; en renforçant l'indépendance et l'intégrité du système judiciaire ; en luttant contre les paiements informels ; et en renforçant la transparence fiscale.
- **Améliorer le fonctionnement du marché du travail**, en procédant à une révision complète du Code du travail de 2004 afin de refléter l'évolution du marché du travail, de simplifier les procédures d'embauche et de supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes. À moyen terme, les réformes devraient viser à réduire l'informalité sur le marché du travail et à mettre en place un système d'apprentissage tout au long de la vie en partenariat avec le secteur privé, ainsi qu'à développer l'apprentissage.
- **Améliorer l'efficacité de l'allocation** des ressources, en renforçant l'efficacité de l'allocation des ressources du secteur public, notamment par des marchés publics efficaces ; en améliorant la sélection des projets afin de garantir que les dépenses publiques soient orientées vers des domaines à fort impact et attirent les investissements privés ; et en améliorant la prestation de services, notamment en mettant à la disposition du gouvernement et des citoyens un portefeuille de services publics numérisés qui contribuent à réduire les coûts de transaction.

- **Appliquer la politique de concurrence et les contrats**, en faisant respecter la nouvelle loi sur la concurrence, notamment par la mise en place de l'autorité de la concurrence, et en révisant le cadre juridique afin de clarifier les types de suspension de l'exécution des contrats et d'accroître la prévisibilité du système judiciaire.

Favoriser un secteur privé dynamique. Les réformes menées dans le cadre de ce pilier visent à convertir la croissance en emplois locaux grâce à des politiques microéconomiques qui renforcent directement la capacité des entreprises à absorber les technologies et à innover, à améliorer leur accès au financement et à la propriété foncière, et à tirer parti du développement des compétences axé sur la demande.

- **Faciliter le transfert de technologies**, grâce à la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce, à des investissements dans les STEM afin de renforcer les capacités d'innovation nationales, et à un soutien aux programmes de vulgarisation et d'adoption des technologies numériques. À moyen terme, les réformes dans ce domaine devraient se concentrer sur la mise en place d'un écosystème d'innovation qui encourage la R&D locale et le transfert de connaissances des universités et des laboratoires publics vers les entreprises nationales.
- **Améliorer l'accès des entreprises au financement**, en mettant en place un bureau de crédit et un registre de crédit efficaces ; en améliorant la gestion du Fonds de garantie des PME grâce à la participation du secteur privé ; et en développant des mécanismes de partage des risques (RSF) qui couvrent à la fois les banques et les PME.
- **Améliorer l'accès sécurisé à la terre**, en mettant en place un système d'information foncière entièrement électronique ; encourager l'attribution de titres fonciers, notamment par une période d'enregistrement gratuit.
- **Soutenir le développement des compétences en fonction des besoins locaux** en mettant en place un système national de formation et de certification des compétences (EFTP) axé sur la demande dans les secteurs formel et informel, adapté aux capacités administratives et financières de la Mauritanie.
- **Créer un environnement propice à l'innovation** en soutenant les activités de recherche et développement, qui aideront les PME à développer de nouveaux produits et services tirant parti des technologies numériques. Assurer les synergies et la coordination avec les efforts en cours dans le cadre de la loi sur les start-ups, du fonds d'innovation et du hub Ibtikar.
- **Développer des programmes financiers** qui offrent des subventions ou des prêts à faible taux d'intérêt aux PME pour investir dans les technologies numériques, réduisant ainsi la charge financière de la transformation numérique et accélérant l'adoption des technologies. Compléter ces efforts par des programmes de formation axés sur les compétences numériques pertinentes pour des secteurs spécifiques afin d'aider les PME à intégrer plus efficacement les outils numériques dans leurs opérations.
- **Encourager les PME à participer aux marchés et réseaux numériques régionaux**, en leur offrant des possibilités de collaboration avec d'autres entreprises et d'accès à de nouveaux marchés régionaux.

L'élaboration d'un cadre budgétaire solide pour la gestion des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles est un complément essentiel aux réformes proposées dans les pays dépendants des ressources naturelles tels que la Mauritanie. Cela implique d'évaluer avec précision la politique budgétaire en se concentrant sur le solde primaire non lié à l'exploitation des ressources naturelles, de réduire les coûts liés à la volatilité des recettes tirées des ressources naturelles grâce à des règles budgétaires appropriées, d'optimiser l'allocation intertemporelle des ressources pour assurer la viabilité à long terme et de gérer l'incertitude liée aux recettes futures tirées de l'exploitation des ressources naturelles. Ces approches impliquent souvent la création ou le renforcement d'institutions budgétaires spéciales, telles que des fonds d'épargne ou des fonds souverains. L'épargne de précaution et les réserves financières constituent également des objectifs de politique économiques importants pour faire face au risque que les combustibles fossiles deviennent des actifs en perte de valeurs.

B. Hiérarchiser les réformes et estimer leur impact sur la production et l'emploi

Si toutes les réformes proposées ci-dessus sont essentielles, il est nécessaire de hiérarchiser les priorités pour garantir la réussite de la mise en œuvre du programme, en particulier lorsque les capacités sont faibles. La hiérarchisation des priorités reflète une évaluation qualitative des réformes politiques proposées, s'appuyant à la fois sur l'analyse diagnostique réalisée pour le présent rapport et sur la connaissance contextuelle de la situation en Mauritanie. Les critères de hiérarchisation adoptés dans le présent rapport sont examinés ci-dessous. Ce processus aboutit à l'évaluation qualitative et au classement des politiques détaillés dans le tableau 5.2.

Tableau 5.2 : Processus de hiérarchisation des politiques

	Impact sur la croissance et l'emploi	Effet de levier	Faisabilité	Valeur de la mesure de hiérarchisation	Classement des politiques par pilier en fonction de leur pertinence
Pilier 1 : Construire une base infrastructurelle solide en capital physique, humain et naturel					
Augmenter les investissements dans l'éducation de la petite enfance	Élevée	Modéré	Élevé	Élevé	1
Accroître les investissements dans les services de santé maternelle et reproductive destinés aux adolescentes et aux jeunes femmes	Faible	Modéré	Élevé	Modéré	
Mettre en place un système fonctionnel d'information sur le marché du travail (SIMT)	Élevé	Faible	Modéré	Modéré	
Mise en place d'un système de paiement rapide (FPS) permettant l'interopérabilité entre tous les acteurs des marchés financiers.	Modéré	Faible	Modéré	Modéré	
Supprimer les subventions aux combustibles fossiles et introduire une taxe carbone pour financer les investissements dans l'adaptation	Faible	Élevé	Modéré	Modéré	
Pilier 2 : Créer un environnement réglementaire prévisible					
Créer et rendre opérationnelle une agence de lutte contre la corruption	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	
Renforcement de l'indépendance et de l'intégrité du système judiciaire	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	
Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	1
Mettre à jour le code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes.	Élevé	Élevé	Modéré	Élevé	2
Généraliser l'utilisation digital dans le processus de passation des marchés publics	Faible	Faible	Élevé	Faible	
Réduire les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce	Faible	Élevé	Faible	Faible	
Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	1
Mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'urbanisation et du nouvel observatoire côtier	Faible	Faible	Élevé	Faible	
Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement secondaire et supérieur grâce à une augmentation des dépenses et à des transferts en espèces et en nature	Élevé	Modéré	Faible	Modéré	
Pilier 3 : Favoriser un secteur privé dynamique					
Augmenter les investissements dans les STEM	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	1
Mettre en place un système national de formation et de certification axé sur la demande.	Élevé	Modéré	Élevé	Modéré	
Mise en place d'un bureau de crédit et d'un registre de crédit efficaces	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	
Améliorer la gestion du fonds de garantie des PME en renforçant la participation du secteur privé	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	
Développer des mécanismes de partage des risques (RSF) qui couvrent à la fois les banques et les PME.	Modéré	Faible	Modéré	Faible	

- **Faisabilité**, tant en termes de capacité de mise en œuvre que de facteurs politico-économiques, reflétant : (i) l'appropriation par le pays sur la base d'un dialogue continu avec les autorités ou d'un alignement sur la stratégie du gouvernement pour une croissance accélérée et une prospérité partagée (SCAPP) ; et (ii) la connaissance de la capacité du pays à mettre en œuvre des réformes et ses antécédents en matière de mise en œuvre de politiques similaires.
- **Potentiel de levier**, tel que reflété dans la capacité de chaque réforme à créer des complémentarités et des synergies, en générant des retombées, en fournissant une base ou des conditions préalables pour des réformes ultérieures, ou en contribuant à débloquer des réformes qui seraient autrement irréalisables.
- **Impact sur la croissance et l'emploi**, mesuré à partir des estimations de l'impact de chaque politique sur la croissance et l'emploi résultant des simulations décrites ci-dessous.

L'application des critères de hiérarchisation proposés aboutit à la sélection de cinq réformes, représentant les trois piliers du nouveau cadre de croissance :

- **Construire une base infrastructurelle solide** : augmenter les investissements dans l'éducation de la petite enfance.
- **Créer un environnement réglementaire prévisible** : rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers ; mettre à jour le code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes ; rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence.
- **Favoriser un secteur privé dynamique** : augmenter les investissements dans les STEM et soutenir l'adoption des technologies.

Les options de réforme proposées peuvent être classées par ordre de priorité selon différents horizons temporels, en tenant compte à la fois des besoins immédiats et des objectifs stratégiques à long terme. À court terme, l'accent est mis sur la mise en œuvre de politiques susceptibles d'améliorer la transparence et la dynamique du marché, telles que l'obligation de traiter électroniquement les transactions foncières et la mise en place d'une autorité de la concurrence. Les priorités à moyen terme concernent les modifications législatives et les investissements dans l'éducation, notamment la mise à jour du code du travail et le renforcement de l'enseignement des STEM, qui nécessitent plus de temps pour impliquer les parties prenantes et élaborer des programmes. Les priorités à long terme mettent l'accent sur les investissements fondamentaux dans le capital humain, tels que l'éducation de la petite enfance, dont l'investissement peut commencer immédiatement, mais dont les avantages en termes d'amélioration des résultats scolaires et de productivité économique ne seront pleinement visibles qu'à plus long terme. Cette approche vise à trouver un équilibre entre l'urgence et la prévoyance stratégique, en veillant à ce que les actions immédiates contribuent aux objectifs à long terme.

L'impact potentiel des réformes proposées sur la croissance et l'emploi – tant en termes de quantité que de qualité – est considérable. L'analyse des effets des réformes politiques sur la production et l'emploi est principalement réalisée à l'aide du modèle autonome MFMod pour la Mauritanie⁶⁹ et repose sur des hypothèses plausibles qui reflètent les estimations d'impact validées issues de la littérature existante, la cohérence logique avec les théories économiques établies et une base de référence qui correspond à la dynamique historique de la démographie et du marché du travail. L'estimation de l'impact des politiques sur la croissance et l'emploi implique une approche en plusieurs étapes. Tout d'abord, une projection de référence utilisant le modèle MFMod-GJ établit l'état de l'économie avant les réformes, en tenant compte de facteurs tels que la démographie et la dynamique du marché du travail. Ensuite, les données issues de la littérature sont utilisées pour fournir des informations clés au modèle MFMod. Plus précisément, nous recueillons dans la littérature des estimations ponctuelles de l'impact de chaque politique sur les termes de l'échange, la marge bénéficiaire des produits, la marge salariale, la productivité totale des facteurs (PTF) ou le taux d'activité (TA). Ces estimations sont intégrées dans le modèle afin de simuler les effets à l'échelle de l'économie. Enfin, le modèle MFMod compare les résultats des politiques à la base de référence afin d'évaluer les effets macroéconomiques sur la croissance, l'emploi, les salaires et la productivité du travail, ce qui permet aux décideurs politiques d'élaborer des stratégies ciblées pour la croissance et la création d'emplois. L'encadré 5.1 fournit, pour certaines politiques, un exemple de la manière dont l'impact des recommandations politiques est évalué. Une présentation détaillée des hypothèses et des bases empiriques de chaque option de réforme est présentée à l'annexe A5.1.

69 Les principales hypothèses qui sous-tendent les simulations sont résumées en annexe.

Encadré 5.1 : Des options de réforme à l'impact

Cet encadré montre, pour certaines politiques, comment passer des recommandations de politiques à l'impact observé sur la croissance et l'emploi.

Option stratégique n° 1 : mise en place de la nouvelle autorité de la concurrence

La mise en place de l'autorité de la concurrence peut avoir un impact significatif sur la croissance économique et la création d'emplois en luttant contre la collusion entre les grandes entreprises et en renforçant la compétitivité du marché. En nous appuyant sur Edmond et al. (2015), nous reconnaissons que la collusion peut entraîner des marges bénéficiaires artificiellement élevées, étouffant l'innovation et limitant le choix des consommateurs. Edmond et al. (2015) ont constaté qu'en favorisant une concurrence accrue grâce à l'ouverture commerciale, les marges bénéficiaires peuvent diminuer de 6,3 %, ce qui conduit à des prix plus compétitifs et à une augmentation de la demande des consommateurs. Nous partons du principe que les effets de ces changements politiques ne sont pas immédiats ; ils se manifestent progressivement, seuls 33 % des ajustements ayant lieu au cours de la première année et l'impact complet pouvant prendre jusqu'à neuf ans pour se concrétiser (Commission européenne, 2023). Cette transition progressive permet aux entreprises de s'adapter aux nouvelles pressions concurrentielles, ce qui peut entraîner une augmentation de l'efficacité et de la productivité. À mesure que les entreprises deviennent plus compétitives, elles peuvent étendre leurs activités, investir dans de nouvelles technologies et embaucher davantage de travailleurs, contribuant ainsi à la création d'emplois et à la croissance économique.

Option politique n° 2 : mettre à jour le code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et de supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes

Nous postulons que la réforme du code du travail se traduira à long terme par une augmentation de 0,67 point de pourcentage du taux d'activité total, dont 50 % au cours des deux premières années. Notre hypothèse s'appuie sur deux études. La première étude montre que l'introduction de procédures flexibles d'embauche et de licenciement devrait augmenter le taux d'activité de 5,2 % dans un ensemble de pays européens (Di Tella et MacCulloch, 2005). La deuxième étude (Hyland et al. 2020) estime qu'une augmentation d'un point de l'indice WBL (Women, Business and the Law) est associée à une augmentation de la participation des femmes au marché du travail comprise entre 0,047 % à court terme et 0,07 % à long terme, sur un échantillon de 190 pays.

L'ampleur de l'impact d'une politique peut varier considérablement, sous l'influence de plusieurs facteurs. Le degré de mise en œuvre, qui reflète le coût et l'efficacité de l'exécution, est crucial. Une mise en œuvre complète peut amplifier l'impact, tandis que des efforts partiels peuvent avoir des effets plus modestes. Les frictions du marché, telles que la rigidité et l'équilibre entre les approches discrétionnaires et celles fondées sur des règles, jouent également un rôle. Les marchés rigides peuvent résister au changement, atténuant ainsi l'impact, tandis que les marchés flexibles peuvent s'adapter plus facilement. Les facteurs d'économie politique, notamment l'alignement sur les intérêts et le soutien politiques, influent sur le succès de la mise en œuvre et donc sur l'impact. En outre, l'interaction entre la complémentarité et la substituabilité des réformes influence les résultats ; les réformes complémentaires peuvent créer un effet synergique, tandis que les réformes substituables peuvent entrer en concurrence pour les ressources, ce qui peut réduire leur efficacité.

Les simulations montrent que les réformes politiques ont des impacts hétérogènes sur le PIB, l'emploi, les salaires réels et la productivité du travail, tant en termes d'ampleur que de canaux de transmission. La mise en œuvre de la nouvelle autorité de la concurrence devrait avoir l'impact le plus significatif sur l'emploi (voir tableau 5.3 et tableau 5.4). Parallèlement, l'augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance devrait avoir les effets positifs les plus importants sur le PIB, les salaires réels et la productivité.

Tableau 5.3 : Impact de certaines réformes politiques sur la croissance et l'emploi

	Priorité sur la période considérée	PIB réel	Emploi	Salaire réel	Productivité du travail
Impact (écart en % par rapport au scénario de référence)		2030			
Effet combiné		3,08	2,65	1,78	1,66
	Solides infrastructures				
Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance	Long terme	2,00	0,16	2,73	2,65
	Environnement réglementaire prévisible				
Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	Court terme	0,13	0,01	0,07	0,06
Mettre à jour le code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes.	À moyen terme	0,57	1,47	-0,58	-0,63
Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	Court terme	0,33	1,01	-0,51	-0,48
	Dynamisme du secteur privé				
Augmenter les investissements dans les STEM et soutenir l'adoption des technologies	À moyen terme	0,05	0,00	0,06	0,06
Impact (écart en % par rapport au scénario de référence)		2040			
Effet combiné		7,44	5,03	4,87	5,25
	Solides infrastructures				
Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance	Long terme	4,84	0,19	6,51	6,47
	Environnement réglementaire prévisible				
Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	Court terme	0,28	0,01	0,33	0,24
Mettre à jour le code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes.	À moyen terme	0,85	1,65	-0,47	-0,47
Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	À court terme	1,36	3,18	-1,64	-1,13
	Dynamisme du secteur privé				
Augmenter les investissements dans les STEM et soutenir l'adoption des technologies	À moyen terme	0,10	0,00	0,14	0,14
Impact (écart en % par rapport au scénario de référence)		2050			
Effet combiné		10,33	6,86	6,61	8,38
	Solides infrastructures				
Augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance	Long terme	6,42	0,14	8,65	9,21
	Environnement réglementaire prévisible				
Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	Court terme	0,41	0,01	0,56	0,44
Mettre à jour le code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes.	À moyen terme	1,04	1,85	-0,42	-0,31
Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	Court terme	2,34	4,86	-2,34	-1,13
	Dynamisme du secteur privé				
Augmenter les investissements dans les STEM et soutenir l'adoption des technologies	À moyen terme	0,12	0,00	0,16	0,17

Source : Auteurs utilisant MFMOD standalone.

Remarque : les estimations à court terme correspondent à l'année 2025 ; à moyen terme : 2035 ; à long terme : 2050.

Tableau 5.4 : Tableau des projections - scénario de référence

	ST	MT	LT
	2025-2027	2028-2035	2036-2050
PIB réel, taux de croissance annuel moyen composé (%)	2,2	4,9	4,4
PTF (contribution, ppt)	0	1,5	0,5
Emploi structurel (contribution, ppt)	1,0	1,0	1,0
Capital humain (contribution, ppt)	0,2	0,7	0,3
Capital physique (contribution, ppt)	0,8	1,6	2,6
Composition de la demande du PIB réel (part, %)			
Consommation privée	60,6	62,0	62,4
Consommation publique	15,9	16,4	15,9
Investissement privé	19,9	20,8	22,2
Investissement public	10,0	9,6	9,0
Commerce net	-6,4	-8,7	-9,4
Composition sectorielle du PIB réel (part, %)			
Agriculture	22,0	22,0	22,0
Industrie	35,2	35,2	35,2
Services	42,8	42,8	42,8
Marchés du travail			
Population en âge de travailler (en milliers)	3 346,0	4 218,4	6 153,3
Taux d'activité	41,1	41,4	41,5
Taux d'activité des hommes	56	56,3	56
Taux d'activité des femmes	26,3	26,4	27
Emploi (en milliers)	1 231,2	1 560,4	2 283,0
Productivité du travail (indice 1 = 2025)	1	1,2	1,7
Taux de chômage (%)	10,7	10,6	10,6
Composition sectorielle de l'emploi (part, %)			
Agriculture	29,5	29,5	29,5
Industrie	18,9	18,9	18,9
Services	51,7	51,7	51,7

Source : Calculs des auteurs basés sur le modèle autonome MFMod de la Banque mondiale. Les variables qui ne sont pas des taux de croissance ou des contributions reflètent les niveaux en fin de période.

Simulation politique 1 : augmentation des investissements dans l'éducation de la petite enfance

L'augmentation des investissements dans le capital humain, en particulier dans l'éducation de la petite enfance, peut accroître le PIB et l'emploi de 6,4 % et 0,14 % respectivement d'ici 2050, tout en augmentant considérablement les salaires réels et la productivité du travail. Les principaux canaux de transmission de cette réforme passent par la participation des femmes au marché du travail à court terme et le retour à l'école à long terme. L'éducation de la petite enfance jette les bases solides du développement cognitif et social, en dotant les enfants des compétences essentielles qui améliorent leur apprentissage et leur productivité futurs. En investissant dans une éducation précoce de qualité, les sociétés peuvent réduire les disparités éducatives, ce qui permet de disposer d'une main-d'œuvre plus qualifiée et plus compétente. Cet investissement précoce est très rentable, car il augmente les chances d'atteindre un niveau d'éducation plus élevé et d'avoir de meilleures perspectives d'emploi à l'âge adulte. De plus, une main-d'œuvre bien formée attire les entreprises et favorise l'innovation, ce qui stimule la croissance économique. En outre, le développement de l'éducation de la petite enfance crée des opportunités d'emploi immédiates pour les éducateurs et le personnel de soutien, ce qui stimule davantage l'économie et peut potentiellement augmenter le taux d'activité.

Simulation politique 2 : rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers

Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers peut améliorer la croissance et l'emploi, avec des effets significatifs à long terme sur les salaires réels et la productivité. Les titres fonciers sécurisés servent de garantie, réduisant les coûts de transaction, permettant l'accès au crédit formel et des investissements plus importants. Les registres électroniques réduisent les risques d'expropriation et les paiements informels, attirant ainsi davantage d'investissements. En outre, des titres sécurisés et des marchés fonciers efficaces améliorent la mobilité de la main-d'œuvre et les incitations à l'investissement, ce qui conduit à une meilleure allocation des ressources et à la croissance économique. Dans les zones rurales, l'amélioration des pratiques de gestion foncière augmente la productivité agricole, créant ainsi davantage d'opportunités d'emploi. Selon le tableau 5.3, la numérisation de la gestion foncière et la facilitation de l'accès aux titres fonciers en les rendant temporairement gratuits pourraient augmenter le PIB de 0,41 % d'ici 2050 par rapport au scénario de référence. La qualité de l'emploi, mesurée par une productivité plus élevée, devrait augmenter de 0,44 % par rapport au scénario de référence.

Simulation politique 3 : mise à jour du code du travail afin de simplifier les procédures d'embauche et de supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard des femmes

La révision du code du travail devrait entraîner une augmentation du PIB de 1,04 % et de l'emploi de 1,8 % d'ici 2050. L'objectif de cette réforme est d'améliorer la productivité du travail, la croissance économique et la création d'emplois grâce à des règles flexibles en matière d'embauche et de licenciement, en particulier pour les travailleurs étrangers. Dans le même temps, elle s'attaque à la discrimination fondée sur le sexe et fournit des lignes directrices claires en matière d'indemnisation en cas de licenciement. La flexibilité des pratiques d'embauche et de licenciement aide les entreprises à s'adapter rapidement aux changements du marché, leur permettant d'attirer et de retenir des talents qualifiés, y compris des travailleurs étrangers, sans obstacles bureaucratiques excessifs (Di Tella et MacCulloch, 2005). La lutte contre la discrimination fondée sur le sexe contribue à garantir l'égalité des chances pour tous, favorisant une main-d'œuvre diversifiée et inclusive, capable de stimuler l'innovation et la productivité. Des lignes directrices claires en matière d'indemnisation en cas de licenciement offrent une sécurité aux employés, réduisant les craintes de traitement injuste et encourageant une main-d'œuvre plus motivée. Cette stratégie globale vise à créer un marché du travail efficace et équitable, qui stimule la participation de la main-d'œuvre, attire un large éventail de talents et soutient une économie compétitive. En conséquence, les entreprises devraient bénéficier de cet environnement, ce qui conduira à la création d'emplois et à une croissance économique durable tout en garantissant un traitement équitable des travailleurs.

Simulation politique 4 : mise en œuvre de la nouvelle autorité de la concurrence

La réforme de la concurrence aura un effet considérable sur la croissance et l'emploi à long terme. Une autorité de concurrence efficace fera respecter la législation en matière de concurrence en imposant des pénalités et des sanctions en cas de non-respect. Cela permettra de réduire les pratiques anticoncurrentielles, ce qui se traduira par des marchés plus dynamiques, une productivité accrue et davantage d'innovation. Par conséquent, les principaux canaux de transmission à l'œuvre ici sont la baisse des marges bénéficiaires et l'augmentation de la PTF. Cela crée des conditions équitables qui attirent les investissements nationaux et étrangers, stimulant la croissance économique et générant des opportunités d'emploi. En outre, une concurrence accrue profite aux consommateurs grâce à des prix plus bas et des produits de meilleure qualité, ce qui stimule les dépenses et la demande des consommateurs. En supposant une réduction de la marge bénéficiaire des produits de 6,3 % (Edmond et al. 2015) et un effet complet de la politique sur une période de 9 ans, la réforme proposée augmentera le PIB de 2,4 % et l'emploi de 4,8 % d'ici 2050 par rapport au scénario de référence. Comme la marge salariale diminue également et converge vers le salaire compatible avec la productivité, les entreprises sont confrontées à une baisse des coûts de main-d'œuvre et peuvent embaucher davantage de travailleurs à des niveaux de productivité.

Simulation politique 5 : Augmenter les investissements dans les STEM et soutenir l'adoption des technologies

L'augmentation des investissements dans les STEM et le soutien à l'adoption des technologies peuvent stimuler considérablement la croissance économique et la création d'emplois, avec des effets positifs considérables sur les salaires réels et la productivité du travail. Les domaines STEM forment des professionnels qualifiés qui stimulent l'innovation et la croissance de la productivité dans tous les secteurs de l'économie. Investir dans les STEM contribue à la mise en place d'un système d'innovation qui encourage la R&D locale et le transfert de connaissances des universités et des laboratoires publics vers les entreprises nationales, ce qui augmente la PTF et réduit les marges bénéficiaires. Un tel système améliore la productivité et la compétitivité des entreprises en permettant le développement de nouveaux produits et processus, ce qui se traduit par une augmentation de la demande de main-d'œuvre et la création d'emplois. Les simulations, qui supposent une augmentation progressive des dépenses de recherche et développement de 0,03 % du PIB pour atteindre un dixième du niveau de 2017 au Vietnam—avec 50 % de l'effet se concrétisant au cours des cinq premières années—prévoient une augmentation de 0,12 % du PIB par rapport au scénario de référence. En outre, les simulations indiquent que l'impact sur les salaires réels et la productivité du travail est plus prononcé, en particulier à long terme.

L'importance des synergies et des complémentarités

Les synergies et les complémentarités entre les différents types de mesures politiques doivent également être prises en compte pour apprécier pleinement l'impact des réformes proposées. Les simulations présentées ci-dessus sont des simulations indépendantes, ce qui signifie qu'elles n'intègrent pas les interactions entre les différentes réformes. Par conséquent, l'impact sur les variables clés du résultat de l'ensemble des mesures politiques ne peut être pleinement appréhendé que lorsque les simulations sont considérées conjointement. Le tableau 5.3 montre également les effets combinés des cinq réformes prioritaires, à court, moyen et long terme, reflétant un canal d'impact commun passant par la PTF, la PLF et les marges bénéficiaires.

La mise en place d'un cadre budgétaire solide pour gérer les recettes minières, en complément des réformes proposées, est particulièrement importante pour un pays dépendant des ressources naturelles comme la Mauritanie. Cela implique d'évaluer avec précision la politique budgétaire en se concentrant sur le solde primaire non minier, de réduire les coûts liés à la volatilité des recettes minières grâce à des règles budgétaires appropriées, d'optimiser l'allocation intertemporelle des ressources pour assurer la viabilité à long terme et de gérer l'incertitude liée aux recettes minières futures. Ces approches impliquent souvent la mise en place d'institutions budgétaires spéciales qui n'existent pas actuellement en Mauritanie, telles que des fonds d'épargne ou des fonds souverains. L'épargne de précaution et les réserves financières constituent également des objectifs politiques importants pour faire face au risque que les combustibles fossiles deviennent des actifs échoués.

La Mauritanie est sur le point d'entamer un processus de transformation visant à devenir un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2050 grâce à un programme de réformes bien séquencé et pleinement mis en œuvre. Ce plan ambitieux vise à faire passer la croissance du pays d'un modèle axé sur l'extraction à un modèle économique diversifié. En tirant parti de ses ressources extractives, la Mauritanie entend investir dans des secteurs non extractifs et à forte intensité de main-d'œuvre tels que l'agriculture, le tourisme, la pêche et les infrastructures. Les réformes visent à développer les compétences et les institutions afin de stimuler la productivité et de réduire la volatilité économique. Les réformes clés dans les domaines foncier et de la concurrence attireront les investissements dans l'agriculture et le tourisme, favorisant la diversification économique et renforçant la croissance et l'emploi à court et moyen terme. En outre, les investissements dans l'éducation de la petite enfance et les STEM permettront de doter la main-d'œuvre des compétences essentielles, favorisant l'adoption des technologies indispensables à la croissance de la productivité et à la transformation structurelle. Une gestion efficace des finances publiques élargira la marge de manœuvre budgétaire pour lutter contre le changement climatique et favoriser la diversification économique, tout en protégeant le budget et la croissance contre les fluctuations des prix des matières premières. Le succès de ces réformes dépend d'une réflexion approfondie sur les synergies, les complémentarités et l'enchaînement des mesures politiques. En mettant en œuvre ces changements, la Mauritanie progressera vers sa vision de développement à long terme, jetant ainsi des bases solides pour une croissance économique durable et la création d'emplois.

RÉFÉRENCES

- Amin, M. et Okou, C. 2020. Casting a Shadow: Productivity of Formal Firms and Informality. *Review of Development Economics*, 2020; 24:1610–1630.
- ANSADE. 2017. Situation de l'Emploi et du Secteur Informel en Mauritanie.
- APIM. 2022. Guide d'investissement : Production animale en Mauritanie. *Agence de Promotion des Investissements*, 2022.
- Arnold, J. M., et Javorcik, B. S. 2009. Gifted Kids or Pushy Parents? Foreign Direct Investment and Plant Productivity in Indonesia. *Journal of International Economics*, 79 (1): 42–53.
- Bloom, N., Draca, M. et Van Reenen, J. 2016. Le commerce induit-il des changements techniques ? L'impact des importations chinoises sur l'innovation, les technologies de l'information et la productivité. *The review of economic studies*, 83(1), pp. 87–117.
- Blum, J. R., Datta, A., Fazekas, M., Samaddar, S. et Siddique, I. 2023. Introduction des marchés publics électroniques au Bangladesh : la promesse d'efficacité et d'ouverture. *Document de travail sur la recherche politique*, (10390).
- Bu, D. et Liao, Y. 2022. Droits de propriété foncière et croissance des entreprises rurales : les enseignements de la réforme du titre foncier en Chine. *Journal of Development Economics*, 157, p. 102853.
- Caliendo, L., Parro, F. et Tsyvinski, A. 2022. Distorsions et structure de l'économie mondiale. *American Economic Journal: Macroeconomics*, 14(4), pp. 274–308.
- Constantinescu, C., Mattoo, A. et Ruta, M. 2019. La spécialisation verticale augmente-t-elle la productivité ? *The World Economy*, 42(8), pp. 2385–2402.
- Djankov, S. et Hoekman, B. 2000. Investissements étrangers et croissance de la productivité dans les entreprises tchèques. *The World Bank Economic Review*, 14(1), pp. 49–64.
- Edmond, C., Midrigan, V. et Xu, D. Y. 2015. Concurrence, marges bénéficiaires et gains tirés du commerce international. *American Economic Review*, 105(10), pp. 3183–3221.
- ENABEL. 2020. Réalisation d'un diagnostic filières et chaînes de valeur au sein des pôles de développement et identification des interventions potentielles en infrastructures rurales (CEC MIE005) pour le RIMDIR – Filières maraîchage et cultures de décrue Février 2020.
- Feenstra, R. et Kee, H.L. 2008. Export variety and country productivity: Estimating the monopolistic competition model with endogenous productivity. *Journal of international Economics*, 74(2), pp. 500–518.
- Fu, X., Mohnen, P. et Zanello, G. 2018. Innovation et productivité dans les entreprises formelles et informelles au Ghana. *Prévisions technologiques et changement social*, 131, pp. 315–325.
- Groh, M., Krishnan, N., McKenzie, D. et Vishwanath, T. 2016. Les subventions salariales constituent-elles un tremplin vers l'emploi pour les jeunes diplômés ? Résultats d'une expérience aléatoire menée en Jordanie. *Review of Economics and Statistics*, 98(3), pp. 488–502.
- Hall, H. B. 2011. L'innovation et la productivité dans l'économie de l'innovation. *Revue nordique de politique économique*, numéro 2/2011.
- Hsieh, C. T. et Klenow, P. J. 2009. Mauvaise allocation et PTF manufacturière en Chine et en Inde. *The Quarterly journal of economics*, 124(4), pp. 1403–1448.
- Hyland, M., Djankov, S. et Goldberg, P. K. 2020. Lois sexistes et femmes dans la population active. *American Economic Review: Insights*, 2(4), pp. 475–490.
- Islam, I. et Nazara, S. 2000. Estimation de l'élasticité de l'emploi pour l'économie indonésienne. Note technique de l'OIT, Jakarta.
- Islam, R. 2004. Le lien entre croissance économique, emploi et réduction de la pauvreté : une analyse empirique (Vol. 14). Genève : Département du redressement et de la reconstruction, Bureau international du travail.
- République islamique de Mauritanie. 2016. Stratégie nationale pour une croissance accélérée et une prospérité partagée 2016–2030. Nouakchott, Mauritanie.

- République islamique de Mauritanie. 2017. Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel en Mauritanie. Institut national de la statistique. Nouakchott, Mauritanie.
- République islamique de Mauritanie. 2023. Rapport sur la mise en œuvre des recommandations du Haut Conseil à l'investissement en Mauritanie. Nouakchott, Mauritanie.
- Krugman, P. 1980. Économies d'échelle, différenciation des produits et structure des échanges commerciaux. *American Economic Review*, vol. 70, n° 5, pp. 950–959.
- Kubota, M. et Zeufack, A. G. 2020. Évaluation des retours sur investissement dans l'ouverture et la transparence des données. Document de travail n° 9139 de la Banque mondiale sur la recherche en matière de politiques, Washington DC.
- Melitz, M. J. 2003. The Impact of Trade on Intra-Industry Reallocations and Aggregate Industry Productivity. *Econometrica*. Vol. 71, n° 6, pp. 1695–1725.
- OCDE. 2005. Manuel d'Oslo : Lignes directrices pour la collecte et l'interprétation des données sur l'innovation, 3e édition, Éditions OCDE.
- OCDE. 2021. Les marchés publics dans l'État de Mexico : améliorer l'efficacité et la concurrence. *Examens de la gouvernance publique de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/cc1da607-en>.
- Ohnsorge, F. et Yu, S. 2022. The Long Shadow of Informality: Challenges and Policies. Washington, DC : Banque mondiale.
- Pouokam, N. 2021. Partager la richesse des ressources et lutter contre la fragilité. *Comment parvenir à une croissance inclusive*, pp. 674–704.
- Rahim, F., Benninger, T., Dubertret, J., et Ossowski, R. 2021. République islamique de Mauritanie : Repenser la gestion des finances publiques et intégrer les ressources du secteur extractif. Washington, D.C. : Département des affaires fiscales, Fonds monétaire international.
- Saurav, A. et Kuo, R. 2020. A Literature Review on the Effects of FDI on Local Firms Productivity. In Focus-Finance, Competitiveness and Innovation. Banque mondiale. Washington DC.
- Van Biesebroeck, J. 2005. Firm Size Matters: Growth and Productivity growth in African Manufacturing (La taille des entreprises compte : croissance et augmentation de la productivité dans le secteur manufacturier africain). *Economic Development and Cultural Change*, vol. 53, n° 3.
- Banque mondiale. 2014a. Contribution à l'amélioration de la politique foncière en Mauritanie à l'aide du cadre d'analyse de la gouvernance foncière. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2014b. Enquête sur les entreprises en Mauritanie. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2020a. Rapport Doing Business 2020. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2020. Mémoire économique sur la Mauritanie : accélérer la croissance grâce à la diversification et aux villes productives. Washington DC, Groupe de la Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2020b. Note d'orientation sur le rôle de la politique de concurrence dans une économie diversifiée. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2021. Examen des dépenses publiques en Mauritanie. Banque mondiale 2021, Washington.

ANNEXES Chapitre 1

Annexe 1.1 : Résumé des projections

Tableau A.1.1 : Résumé des projections (scénario de base)

	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
<i>Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire</i>								
Sphère réelle (de l'économie)								
PIB réel aux prix du marché (LCU)	5,4	-0,4	4,9	5,0	5,5	5,9	6,3	6,4
PIB potentiel	4,2	5,1	2,9	5,6	5,6	5,9	6,3	6,4
Écart au PIB potentiel ; écart de PIB	12,3	5,5	3,8	1,5	0,2	0,0	0,0	0,0
Production sectorielle								
Production agricole	10,3	-0,6	2,0	2,6	3,5	4,4	5,5	6,4
Production industrielle	3,5	4,0	7,7	4,1	4,8	5,4	6,1	6,4
Production du secteur des services	5,0	-6,7	3,3	6,8	6,8	6,7	6,7	6,5
Offre de facteurs								
Productivité totale des facteurs PTF	0,5	1,2	1,3	1,1	1,5	1,8	2,0	2,1
Emploi	2,2	2,9	3,7	3,1	2,9	2,7	2,5	2,3
Capitaux permanents	2,8	2,2	2,0	3,1	3,4	4,3	5,1	5,7
Capital humain	1,0	0,8	0,8	3,6	2,4	1,2	0,6	0,1
Ratio investissements/PIB	28,7	26,6	24,0	25,3	23,4	23,5	23,7	23,8
Collectivité locale								
Équilibre GG	-2,7	2,2	-1,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Solde primaire	-1,8	3,2	-0,5	0,9	0,9	0,8	0,8	0,7
Dette GG	59,9	56,5	44,8	45,1	41,8	39,1	36,6	34,5
Équilibre extérieur								
Solde (extérieur) courant	-15,5	-7,0	-6,1	-4,3	-4,3	-4,3	-4,3	-4,3

Source : MFMod LTGJ

Tableau A.1.2 : Résumé des projections (scénario ambitieux)

	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
<i>Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire</i>								
Sphère réelle (de l'économie)								
PIB réel aux prix du marché (LCU)	5,4	-0,4	4,9	10,6	10,6	8,8	6,4	4,1
PIB potentiel	4,2	5,1	4,2	11,3	10,7	8,8	6,4	4,1
Écart au PIB potentiel ; écart de PIB	12,3	5,5	2,9	1,5	0,2	0,0	0,0	0,0
Production sectorielle								
Production agricole	10,3	-0,6	2,0	10,6	10,6	8,8	6,4	4,1
Production industrielle	3,5	4,0	7,7	10,6	10,6	8,8	6,4	4,1
Production du secteur des services	5,0	-6,7	3,3	10,6	10,6	8,8	6,4	4,1
Offre de facteurs								
Productivité totale des facteurs PTF	0,5	1,2	1,3	3,8	2,4	1,5	0,7	0,1
Emploi	2,2	2,9	3,7	3,1	2,9	2,7	2,5	2,3

(continue)

Tableau A.1.2 : Résumé des projections (scénario ambitieux) (Suite)

	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045	2050
Capitaux permanents	2,8	2,2	2,0	7,7	9,9	8,7	6,8	4,7
Capital humain								
Ratio investissements/PIB	28,7	26,6	24,0	34,7	37,2	34,2	30,2	25,8
Collectivité locale								
Équilibre GG	-2,7	2,2	-1,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Solde primaire	-1,8	3,2	-0,5	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6
Dettes GG	59,9	56,5	44,8	37,9	30,1	27,1	27,5	30,2
Équilibre extérieur								
Solde (extérieur) courant	-15,5	-7,0	-6,1	-4,3	-4,3	-4,3	-4,3	-4,3

Annexe 1.2 : Méthodologie de sélection des pays pairs de la Mauritanie

Le présent rapport utilise une méthode fondée sur les données et le jugement pour identifier les pays qui peuvent servir de base de comparaison et de référence avec la Mauritanie. Deux groupes distincts – les pairs ambitieux et les pairs structurels – sont sélectionnés sur la base de critères spécifiques.

Le groupe de pairs ambitieux est constitué des pays qui ont affiché une croissance économique par habitant plus rapide que la Mauritanie depuis 2010, tout en présentant des caractéristiques structurelles similaires à celles de la Mauritanie au cours de la période 1990–2010. Les deux critères de sélection sont les suivants :

- Pays dont le PIB par habitant, la population, la taille de l'État, l'indice d'exportation de produits de base se situait dans la fourchette de $\pm 30\%$ de celui de la Mauritanie pendant la période de référence 1990–2010.
- Pays dont la croissance par habitant a été la plus rapide depuis 2010.

Le choix des pairs ambitieux reflète également les consultations menées avec les autorités lors de la préparation du présent rapport.

Le groupe structurel pair est constitué des pays qui partagent des caractéristiques économiques comparables à celles de la Mauritanie sur la période 2015–2021. Les principaux critères de sélection sont les suivants :

- Les pays ne sont pas enclavés et sont situés en Afrique subsaharienne.
- Le PIB par habitant, la taille de la population, la taille de l'administration et l'indice des exportations de marchandises se situent dans une fourchette de $\pm 30\%$ des valeurs de la Mauritanie.

Annexe 1.3 : Calcul de l'élasticité de l'emploi et projection de l'évolution de l'emploi

La présente note décrit la méthodologie et les données utilisées pour calculer l'élasticité emploi-croissance en Mauritanie. Il est organisé comme suit : (i) définition du concept d'élasticité, (ii) description des données et des sources, (iii) présentation de la méthodologie de calcul de l'élasticité, et (iv) brève analyse des principaux résultats.

I. Définitions de concept

L'élasticité emploi-croissance mesure la variation en pourcentage de l'emploi ($\Delta L/L$) induite par une variation en pourcentage du PIB ($\Delta Y/Y$). Il analyse la sensibilité de l'emploi à la croissance économique.

$$\varepsilon = \frac{\Delta L/L}{\Delta Y/Y} \quad (1)$$

La note examine également les élasticités sectorielles de l'emploi par rapport à la croissance. Pour un secteur économique donné, l'élasticité sectorielle emploi-croissance est définie comme la variation en pourcentage de

l'emploi dans ce secteur induite par le PIB de ce secteur. C'est ce qu'on appelle l'élasticité sectorielle directe. Il en va de même pour l'élasticité sous-sectorielle de l'emploi par rapport à la croissance.

II. Données et sources

Le calcul de l'élasticité nécessite la disponibilité de données de séries chronologiques sur la croissance et l'emploi. Bien que des données comparables sur la croissance annuelle soient disponibles pour la Mauritanie, les données sur l'emploi ne sont pas produites annuellement. Une possibilité pour combler cette lacune est de se référer aux séries d'enquêtes sur la pauvreté et les conditions de vie (EPCV) et d'enquêtes sur les forces de travail qui recueillent des données sur l'emploi. La mise en garde avec ces sources est leur incomparabilité. Même avec les EPCV, la définition des variables de l'emploi est assez similaire, les différences dans les périodes de collecte des données au cours d'une année rendent difficile la comparaison dans le temps. Par conséquent, les estimations de l'emploi provenant des EPCV (EPCV-2004, EPCV-2008, EPCV-2014 et EPCV-2019) et de l'EFT (ENESI-1992 et ENESI-2017) ont été testées, mais pas prises en compte dans le calcul des élasticités.

L'autre solution consiste à utiliser l'enquête trimestrielle sur la population active de 2024, qui contient une question permettant d'estimer l'emploi au fil du temps. La question est la suivante. Depuis combien de temps exercez-vous votre emploi principal ? Cette question est utilisée pour reconstituer les données de séries annuelles sur l'emploi par secteur et par sexe. Entre autres limites de cette approche, on peut envisager le risque i) de surestimer les heures supplémentaires d'emploi en ne déduisant pas les emplois perdus (par exemple, décès, chômage, migration internationale) et ii) de sous-estimer l'emploi en raison de la non-intégration de la multi-activité. Cette méthode doit être considérée comme une solution de second choix.

III. Méthodologie

Deux approches peuvent être envisagées une fois que les données de séries chronologiques sur la croissance et l'emploi sont disponibles : l'élasticité de l'arc de cercle et la régression par les moindres carrés ordinaires.

a. Élasticité de l'arc

L'élasticité de l'arc consiste à calculer l'élasticité à l'aide de l'équation (1) ci-dessus. Les résultats présentés dans le graphique 1 confirment que la mesure de l'élasticité est instable et contient une grande variabilité.

a. Régression par les moindres carrés ordinaires

On peut aisément démontrer mathématiquement que l'équation (2) est l'équivalent de l'équation (1) lorsqu'on applique le logarithme à l'emploi ($\ln L$) et au PIB ($\ln Y$). En conséquence, β_1 correspond à l'élasticité emploi-croissance. L'approche des MCO consiste à estimer le coefficient β_1 en utilisant la méthode des MCO. Plus précisément, une régression similaire est utilisée pour estimer l'élasticité de chaque croissance sectorielle de l'emploi. La variable dépendante est le logarithme de l'emploi sectoriel et les variables explicatives sont le PIB par secteur. En ce qui concerne les élasticités par sexe, la régression se fait entre l'emploi par sexe et le PIB global. Les résultats sont présentés dans le tableau 2.

$$\ln L = \beta_0 + \beta_1 \ln Y \quad (2)$$

• Interprétation des élasticités de l'emploi

Le tableau suivant présente les différentes interprétations possibles des élasticités de l'emploi.

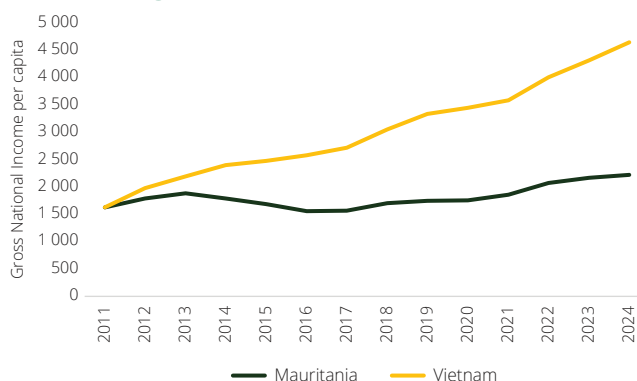
Élasticité de l'emploi	Croissance du PIB	
	Croissance positive du PIB	Croissance négative du PIB
$\epsilon < 0$	(-) croissance de l'emploi (+) croissance de la productivité	(+) croissance de l'emploi (-) croissance de la productivité
$0 \leq \epsilon \leq 1$	(+) croissance de l'emploi (+) croissance de la productivité	(-) croissance de l'emploi (-) croissance de la productivité
$\epsilon > 1$	(+) croissance de l'emploi (-) croissance de la productivité	(-) croissance de l'emploi (+) croissance de la productivité

Annexe 1.4 : Examen de la divergence entre la Mauritanie et le Viet Nam

Encadré A.1.1 : Analyser la divergence entre la Mauritanie et le Viet Nam

En 2011, la Mauritanie et le Vietnam affichaient le même niveau de revenu par habitant (1630 dollars), mais en 2023, le revenu par habitant de la Mauritanie ne représentait que la moitié de celui du Vietnam. Cette forte divergence reflète un écart important dans presque tous les facteurs de croissance. Comme le montre le tableau A.1.3 ci-dessous, le capital humain en Mauritanie est faible et le nombre d'années de scolarité corrigées en fonction de l'apprentissage était inférieur à la moitié de celui du Vietnam en 2020. Cela reflète un écart déjà important dans le nombre d'années de scolarité en 2010 (au début de la divergence). De même, comme ce fut le cas pour les pays qui sont passés au statut de PRITI, l'investissement dans l'accumulation de capital physique a tiré la croissance, mais la différence frappante entre les deux pays réside dans l'efficacité des dépenses publiques, qui est nettement inférieure pour la Mauritanie. Le Viet Nam a non seulement mis l'accent sur le développement et l'utilisation efficace du capital humain, mais il a également concentré ses investissements sur les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre tels que l'industrie manufacturière et l'agriculture, créant ainsi des emplois plus productifs. En conséquence, la part des salariés dans l'emploi total est passée de 34,6 % en 2011 à 46,2 % en 2022, alors qu'elle a suivi la tendance inverse en Mauritanie, passant de 43,6 % en 2011 à 27 % en 2022. Des lacunes dans plusieurs domaines de la gouvernance peuvent également expliquer cette divergence frappante. En outre, le Viet Nam a profité de son attachement aux accords commerciaux, alimentés par des investissements directs étrangers stables et solides, pour insuffler des technologies nouvelles et étrangères dans le pays.

Graphique A.1.1 : Mauritanie vs Vietnam : une divergence en une décennie



Source : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, 2023.

Tableau A.1.3 : Indicateurs du capital humain en Mauritanie et au Viet Nam

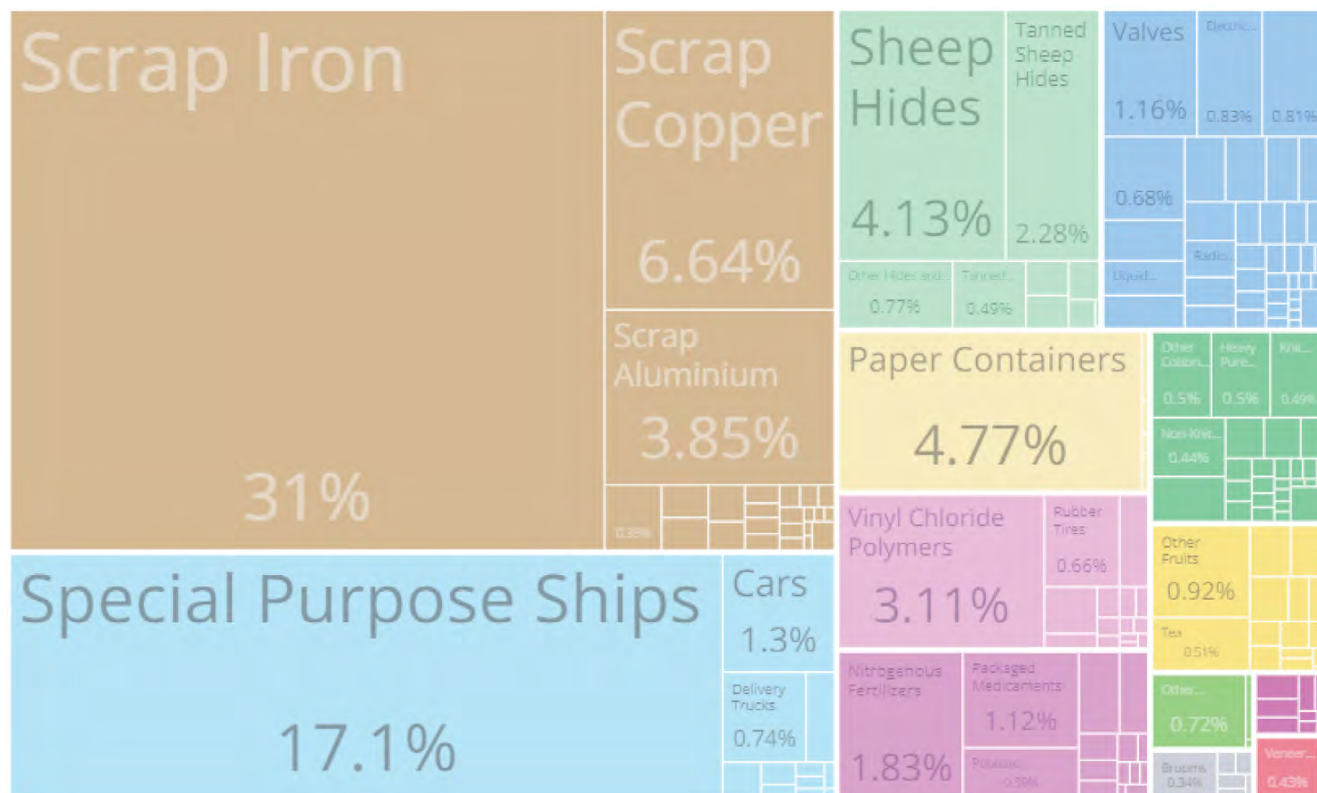
	Années d'études[2010]	Indice de capital humain[2020]	Nombre d'années de scolarité corrigées de l'apprentissage [2020]	Formation brute de capital fixe (% du PIB) [2000–2022]	Efficacité des dépenses publiques, [1–7], 2017	Travailleurs salariés (% de l'emploi total), 2020	Efficacité des pouvoirs publics [0–100]
Viêt Nam	7.2	0.7	10.6	31.0	3.3	46.21	59.43
Mauritanie	4.5	0.4	4.2	34.6	2.5	27.0	25.47

Source : Prosperity Data 360, Banque mondiale.

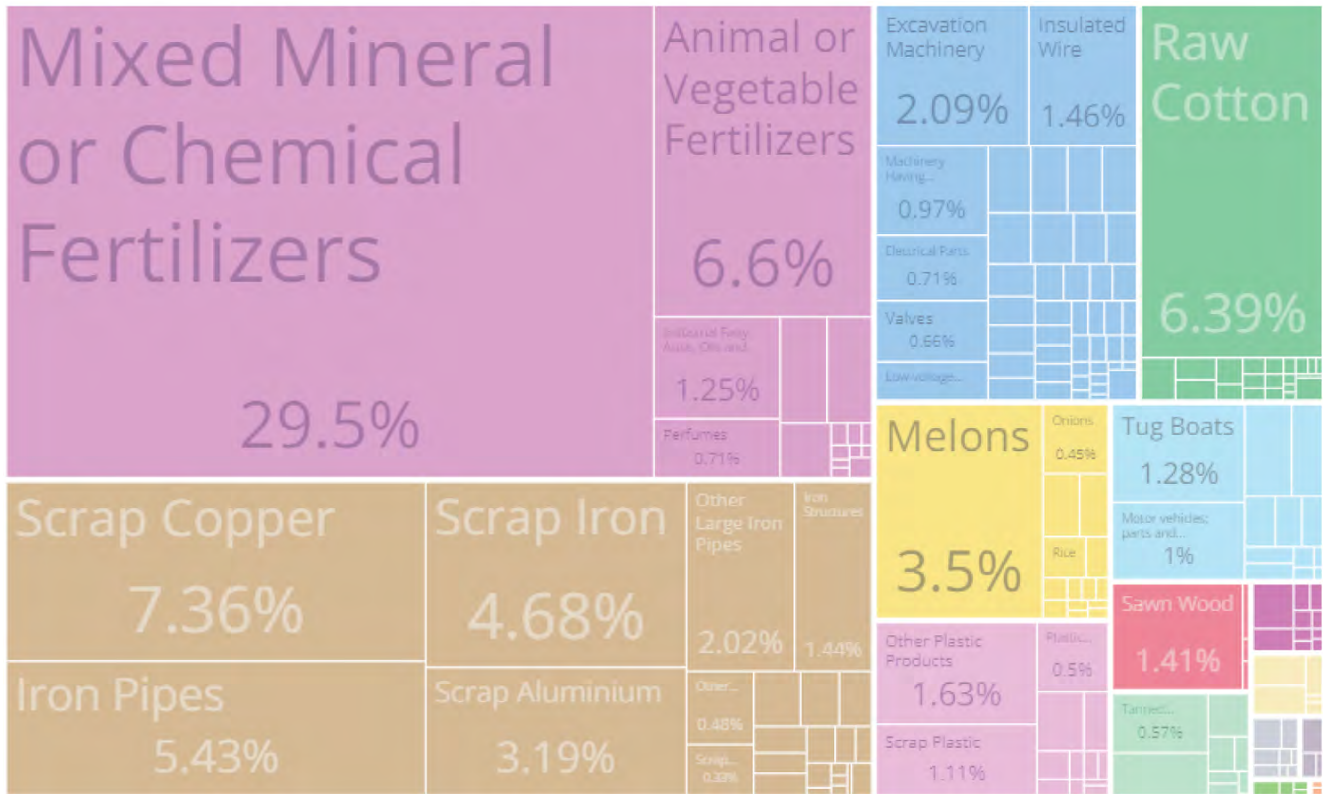
ANNEXES Chapitre 3

Annexe 3.1 : Exportations hors industries extractives et pêche

Annexe 3.1.a : Exportations en 2012 (USD 75 millions) hors industries extractives et halieutiques



Annexe 3.1.b : Exportations en 2022 (158 millions de dollars), hors industries extractives et pêches



Annexe 3.2 : Projet GNL du Grand Tortue Ahmeyim (GTA)

Encadré A.3.1 : Projet de GNL du Grand Tortue Ahmeyim

Le projet GNL Greater Tortue Ahmeyim (GTA) est un important projet d'exploitation gazière offshore situé à la frontière maritime entre la Mauritanie et le Sénégal. Le projet est structuré en plusieurs phases, la première phase aboutissant à une décision finale d'investissement (FID) en décembre 2018. Cependant, il a connu plusieurs retards. Initialement, la production devait commencer en 2022, mais divers facteurs ont repoussé ce calendrier. Les principaux retards sont liés aux difficultés techniques et logistiques, aux conditions du marché mondial et aux perturbations causées par la pandémie de COVID-19. Ces facteurs ont collectivement retardé l'avancement du projet, la production devant maintenant commencer en 2024. L'investissement initial de la Mauritanie dans cette première phase est d'environ 307 millions de dollars, qui pourrait atteindre 1 milliard de dollars pour les trois phases si le pays choisit d'acquérir la part contractuelle maximale de 14 %. L'investissement total pour l'ensemble du projet est estimé à environ 4,8 milliards de dollars. Sur une période de 30 ans, le projet devrait générer des recettes brutes globales d'environ 80 milliards de dollars, la part de la Mauritanie dans les recettes nettes étant estimée à 14,4 milliards de dollars.

Le projet GTA peut avoir une influence positive sur l'économie mauritanienne et augmenter considérablement le PIB du pays, assurant une stabilité budgétaire essentielle, subordonnée à une gestion efficace des recettes et à l'atténuation des risques associés aux fluctuations des prix et à d'autres facteurs externes. En fait, la Mauritanie devrait recevoir environ 18 % des recettes totales sous forme de redevances, de bénéfices pétroliers, d'impôts sur le revenu et de dividendes. Cependant, l'impact sur l'économie du pays est très sensible aux fluctuations des prix mondiaux du pétrole et du GNL, ce qui pourrait avoir un impact sur les résultats financiers réels, d'où l'importance de conditions de marché stables et favorables pour la réussite du projet.

En termes d'emploi, le projet GTA devrait créer de nombreuses opportunités d'emploi, tant directement qu'indirectement. Les phases de construction et d'exploitation nécessiteront une main-d'œuvre qualifiée, ce qui pourrait conduire au développement de talents locaux et à la mise en place de programmes de formation. En outre, le projet devrait stimuler l'économie locale en augmentant la demande de biens et de services, créant ainsi des emplois dans divers secteurs. La participation du secteur privé est cruciale pour faire en sorte que les avantages du projet soient largement répartis et contribuent à la croissance économique à long terme et à la réduction de la pauvreté.

Pour maximiser les avantages du projet GTA et s'assurer qu'ils contribuent à la croissance économique à long terme et à la réduction de la pauvreté, la Mauritanie peut adopter plusieurs mesures stratégiques. La mise en place d'un cadre solide de gestion des recettes, tel qu'un fonds souverain, peut garantir des investissements à long terme. L'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle permet de développer une main-d'œuvre qualifiée, tandis que la diversification de l'économie peut réduire la vulnérabilité aux chocs mondiaux. Le développement des infrastructures et les programmes sociaux peuvent améliorer la qualité de vie et soutenir le développement économique au sens large. Il est également essentiel de renforcer les capacités institutionnelles pour gérer efficacement les projets de grande envergure et les recettes. En adoptant ces mesures, la Mauritanie peut maximiser les avantages du projet GTA, assurant ainsi une croissance inclusive et un développement durable.

Mises à jour 2024 :

1. **Arrivée du navire FPSO** : Le 4 juin 2024, le navire flottant de production, de stockage et de déchargement (FPSO) est arrivé en toute sécurité sur le site de développement GNL de la phase 1 de GTA, situé au large de la Mauritanie et du Sénégal. Il s'agit d'une étape importante dans l'élaboration du projet.
2. **Arrivée du navire FLNG** : En février 2024, le navire flottant de gaz naturel liquéfié (FLNG), un élément central du projet GTA, est arrivé à destination. Ce navire est crucial pour le processus de liquéfaction du gaz du projet.
3. **Phases du projet et calendrier de production** : La phase 1 du projet GTA est la phase initiale du projet, qui consiste à produire du gaz à partir d'un système sous-marin ultra-profond et d'un système de production flottant à mi-chemin. Le projet devrait commencer la production en 2024, après l'arrivée et l'installation des navires FPSO et FLNG.

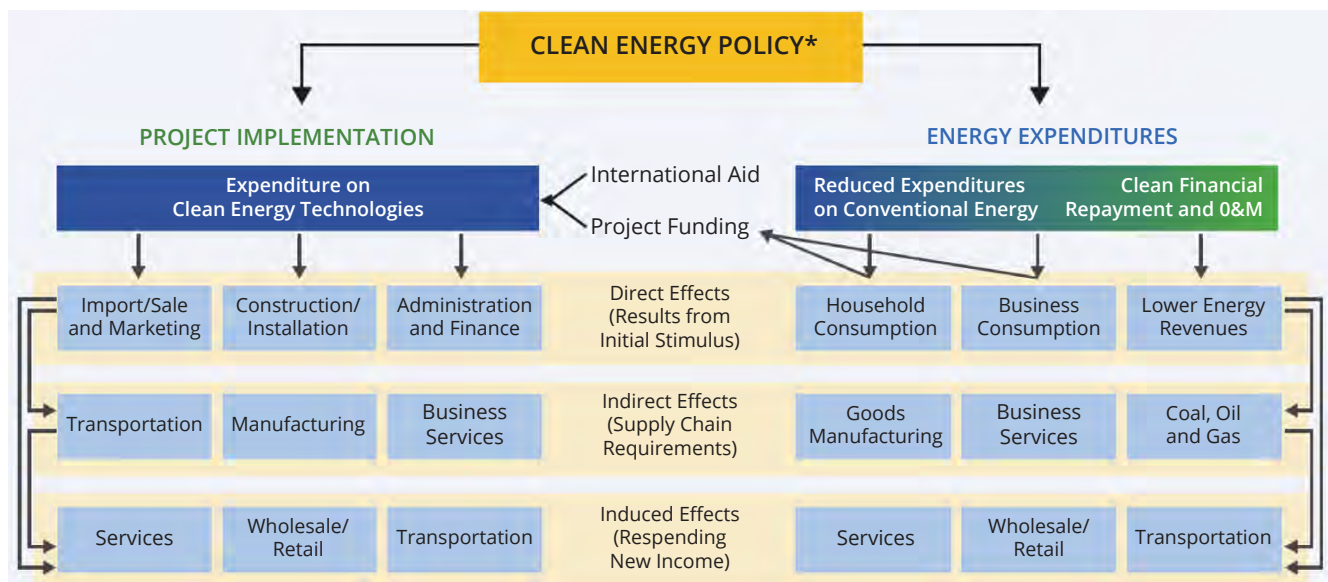
ANNEXES Chapitre 4

Annexe 4.1 : Outil d'évaluation de l'emploi dans le secteur de l'énergie propre (CEEAT)

Cet outil utilise une approche basée sur des tableaux d'entrées-sorties dans Microsoft Excel pour estimer les répercussions nettes directes, indirectes et induites sur l'emploi à l'échelle de l'économie de différentes voies d'accès aux technologies propres, en mettant l'accent sur le secteur de l'électricité. L'outil compare implicitement les investissements dans les énergies propres avec des investissements comparables dans les combustibles fossiles (contrefactuel) et calcule l'emploi net pour chaque scénario d'énergie propre. Pour chaque trajectoire technologique, l'outil modélise les ajouts de capacité d'énergie renouvelable spécifiés par l'utilisateur ou les économies d'énergie résultant de l'efficacité énergétique, et calcule le volume des investissements et des dépenses dans les secteurs connexes. Sur la base de l'estimation du contenu local de chaque secteur, le CEEAT calcule ensuite l'évolution de la demande finale résultant de ces investissements et dépenses, leur mode de financement et leurs effets sur les marchés de l'énergie (évolution des coûts et des revenus des producteurs et des consommateurs d'énergie et d'autres secteurs économiques).

Le CEEAT estime l'impact sur l'emploi en suivant le flux de deux groupes de dépenses différents lorsque des investissements dans les énergies propres sont effectués. Le premier groupe comprend les dépenses ponctuelles de mise en œuvre du projet, telles que le coût de la mise en service d'une centrale électrique, et comprend toutes les activités nécessaires à la conception et à la construction du projet pendant ses phases initiales de mise en œuvre. Le deuxième groupe concerne les dépenses énergétiques, qui représentent les économies nettes potentielles sur la facture d'électricité résultant du coût inférieur des énergies renouvelables et des technologies à haut rendement énergétique par rapport à la production conventionnelle (à partir de combustibles fossiles), une fois la centrale construite et mise en service. Il s'agit notamment des dépenses en énergies propres telles que les remboursements financiers et l'exploitation et l'entretien pendant toute la durée de vie d'un projet. Figure donne un aperçu conceptuel de la manière dont ces deux schémas de dépenses entraînent des effets directs, indirects et induits sur l'emploi dans l'économie.

Graphique A.4.1 : Les flux de dépenses dans la mesure où ils génèrent des effets directs, indirects et induits



*With non-energy or multiple benefits creating a parallel set of effects beyond those highlighted here.

Source: World Bank.

Le CEEAT modélise les montants nets de ces dépenses comme une combinaison de quatre impacts bruts positifs et négatifs :

- **Impact sur l'investissement** : désigne les dépenses consacrées à la mise en place du projet (planification des politiques, financement, construction, installation, fabrication, etc.). D'une part, ces dépenses de mise en œuvre des projets peuvent avoir des impacts positifs en raison de l'activité économique générée par les investissements dans les secteurs concernés. En revanche, si les dépenses sont financées par le budget de l'État, elles nécessitent une augmentation des impôts prélevés sur les ménages et les entreprises, réduisant ainsi les activités économiques dans ces secteurs, produisant ainsi des impacts négatifs. L'impact net sur l'investissement est la somme des deux impacts opposés.
- **Impact du changement d'investissement** : Est le contraire de l'impact de l'investissement. Les dépenses consacrées aux technologies d'énergie propre absorbent les ressources des futurs projets d'énergie fossile classiques, ce qui a un impact négatif sur les secteurs associés.
- **Impact de substitution** : Résultat des dépenses d'énergie économisées par les consommateurs grâce à l'utilisation rationnelle de l'énergie ou à l'introduction d'énergies propres (si l'énergie propre est moins chère que l'énergie conventionnelle). Ces économies sont affectées aux trois groupes de consommateurs (résidentiels, commerciaux et industriels) en fonction de la structure de la clientèle de l'économie. Ces consommateurs dépensent ensuite dans l'économie pour générer des activités économiques. Parallèlement, les dépenses d'exploitation et d'entretien stimulent le secteur associé (par exemple, les services) mais absorbent des ressources à d'autres secteurs. Enfin, tout au long de la durée de vie du projet, les emprunts intérieurs contractés pour financer l'investissement du projet nécessitent des paiements d'intérêts, ce qui entraîne une activité positive dans le secteur financier. Encore une fois, l'impact de substitution est la somme des trois impacts et d'un impact négatif.
- **Impact sur les recettes** : Est l'inverse de l'impact sur la substitution. Les économies d'énergie sont bénéfiques pour les consommateurs, mais créent une perte de revenus pour le fournisseur d'énergie conventionnel.

Annexe 4.2 : Note méthodologique pour l'analyse climatique

Pour estimer l'impact des chocs climatiques sur les résultats en matière de capital humain, nous utilisons les données de l'outil Climate Effects Analyzer Tool (CLIENT), développé par l'équipe du Projet sur le capital humain de la Banque mondiale. Le CLIENT intègre les données sur le capital humain provenant de sources accessibles au public, telles que les recensements de l'IPUMS et les enquêtes EDS, avec les données climatiques satellitaires du Portail de connaissances sur le changement climatique (CCKP). Cela nous permet d'analyser l'incidence des chocs climatiques sur les résultats en matière de capital humain. Grâce à une analyse causale, nous nous concentrons sur l'estimation de l'impact sexospécifique des sécheresses. Tout d'abord, nous identifions les régions touchées par la sécheresse en utilisant l'indice normalisé de précipitations (IPS), avec un seuil de 2,5 écarts-types sur une période de trois mois pour définir les conditions de sécheresse. Sur les 44 départements de la Mauritanie, 17 ont été fortement touchés par les sécheresses entre 2015 et 2020.

Nous comparons ensuite les résultats en matière de capital humain dans les régions touchées par la sécheresse avec ceux des régions non touchées, en utilisant ces derniers comme contrefactuels. Pour effectuer cette analyse, la spécification suivante est estimée.

$$y_{ijt} = \beta_0 + \beta_1 (T_j Post_t) + \beta_2 Post_t + \delta_i + \theta_j + \varepsilon_{ijt}$$

où y_{ijt} est le résultat d'intérêt de l'individu y_{ijt} i dans la région j à l'année t (par exemple, années d'études), T_j est une variable muette prenant la valeur un si l'individu réside dans un district touché par le choc, est une variable muette prenant la valeur 1 si l'individu correspond à la dernière enquête EDS, δ_i sont des effets fixes d'âge, θ_j sont des effets fixes de région et ε_{ijt} sont des termes d'erreur idiosyncratiques aléatoires. β_1 est le coefficient présenté dans le tableau estimateur DiD qui reflète l'impact moyen du choc sur les personnes traitées.

Tableau A.4.1 : Impact de la sécheresse sur l'achèvement de l'enseignement primaire (25 ans et +) dans les groupes

	Études primaires achevées (25 ans et +)			
	Femelle	Mâle	Rural	Urbain
Touchés par la sécheresse	-0,141** (0,0420)	-0,120 (0,0758)	-0,0881*** (0,0112)	-0,0728* (0,0277)
Constant	0,250** (0,0555)	0,377*** (0,0537)	0,0491** (0,00900)	0,336*** (0,0148)
Observations	22,135	17,489	18,153	21,471

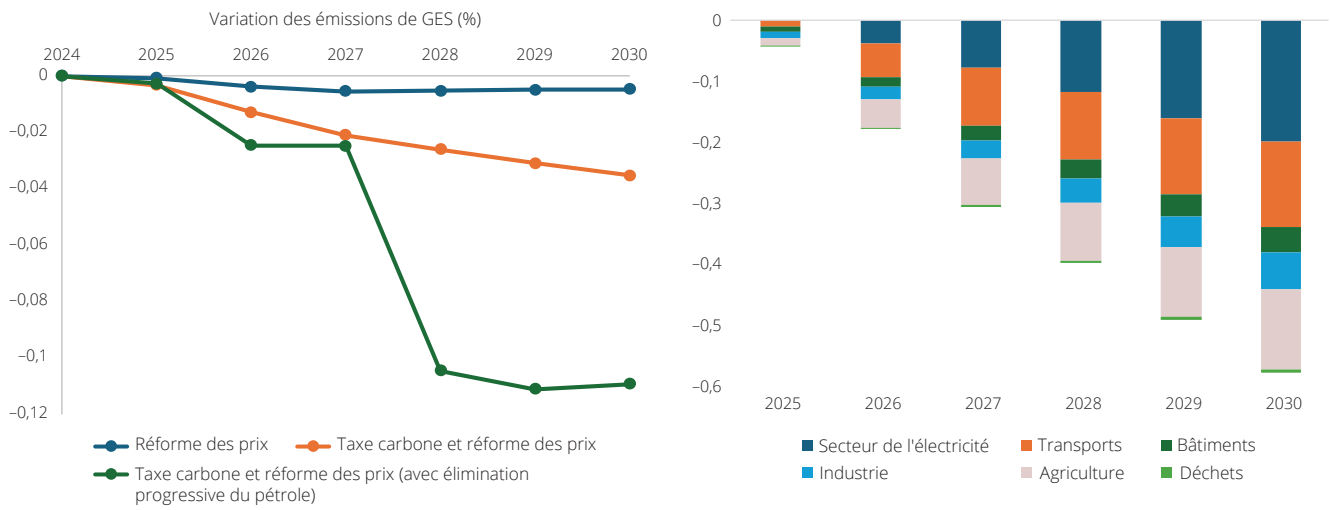
Tableau A.4.2 : Impact de la sécheresse sur les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans qui accouchent entre 15 et 18 ans

	Jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans accouchant entre 15 et 18 ans	
	Rural	Urbain
Touchés par la sécheresse	0,0179*** (0,00211)	0,00407 (0,00262)
Constant	-0,0503*** (0,00349)	-0,0356*** (0,00305)
Observations	29,594	28,438

Tableau A4.3 : Impact de la sécheresse sur les mères vivantes sur les groupes

	La mère est vivante	
	Rural	Urbain
Touchés par la sécheresse	-0,00787** (0,00167)	-0,0141* (0,00548)
Constant	0,982*** (0,00599)	0,982*** (0,00233)
Observations	30,272	25,421

Graphique A.4.2 : Variation des émissions de GES selon différents scénarios d'action publique⁷⁰



Source : CPAT.

70 Le prix international sous-jacent du pétrole sur lequel ces projections sont basées est celui de l'Agence internationale de l'énergie et passe d'environ 77 dollars en 2024 à 100 dollars en 2030. Cela s'applique aux figures 2 à 6, sauf indication contraire. Panneau gauche : Évolution des émissions de GES par rapport au scénario des « politiques actuelles » en pourcentage. Panneau de droite : Évolution des émissions par secteur pour le scénario « Réforme de la taxe et des prix du carbone » par rapport au scénario des « Politiques actuelles » en millions de tCO₂.

ANNEXES Chapitre 5

Annexe 5.1. De la politique à l'impact

Politiques choisies	Canal d'impact	Estimations ponctuelles	Hypothèses/conclusions du document	Littérature
1. Accroître les investissements dans l'éducation de la petite enfance	Taux de participation	Productivité totale des actifs : +5 % (court à moyen terme, 5-10 ans)	Notre hypothèse est basée sur deux études. La première étude examine les effets de l'autonomisation des mères et de l'augmentation des investissements dans la petite enfance sur les résultats à l'âge adulte ainsi que sur les compétences cognitives et non cognitives des enfants (Lavy et coll., 2022). Il montre que les mères traitées ont 16 % plus de chances d'avoir un emploi que les mères non traitées. En supposant de manière prudente que 80 % des femmes âgées de 15 à 49 ans sont des mères (sur la base des taux de fécondité et des normes sociales), cela se traduit par une augmentation de 5 % du taux d'activité à court et moyen terme.	Lavy, V., Lotti, G. et Yan, Z. (2022). Autonomiser les mères et accroître l'investissement dans la petite enfance : effet sur les résultats des adultes et les compétences cognitives et non cognitives des enfants. DOI : 10.3368/jhr.57.3.0917-9083R2
2. Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	Spread des taux d'intérêt agricoles	Réduire l'écart des taux d'intérêt agricoles de 6,8 points de pourcentage	Notez qu'un document de 6,8 pp. La réduction des primes de risque d'intérêt aura des effets macroéconomiques importants étant donné que Agr/PIB = 20 %	Deiningner, K. et Goyal, A. (2010). <i>Going digital : Credit effects of land registry computerization in India</i> (Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 5244). Banque mondiale.
3. Mettre à jour le code du travail pour simplifier les procédures d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard du sexe	Taux de participation	Total LFP : +0,48 % (court terme), +0,67 % (long terme)	Nous postulons que la réforme du Code du travail se traduira par une augmentation du taux d'activité total à long terme de 0,67 point de pourcentage, 50 % de l'ajustement intervenant au cours des deux premières années. Selon Hyland et coll. (2020), une augmentation d'un point de l'indice WBL est associée à une augmentation du taux d'activité des femmes comprise entre 0,047 et 0,053 %. Compte tenu des effets différés, une augmentation d'un point de l'indice WBL mesurée avec un décalage de cinq ans est associée à une augmentation du taux d'activité des femmes d'environ 0,06 point de pourcentage, qui monte à environ 0,07 après dix ans. À partir de l'estimation ponctuelle du taux de change (0,07), nous déduisons la variation du taux total de la participation (LFP) = 0,67 %.	Hyland, M., Djankov, S. et Goldberg, P. K. (2020). Gender Laws and Women in the Workplace. <i>American Economic Review : Insights</i> , 2(4), 475-490.

(continue)

Politiques choisies	Canal d'impact	Estimations ponctuelles	Hypothèses/conclusions du document	Littérature
4. Rendre opérationnelle la nouvelle autorité de la concurrence	Majoration des produits	Modification de la marge bénéficiaire due à une concurrence plus forte : 6,3.	Nous nous appuyons sur Edmond et al. (2015) pour supposer un certain niveau de collusion entre les grandes entreprises. La variation de la marge bénéficiaire due à une concurrence accrue induite par l'ouverture des échanges est de 6,3. Les effets se matérialisent plus lentement, il faut jusqu'à neuf ans pour que les politiques produisent tous leurs effets (33 % des ajustements interviennent la première année)	Edmond et al. (2015). Concurrence, marges et gains du commerce international. La revue économique américaine, 105(10), 3183-3221.
5. Accroître les investissements dans les STIM et soutenir l'adoption des technologies	Productivité totale des facteurs PTF Rendement de l'éducation	Augmentation de la PTF de 0,1 % Dans les régions rurales (18-20 ans), le rendement de l'éducation est plus élevé (12,4 % par an)	Investissements dans les STIM et soutien à l'adoption des technologies financés en augmentant les dépenses de recherche-développement de 0,03 % du PIB, 50 % des avantages se concrétisant au cours des cinq premières années. Une augmentation de 1 % de la R&D financée par le secteur privé augmente la PTF de 0,1 % (méta-analyse de 45 études).	Taux frontière de rentabilité de l'investissement dans la R-D. Un rapport pour le ministère de la Science, de l'Innovation et de la Technologie.

Annexe 5.2. Simulations de politiques étendues

	PIB (% d'écart par rapport au scénario de référence)		Emploi (% de l'écart par rapport au scénario de référence)	
	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme
Réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce	0.04	0.19	0.00	0.00
Accroître les investissements dans les STIM et soutenir l'adoption des technologies	0.24	5.37	0.07	0.09
Mettre en place un système d'information sur le marché du travail (LMIS) opérationnel	0.30	9.67	0.08	0.16
Ajuster les droits d'accise (tabac, essence et diesel) pour les aligner sur le coût des externalités	-0.19	-0.42	0.00	0.00
Réduire les exonérations de TVA	-0.97	-2.13	0.00	-0.01
Améliorer l'efficacité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	-0.59	-0.43	-0.06	-0.71
Accroître les investissements dans l'éducation de la petite enfance	0.56	6.42	0.16	0.14
Créer et rendre opérationnel un organisme de lutte contre la corruption	0.16	4.52	0.00	0.08
Généraliser l'utilisation de la passation électronique des marchés	0.13	8.66	0.04	0.30
Rendre obligatoire la transparence et la responsabilité budgétaires	0.29	0.74	0.02	0.01
Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	0.25	8.29	0.01	0.15
Mettre à jour le code du travail pour simplifier la procédure d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard du genre	0.05	1.04	0.16	1.85
Opérationnaliser l'autorité de la concurrence nouvellement créée	0.02	2.34	0.08	4.86
Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement secondaire et supérieur grâce à l'augmentation des dépenses et à des transferts en espèces et en nature	0.03	3.89	0.09	6.91
Accroître les investissements dans les services de santé maternelle et reproductive pour les adolescentes et les jeunes femmes	0.01	0.11	0.03	0.18
S'attaquer aux obstacles institutionnels en renforçant la législation sur le harcèlement sexuel au travail et le licenciement des travailleuses enceintes	0.18	2.29	0.55	4.14

	Salaire (% d'écart par rapport au scénario de référence)		Productivité (% d'écart par rapport au scénario de référence)	
	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme
Réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce	0.19	0.35	0.00	0.32
Accroître les investissements dans les STIM et soutenir l'adoption des technologies	0.42	7.21	0.47	7.77
Mettre en place un système d'information sur le marché du travail (LMIS) opérationnel	0.53	12.98	0.59	13.91
Ajuster les droits d'accise (tabac, essence et diesel) pour les aligner sur le coût des externalités	-0.37	-0.79	0.00	-0.35
Réduire les exonérations de TVA	-1.88	-3.97	0.00	-1.79
Améliorer l'efficacité de l'impôt sur le revenu des personnes physiques	0.13	0.20	0.04	0.48
Accroître les investissements dans l'éducation de la petite enfance	1.00	8.65	1.12	9.21
Créer et rendre opérationnel un organisme de lutte contre la corruption	-0.02	6.05	0.00	4.71
Généraliser l'utilisation de la passation électronique des marchés	0.24	11.84	0.26	12.30
Rendre obligatoire la transparence et la responsabilité budgétaires	-0.41	1.11	-0.02	0.97
Rendre obligatoire le traitement électronique de toutes les transactions foncières et encourager l'attribution de titres fonciers	-0.04	10.66	-0.01	8.13
Mettre à jour le code du travail pour simplifier la procédure d'embauche et supprimer les dispositions discriminatoires à l'égard du genre	-0.05	-0.42	-0.08	-0.31
Opérationnaliser l'autorité de la concurrence nouvellement créée	-0.03	-2.34	-0.04	-1.13
Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement secondaire et supérieur grâce à l'augmentation des dépenses et à des transferts en espèces et en nature	-0.03	-1.50	-0.04	-1.11
Accroître les investissements dans les services de santé maternelle et reproductive pour les adolescentes et les jeunes femmes	-0.01	-0.04	-0.01	-0.03
S'attaquer aux obstacles institutionnels en renforçant la législation sur le harcèlement sexuel au travail et le licenciement des travailleuses enceintes	-0.16	-0.96	-0.27	-0.74



THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

